MAR 30 1936

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE DE PARIS

15 MARS 1936

COMTE DE FELS.	*Optimisme maçonnique*	241
LOUIS FRANCIS.	*La Neige de Galata.* — I.	249
R. DE ROUSSY DE SALES.	*Problèmes américains*	268
CAMILLE MAUCLAIR.	*Les Symbolistes et leurs Musiciens.*	285
★ ★ ★	*Crédit et Reprise des Affaires*	302
KAY BOYLE.	*Avant-hier.* — V	321
GEORGES-R. MANUE.	*Sur le Niger*	361
PAUL DUCHON.	*Les Élections de 1848* (fin)	381
ROBERT BRASILLACH.	*Moulins à paroles*	411
ADOLPHE JAVAL.	*L'État châtelain*	432
RAYMOND MILLET.	*Associations féministes en France.*	455
FRANÇOIS PORCHÉ.	*Le Théâtre*	467

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 Frs.

43e ANNÉE NUMÉRO 6

La REVUE DE PARIS il y a cent ans

(Première REVUE DE PARIS)

Dans la Revue de Paris *de mars 1836, Roger de Beauvoir rend compte du salon de peinture de l'année. Une des œuvres qui l'avaient le plus frappé était due à Léopold Robert qui s'était suicidé quelques mois plus tôt. Roger de Beauvoir évoquant le souvenir de cet artiste, raconte à son sujet une curieuse anecdote :*

« Personne ne dira peut-être, ni pourquoi Léopold Robert s'est tué après s'être élevé si haut, ni pourquoi cette belle page des lagunes de Venise, page égale à un *lamento*, pour la tristesse, fut sa dernière œuvre. En 1832, on me montra, à Venise, un homme d'apparence assez grossière, il était vêtu d'un mauvais frac brun boutonné sous le menton; il prit une glace à côté de nous au café *del Genio* sous les arcades. Cet homme, c'était Léopold Robert, génie âpre et consciencieux, causeur timide et farouche, formulant ses idées avec une grande peine, mais aussi un de ces hommes chez qui tout annonce qu'ils ont du sang dans le cœur. Au premier abord, je le pris pour le paysan du Danube. Robert s'occupait alors de ses *Pêcheurs*, il apportait à cette œuvre toute sa force et toute sa résolution de travail. En vérité, et rien qu'à le voir, cet Italien de Paris, si occupé de ses modèles, le *pastrano* sur l'épaule, si attentif dans sa barque de chaque soir, aux moindres sillages de leur rame, si avide de leurs mouvements et de leurs grands gestes vénitiens, vous compreniez tout de suite qu'il avait une pensée sérieuse. Un jour, il entra vers la fin du spectacle au petit théâtre San-Benedetto; ce n'était pas, je vous jure, pour entendre *Gli Montecchi e Capuletti* qu'on y donnait. Il était là, pensif, je le vois encore, son œil noir cloué sur un des angles obscurs de la salle, regardant un beau jeune homme, un marinier, aussi svelte et aussi élancé de taille que ceux du vieux peintre Carpaccio. L'expression et surtout la pose de cette belle figure italienne l'avait séduit; j'en retrouve presque l'intention dans l'admirable enfant qui jette les filets. On reprochait à deux pas de nous à cet enfant, d'être *théâtral*; mais qui n'est pas théâtral, dites-nous, dans cette lamentable Italie? Les enfants, dès le berceau, misérables enfants! apprennent de leurs mères qu'il existe des peintres, et ils posent avec leurs haillons au soleil, devant les peintres. A Nettuno, à Sorrente, on fait habiller de pauvres petites filles, dès que la barque annonce un *signor pittore*. N'est-ce pas d'ailleurs, dites-nous, le seul être du tableau qui sourit à la vie que cet enfant? Voyez ces lèvres vertes et fiévreuses, près de ces lèvres vermeilles! Voyez ces mères à l'œil cave et au teint plombé! La vaniteuse cité de Venise est punie de son orgueil par la fièvre qui envahit ce tableau, scène de résignation paisible et journalière à peine égayée par les lointains bleus de Malamocco, misère moins vantarde que celle de Naples, plus réfléchie, comme il convient à l'ancienne reine de l'Adriatique, qui n'est plus à ce jour la *terra molle e lieta* dont parle le Tasse. »

OPTIMISME MAÇONNIQUE

Mon cher Segouffin,

T'ayant un peu négligé l'an dernier je n'en suis que plus sensible au témoignage de fidèle affection que m'a apporté ta lettre du 1er janvier[1]. En commençant cette nouvelle année tu as tenu à m'exprimer tes vœux, non sans une certaine ironie à l'égard des pronostics dont je t'avais fait part à mon retour de Moscou[2]. Tu t'étonnes, et je n'en suis pas surpris, qu'aucun changement de notre régime ne se soit produit au cours de l'année qui vient de s'écouler. Et cependant, en t'écrivant le 1er janvier 1935, je te disais que l'heure H était proche où les fonctionnaires syndiqués n'auraient qu'un geste à faire pour balayer nos institutions parlementaires, supprimer le gouvernement représentatif et le remplacer par la dictature des syndicats, sorte de régime soviétique adapté à la mentalité française et dirigé par la maçonnerie toute-puissante.

En réalité cette révolution encore latente demandait une préparation plus avancée. Nous ne pouvions guère l'accomplir sans créer l'ambiance nécessaire, pleinement obtenue aujourd'hui, tu ne pourras le nier, depuis que le cabinet Sarraut s'est mis à la tête du front populaire et a obtenu un premier résultat électoral en faisant entrer au Sénat notre camarade communiste Clamamus. Songe donc, quelle victoire

1. Nous ne croyons pas utile de publier ici la lettre susdite où Segouffin exprime son peu de foi dans les destinées de la franc-maçonnerie et ses directives actuelles.
2. Voir la lettre de Fargeot dans la *Revue de Paris* du 1er janvier 1935.

Copyright 1936 *Revue de Paris*.

pour nos idées. La défaite de 1871 est effacée. La Commune fait sa réapparition à Paris avec deux sénateurs bolcheviks.

En reprenant les choses dans l'ordre, il nous fallait avant tout liquider l'affaire Stavisky. Tant que ce fâcheux incident de notre histoire parlementaire restait à l'ordre du jour, plusieurs de nos amis se trouvaient en mauvaise posture pour reprendre le pouvoir. Il était indispensable, suivant l'expression maintenant à la mode dans notre milieu, de dédouaner notre chef. Mais quel chef diras-tu? Parles-tu de l'un des deux Édouard, Herriot ou Daladier, ces deux hommes dont la rivalité et les tergiversations déterminent, aux yeux de nos ennemis, la prétendue incapacité gouvernementale de l'École Dirigeante?

Laisse-moi rire, mon cher Segouffin. Il ne s'agit d'aucun des deux Édouard. Parlons d'abord d'Herriot. Il s'est noyé dans l'Union Nationale. Sans remonter bien haut, si tu veux juger combien la doctrine de cet excellent homme est utopique et incohérente, tu n'as qu'à te pencher sur les deux récentes manifestations de sa verbosité oratoire et sentimentale, depuis que, par sa démission de ministre d'État, il a entraîné la chute du cabinet Laval. Ce coup qu'il vient de réussir magistralement pour la troisième fois dans sa carrière ministérielle, je doute fort que nos amis lui fournissent encore une occasion de le renouveler. C'est à mon sens la page finale de ses états de service pour la cause maçonnique. A peine le cabinet Sarraut se présentait-il devant la Chambre que notre Édouard national éprouvait le besoin d'expliquer son attitude dans la crise et de la justifier par une profession publique de son anglophilie. Certes je ne le blâme pas d'aimer l'Angleterre, régente suprême de la franc-maçonnerie. Mais tu avoueras qu'il aurait peut-être pu sortir un meilleur argument que de vanter la politique généreuse de notre grande alliée, en affirmant qu'elle n'était entrée dans la guerre de 1914 que pour secourir la Belgique. Le malheureux! L'histoire ne lui a rien appris et il n'a pas entendu les hommes d'État d'outre-Manche qui ne manquent pas d'affirmer en toute occasion, que l'Angleterre a une frontière continentale européenne à défendre. Herriot croit encore que des considérations sentimentales conditionnent la politique d'égoïsme sacré de la nation la

plus réaliste du monde. Une pareille candeur ne peut être tolérée dans le président de notre parti.

Mais la dernière performance de notre cher ex-président, quoiqu'elle ait passé inaperçue, est plus extraordinaire encore. Herriot ne se contente plus d'être sentimental, le voilà fasciste. On pouvait en effet l'entendre à Monaco le 3 février dans une conférence sur Napoléon au cours de laquelle, écrit l'*Éclaireur de Nice* qui en rend compte, *il a lu nombre de documents inédits et du plus haut intérêt, ainsi que quantité de mots et de traits de sensibilité de Napoléon dont il aime le caractère et qu'il déclare aimer et admirer comme il croit qu'on doit aimer et admirer les grands hommes qui, éminemment utiles à leur pays, sont injustement critiqués et décriés.*

Après cela, tu avoueras qu'il n'était que temps de déloger Herriot de la présidence du parti radical-socialiste. Tu comprendras aussi que si nous pouvons, comme nous l'avons fait pour les Poincaré, les Ribot et autres, servir l'ambition de certains modérés sympathisants, il est bon de les liquider dès que nous n'avons plus besoin d'eux et rester entre nous, entre frères, pour ne pas partager avec de faux amis et des traîtres la responsabilité et les bénéfices du pouvoir.

Laissons donc maintenant Édouard Ier à ses ambitions académiques. On dit que Doumic, lorsqu'il aura achevé de caser sa famille à l'Institut, serait assez disposé à s'entendre avec Marcel Prévost pour offrir un fauteuil à l'historien de madame Récamier.

Cependant, je ne saurais passer sous silence l'intervention d'Herriot dans le débat qui a eu lieu à la Chambre le 20 février sur le pacte franco-russe. Précurseur de notre alliance avec les Soviets, Herriot a vanté ce pacte et son lyrisme n'a pas manqué d'influencer quelques députés de la droite devant lesquels on ne fait pas appel en vain aux souvenirs du rouleau compresseur. A part ce dernier service rendu au front populaire Herriot, avec son talent oratoire indéniable, sa culture littéraire et sa croyance en la générosité d'Albion, n'est plus à mes yeux qu'une sonorité sentimentale.

Quant à Daladier nous l'avons élevé sur le pavois de président du parti radical-socialiste ou plutôt il y a grimpé dans

1. *Éclaireur de Nice* du 4 février 1936.

d'assez fâcheuses conditions de pure démagogie. Tu sais sans doute quel scandale a causé son élection due à la pression de braillards de la rue, vrais gangsters de réunion publique, dont la présence illicite a empoisonné l'atmosphère de notre assemblée en lui retirant ce caractère de dignité propre à toute tenue maçonnique.

En réalité depuis sa tentative de coup d'État du 6 février conduite avec une telle légèreté et si peu de courage, Daladier est brûlé auprès des gens sérieux de la maçonnerie, tandis que Camille Chautemps a conservé une autorité indiscutable.

Je t'ai déjà fait valoir le mérite de ce remarquable homme d'État lorsque l'édifice de notre association a été ébranlé en décembre 1933 et, en janvier 1934, par les premiers coups de nos adversaires cherchant à exploiter contre nous l'affaire des bons de Bayonne. Tu te souviens avec quel imperturbable sang-froid le président Chautemps a réduit ce pseudo-scandale aux proportions d'un incident banal et comment il a, sans hésiter, couvert son garde des sceaux Dalimier. Le sauf-conduit dont il a ainsi, dès le début, fait bénéficier un de nos frères, coupable tout au plus d'imprudence, a permis à celui-ci d'éviter jusqu'à la fin du procès des investigations qui auraient pu avoir des conséquences désagréables pour quelques-uns des nôtres. Ici encore et grâce à Camille Chautemps a triomphé cette solidarité maçonnique qui est notre orgueil et notre force.

Mais le rôle tutélaire de cet homme admirable avait commencé bien avant la crise et c'est parce que nous la sentions venir que nous avions délégué à la Présidence du Conseil ce grand franc-maçon, seul assez courageux et assez habile pour étouffer l'affaire et sauver quelques collaborateurs, des Dubarry, des Bonny et autres dont le concours est indispensable à qui sait gouverner. Je pense que tu tiens compte à Chautemps de la froide résolution avec laquelle il a utilisé ces comparses sans lesquels nous n'aurions obtenu ni les subsides de Stavisky ni assuré notre triomphe aux élections de 1932.

Comme Rouvier autrefois, si quelque ingrat le lui avait reproché, il aurait pu répondre avec fierté : « Si je n'avais pas fait cela votre majorité ne siégerait pas sur ces bancs! »

Mais nous n'en sommes plus à ces temps héroïques des débuts de l'École Dirigeante et, sans quelques énergumènes de la droite, la question n'eût même pas été posée, tellement les mœurs politiques se sont stabilisées dans une certaine tradition depuis l'époque du Panama. A la cour d'assises notre Chautemps a fait une déposition qui a blanchi la plupart des accusés. Voilà donc notre vrai chef et, dès à présent, je te le désigne comme le successeur d'Albert Sarraut à la Présidence du Conseil.

Pour calmer tes inquiétudes, je dois maintenant te dire quelques mots de nos finances et de notre politique extérieure.

Parmi les critiques formulées par les fascistes contre notre politique financière figure sans répit, celle d'avoir emprunté environ 70 milliards au cours des cinq dernières années. Tu m'as paru envisager toi-même avec quelque acrimonie le prétendu désordre des finances de la République. Et en cela tu m'as paru méconnaître, sans doute sous l'influence de tes amis le marquis de Scourdiac et l'archiprêtre de Villebonne, dont tu recueilles les doléances avec une certaine complaisance, le principe même qui nous guide. Notre but, tu ne devrais cependant pas l'ignorer, est de réaliser la grande idée marxiste en transférant à l'État toutes les richesses de la nation par une constante aggravation des charges publiques. Nous parviendrons au socialisme intégral par l'augmentation continue des impôts et nous ferons peut-être ainsi l'économie d'une révolution violente. Grâce au Parlement et à des ministères cartellistes alternant avec des gouvernements dits d'union nationale qui votent des mesures analogues, nous avons marché à grands pas vers un étatisme absolu. L'Union nationale aussi bien que la réconciliation nationale préconisées et soutenues par les Croix de feu et autres formations fascistes n'ont encore dressé aucun obstacle sur notre route.

La satisfaction éprouvée par les partis de droite à être représentés dans les cabinets d'Union nationale par un Louis Marin leur cause une telle euphorie qu'on les voit voter, sans protestation, les lois dont leurs électeurs sont les principales victimes. On les a vus partisans des décrets-lois contre lesquels se sont seulement insurgés les politiciens les plus avancés. Je dois même avouer que dans cette opération, nous avons

pris le risque de faire cabrer les fonctionnaires, si dévoués à notre cause, par un prélèvement sur leurs salaires. Fort heureusement notre allié provisoire, Léon Blum, est venu à notre secours, avec sa maladresse coutumière et sa méconnaissance de l'art de gouverner, en proclamant que, dans le cas où sa prise du pouvoir viderait les caisses de l'État, il comptait bien que la foi socialiste des fonctionnaires les entraînerait à une danse remplie d'allégresse autour du buffet dégarni.

Pour moi donc, cher Segouffin, et je ne saurais trop t'engager à le faire comprendre à nos frères de la loge de Villebonne, l'augmentation de 70 milliards de la dette nationale n'est qu'une étape sur la route qui nous conduit au transfert total à l'État de la fortune des contribuables, but suprême de notre politique.

D'ailleurs ce Blum, qui vient encore de nous rendre un service signalé en donnant au gouvernement un prétexte convenable pour dissoudre la ligue d'Action Française, tu ne dois te faire aucune illusion à son égard. Il nous hait à titre de Français infectés de cette formation catholique que nous répudions sans pouvoir hélas! la nier. Au même titre que Hitler, mais dans un sens opposé, il est profondément raciste et je me demande en quoi il est qualifié pour montrer sa race comme peu amie de la nôtre, alors que tant de Juifs et des plus notoires ont notre sympathie.

Plus je m'élève en grade dans notre association, suivant le judicieux conseil que tu m'as donné, plus j'apprécie la sagesse et la prudence de nos dirigeants. Leur direction est toujours aussi peu visible que possible; je serais même porté à dire qu'elle est occulte. Ils sont convaincus qu'ils doivent tenir compte de l'esprit du terroir que tu connais mieux que personne, puisque tu en respires l'atmosphère et le parfum dans notre vieille loge de Villebonne. C'est l'air que l'on sent dans les cafés de village qui envoie ses effluves jusque dans les narines de nos frères suprêmes. Aussi tu peux être certain que lorsqu'ils déclarent la paix au monde, ce qui est l'antienne accoutumée de nos appels à la sécurité collective, ils éviteront toujours que cette chanson pacifiste ne nous entraîne à la guerre comme nous en assure une opposition véhémente depuis le commencement du conflit italo-éthiopien. En somme,

je te dis le fond de ma pensée, nous marchons sous l'égide de l'Angleterre pour contrecarrer Mussolini parti en guerre pour la conquête de son *utiopie* (excuse cet à peu près). Mais nous tiendrons compte du sentiment du terroir français qui résisterait au sacrifice d'une nouvelle génération de poilus, pour abattre un dictateur anti-franc-maçon dont le gouvernement ne peut résister longtemps à la mégalomanie qui sera pour lui une maladie mortelle.

Quoi qu'il en soit, Herriot, et je veux encore lui rendre cette justice, nous a ramenés à notre politique d'avant-guerre de l'alliance anglo-russe, rendue plus efficace par le démembrement de l'Autriche-Hongrie.

Nous avons renvoyé Laval parce qu'il n'était ni assez anglophile, ni assez russophile. Il s'était avisé de faire une politique purement française. Et maintenant nous encerclons l'Allemagne fasciste avec l'alliance de la Tchéco-Slovaquie, l'un des pays où la religion a le moins d'influence et dont le gouvernement, si ardemment franc-maçon, joue un rôle considérable chez nous, depuis le temps où Philippe Berthelot avait placé son indépendance au nombre des buts de guerre de la France.

Revenons-en, si tu le veux bien, à la philosophie de la législature qui prend fin en ce moment. Toute l'activité de notre association pendant ces quatre années a été consacrée à faire passer les leviers de commande entre nos mains, nous appuyant tantôt sur la droite, tantôt sur la gauche. Tout d'abord c'était le Cartel et cela n'aurait pas si mal marché si Daladier et Frot, inquiets de voir Blum renverser successivement tous les ministères radicaux, n'avaient pas montré tant de hâte à s'emparer du pouvoir absolu par un coup d'État improvisé. Napoléon, si cher aujourd'hui à Herriot, savait mieux s'y prendre. Après Gaston Doumergue qui avait trouvé un appui chez les modérés malgré le nombre imposant de francs-maçons auxquels il avait distribué des portefeuilles, Flandin venu de la droite pour réaliser l'union des centres n'éprouva que des dégoûts de la part de ses anciens amis. En ne le soutenant pas les modérés ont manqué la plus belle occasion qui se fût offerte à eux au cours de cette législature.

Je ne te parlerai pas longuement de Laval pour lequel nous

votâmes en rongeant notre frein. Mais il était inévitable qu'à la veille des élections, nous dussions avoir un gouvernement où les leviers de commande seraient entre nos mains et non entre celles de modérés plus ou moins suspects. Nous n'avons rien à craindre de ceux qui entourent Albert Sarraut. Je ne t'en dirai pas plus à ce sujet. L'incident Blum a rejeté le cabinet actuel vers le front populaire, en conservant quelques individualités d'origine plus ou moins saxonne, mais très franchement anglo-saxonnes. Nous pouvons donc compter sur des élections favorables à nos idées et envisager avec confiance l'avènement d'un gouvernement républicain dévoué corps et âme à l'institution maçonnique.

FARGEOT

Pour copie non conforme :

FELS

LA NEIGE DE GALATA

PREMIÈRE PARTIE

I

Le 10 juillet 1922, jour d'arrivée du paquebot *Caramanie*, parmi les personnes qui descendaient du tramway Fatih-Harbieh à la station du Taxim, se trouvait un capitaine du 13e d'infanterie. Ce régiment tient garnison à Nevers, mais il avait fourni un détachement destiné au Corps d'occupation de Constantinople.

L'officier fit quelques pas, puis revint en arrière, et se retourna encore, comme quelqu'un qui ne s'est pas encore orienté. Un cocher l'aperçut, fit aussitôt avancer son phaéton et lui offrit ses services. Le capitaine l'envoya promener. Il avait vu la caserne Halil Pacha, et, traversant la chaussée, il s'y dirigea.

C'était un homme d'environ trente-trois ans, grand et vigoureux. Il représentait assez bien ce type dont, avant la guerre, dans une bourgade du centre de la France, on aurait pu dire qu'il « faisait bel homme ». Pourtant, il manquait de tournure. Malgré la poitrine large, son ceinturon ne lui dessinait point de taille. Il marchait en roulant les épaules et ses bras, en se balançant, ne se détendaient pas complètement; ses mains aussi, qui étaient très fortes, restaient à demi fermées, comme chez ceux dont les muscles sont développés par des travaux de peine. Son visage s'ornait d'une grosse

moustache noire. Bien qu'éclairés par des yeux vifs, ses traits manquaient d'expression. On lisait seulement sur ses lèvres d'homme bien portant qu'il ne devait pas facilement laisser échapper ce par quoi la vie pouvait amorcer son avidité.

Il leva les yeux vers la caserne. Il était quatre heures de l'après-midi. Le soleil éclatant donnait un reflet doré au badigeon ocre des murs, et les pierres blanches qui soulignaient les angles et les encadrements des fenêtres arquées en tiers-point resplendissaient comme du marbre. Le capitaine fit une moue admirative.

« Mon vieux, pensa-t-il, ces gens-là ne se mouchaient pas du pied. Loger de la troupe dans des bâtiments pareils... »

Il arriva devant la sentinelle qui lui présenta les armes. Il lui rendit son salut en la toisant de la tête aux pieds. Pour l'œil le moins artiste, il était évident que la tenue du troupier ne s'accordait pas avec le style de la caserne; plutôt que du modeste drap bleu du fantassin, l'architecture du lieu se serait accommodée de la tunique à fourragère d'or et à revers écarlate des lanciers ottomans. Puis il pénétra sous le porche et demanda au sous-officier du poste s'il pouvait le faire mener au chef de bataillon commandant le détachement. Le sergent répondit que cet officier n'était pas à son bureau.

— C'est bon, — dit le capitaine, — je reviendrai dans une heure.

Et il sortit.

« Naturellement, se dit-il, par cette chaleur, le vieux doit roupiller jusqu'à la fraîche. »

Devant lui s'étendait l'esplanade du Taxim.

Ce terrain avait été naguère une place d'exercices militaires, mais, en 1922, il ne servait plus de champ qu'à des ébats très pacifiques. Là des loueurs de chevaux dont les bêtes avaient des colliers ornés de perles bleues attendaient les promeneurs qui désiraient se rendre aux Eaux-Douces par le chemin de Chichli. Des enfants entouraient les marchands de pois chiches et de pistaches qui acceptaient en paiement des rognures de plomb. (Il y a quelques années, la police a interdit aux « léblébidjis » d'accepter le plomb de leur clientèle puérile, car les galopins partaient à la conquête des tuyaux à gaz avec l'audace et l'opiniâtreté des cher-

cheurs d'or.) Pour les cavaliers novices, de petits ânes et des poneys faisaient le tour de la place. Mais la faveur allait surtout aux loueurs de bicyclettes. On imagine mal un cycliste dans les rues de Péra, qui sont autant d'escarpements. Force était aux jeunes gens de restreindre leur parcours à la longueur du Taxim, et, pendant des heures, ils traçaient sur la place des cercles, des huit, des « épingles à cheveux ». Les nickelures étincelaient au soleil, et, pour éviter que leurs zigzags se rencontrassent, les sportsmen à fez et à chemises multicolores accomplissaient des prodiges d'équilibre. Mais les freins bloqués ou les redressements miraculeux ne conjuraient pas toujours les chocs, et l'on pouvait assister à d'assez curieux enchevêtrements. Bien plus, un amateur de motocyclette se lançait à toute allure à travers le réseau tissé par les vélos et ceux-ci s'écartaient comme des hirondelles au passage d'un milan.

« Drôle de vélodrome, murmura le capitaine. Tout de même ces bougres-là sont adroits. Je me disais la même chose ce matin, avant de débarquer, en voyant dans le port tous ces bateaux autour des navires. Je me demandais comment ils faisaient pour ne pas se rentrer dedans... »

Il contourna la place par le nord et parvint au petit tertre au pied duquel se creuse le ravin de Tatavla.

« Changement à vue! On me l'avait bien dit; ce pays n'est pas banal. Mais par où diable passe-t-on pour arriver de l'autre côté? »

En bon officier d'infanterie, il eut tôt fait de se résumer la topographie des collines et découvrit la ligne des maisons de la rue Elma-dagh, qui, limitant Altyn-Bakkal, descend de Pancaldi vers Saint-Constantin.

Puis il examina les maisons de Tatavla.

« Dommage que je ne voie pas comment traverser, car j'aurais bien voulu regarder de près comment c'est construit. Tout en bois. Et les joints? Je ne vois point de cheminées. Naturellement. Mais alors, en hiver? On m'a dit que ça pinçait par ici. Et si ça se mettait à flamber? Quelles boîtes d'allumettes! Sûrement que les assurances ne marchent pas. »

Puis ses regards se tournèrent vers Kassim-Pacha et l'admirable horizon de Stamboul mais ne s'y arrêtèrent pas.

« C'est plutôt moche, pensa-t-il. On n'a pas idée de laisser une ville dans un état pareil. Déjà, en montant du port, j'avais noté que le pavage était ignoble. »

Mais sa présence avait été remarquée par le patron d'un petit café en plein vent, établi à quelques mètres de là. Les tables en étaient protégées contre le soleil par quelques poutres recouvertes de feuillages desséchés. Le kahvedji s'avança, et, l'appelant pacha, avec des gestes fort civils, l'invita à s'asseoir.

— C'est une idée, — répondit le capitaine.

A une heure d'affluence, une question de prestige l'eût peut-être fait hésiter, mais il n'y avait alors d'autre consommateur qu'un vieillard enturbanné qui fumait son narghilé et regarda l'officier avec une parfaite indifférence. Au restaurant, à midi, il avait appris que limonade se dit *gazos*. C'était le seul mot turc qu'il connût. Il l'employa.

Déjà, un gamin s'était approché, traînant derrière lui sa boîte de boyadji où des cônes de cuivre étincelant coiffaient les petits pots de teinture. Levant les yeux vers le capitaine, du doigt il lui désignait ses bottes, et, sans attendre la réponse, il s'installa sur son petit tabouret recouvert d'un minuscule morceau de tapis. L'officier eut d'abord envie de le repousser, mais il pensa que cela lui ferait passer le temps, et il se mit à suivre avec intérêt les procédés du petit cireur.

« C'est toute une technique, pensa-t-il, et, sans contredit, ça m'a l'air mieux que nos cirages. »

Le boyadji lava d'abord les bottes avec une éponge humide d'eau savonneuse. Puis il passa un chiffon sec, et, avec ses doigts enduits de paraffine, il massa amoureusement le cuir. Au moyen d'une petite éponge, il passa la teinture; de nouveau avec ses doigts nus, il plaqua de bas en haut une couche de cire. Et, saisissant ses deux brosses qu'il frottait alternativement sur la chaussure, il se livra à une sorte de danse des bras, où l'on aurait pu lire l'enthousiasme et la volonté de vaincre. Quand la brosse atteignait le terme de sa course de retour, il la lâchait pendant un temps infime, puis il l'empoignait aussitôt en faisant claquer sa paume sur le manche de l'ustensile. Et le tourbillon de poils de porc montait et descendait le long de la jambe de l'officier. Enfin, avec une bande

de velours, le boyadji acheva son travail par une caresse pleine de lenteur et d'emphase. Et il salua.

— Bouyouroun pacham.

Le capitaine était embarrassé pour demander ce qu'il devait. Il tira de sa poche une poignée de pièces de monnaie. Il ne s'en rappelait guère la valeur respective et hésita un moment en regardant sa main ouverte, le temps d'ordonner ses souvenirs. Mais le gamin, avec un geste poli et néanmoins plein d'autorité, prit dans le tas ce qui lui convenait et s'éloigna fort dignement, tandis que le kahvedji, fermant à demi les yeux et hochant la tête, semblait dire à l'étranger : « N'ayez crainte, tout est en règle. »

II

Bérard restait étendu sur le lit, un bras replié sur les yeux, tandis que sa maîtresse, d'un mouvement preste, s'était levée et venait regarder le bracelet-montre que le lieutenant avait déposé sur la cheminée.

Puis elle s'approcha du fauteuil où ses vêtements étaient jetés pêle-mêle. Mais la chaleur était telle qu'elle prolongeait encore un peu le plaisir de rester nue.

La chambre de Bérard offrait un parfait modèle de ce mélange de meubles disparates qu'on trouve dans les maisons levantines. La grande porte à deux vantaux était encadrée de larges bandes de soie cerise où des broderies d'or inscrivaient en fermes arabesques un verset du Koran. Près de la fenêtre, un divan recouvert d'un kilim. Devant, une petite table en moucharabieh. Au mur, une toile persane. L'armoire à glace était de style « rustique », en bois clair, avec encadrement de large bambou fendu. Une vaste bergère rococo en bois doré, à tapisserie de faux aubusson représentant l'Amour et Psyché. Une chaise de salle à manger, avec siège en cuir repoussé. Sur le parquet quelques tapis de Smyrne, usés jusqu'à la trame. Mais ce qui surprenait dès l'abord, c'était le lit, tout à fait disproportionné aux dimensions de la pièce, véritable monument d'ébène, avec ses moulures compliquées et ses colonnes torses qui soutenaient un ciel surmonté d'une couronne ducale en métal doré. De quel château hongrois était-il

sorti? Quels héritages, quelles ventes lui avaient fait franchir le Danube et le Balkan pour venir se perdre chez un brocanteur juif de Galata?

Un rais de soleil entrait par les persiennes mal jointes. La table n'avait pas été desservie; une assiette avait recueilli des pelures de concombre et de pastèques; et, sur un carré de carton frangé de dentelle, un reste de sorbet achevait de fondre.

— Il y a encore une goutte de champagne, — dit Véronika, — la voulez-vous?

Bérard ne répondit pas; Véronika se pencha vers son amant et écarta son bras.

Elle contemplait pensivement ce visage maigre, ces yeux enfoncés, ces lèvres serrées, puis son baiser frôla les yeux et le front. Les traits du jeune homme gardaient cette gravité dont ils étaient empreints dans le plaisir, mais il s'y mêlait quelque chose d'amer.

— Ne pensez pas, — lui dit-elle. — Ne bougez pas. Comme si vous dormiez. Vous êtes beau ainsi. Je vous aime.

Bérard écoutait ce ronronnement sans lequel il eût été malheureux et qui pourtant ne parvenait pas à dissiper la tristesse qui lui maintenait les yeux clos.

Auprès de Véronique, il n'éprouvait jamais cette joie légère qui fouette le sang des gens de son âge, après l'amour. Pourtant elle se donnait à lui avec une ardeur sans équivoque. Son corps obéissait docilement au sien, elle l'enveloppait de ses bras, puis elle poursuivait le plaisir avec une tenace avidité, comme s'il n'eût été fait que pour elle seule. Rien n'est plus exaltant pour un amant qu'un tel égoïsme, et Bérard s'y était accoutumé comme à un toxique dont on ne peut plus se passer.

Mais il lui semblait que les moments qui suivaient ces étreintes auraient dû être faits d'une ivresse souriante, d'un bonheur commun qui pût se prolonger indéfiniment, colorant sans différence leurs paroles ou leurs gestes.

Au contraire, tandis que Bérard se perdait dans les rêveries que lui proposait l'apaisement de ses sens, Véronique revenait brusquement à elle, et retrouvait d'un seul coup son équilibre, comme si l'amour avait été un domaine exactement limité par la fin du plaisir.

Souvent Bérard lui avait reproché cette aisance. Mais elle riait de ses paroles, avec une sorte de fierté enfantine.

Pourtant aujourd'hui ce n'était pas ce sentiment obscur qui l'attristait, au point d'arrêter dans sa gorge toutes les réponses qu'il aurait voulu faire aux paroles caressantes de son amie.

Véronique commença à se vêtir. Le froissement des vêtements tira Bérard de sa langueur. Il se couvrit d'une étoffe de coton bariolé qui lui servait de peignoir, et, haussé, sur un coude, il regarda la jeune femme.

Comme elle lui plaisait! Aucun autre mot ne lui paraissait convenir pour la peindre selon son cœur. La grâce de ses mouvements était si mesurée, le cou, les épaules, les hanches parfaites étaient unis par des lignes si pures, qu'au plaisir de la posséder se mêlait toujours une sorte d'étonnement, et une gratitude envers le hasard qui avait ménagé leur rencontre. De grands yeux gris sous la courbure exacte de noirs sourcils, des pommettes rondes, une manière d'avancer le menton quand elle parlait, lui composaient un visage à la fois enfantin et fier, expression si fréquente chez les femmes de la Russie du Sud. Ses cheveux sombres étaient partagés par une raie médiane, car elle n'avait pas encore sacrifié à la mode nouvelle, et ses bandeaux se rejoignaient sur la nuque en un lourd chignon.

— J'espérais que tu ne partirais pas, — lui dit-il.

Elle achevait sa toilette avec tranquillité. Debout devant la glace de l'armoire, elle se poudrait en étudiant son visage. Enfin, lorsqu'elle eut peint ses lèvres avec soin :

— Vous m'aviez promis de ne plus jamais me parler de cette question. Pourquoi faut-il que je vous sente toujours prêt à oublier ce qui a été convenu?

— Parce qu'il est des pactes qu'on n'accepte que des lèvres, en pensant que la force des choses les rendra inutiles.

— Mais la force des choses, c'est que j'aille à Tchorlou!

— Elle serait aussi que tu m'aimes assez pour qu'un jour tu oublies ce devoir dont ma jalousie souffre.

Véronique se retourna vers lui et le regarda de ses grands yeux étonnés.

— Votre jalousie? Quelle en serait la raison, mon Dieu! On est jaloux quand on n'est pas sûr d'être aimé.

— Il n'y a pas que de l'amour qu'on peut être jaloux. Quand je te vois partir auprès de cet homme, je sens que tu me quittes pour un monde où je ne suis rien. Et qui sait où est ta vraie vie? Il me prend une frayeur que là-bas tu éprouves des sentiments, auxquels je ne sais quel nom donner, qui te séparent de moi avec plus de force que l'amour ne peut nous unir.

— Quel nom leur donner? Mais le désir de ne pas faire souffrir injustement. Pauvre Kosma! Vous ne pensez jamais aux épreuves que nous avons subies ensemble. Et maintenant encore, dans cette bourgade où le tient son travail, quelle douceur a-t-il dans la vie? Est-ce à moi de l'en priver? Si vous pouviez voir cette campagne aride, ces pauvres maisons, et ce peuple au milieu duquel il passe ses jours!

Elle s'animait en parlant.

— Je suis bonne. Peut-être un jour me mettrez-vous à l'épreuve. Je vous aime et je suis votre maîtresse. Pourriez-vous m'aimer encore si vous me voyiez cruelle envers Kosma? M'aimeriez-vous si je n'avais pas d'âme? Et si Kosma n'était pas mon mari, mais mon frère, comment me regarderiez-vous si je vous cédais et que je lui refuse le seul réconfort qui lui reste?

— Il t'aime, lui aussi.

— Oui, mais vous ne pouvez pas comprendre comment. Vous êtes si jeune, et vous ne savez rien de la vie qui a été la nôtre depuis notre mariage. Pourquoi de la rancune pour tout cela qui le mérite si peu? Soyez bon, vous aussi.

Ces paroles apaisaient Bérard. Il redoutait d'avoir remué dans le cœur de Véronique des souvenirs douloureux, et sa délicatesse le lui reprochait. Il savait bien qu'en amenant une Russe à se rappeler les malheurs des dernières années, il risquait d'entacher de mièvrerie insignifiante les soucis de sa propre sensibilité.

Voyant qu'il ne discutait plus, Véronique s'approcha de lui et lui passa le bras autour du cou, l'attirant contre elle.

— Mon chéri, — lui murmura-t-elle. — Mon doux chéri.

Et elle lui donna un baiser.

— Quand reviendras-tu?

— Tu sais bien que je ne reste jamais là-bas plus de quatre ou cinq jours. Je pars.

— Encore une minute, une seule minute.

— Pense à moi. A chaque retour, n'ai-je pas été comme si je ne m'étais pas éloignée?

Il l'entourait de ses bras. Elle se dégagea vivement.

— Oh! j'ai juste le temps, ma valise chez moi, le train...

Elle lui couvrit le visage de baisers rapides, et sortit précipitamment.

Elle descendit à la hâte, mais après le palier du premier étage, elle s'arrêta. Elle se pencha sur la rampe, regarda en haut pour voir si son amant la suivait des yeux, puis elle repartit lentement, comme si elle eût compté les marches.

Le rez-de-chaussée était formé d'un vaste vestibule sur lequel débouchait, à côté de l'escalier, la porte d'une cuisine où l'on accédait en descendant quelques degrés.

Véronique s'y engagea et ne trouva personne. Mais, par la fenêtre, elle aperçut la femme de chambre qui étendait du linge dans la cour. Elle appela :

— Calliopi!

— Je viens!

La bonne femme accourait péniblement, les jambes tordues par les rhumatismes et le souffle court.

— Ma bonne Calliopi, — lui dit Véronique, — il faut encore que vous me rendiez un service. Prêtez-moi deux livres turques[1]. Je vous les rendrai dans quelques jours. Vous avez confiance. Je ne vous ai jamais fait attendre.

— Ah! madame, je vous en prie.

La vieille Grecque traversa la cuisine et la cour pour gagner un petit bâtiment où elle avait sa chambre, au-dessus de la buanderie.

Elle en revint en tenant à la main quelques billets. Elle en donna deux à Véronique.

— Avez-vous vraiment assez? — lui demanda-t-elle en lui montrant le reste.

— Mais oui, merci. Ah! Calliopi, je n'oublierai pas.

Elle embrassa la servante.

— Surtout, n'en parlez pas à M. Bérard. Il me gronderait.

1. A l'époque de ce récit, la livre turque équivalait approximativement à dix francs.

— Allez, ma petite fille, — lui dit l'autre en riant. — Il n'oserait pas. Mais soyez tranquille.

Véronique sortit dans la rue Alléon, et s'engagea dans le passage d'Andria.

Parvenue à la rue de Péra, elle tourna à gauche, et, après avoir fait une cinquantaine de pas, elle pénétra dans la boutique du coiffeur Sotiri Sgouridis. Elle demanda si la manucure nommée Philoméli était libre. On la pria de monter au premier étage.

III

Le bureau du commandant de Germenay ne différait pas de celui qu'il eût pu occuper à la caserne Pittié, sur la route de Nevers à Fourchambault, où le gros de son régiment était revenu après l'armistice. Des meubles en bois blanc, quelques chaises de paille; au mur, des ordres dactylographiés fixés par des morceaux de papier collant; derrière le siège du commandant, une grande carte de la partie occidentale de la mer Noire, depuis le Bosphore jusqu'à l'embouchure du Don. Et, dans le fond de la pièce, un coffre-fort.

Tandis que Germenay parcourait rapidement le courrier de l'après-midi, Bérard feuilletait le cahier de décisions, tout en observant le commandant.

Il admirait l'élégance de son chef. Lui qui faisait tout avec une sorte de hâte un peu désordonnée, il enviait cette allure d'homme que rien, même la guerre, n'avait jamais empêché d'avoir chaque jour pour sa personne une infinité de soins minutieux. Il regardait ces cheveux brossés bien horizontalement entre le képi et l'oreille, le col exactement ajusté, la serge fine de la tunique, coupée avec des poches immenses et bien plates, le ceinturon bouclant la taille très haut, comme c'était la mode à l'armistice. Et cette expression à la fois autoritaire et souriante que donnait à sa figure un nez mince et droit dont la cloison était très apparente.

Le commandant posa une main sur son courrier.

— Mon petit Bérard, — dit-il, — il n'est que temps que nous arrive le nouveau capitaine. Vous ne pouvez pas tout faire, commander la première et vous acquitter de ce travail

d'adjoint que je suis bien obligé de vous imposer. Dès que l'autre sera là, je vous laisserai à la compagnie pour ordre et je vous garderai avec moi.

— A vos ordres, mon commandant. Vous connaissez le capitaine Bernier? C'est bien le nom que porte l'avis.

— Bernier, Adolphe. Je le connais assez bien pour l'avoir déjà eu sous mes ordres.

— Sympathique?

— Peut-on jamais dire! En tout cas, c'est un brave soldat, et qui fait bien son métier.

On frappa à la porte, et un sergent-major fit savoir que le capitaine Bernier désirait se présenter.

— Faites entrer.

Le capitaine franchit le seuil, fit claquer ses talons et porta la main à son képi en prononçant d'une voix ferme : Bernier. Et, aussitôt, il resta bouchebée, tandis que Germenay se levait en lui tendant la main.

— Ah! çà, — dit-il, — c'est formidable.

Sa main restait en l'air, les doigts écartés et un vaste sourire lui détendit le visage.

— Mais non, cela n'a rien que de très naturel, mon cher Bernier. Mais d'abord, que je vous présente M. Bérard.

Bérard qui, à l'entrée du capitaine, avait pris une attitude déférente, s'approcha et, après l'échange des politesses, resta à demi assis contre sa table, les bras croisés.

— Mais on ne vous avait donc pas dit que c'était moi qui vous recevrais ici?

— Ma foi, mon commandant, quand j'ai reçu l'ordre de partir, j'étais en permission chez moi à Saint-Parize-le-Châtel; je suis venu prendre le train à Mars, sans repasser par Nevers; si bien que je n'ai vu personne du régiment.

— Vous avez fait bon voyage? Par mer?

— J'ai quitté Marseille il y a six jours.

— Et chez vous, ça va bien?

C'était la formule prudente que Germenay employait avec les gens qu'il avait oubliés depuis quelque temps et dont il ne savait pas si leur famille avait été marquée par des deuils, des naissances ou des séparations.

— Madame Bernier va bien, — répondit le capitaine, sans

donner plus de détails puisque Germenay ne la connaissait pas. — Mais vous, mon commandant? Depuis la dernière fois qu'on s'est vus?

— Eh oui, plus de quatre ans, car j'ai quitté le front français en juin 18. Salonique, vous l'avez su. Puis la Macédoine, la Roumanie. J'ai tâté aussi de l'aventure Wrangel; on m'avait envoyé là-bas en mission spéciale. Quand je suis revenu ici après un tour au Caucase, un bataillon du 13e faisait partie du corps d'occupation de Constantinople. Son commandement s'est trouvé vacant. Je l'ai obtenu. On dit qu'un vieux militaire reste attaché à son numéro. Vous voyez que j'ai confirmé la règle. Et c'est ce qui me vaut d'être, une fois de plus, votre chef. Je ne suis pas étonné et je suis content de vous voir.

— Vous êtes bien aimable, mon commandant, mais tout le plaisir est pour moi.

Le lieutenant Bérard ne put s'empêcher de sourire en remarquant la gaucherie avec laquelle le capitaine essayait de mettre quelque grâce dans son compliment. L'homme ne lui était pas antipathique, mais il était évident que si le commandant éprouvait de l'amitié pour Bernier, c'était par une fraternité d'armes qui avait pu effacer, ou tout au moins reléguer au second plan, des dissemblances profondes de caractère et d'éducation.

Il se fit un silence; les deux officiers paraissaient revenir en eux-mêmes à des souvenirs communs. Puis Bernier relevala tête.

— J'attends vos ordres.

Germenay lui mit la main sur l'épaule.

— Nous avons le temps, — dit-il. — En un mot, vous prendrez la première compagnie. Bérard vous mettra au courant. Mais avant tout il faut vous installer convenablement. Où pensez-vous loger?

— Ma foi, mon commandant, j'allais vous poser la question.

— Vos bagages sont encore à bord?

— Non. J'ai débarqué avec ma valise et ma cantine, et j'ai pris une chambre dans un hôtel non loin de la douane, à côté d'une grande maison décorée de faïences vertes.

Il tira de sa poche un bout de papier où il avait écrit le nom de l'hôtel.

— Hôtel Splendid, propriétaire Jesua Efendi.

Le commandant regarda Bérard en faisant une moue interrogative, à laquelle le lieutenant répondit par le même jeu d'expression.

— Vous ne pouvez pas rester là.

— C'est ce qu'il m'a semblé. Ça n'a rien d'épatant. Mais j'étais pressé de déposer mes bagages.

— Je ne vous conseille même pas d'y passer la nuit. Les punaises se fourreraient dans votre linge et vous ne pourriez plus vous en débarrasser. Et puis...

— Évidemment. Je vais de ce pas chercher autre chose. Mais donnez-moi un tuyau.

— Voulez-vous loger au Cercle Militaire ou dans les locaux réquisitionnés, avec d'autres officiers?

— Je n'y tiens pas.

— Alors, tous les hôtels convenables sont à Péra ou à Tépé-Bachi. Il est vrai qu'ils sont archicombles; et pour vous éviter les allées et venues, il vaut mieux vous adresser à un courtier.

— Antoine, par exemple, — suggéra Bérard.

— Bien, — dit Bernier. — Donnez-moi l'adresse de son bureau.

— Le bureau d'Antoine! — s'exclamèrent en même temps Bérard et Germenay.

L'expression les faisait rire.

— Lorsque vous descendrez la rue de Péra, — dit Bérard, — vous verrez à votre gauche un bâtiment à jardin précédé d'une belle grille. C'est Galata-Saray. Aussitôt après, une boutique de cireurs ouverte sur la rue. Accoudé à la caisse, vous verrez un grand type coiffé d'un canotier à ruban de couleurs et à souliers jaune d'or, en train de fumer en regardant passer les gens. C'est Antoine. S'il n'est pas là, traversez la rue. Vous verrez un comptoir de marchand d'eau fraîche, où un timbre grêle sonne sans arrêt. Antoine y sera, un verre de citronnade à la main. Il connaît absolument tout ce qu'il peut y avoir de logements vacants à Péra, et il case chacun où il faut, comme il faut. Dites-lui que vous venez de notre part. D'ailleurs, pour tous renseignements, c'est un homme de bon conseil et très accommodant.

— Il parle français?

— Principalement. Il est Grec, mais parle toutes les langues.

— Bien. J'y vais.

— Autre chose, — dit Germenay. — Si vous avez avec vous des objets de valeur que vous vouliez déposer, vous pouvez les mettre dans ce coffre-fort. Il n'y a que moi qui aie le mot. Ils seront en toute sûreté.

La proposition fit rire Bernier :

— Pour le moment, je suis comme l'homme de la fable, toute ma fortune est là-dessous, — dit-il en portant la main à sa poitrine.

Avant que le capitaine ne fût sorti, le commandant ajouta :

— Je regrette de n'être pas libre ce soir; je vous aurais demandé de dîner avec moi. Mais nous arrangerons quelque chose avec Bérard. A demain.

IV

Après le départ de Bernier, Bérard s'était assis à sa table, mais, incapable de fixer son attention, il restait sans rien faire, la tête appuyée sur une main.

Le commandant le regardait à la dérobée.

Très peu de temps après avoir connu Bérard, il s'était pris à l'aimer. Germenay était un homme qui, comme on dit « avait beaucoup vécu ». Maintenant qu'il avait passé quarante-cinq ans, il sentait que le mieux à faire était de s'en tenir aux habitudes profitables, à se résigner aux limites qu'il se savait départies. Devant lui, la destinée ne lui laissait plus grand'chose à découvrir, et sa part d'imprévu n'était pas loin d'être épuisée. Mais il lui semblait que la présence de ce jeune homme lui permettait de retrouver, de prolonger le goût de sa jeunesse. Celle-ci avait connu des bonheurs ardents, elle avait été, par moments, la proie de passions charmantes, et, plus que les plaisirs de sa vie présente, il aimait à revivre en imagination ces joies dont il voyait avec mélancolie le souvenir s'éloigner. C'est pourquoi, loin de porter à son lieutenant cette jalousie ombrageuse que les hommes mûrs réservent souvent aux jeunes gens qui ne pensent pas à dissimuler la tumultueuse

avidité de leur âge, il se penchait avec sympathie sur cette âme neuve qui cherchait sa forme sans redouter d'être rudement pétrie. Il connaissait la passion de Bérard pour Véronique. Lui qui savait qu'il ne serait plus jamais pris, qui s'était défendu d'espérer et de souffrir pour une femme, il aimait cet élan dénué d'incertitude, cette volonté ardente de remettre aux mouvements d'un beau corps l'arbitrage des joies et des douleurs.

Dès que Bérard était entré au bureau, il avait remarqué ses yeux las, l'air de tristesse répandu sur tous ses traits. Mais le jeune homme ne prenait pas assez le soin de dissimuler son désarroi. Le bon ordre exigeait une observation.

— Vous savez, Bérard, — lui dit-il, — je ne vous retiens pas. Vous pouvez rentrer chez vous trouver un peu de fraîcheur. Vous devez en avoir besoin.

Le lieutenant sentit le reproche et rougit, mais il accepta la permission qui lui était offerte. Pourtant, il voulait justifier sa sortie.

— Je vais passer à la compagnie jeter un dernier coup d'œil. Il faut que M. Bernier trouve tout en ordre.

— Bonne pensée, — souligna Germenay. — D'autant plus que c'est un homme de jugement, M. Bernier.

— Vous l'avez bien connu?

— Autant qu'on peut connaître quelqu'un avec qui l'on a fait la guerre.

— Quelle école? Le rang?

— Non. C'est un civil. En 14 il était ouvrier charpentier à Saint-Parize-le-Châtel, petite bourgade entre Loire et Allier. Du genre de ceux qui, les premières économies faites, s'établissent à leur compte. Excellents gradés, réservistes attentifs. A la mobilisation, il était parti comme adjudant. Presque aussitôt, après le massacre des cadres, il était devenu officier sur le champ de bataille et, en moins de dix-huit mois, il avait deux ficelles. On me le donna comme lieutenant à la fin de 15; je commandais la quatrième compagnie du 213. Je dois vous dire que je n'ai pas toujours eu des subordonnés aussi propres à forcer l'estime.

Bérard se sentit piqué. Il marqua le coup par un bref silence, et reprit :

— Alors? Un homme remarquable?

— N'exagérons rien. Mais un faisceau de qualités très utiles. Il était de loin plus vigoureux que n'importe quel homme de sa section. Vous savez quel prestige on y gagne. Et adroit, prompt, sans défaillance. Bref, un vaillant.

— Il n'a, en effet, pas l'air d'être en papier mâché.

— Oui, mais il avait autre chose. Dans les questions d'ordre et de comptabilité, il écrasait n'importe quel sergent-major.

— Eh bien! voilà un homme qui peut se vanter de vous avoir inspiré confiance!

— La même confiance qu'un chef de chantier exact, vigilant et capable aussi bien de manœuvrer la plus lourde échelle que de débrouiller les indications hâtives d'un entrepreneur. Une intelligence vraiment active. Vous verrez. Maintenant, allez-vous-en et laissez-moi travailler.

Resté seul, le commandant se dirigea vers le coffre-fort qui garnissait le coin de la pièce et l'ouvrit. Dans le compartiment inférieur étaient rangés des registres, quelques liasses de papier, des paquets de cigarettes et des bouteilles d'encre. En haut, des dossiers d'où sortaient des coins de cartes et des photographies de large format levées en avion.

Le commandant prit un des dossiers, le jeta sur sa table, et, après avoir refermé le coffre, revint à sa place. Il déploya un plan au quatre-vingt-millième qui représentait la région de Cetatea-Alba.

Car le commandant de Germenay n'était pas seulement le chef du détachement caserné dans les bâtiments d'Halil Pacha. Il était aussi investi d'une autre mission.

On croyait alors que les Soviets ne se résigneraient pas à l'annexion de la Bessarabie par les Roumains et il était prudent de craindre une attaque de leurs troupes contre cette province. Le Haut-Commissariat de Constantinople centralisait tous les renseignements parvenus des pays de la mer Noire et étudiait les mesures à prendre au cas d'une intervention des Français.

Germenay connaissait le pays et le quartier général lui confiait des rapports à examiner. En même temps, il mettait au point un plan de progression éventuelle vers Odessa.

Il avait des indicateurs, qu'il rencontrait en grand secret,

et qui lui rapportaient des renseignements glanés à Galata sur ce qui se passait aux abords de la rive gauche du Dniester.

Il rangeait dans son coffre les rapports sur lesquels on lui demandait une appréciation et toutes les notes qui pouvaient servir à l'établissement du plan de progression. Il en ajournait la rédaction définitive, voulant lui donner un caractère de précision minutieuse.

Après s'être penché sur sa carte, il prit dans le dossier quelques feuillets manuscrits et se mit à travailler.

V

Bérard logeait dans une des grandes maisons de la rue Alléon, transformée en garni par madame Vigoureux, veuve d'un fonctionnaire de la Dette.

Quand il entra dans sa chambre, Calliopi achevait de remettre de l'ordre.

— Voulez-vous du thé? — lui dit-elle.

Il la remercia, et lui disant que tout allait bien comme cela, il la renvoya.

Puis, il vint s'accouder à sa fenêtre. Au delà de la cour et des bâtiments de l'école Saint-Michel, il pouvait apercevoir la pointe du Sérail et Sainte-Sophie, et, à gauche, le phare de Cadikeuy. La mer était bleue avec des reflets d'or. Mais le jeune homme regardait machinalement, sans jouir du spectacle.

Bérard était de ces jeunes gens qu'une sensibilité ombrageuse rend prompts à souffrir de tout. Véronique l'aimait; il n'en pouvait douter. Il la sentait toujours prête à lui faire plaisir, jeune, empressée, et souvent émouvante. Mais il était incapable d'aimer autrement que dans une communion exclusive, et tout autre sentiment cédait la place à l'inquiétude, dès que Véronique prenait le train pour aller à Tchorlou.

Là travaillait Kouzma Parfénovitch Khynkoulov. Bérard ne le connaissait pas. Lorsqu'il avait rencontré Véronique, son mari avait déjà trouvé dans ce chef-lieu de sandjak l'emploi sur lequel il fondait ses espoirs d'une vie nouvelle. On construisait là un groupe d'usines, sucrerie, distillerie,

centrale électrique. Kouzma, diplômé de l'école d'ingénieurs de Kiev, avait pu être engagé comme conducteur de travaux.

Les Khynkoulov étaient venus à Constantinople un peu avant les bateaux qui avaient ramené les débris de l'armée Wrangel. Ainsi, ils avaient échappé à la misère des camps de la Marmara, où l'on entassait les fugitifs avant de leur permettre d'accéder en ville. D'ailleurs, dans la masse de leurs compatriotes, ils pouvaient passer pour privilégiés. Véronique et sa mère avaient pu conserver quelques revenus personnels, et elles n'avaient pas eu besoin, pour subsister, de vendre leurs fourrures. De plus, Kouzma, contrairement à tant d'autres anciens officiers qui passaient leur temps à attendre la chance dans les traktirs improvisés où l'on débitait des cornichons salés et du foie à l'oignon, avait immédiatement cherché du travail. Il lui répugnait de vivre aux crochets de sa femme, dont les revenus, d'ailleurs, n'eussent pas suffi pour l'entretien d'un ménage. Il n'avait aucune aptitude pour les combinaisons, petites ou grandes, permettant, dans la cohue de Péra, d'agripper un peu de l'argent qui circulait, et il avait estimé que le mieux pour lui était d'exercer son métier.

Au début de leur liaison, Bérard avait appris de Véronique que son mari était un homme de trente-huit ans, grand, maigre, d'aspect un peu froid, aimant le travail et l'étude.

Véronique allait auprès de lui tous les mois, quelquefois plus souvent. Elle disait qu'il était satisfait de son travail, mais qu'il avait besoin de la voir pour prendre vraiment confiance dans l'avenir.

Elle revenait à l'improviste, sans que son absence durât plus d'une semaine. Bérard avait parfois redouté que Kouzma ne gardât sa femme à Tchorlou. Mais Véronique l'avait rassuré en lui disant que les travaux étaient loin du bourg, que tout le monde là-bas vivait dans des cabanes enlevées aux anciens camps de captivité. Personne n'eût osé infliger à une femme cette existence de pionniers. D'ailleurs, de toute façon, elle n'aurait pu emmener sa mère en Thrace, ni la laisser seule à Constantinople.

Bérard, accoudé à sa fenêtre, pensait à tout cela, qui empêchait cet amour reposant auquel il aspirait. Par moment il se sentait pris de rancune contre l'absente, comme si brusque-

ment elle l'avait abandonné, en lui montrant que leurs rapports n'avaient été qu'un simulacre destiné à tromper l'attente vaine de sentiments qui ne leur seraient jamais permis.

Cette douceur qui se versait sur la ville avec le déclin du jour, loin de le calmer, avivait son amertume.

Déjà, les premiers bruits du soir montaient des carrefours. Un muezzin chantait son appel à la prière. Le marchand de yaourt modulait le nom du « silivriano » auquel il ajoutait la louange « Kaïmak ghibi! » Puis, de jeunes voix s'élevèrent de la cour de Saint-Michel. Tous les soirs, à la même heure, les élèves répétaient, en vue de la distribution des prix, que présiderait le représentant du Haut-Commissaire, un chant que le jeune frère qui leur enseignait la musique avait lui-même composé sur des vers de Moréas.

LOUIS FRANCIS

(A suivre.)

FRANKLIN ROOSEVELT

ET

QUELQUES AUTRES PROBLÈMES AMÉRICAINS

Dans huit mois, les électeurs américains devront décider s'ils veulent donner une fois encore leur confiance à l'homme qu'ils portèrent au pouvoir, il y a trois ans, dans une vague d'enthousiasme qu'on pourrait qualifier d'inoubliable, si tant de gens ne l'avaient aujourd'hui complètement oubliée.

Les augures interprètent les signes, les statisticiens dressent leurs tables, les paris sont ouverts.

Pour notre part, nous ne voulons ni prophétiser, ni compter, ni parier. Nous ne savons pas si Franklin Delano Roosevelt sera réélu président des États-Unis. Mais ce que nous savons, c'est que depuis trois ans, et aujourd'hui encore, 125 millions d'hommes subissent l'emprise d'une des personnalités les plus marquantes de l'histoire américaine.

Qu'on soit pour ou contre Roosevelt, le fait demeure qu'il ne laisse personne indifférent. Nul plus que lui n'est discuté, écouté, observé. Pendant trente-six mois il a tenu en éveil l'intérêt de ses concitoyens, soit qu'il les captivât par la magie de sa parole, ou les exaspérât par son éloquence trop prenante.

Roosevelt, qui apparut comme le sauveur de la patrie en danger, inspire aujourd'hui à beaucoup de gens une hostilité qui va jusqu'à la haine. Son prédécesseur immédiat connut, lui aussi, l'amertume de l'impopularité et apprit que lorsque la chance tourne il ne faut plus compter ni sur la justice ni sur l'indulgence et que les masses sont aveugles et cruelles.

Mais entre l'ex-président Hoover et son successeur il y a des différences fondamentales. Hoover, sous le feu des critiques, et abreuvé de sarcasmes, s'effondra désemparé. Il ne sut ni s'expliquer, ni faire tête. Il se présenta devant les électeurs en vaincu. Son manque de magnétisme personnel, sa rigidité, son incompréhension de la psychologie de ses concitoyens pendant ces heures critiques le condamnèrent à une défaite humiliante.

Hoover finit par inspirer de la pitié. Il n'y a rien de plus dangereux.

Rien de tel dans le cas du président Roosevelt et sa combativité augmente en proportion de la violence des coups qu'on lui porte. Non seulement il se défend, mais il contre-attaque avec une énergie qui fera de la campagne électorale d'ores et déjà ouverte une des plus passionnantes qu'on ait vue.

Au cours des mois récents les républicains n'ont cessé de gagner du terrain. Les démocrates sont sur la défensive, et s'il ne s'agissait que d'une lutte pour le pouvoir entre les deux grands partis politiques, on pourrait prévoir que les démocrates seront battus. Le parti démocrate est en effet un parti d'opposition qui ne réussit bien qu'en temps de crise. Or tous les signes indiquent que la phase aiguë de la *dépression* est passée.

Mais, dans la bataille qui se prépare, il ne s'agit pas de faire triompher la politique ou les idées de tel ou tel parti. L'enjeu, ce sont les idées et la politique d'un homme. Ce qu'on attaque, c'est cet homme. Le parti républicain n'a pas de programme : il n'en a pas besoin. Il n'a pas de candidat : il en trouvera un, peu importe lequel. Mais il a un but précis, simple, suffisant : chasser Franklin Roosevelt de la Maison Blanche...

Pourquoi?

Le *New Deal* en tant que système a fait faillite. Le déficit budgétaire, loin de diminuer malgré des promesses successives, ne fait que s'accroître. Il y a encore 10 millions de chômeurs. La Cour Suprême a prouvé à plusieurs reprises que le Président avait fait voter des lois inconstitutionnelles. Il a renié les promesses faites aux électeurs. Il s'est fait l'apôtre du socialisme et peut-être du communisme en Amérique. Il a rompu l'unité nationale et encouragé la lutte des classes.

Il combat les forces et les vertus qui sont à la base même de l'Américanisme. Franklin Roosevelt est un illuminé, un despote ivre de gloire personnelle, un esprit faux, un cerveau sans stabilité, un hypocrite et un démagogue sans scrupules...

Telles sont quelques-unes des accusations qu'on porte contre la personne du président des États-Unis. Pour les étayer les arguments ne manquent pas. Les journaux en noircissent leurs colonnes. Des orateurs font vibrer l'air de leur indignation. Des organisations puissantes, comme l'*American Liberty League,* qui compte parmi ses souscripteurs les noms les plus marquants de la haute banque et de la grosse industrie, dépensent des millions pour éclairer le pays sur les méfaits et les trahisons de celui que le peuple, dans un moment d'aberration collective et de naïf enthousiasme, a choisi pour le diriger...

Mais ce qu'on ne trouve point dans ces polémiques ni dans cet assaut organisé contre la Maison Blanche, c'est la cause profonde de ce mouvement d'animosité passionnée que suscite chez certaines gens le seul nom de Franklin D. Roosevelt. Les attaques sont violentes, mais elles sont masquées. Car si l'on met tant d'acharnement à « chasser Roosevelt de la Maison Blanche », c'est parce qu'on a fini par comprendre, après trois ans, que cet homme qu'on croyait versatile et incertain est animé d'une volonté inébranlable. On a cru qu'il n'avait pas de but précis et que des phrases comme « la vie plus abondante pour tous » n'étaient que des formules sonores mais vides de sens. Et l'on s'aperçoit aujourd'hui que des mots comme ceux-là correspondent à une conviction profonde chez celui qui les prononce.

Franklin Roosevelt est sincère. Il croit à sa propre mission et c'est cela qui trouble et inquiète ses ennemis.

Ses idées ne sont pas simples à définir. Il est le premier à admettre que son point de vue change fréquemment, mais sa philosophie ne change pas. Il croit au progrès humain et que rien ne peut empêcher que le plus grand nombre n'accède finalement à un plus grand bien-être. Il est le contraire d'un doctrinaire et se soucie aussi peu des théories dites capitalistes que de la méthodologie socialiste ou des principes communistes. Il considère que le rôle d'un chef d'État n'est pas

celui d'un simple administrateur, comme le concevait Calvin Coolidge par exemple, mais celui d'un guide. Il est à la fois le porte-parole, l'inspirateur et le *leader* de 125 millions d'hommes unis par une conception identique de ce qu'est la vie meilleure, plus abondante et plus sûre.

On l'accuse de « faire de la politique », mais l'on ne peut rien comprendre à Roosevelt, si l'on ne voit en lui que le politicien et si l'on ne tient pas compte de cette espèce de rayonnement qui émane de sa personnalité. Il fait de la politique en effet, mais, quoi qu'on en dise, il n'y est pas toujours heureux. Il a fait maintes fautes. Il en fait encore et s'il ne tenait son prestige que de son habileté manœuvrière, la question de sa réélection ne se poserait pas : il serait battu.

Mais c'est précisément parce qu'on sent que Roosevelt représente plus qu'un parti que la lutte se fait si âpre. Il est l'apôtre d'une mission sociale nouvelle en Amérique. La révolution rooseveltienne plus qu'à demi manquée sur le plan pratique, continue sur le plan des idées et des principes. La reprise économique semblant se maintenir, beaucoup d'Américains estiment que le mieux étant l'ennemi du bien, les vastes projets et les réformes sociales de grande envergure ne sont plus de saison. Pour eux la période de prospérité qui se termina en 1929 conserve l'attrait prestigieux d'un paradis perdu. C'est cette vie-là qu'on veut retrouver parce qu'elle fut éclatante, étourdissante et facile, tout au moins pour quelques-uns.

Roosevelt en la dénonçant irrite non seulement ce qu'il appelle « les autocraties économiques resplendissantes », c'est-à-dire les gens riches, mais aussi bon nombre de pauvres hères qui, tout en piochant la neige durcie dans les rues ou sur les routes, s'obstinent à croire que demain, avec un peu de chance, ils deviendront eux aussi millionnaires.

Le rêve du succès rapide est cher au cœur des Américains. Roosevelt veut le remplacer par le rêve de la sécurité et de la prudence. Qu'il triomphe ou qu'il échoue aux élections prochaines, les germes qu'il a semés ne sont pas près de périr.

Sur le point particulier de la conception de l'État moderne, il existe entre le président Roosevelt et bon nombre de ses compatriotes une divergence de vues profonde. Les Américains

ont toujours souhaité que le rôle du Gouvernement fût réduit au minimum et la notion de l'État centralisé et centralisateur s'y heurte à autant de résistance qu'en Europe au temps de Richelieu. C'est pourquoi ceux qui, comme Roosevelt et plusieurs de ses prédécesseurs, ont essayé d'augmenter le pouvoir du Gouvernement de Washington ont presque toujours échoué dans leur tâche, même si les buts qu'ils cherchaient à atteindre correspondaient aux désirs des masses.

La constitution du Commonwealth du Massachusets recommande *a government of laws and not of men*, ce qui signifie que tout doit être subordonné à la loi et cette idée est profondément ancrée dans le cœur des Américains de tous les temps. La liberté individuelle, l'expression de la volonté populaire par la voie du Parlement et l'exercice du pouvoir exécutif sont à tout jamais limités par une constitution écrite théoriquement parfaite et supérieure aux hommes.

On considère l'État comme une machine, le Gouvernement comme un robot réglé automatiquement et pour l'éternité par les fondateurs de la République. Du moins, tel est l'idéal.

C'est pourquoi le président rêvé ne peut pas être Franklin Roosevelt, robot en révolte, ni son cousin Théodore, ni Woodrow Wilson, mais Calvin Coolidge qui eut la sagesse de ne rien faire du tout et de se taire obstinément pendant quatre ans.

Le président Roosevelt se réclamait récemment de Andrew Jackson qui comme lui eut maille à partir avec la Cour Suprême, mais si Jackson, Abraham Lincoln, George Washington et bien d'autres font aujourd'hui figure de héros, bien qu'ils se souciassent fort peu en leur temps des limites imposées au pouvoir personnel, c'est parce qu'ils sont morts et que la légende arrange tout.

Le conflit entre le président Roosevelt et la loi souveraine dont les neuf juges de la Cour Suprême sont les gardiens consacrés par la tradition mais non pas par la Constitution, n'a donc rien de nouveau. Il n'en est pas moins âpre pour cela ni moins instructif.

L'arrêt rendu par la Cour au mois de janvier dernier et qui condamne la politique agricole définie par le *Agricultural Adjustment Act* (A. A. A.) est un exemple remarquable de l'illo-

gisme inhérent à un système qui se réclame au contraire d'une prudence si haute qu'elle apparaît aux yeux de beaucoup de gens comme d'origine quasi surhumaine.

Le débat a pris un tour juridique et politique, mais ce dont il s'agit en fait c'est de savoir si la tradition peut triompher de la leçon des faits ou, au besoin, survivre parallèlement à une nécessité qui lui est contraire.

Nous nous bornerons ici à exposer les principaux éléments d'un dilemme qui n'est pas près d'être résolu :

La Cour Suprême n'a pas le pouvoir de faire exécuter ses arrêts. Ils le sont automatiquement par la force de son prestige et de la tradition.

La loi agricole, en vigueur depuis mai 1933, fut considérée comme nulle et non avenue du jour au lendemain. Le Congrès n'eut pas à se réunir pour constater l'effondrement de son ouvrage. Le président des États-Unis ne signa aucun acte abrogeant la législation en vigueur.

Les neuf juges ne rendirent pas un jugement unanime. Trois d'entre eux signèrent un rapport minoritaire dans lequel ils déclarèrent qu'ils n'étaient pas d'accord avec leurs collègues sur le cas d'espèce. Qui plus est, ils affirmèrent avec force que le haut tribunal dont ils font eux-mêmes partie avait outrepassé ses prérogatives en se substituant de fait aux deux autres pouvoirs qui composent l'État : le Législatif et l'Exécutif.

Du point de vue strictement juridique, la Cour Suprême a condamné l'A. A. A. pour les raisons suivantes : 1° parce que la réglementation des récoltes et de l'agriculture en général est du ressort des États et non du Gouvernement fédéral. Le Congrès n'a le droit de déléguer au Gouvernement fédéral aucun pouvoir qui ne soit spécifiquement mentionné dans la Constitution; 2° parce que le Gouvernement fédéral, tout en ayant le droit de prélever des taxes dans l'ensemble du pays pour le « bien général », n'a pas celui d'affecter le produit de ces taxes à une classe particulière de la population. Cela est contraire à la clause dite du « bien général » et n'est en fait qu'un subterfuge pour réglementer l'agriculture.

La Cour affirme qu'elle n'avait pas à tenir compte des conséquences pratiques de sa décision ni bien entendu d'aucune

considération politique, mais le rapport de la minorité insinue très clairement que l'opinion de la majorité n'est point fondée sur des considérants purement juridiques.

En somme, comme le dit Roosevelt quelques jours plus tard, on se trouve en présence de *deux* opinions et non pas d'une seule, ce qui, étant donnée l'importance du problème, enlève à cette décision son caractère transcendant, tout au moins aux yeux de ceux qui pensent que les six juges qui ont dit blanc ne sont pas nécessairement plus infaillibles que les trois autres qui ont dit noir.

Ajoutons qu'il est probable que pas un Américain sur dix mille n'a lu le texte du jugement rendu par la Cour et que, l'eussent-ils lu, ils auraient eu bien de la peine à le comprendre. Les journaux, il est vrai, en ont donné des analyses, mais le moins qu'on puisse dire est que les commentateurs ont eu autant de peine à se mettre d'accord sur l'interprétation à donner à ce jugement que les juges eux-mêmes à le formuler.

Du reste cela importe peu et il est plus utile d'essayer de discerner les conséquences de cet arrêt que de le discuter.

Du point de vue le plus immédiat, c'est-à-dire du point de vue financier, la situation est claire. Le déficit budgétaire a augmenté. La taxe de translation étant supprimée, la Trésorerie devra trouver ailleurs les fonds nécessaires pour tenir les engagements pris vis-à-vis des agriculteurs, et, comme on est moins que jamais décidé à augmenter les impôts, on doit emprunter. La dette nationale qui ne devait pas dépasser 30 milliards selon les prévisions gouvernementales atteindra vraisemblablement 35 ou 36 milliards d'ici dix-huit mois.

Mais cet aspect de la question, si grave qu'il soit, est négligeable, en regard des répercussions probables et à longue portée qu'aura cette décision sur le problème général de l'agriculture.

Le problème agricole en effet n'est pas spécifiquement américain. La crise est chronique depuis la guerre dans la plupart des pays de civilisation avancée. Laissées à elles-mêmes, il semble que les populations agricoles ne peuvent pas obtenir pour leurs produits des prix qui leur permettent de maintenir un *standard of living* normal. En fait elles travaillent à perte. L'A. A. A. n'était pas un système parfait, mais cette

législation représentait une tentative raisonnée pour remédier sur la base nationale à un problème qui, étant donné son envergure et sa nature même, ne peut évidemment pas être résolu autrement, à moins d'un changement imprévisible dans l'économie moderne.

On étudie en ce moment une formule qui permette à chaque État de s'intégrer séparément dans un système d'ensemble. A l'A. A. A. condamné on essaie de substituer 48 A. A. A. plus ou moins similaires quoique indépendants. Il est inutile de dire que l'on n'y parviendra probablement pas.

Quelle fut la réaction de l'opinion publique devant cette destruction brutale d'un des piliers du *New Deal*?

On aurait pu s'attendre à ce qu'elle fût nette et violente dans un sens ou dans l'autre, mais tel n'a pas été le cas. Beaucoup de groupements agricoles ont fait entendre des protestations, mais l'effondrement des prix que certains prédisaient ne s'est pas produit. D'autres, qui ont vu monter les prix de leurs récoltes contingentées, pensent que les mêmes prix pourront être maintenus sans contingentements et se réjouissent par conséquent de pouvoir librement ensemencer toutes les terres cultivables qu'ils possèdent. Roosevelt a jeté un cri d'alarme : si l'on recommence à labourer sans méthode les plaines du Middle-West, a-t-il dit, et à détruire les prairies et les bois, le centre de notre pays sera aussi inhabitable que le Sahara...

Mais, malgré la nécessité urgente de prendre une décision pratique quelconque, ce n'est point cet aspect du problème qui intéresse l'opinion publique pour le moment. La question a été maintenue sur le plan politique et l'on a voulu voir avant tout dans l'arrêt de la Cour Suprême une défaite pour le *New Deal* et pour Roosevelt. Cette préoccupation prime toutes les autres et il faudra sans doute attendre que les élections aient eu lieu pour apprécier la situation d'un point de vue réaliste.

Pour des raisons différentes il y a une autre question qui, depuis quelques mois, obscurcit l'horizon américain et celui du reste du monde, c'est le dilemme de la Neutralité, ou, pour être plus exact, le problème général de la situation de la plus puissante nation du monde par rapport aux autres continents.

« *Peace is jeopardized by the few and not by the many...* La

paix est menacée par ceux qui recherchent le pouvoir pour des fins égoïstes... Mis au pied du mur, les États-Unis et le reste de l'Amérique ne peuvent adopter qu'une seule attitude : grâce à une neutralité bien ordonnée, ne rien faire pour encourager les conflits; au moyen d'une défense adéquate, nous protéger contre les complications et les attaques; par l'exemple et les encouragements et par toute aide légitime, inciter les autres nations à rentrer dans le chemin de la paix et de la bonne volonté... »

Ces paroles, extraites du grand discours prononcé par le président Roosevelt à l'ouverture du Congrès, sont l'expression réelle de l'opinion américaine prise dans son ensemble. Elles dévoilent la recette de ce mélange d'idéalisme et d'égoïsme, de rationalisation et de préjugés, de pacifisme sincère et de moralisme doctrinaire qui a servi à composer ce cocktail indigeste, mais enivrant, qu'est pour le peuple américain l'idée de la neutralité.

... L'Amérique dénonce avec véhémence les armements des nations impérialistes, mais elle possédera bientôt une flotte au moins égale à celle de l'Angleterre.

L'Amérique s'efforce de reprendre sa place de grande nation exportatrice, mais elle annonce d'avance que ses commerçants et ses financiers ne pourront plus compter sur la protection du drapeau étoilé, au cas où leurs intérêts seraient menacés par la guerre sur un point quelconque du globe.

L'Amérique affirme avec passion sa foi en la justice. Elle met au ban de l'humanité ceux qui, sous quelque prétexte que ce soit, ont recours à la guerre. Elle promet d'encourager les efforts de ceux qui veulent protéger le faible contre le fort, mais elle se garrotte elle-même par une loi qui lui interdit de traiter différemment l'agresseur et sa victime.

L'Amérique qui dota le monde de la Société des Nations, du Pacte Briand-Kellogg et de la politique de la Porte ouverte en Extrême-Orient, refuse de reconnaître ses enfants et les abandonne à la charité internationale.

L'Amérique prêche la religion de l'entr'aide, mais elle se prévaut du fait qu'elle n'a elle-même besoin de personne pour accuser ceux qui lui demandent son appui de vouloir la corrompre ou de la dévaliser.

L'Amérique parle, mais n'agit pas.

L'Amérique est morale en intention, immorale en fait...

On pourrait allonger la liste des paradoxes et des contradictions. Bien d'autres se sont exercés à ce jeu aux variations faciles et irritantes. Bien d'autres trouvent aujourd'hui dans la loi de la neutralité américaine un nouveau prétexte pour démontrer que la plus grande démocratie du monde n'est pavée que de bonnes intentions.

Mais s'il est satisfaisant pour l'esprit de prouver que 125 millions d'hommes se contredisent eux-mêmes et déraisonnent obstinément, il est plus utile d'essayer de comprendre ce qui, depuis dix-sept ans, les maintient dans le chemin de l'erreur.

Commençons par admettre qu'il y a en effet conflit entre bon nombre de déclarations faites par les porte-parole autorisés de l'Amérique et les actes qui les suivent. Ce conflit est réel et il est chronique. Il existe depuis le jour où le présiden-Wilson vit sa grande œuvre répudiée par le Congrès de Washington. Aucun Américain éclairé ne le nie et beaucoup en souffrent. Tous ceux qui ont essayé de justifier en termes logiques l'attitude de l'Amérique en face des problèmes mondiaux n'ont réussi qu'à faire ressortir plus clairement ses irréductibles contradictions.

En fait, cette attitude n'est pas logique. Elle est dictée par des mobiles trop divers pour qu'il soit jamais possible à l'Administration responsable, quelle qu'elle soit, de donner au monde extérieur l'impression que l'Amérique sait ce qu'elle veut.

Constatons tout d'abord que les États-Unis ne possèdent pas de doctrine touchant les affaires étrangères dans le sens où nous l'entendons en Europe. Le Département d'État n'a pas de grandes vues sur l'avenir. Il n'y a pas de plan d'ensemble. Au gré des événements, tantôt par esprit d'imitation des puissances européennes, tantôt par pragmatisme commercial, tantôt par simple émotivité (la guerre d'Espagne fut en grande partie provoquée par une certaine presse), l'Amérique a risqué ses hommes et son argent avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle n'a pas eu depuis la Guerre d'Indépendance la moindre raison de se croire menacée dans son existence même.

Chaque fois que les États-Unis se sont hasardés hors de leurs frontières, soit pour des fins impérialistes et commerciales (Amérique centrale, Philippines), soit pour des raisons idéalistes ou paraissant telles (1917), un mouvement de repliement plus ou moins rapide et plus ou moins violent a suivi.

Aucune de ces « sorties » n'était dictée par une nécessité vitale et la nation retrouvait chaque fois la seule ligne directrice qui soit constante dans l'histoire des États-Unis, la doctrine de l'isolement inspirée d'une recommandantion de George Washington et concrétisée plus tard en formule par Monroë.

Washington, soucieux de protéger la croissance et la liberté d'une nation jeune, voulut mettre en garde ses contemporains et leurs descendants contre les dangers inhérents aux alliances avec des nations plus fortes et peut-être trop zélées. Un pareil conseil, à cette époque, était sage.

Mais les États-Unis, de nos jours, n'ont plus à craindre les empiétements des grandes nations européennes. Cependant la méfiance vis-à-vis de l'Europe a persisté sous une autre forme. Ce que les Américains redoutent aujourd'hui, ce ne sont ni les flottes, ni les armées, ni les avions du Vieux Monde, mais son idéologie trouble et ses querelles contagieuses.

Pour un peuple formé de tant de peuples, le sentiment national a un caractère particulier. Ce n'est pas l'attachement au sol trop fraîchement défriché qui lie les Américains entre eux, ni même la communauté de langue ou de coutumes; c'est l'acceptation unanime d'un certain nombre de principes politiques et sociaux et d'une identité de réactions en face des problèmes présents et à venir. Le sentiment national américain est fondé sur la conviction que ceux qui ont quitté leur pays d'origine ont accompli un acte de courage et de foi. Ils se sont libérés.

L'Amérique est une protestation permanente contre l'Europe.

Mais la Guerre de 1914, dira-t-on, ne prouve-t-elle point qu'entre certaines nations européennes et l'Amérique il peut se créer une solidarité qui oblitère les craintes et les préjugés?

Les Américains de 1917 furent les premiers à le croire, mais ceux de 1936 sont, pour la plupart, convaincus que leur parti-

cipation à la guerre fut une faute majeure, une aventure désastreuse qui, loin d'amener le règne de la paix sur la terre, sema le germe de guerres futures et fut la cause réelle de la grande crise économique qui faillit les engloutir.

Une commission d'enquête sénatoriale qui siège en ce moment à Washington essaie de démontrer que les Alliés, abusant de la naïveté et de la générosité des Américains, les entraînèrent dans la guerre sous prétexte de sauver la civilisation, alors qu'il s'agissait en fait d'abattre l'Allemagne et de se partager ses dépouilles. La propagande alliée et le machiavélisme des banquiers internationaux forcèrent la main au président Wilson.

La Grande Guerre et la Victoire ne sont plus pour les Américains d'aujourd'hui un souvenir glorieux ni un généreux sacrifice en vue d'une noble cause, mais un sujet de repentir, l'exemple à ne pas suivre, la leçon durement apprise dont l'unique valeur est d'enseigner à la génération actuelle les conséquences désastreuses d'une immixtion dans les querelles de l'Europe...

On nous reprochera de noircir le tableau et d'oublier qu'il y a un certain nombre d'Américains qui ont un souvenir plus exact des événements et une vue plus réaliste de l'avenir.

Nous ne l'ignorons pas et beaucoup d'esprits éclairés, à commencer par le président Roosevelt et son secrétaire d'État M. Cordell Hull, ont essayé de tempérer l'ardeur de ceux qui croient que le salut est dans l'isolement total, mais leurs conseils ne peuvent prévaloir contre le sentiment populaire, d'allure quasi mystique, qui voudrait que l'Amérique se vouât à la neutralité éternelle.

C'est ce sentiment qui, l'été dernier, poussa le Congrès à voter en hâte la loi de neutralité provisoire actuellement en vigueur. Les nouvelles alarmantes venues d'Europe firent accepter les lacunes et les imperfections évidentes d'une réglementation ainsi bâclée et la très grande majorité de l'opinion publique exprima hautement sa satisfaction. Les Américains crurent qu'ils venaient enfin de décourager pour toujours ceux qui, pour diverses raisons, s'obstinent à leur faire croire que la politique de l'isolement total et celle de l'autruche n'est pas, tout bien considéré, la plus simple et la plus sûre.

On considéra cette manifestation beaucoup plus comme une déclaration de principe que comme une loi à proprement parler. Par elle, l'Amérique avertissait solennellement le reste du monde que personne n'avait plus à compter sur son aide en cas de guerre. Les citoyens américains étaient informés que, s'ils persistaient à entretenir des rapports commerciaux avec les belligérants, c'était à leurs risques et périls. Le président des États-Unis, dont le Congrès se méfie toujours en matière de politique étrangère, se voyait privé de certaines de ses prérogatives essentielles. Fidèles à un idéal dont nous avons déjà parlé, les législateurs voulurent régler une fois pour toutes le problème de la paix et de la guerre. On ne laissa au président des États-Unis qu'un seul pouvoir, celui de pousser le levier de commande qui mettrait en marche automatiquement le mécanisme de la neutralité américaine.

Le président Roosevelt signa la loi en protestant et sous la réserve que les imperfections évidentes de cette mécanique seraient corrigées dès la rentrée du Congrès.

Il ne tarda pas du reste à employer jusqu'à leur extrême limite les pouvoirs restreints qu'on lui avait laissés. Devançant la Société des Nations, il fut le premier à constater l'existence de l'état de guerre entre l'Italie et l'Éthiopie. Par la suite, lui et son secrétaire d'État, M. Cordell Hull, indiquèrent dans plusieurs déclarations successives et habilement graduées, que les États-Unis, malgré leur volonté d'isolement si récemment proclamée, ne voulaient point être accusés d'entraver l'œuvre de ceux qui, à Genève, s'efforçaient de mettre un frein à l'ardeur belliqueuse de Mussolini.

L'impression produite en Amérique par l'accord réalisé à Genève pour appliquer des sanctions à l'Italie ranima le courage de ceux qui pensent que le meilleur moyen d'éviter d'être entraîné dans la guerre est de la prévenir ou, si elle éclate, d'essayer de l'enrayer.

On ne semble pas avoir été très conscient en Europe, ni surtout en France, de la sensation profonde produite en Amérique par le fait que cinquante nations décidèrent pour la première fois d'appliquer le pacte de la Société des Nations. Il en résulta un revirement brusque de l'opinion publique

en faveur de l'institution de Genève si souvent décriée pour son impuissance et sa lenteur.

Pendant quelques semaines, et en dépit de son vœu de neutralité, l'Amérique fut plus disposée à agir de concert avec la Société des Nations, — c'est-à-dire avec l'Europe — qu'elle ne l'avait jamais été depuis la guerre.

« L'Amérique, déclara à ce moment le vice-président de la Standard Oil, est plus prête à appliquer les sanctions qu'aucune autre nation. » Et ce n'était ni une façon de parler ni une hypocrisie, quoi qu'on en ait dit. La réprobation encourue par M. Mussolini pour son attitude agressive était si forte et si générale (elle l'est encore) et l'accord apparent du reste du monde si impressionnant, que les exportateurs de pétrole n'auraient certes pas osé mettre des bâtons dans les roues si l'embargo avait été décrété à ce moment.

Mais ce revirement imprévu et qui eût pu être fécond en résultats peut-être heureux, si l'opinion publique dans les pays européens en avait été consciente, ne dura pas. Dès que l'Amérique comprit que les nations européennes n'étaient pas d'accord en fait en face du conflit italo-éthiopien, les isolationnistes intégraux eurent beau jeu à démontrer que l'Europe était toujours la même et que l'union morale réalisée à Genève était une pure comédie à laquelle les États-Unis devaient se féliciter de n'avoir point dû s'associer.

Le fiasco de l'accord Laval-Hoare mit un terme aux tentatives faites par Washington pour obtenir une sorte de parallélisme entre l'action des États-Unis et celle des nations membres de la Société des Nations.

Peu d'événements furent jugés avec plus de sévérité par la presse et l'opinion. On n'en tira qu'une seule conclusion : les deux principaux membres de la Société des Nations récompensaient la victime au profit de l'agresseur et, par le fait même, sanctionnaient le principe de la guerre de conquête.

Le prestige de l'Angleterre en souffrit gravement. Celui de la France, plus encore.

Sans être assez naïfs pour croire que les Anglais étaient complètement désintéressés dans leur opposition à l'aventure italienne, les Américains avaient estimé que la politique anglaise coïncidait mieux que celle de Mussolini avec l'idée

qu'on se fait couramment du principe de sécurité collective. C'est pourquoi ils la comprirent et la comprennent encore.

Quant à l'attitude de la France, nous sommes contraints de dire qu'elle a paru incompréhensible aux yeux des Américains. La France, si ferme d'habitude dans sa politique extérieure malgré ses dissensions intérieures, a donné, pour la première fois depuis bien des années, l'impression d'être non seulement divisée mais désorientée; et comme notre autorité dans le monde découle en grande partie d'une certaine fixité — qui peut aller jusqu'à l'obstination — dans notre ligne de conduite générale, il se trouva que notre indécision produisit un sentiment de malaise et d'inquiétude chez nos amis et de satisfaction chez nos ennemis.

Dès la rentrée du Congrès, en janvier, on se mit au travail pour essayer de mettre sur pied un projet de loi de neutralité qui fût définitif.

On prit pour base de discussion le projet du Gouvernement qui n'est en fait qu'une élaboration de la loi provisoire. Le président Roosevelt n'a pas insisté pour qu'on lui rendît plus de liberté. Il a cependant demandé l'autorisation de faire une distinction entre les belligérants frappés par l'embargo après référence au Congrès, mais il est douteux que cela lui soit accordé. A l'embargo sur le matériel de guerre on ajoutera des restrictions sur les matières premières ou articles pouvant servir à la guerre, c'est-à-dire sur tout le commerce. Un amendement prévoit que les pays d'Amérique latine n'auront pas à subir les conséquences de cette espèce de blocus négatif qu'imposeront les États-Unis aux belligérants.

Une autre clause plus singulière a été ajoutée au projet primitif. Cette clause réitère la validité du droit international tel qu'il existait avant 1914, ce qui signifie que les États-Unis maintiennent le principe de la liberté des mers tout en s'interdisant de rien faire pour le défendre.

M. Cordell Hull a travaillé en collaboration constante avec la commission des affaires étrangères de la Chambre qui est saisie du projet. Les idées du secrétaire d'État sont trop connues pour qu'on puisse douter qu'il ait rien fait pour cacher aux législateurs les difficultés de leur tâche. Au Département d'État, de même que dans les milieux de la Marine et de

la Guerre, on ne paraît pas fâché de voir les honorables congressmen découvrir par eux-mêmes la réalité de certains obstacles.

Du reste la question de la neutralité, si brûlante il y a quelques semaines, tend à passer au second plan des préoccupations nationales pour le moment. On s'intéresse bien davantage à la politique intérieure. L'attitude de résistance passive adoptée par Genève en matière de sanctions rend moins urgente aussi une décision américaine. A Washington, la commission présidée par le sénateur Nye et chargée d'enquêter sur les agissements des fabricants de munitions et des banquiers au cours de la dernière guerre, promet de fournir des conclusions qui seront utiles aux rédacteurs de la loi de neutralité.

Profitant de ce répit, certains intérêts puissants travaillent sans bruit à faire ressortir les difficultés et les inconvénients qu'il y a s'engager sans précaution dans une voie qui, dans certains cas, pourra conduire à la ruine les hommes d'affaires américains.

Par ailleurs la propagande italienne s'organise, et ce dernier facteur n'est pas négligeable, étant donné le nombre considérable d'électeurs d'origine italienne et bien qu'ils ne soient pas tous fascistes, loin de là.

En résumé le problème épineux de la neutralité ne paraît pas près d'être résolu et pour le moment nous devons nous borner à en suivre l'évolution sans pouvoir préjuger de la solution qui sera finalement adoptée.

« On ne peut pas à la fois être neutre et empêcher les autres de faire la guerre », a dit le sénateur Borah. Cette formule résume le dilemme. Le sénateur de l'Idaho estime que, puisqu'il faut choisir, l'Amérique se doit de rester neutre et ne pas se soucier des autres nations.

Reste à savoir si cela est possible.

Du point de vue de la paix mondiale, le point capital de la loi actuellement à l'étude, nous paraît être le refus de faire aucune distinction entre les belligérants dans un conflit quelconque. Étant donné que le principe de la sécurité collective ne peut se concevoir que si l'on accepte de condamner et de réprimer la nation qui ébranle l'édifice fragile de la paix,

la déclaration anticipée par un pays aussi puissant que les États-Unis de demeurer impartial jusqu'à la fin des temps et quoi qu'il arrive, rend d'avance nuls et inefficaces les efforts de ceux qui espèrent encore que la sécurité collective n'est pas une expression vide de sens.

L'Amérique se propose souvent comme un exemple pour le reste du monde. Mais que se passerait-il, si les autres pays suivaient l'exemple qu'elle donne en ce moment?... si chacun, au nom d'une loi de neutralité absolue, laissait le fort écraser le faible sans lui porter aide et, s'il était attaqué lui-même, ne pouvait compter que sur lui-même pour se défendre?...

Un pareil univers se conçoit difficilement. Mais la vérité est que l'Amérique, en proclamant sa neutralité avec la même vigueur et le même élan qu'on jette un défi, a mis au monde une chimère. Elle a voulu réglementer la paix, tout au moins pour elle-même, comme on a voulu réglementer la guerre, mais ni l'une ni l'autre, hélas, ne dépendent d'un seul peuple, si grand qu'il soit.

RAOUL DE ROUSSY DE SALES

LES SYMBOLISTES ET LEURS MUSICIENS

Il se pourrait qu'en évoquant le mouvement symboliste, à propos de la célébration de son cinquantenaire, une partie de la critique élevât des objections relatives au choix de cette date de 1886, et la trouvât un peu arbitraire. Un homme naît dans un jour précisé : mais non point un mouvement. Nul ne saurait délimiter les inquiétudes, les désirs confus, les rébellions spirituelles, les presciences, les mécontentements, les illusions, les ambitions qui se coalisent et fermentent dans une jeune génération : encore moins pourrait-on déterminer le moment où les courants sous-jacents, ainsi formés, affleurent à la surface d'une époque et se révèlent par des réunions, des manifestes, des ouvrages. Et cette phase elle-même, bien que devenue visible, se présente avec une certaine ambiguïté, des désaccords, des dissonances, de faux départs, de fausses vocations. L'instinct de réagir et de rechercher du nouveau peut réunir des hommes; ils savent assez nettement ce dont, ennuyés ou irrités, ils ne veulent plus : leur faisceau se déliera lorqu'ils se verront plus embarrassés de formuler ce qu'ils veulent en commun. Il y aura des schismes, des désertions, et le temps seul pourra passer au tamis la fermentation généreuse mais trouble.

Le symbolisme, plus spécialement peut-être que le romantisme ou le naturalisme, relève de ces observations. Il n'a point débuté par un coup d'éclat, une révélation ou un acte, comme les *Méditations*, la préface de *Cromwell*, la première

d'*Hernani* ou *Madame Bovary*. Il s'est constitué peu à peu, moins encore par doctrines formulées que par élimination des éléments hétérogènes et des scories dont il était mêlé. Il n'a pris une attitude combative qu'à son corps défendant, devant les sarcasmes ou la conspiration du silence. Il n'a point tenté de s'imposer, et peut-être a-t-il eu tort; ses principaux adeptes, témoignant d'un mépris hautain pour la presse et toutes les formes de ce qu'on n'appelait point encore l'arrivisme, joignaient à un scrupule puriste, à un magnifique dédain de l'argent et des honneurs, à une haute fidélité à leur idéal, la faiblesse que peuvent recéler le dilettantisme et l'inaptitude à la vie matérielle dont ils semblaient avoir ignorance et peur. Jamais, comme l'a constaté Valéry, on n'a été plus près de considérer l'art littéraire comme une religion. Mais les symbolistes n'ont point rêvé la cathédrale pour leur église militante et triomphante : un autel privilégié leur a suffi. On a raillé leurs chapelles et cénacles : ce furent réellement leurs cadres d'élection. Ils n'ont rien voulu conquérir : mais ils se sont lentement insinués. Ils ont créé ce que nous entendons maintenant par « un climat ». Ces sortes d'influences sont entre toutes subtiles et indéfinissables. Cependant, il faut bien recourir au procédé très imparfait des dates pour les circonscrire dans l'histoire littéraire future. C'est pourquoi l'on se résigne à 1886, et, pour la fin du mouvement, à 1898 environ : il se trouvera des poètes pour protester que le symbolisme n'a pas eu de commencement et que son influence n'est pas encore morte. Peut-être auront-ils raison : mais il ne s'agit que d'une solution de commodité, d'un expédient critique.

1886 fut une année destinée à voir se manifester plusieurs sortes de réactions : celle des « psychologues », dont Paul Bourget fut le promoteur, contre le naturalisme alors triomphant, moins d'ailleurs contre Zola lui-même que contre ses succédanés « zolistes » : celle des peintres néo-impressionnistes tentant de codifier la sensibilité optique de Monet par des lois empruntées à Rood, à Chevreul, à Charles Henry : celle de quelques éducateurs irrités de l'hégémonie germanique dans un enseignement déterministe et pessimiste infligé aux « enfants du siège de 1870 » : celle des poètes fantaisistes montmartrois contre la rigidité parnassienne ou le bourgeoisisme

à la Coppée : celle des premiers wagnerophiles, encore bien mal informés, contre l'opéra meyerbeerien, et des tenants de la musique pure, élèves de Franck et groupe de la Société Nationale, contre la musique de théâtre : et celle, en général, de l'esprit d'indépendance contre tout académisme, suffisant à assembler temporairement des talents et des tempéraments divers, et même inconciliables. Il y faut ajouter le goût du paradoxe, un certain anarchisme sentimental, des utopies d'art social, bien d'autres éléments. L'accueil hargneux ou niaisement plaisantin de la routine boulevardière, du « tortonisme », cimenta les alliances personnelles en dehors même des idées accordées ou opposées. Nous avons bien dû classer parmi les grands impressionnistes un homme comme Degas, qui n'aimait point leur peinture, parce qu'il fut leur ami et souffrit les mêmes maux. Une solidarité s'affirma du seul fait que cette jeunesse turbulente, disparate, mais sincère et « se sentant quelque chose là », se voyait barrer la route et refuser même le droit de parler autant par les « tortonisants » que par les grands journaux et les revues confortables, parallèlement aux peintres exclus par les jurys du Salon unique. La jeunesse actuelle, qui se plaint en toute innocence, ne peut se faire aucune idée de l'ostracisme, de la dureté, de l'étouffement dont nous, aujourd'hui vétérans, nous eûmes à pâtir en ce temps-là, parfois jusqu'au désespoir. Elle ne peut non plus se faire aucune idée de l'ingénuité, de la pudeur des mœurs littéraires, maintenant mythiques, de cette génération.

De cette mêlée, les symbolistes, d'abord confondus dans la réprobation soulevée par l'enseigne provocante et puérile des « Décadents », — les surréalistes d'alors — se dégagèrent peu à peu, enclins à l'isolement. De même que les peintres « maudits » se réfugiaient dans l'exposition particulière, ils créèrent à leurs risques de petites revues, sous le patronage moral de Mallarmé, dont le modeste logis s'ouvrait à eux en ces mardis soirs devenus si célèbres, et de Verlaine dont on commençait de soupçonner le génie. Ces revues, fondées par des jeunes gens presque tous très pauvres, ne pouvaient qu'être chétives et éphémères. On en a commenté l'histoire héroï-comique; la *Pléiade*, *Lutèce*, la *Vogue*, les *Entretiens politiques et littéraires*, le *Carcan*, la *Cravache*, le *Décadent*, la *Revue wagnérienne*, la

Revue indépendante, le *Scapin*, la *Plume*, d'autres encore, apparurent et disparurent, jusqu'au jour où le destin fit rencontrer en Alfred Vallette le sage administrateur capable de comprendre la loi de la concentration et la vertu du commandement unique en organisant le *Mercure de France* avec le durable bonheur que l'on sait, dès 1889. Les temps héroïques et confus prenaient fin : la période réalisatrice commençait. On l'étudiera cer ainement, cette année, on la jugera, on pèsera ce qu'il en reste. J'ai cru utile de rappeler ce qui précède avant de choisir ici un des aspects les plus particuliers, le plus original et le moins remarqué, de ce mouvement qui fut avant tout un mouvement de poètes et de théoriciens de la poétique, car il a moins compté en prose, et à peu près point au théâtre. J'entends parler de ce que nous ont valu ses inclinations mélomanes et sa liaison avec les musiciens contemporains. Et il s'est agi là d'un apport imprévu, fécond, et absolument nouveau.

***

Ce qui caractérisait en effet ces jeunes hommes, c'était leur tendance à être non seulement des hommes de lettres mais des artistes, sollicités par toutes les formes de l'art et songeant confusément à établir entre elles ces corrélations sans lesquelles il n'est point de culture vraiment complète. Ceci les distinguait nettement des naturalistes, des psychologues, et aussi des poètes antérieurs ou contemporains, sauf de rares exceptions (Baudelaire et Gautier pour la peinture et la musique, Zola, Huysmans, Duranty pour la peinture). Les symbolistes s'intéressaient vivement aux peintres, encore que le réalisme, l'impressionnisme et le néo-impressionnisme de 1886 ne répondissent nullement à leurs propositions esthétiques ; mais ils appréciaient surtout une innovation hardie, une réaction anti-académique, et ils communiaient dans la même réprobation de la critique et du public. Cela ne les empêchait point d'ailleurs d'aimer des ouvrages d'une technique et d'une intention opposées. Presque tous ont fait oraison devant la *Beata Beatrix* de Rossetti, l'*Escalier d'or* et le *Miroir de Vénus* de Burne Jones, les *Salomés* et l'*Hercule à l'hydre* de Gustave

Moreau. Ils les jugeaient avantageusement, il est vrai, sur des photographies. Plus tard, devant les peintures elles-mêmes, ils ont été déçus. L'exemple de Whistler les a aidés à comprendre que les préraphaélites étaient des poètes se trompant d'instrument, et quand l'œuvre, invisible autant que vantée, de Moreau, a été divulguée, elle a perdu, avec son mystère, tout attrait. Mais les symbolistes goûtaient surtout en ces peintures un élément littéraire, un goût allégorique, une propension à l'imagination, au rêve, à la transposition lyrique et légendaire, rachetant la médiocrité d'exécution.

Ils étaient bien plus encore attirés vers la musique. Plusieurs d'entre eux jouaient agréablement du piano ou du violon. Les plus riches commençaient d'aller à Bayreuth et en revenaient illuminés. Les autres étaient assidus au promenoir du Cirque d'Été où Lamoureux donnait ses concerts dominicaux, et au poulailler du Châtelet où Colonne donnait les siens, sans oublier, au Cirque d'Hiver, l'infortuné Pasdeloup. Combien d'étudiants pauvres, de débutants, dont beaucoup étaient destinés à devenir célèbres, ont fait queue sous la pluie et la neige, s'étant privés de déjeuner pour payer leurs places! Il y a eu là d'inoubliables enthousiasmes, avivés aussi par les séances de symphonie et de musique de chambre de la Société Nationale, où se nouèrent les premières relations et amitiés entre symbolistes et musiciens, dans un désir de collaboration jusqu'alors inconnu. Il faut constater en effet que, jusqu'alors, si les écrivains romantiques ou parnassiens avaient avec les compositeurs des rapports, ceux-ci n'outrepassaient point la courtoisie et la mondanité d'un dilettantisme banal. Il ne venait à l'esprit d'aucun écrivain qu'une fusion spirituelle pût s'accomplir. Lettres et musique restaient nettement séparées. Leurs seuls points de contact étaient la mélodie de salon, dite « romance », et le livret d'opéra. Les compositeurs se bornaient à « mettre en musique » des poésies d'auteurs connus, pour alimenter la production des romances, mais l'effet musical restait pour eux l'essentiel, les vers n'étant que des prétextes, et la mélodie au pauvre accompagnement se répétait pour chaque strophe avec, à peine, quelques variantes dans l'inflexion. C'était l'époque où les amateurs de chant ne tentaient même point d'écouter les paroles. Quant

au livret d'opéra, l'intrigue et ses péripéties étaient tout : le poème était confié à de vagues « paroliers » dont la cacographie ne choquait personne, puisqu'on ne l'entendait jamais, et dont seule la lecture, si on l'entreprend, révèle l'incroyable degré de platitude et de bouffonnerie, se prolongeant encore aujourd'hui dans les textes de cantates d'Institut malgré un demi-siècle de rénovation. Baudelaire, Gautier, Berlioz, avaient vainement lutté contre le dédain ombrageux de Hugo, imité par tous les hugolâtres, pour l'art musical auquel une génération nouvelle apportait enfin son hommage et son désir d'initiation et de rapprochement.

Sous quelle forme un semblable rapprochement, en dehors des sympathies individuelles, pouvait-il donc être envisagé? La logique s'accordait avec l'instinct pour que ce fût sous la forme d'une modification technique de la poésie, d'une façon particulière de la « repenser » et de remonter à ses principes. L'idée que la poésie fut avant tout un chant associé à la musique, qu'elle est faite non pour être lue mais pour être scandée, entendue et chantée, s'affirmait au moment même où l'on commençait d'être las de la poésie-tableau, descriptive et plastique, que les Parnassiens avaient par trop soumise à la formule « Ut pictura poesis ». Un poète extraordinaire venait de se révéler, dont toute l'œuvre signifiait « Ut musica poesis ». C'était Paul Verlaine, inégal mais génial, apportant une poésie neuve, infiniment douce, subtile et douloureuse, à l'heure où Hugo à peine disparu semblait avoir fait tous les vers et ne laisser sa succession qu'à de médiocres satellites. Verlaine n'était point un théoricien, au sens didactique : mais sous une négligence apparente il cachait depuis ses débuts parnassiens une recherche soigneuse, savante et raffinée, de nouveaux modes prosodiques, recherche d'un mélomane dont, dès 1884, dans *Jadis et Naguère*, la fameuse pièce intitulée avec autant de fermeté que d'ironie « Art poétique » devait avoir une influence autrement profonde et durable que le sonnet, accidentel et surfait, des « Voyelles » de Rimbaud. Verlaine affirmait par l'exemple la volonté de séparer le vers du discours rimé, de lui restituer son caractère incantatoire en tenant compte de la valeur musicale des mots, de l'isoler de l'éloquence; il osait combattre l'idolâtrie de la

rime riche, déplacer la césure, introduire dans le vers un jeu d'assonances extérieures et intérieures, adopter des rythmes impairs de cinq, sept, onze syllabes, aller même jusqu'à tenter des vers de treize pieds par une offense sacrilège à l'alexandrin jusqu'alors intangible, et en tirer des effets inattendus et délicieux.

Si une pareille tentative devait sembler aux hugophiles et aux parnassiens une provocation intolérable, elle devait aussi répondre aux aspirations de la génération nouvelle. On peut dire que les quelques strophes d' « Art poétique » non seulement les contenaient en germe, mais les cristallisaient. Elles séparèrent leur auteur de ses anciens camarades, mais elles en firent un chef d'école, au moment même, ou presque, où un autre « refusé », l'auteur de *l'Après-midi d'un Faune*, devenait aussi un chef d'école en même temps qu'un « poète maudit ». Mallarmé, issu de Baudelaire, n'allait pas aussi loin que Verlaine : il ne touchait point à la prosodie traditionnelle. Mais il insistait sur le caractère incantatoire du vers, sur la nécessité de l'envisager comme un langage distinct de la prose et d'un usage tout spécial en accordant à la valeur musicale des mots autant d'importance, sinon plus encore peut-être, qu'à leur sens. Cette conception était coexistante, chez Mallarmé, à celle d'une poésie « allusive » et à son « obscurisme » volontaire.

Mallarmé, d'autre part, avait, lors de sa période parnassienne, considéré la musique avec une certaine indifférence, d'autant plus que ses stages de professorat dans des collèges de province le privaient de tout concert symphonique. Mais lorsqu'il fut enfin nommé à Paris, il y prit plaisir : et lorsqu'il fut initié à la dramaturgie lyrique et aux théories de fusion des arts de Wagner, il fut profondément ému, et conquis malgré quelques réserves exprimées dans *Richard Wagner, rêverie d'un poète français*. Il craignait un peu de voir se vérifier la parole de Taine : « Avant cinquante ans, la poésie se dissoudra dans la musique ». Et il souhaitait que la poésie « reprît à la musique son bien » en devenant une sorte de partition syllabique tout en restant un mode souverain d'expression littéraire. Il n'osa tenter un exemple complet de cette sorte de partition que vers la fin de sa vie, avec *Un coup de dés*. Encore s'y

attachait-il surtout à une très subtile disposition typographique, inusitée et mystérieuse.

Les symbolistes avaient en Mallarmé et Verlaine deux animateurs accentuant, dans des sens différents mais parallèles, leur inclination musicienne. Il convient de chercher là l'origine du mouvement qui a abouti aux propositions esthétiques de Paul Valéry, héritier de la pensée mallarméenne, et aux théories sur « la poésie pure » de l'abbé Bremond, se reliant lointainement aux écrits de cet Edgar Poë qui, par Baudelaire, fut un demi-dieu pour Mallarmé comme pour le wagnérien Villiers de l'Isle-Adam. La révélation de Bayreuth compléta l'ensemble encore velléitaire des aspirations symbolistes. Elle apportait en effet une doctrine, précisée par de magnifiques exemples, de la fusion des arts et de leurs identités, Wagner concevant l'œuvre d'art comme une coopération du poème, du chant, de l'orchestre, du décor, au service d'une allégorie métaphysique : réalisation imparfaite avec les moyens de cette époque, et que Wagner eût atteinte avec les ressources actuelles de la mise en scène, de l'électricité et de ses multiples et merveilleuses applications, comme l'ont montré certains ballets russes de 1910, inoubliables. Baudelaire avait désiré et pressenti tout cela, dans quelques-uns de ses poèmes, de ses essais, et dans son morceau divinatoire sur Wagner, bien qu'il n'eût encore pu le juger, avant de mourir, que sur *Tannhaüser*. Depuis le symbolisme, des réactions violentes ont redressé entre les arts des barrières qu'il avait cru abolir : il n'en est pas moins vrai qu'il y a eu vers 1890 un moment surprenant où, rêvée par une génération d'artistes raffinés, la fusion des arts a bien failli devenir une réalité, ou plutôt une mystique, produisant peu d'œuvres mais formant des hommes d'une noble et haute culture tels que la Renaissance en avait produits, et qu'on ne trouve plus depuis le retour à la spécialisation, créant une anémie intellectuelle, une idolâtrie technique et un abandon de la composition pensée qui sont, par exemple, les raisons du désarroi actuel de la peinture.

***

Voilà quelques-unes des influences et des suggestions qui induisirent les symbolistes à oser une réforme du vers français

pour se créer une langue poético-musicale plus apte à exprimer les nuances de leur sensibilité. Ce qu'ils osèrent fut appelé improprement « le vers libre, ou libéré ». Outre que « vers polymorphe, ou polyrythmique » eût été plus exact, l'idée de liberté, de « libération » suffit à déchaîner les fureurs. Non seulement les boulevardiers, mais les professeurs et les versificateurs se dressèrent contre ces hommes qui, à leur obscurisme et à leurs allégories, ajoutaient la provocation en prétendant attenter à la tradition du vers « classique » et à la tenir pour une chaîne qu'ils souhaitaient briser. On cria au scandale, à l'urgence de relever l'offense faite aux lettres françaises. Certains articles de cette époque sont, pour qui les relit, amusants autant qu'effarants. On parla même de flétrir des « sans patrie ». Cette accusation était due à la nationalité de quelques poètes du jeune mouvement : Francis Vielé-Griffin et Stuart Merrill étaient Américains, Émile Verhaeren, Maurice Maeterlinck, Max Elskamp, Charles van Lerberghe, Albert Mockel étaient Belges, Jean Moréas était Grec. Le chauvinisme littéraire ignorait ou oubliait simplement que presque tous avaient fait leurs études dans des lycées parisiens, connaissaient à fond notre langue et vivaient dans notre pays en l'adorant. Ils supportèrent les attaques avec stoïcisme, protestant seulement qu'ils ne songeaient en aucune manière à détruire le vers « classique » encore qu'après tout l'alexandrin ne fût pas le bon Dieu. Tous, au contraire, considéraient le vers « régulier » comme une base, un « temps fort » dans l'ensemble d'un poème. Mais ils jugeaient qu'on l'avait banalisé, un peu démonétisé par abus, et ils se proposaient de lui adjoindre une forme poétique nouvelle, dont les souples modalités pussent se jouer autour de lui et le mettre en valeur, précisément, bien loin de l'abolir. C'était la doctrine admise par Mallarmé, et il la rappelait sans cesse à ses jeunes commensaux. Ces explications furent souvent données : on ne les écouta point, et on continua de ridiculiser des révolutionnaires impuissants à mettre un vers correctement sur ses pieds, et assez effrontés pour vouloir bouleverser des règles immuables.

Les symbolistes songeaient aux ressources musicales qu'offrent les poèmes anglais, allemands et italiens, aux exem-

ples donnés par Poë et les lakistes : ils songeaient aussi au vers libre de Jean de la Fontaine, aux « laisses » de la vieille prosodie médiévale. Et ils poursuivaient imperturbablement leurs recherches relatives au déplacement de la césure, au rôle de l'assonance à l'intérieur du vers et de son alternance avec la rime, aux avantages que pouvaient offrir les rythmes impairs et des vers allongés jusqu'à compter quinze ou seize syllabes. Depuis les premiers vers libres écrits par Gustave Kahn et l'adorable Jules Laforgue dès 1884 jusqu'au verset si particulier créé par Paul Claudel à son usage tout personnel, l'ensemble des recherches techniques relatives au vers français représente toute une bibliothèque, et on peut s'étonner de l'abondance, de l'ingéniosité, du désintéressement, de la passion dont témoignent ces travaux répartis sur une trentaine d'années. Les grammairiens, les linguistes, ont fini par s'y intéresser, on leur a fait l'honneur de thèses universitaires : mais le public n'y a rien compris, et les plus violents détracteurs de la critique patentée ont disparu peu à peu sans avoir rien approfondi. Les controverses récemment suscitées dans la presse à propos de *la Jeune Parque* et du *Cimetière marin*, poèmes pourtant de forme « classique », à propos de leur « obscurisme » et malgré la célébrité et la garantie académique de leur auteur, ne sont que les échos affaiblis et très lointains des temps héroïques où quiconque osait une innovation prosodique était considéré presque comme un malfaiteur.

Cette opposition acharnée a contribué en partie à l'échec du vers polymorphe. Il a pourtant affirmé sa légitimité, sa logique, son droit à s'intégrer dans nos lettres, par d'admirables exemples dûs à Laforgue, à Henri de Régnier, à Francis Vielé-Griffin, à Verhaeren, à van Lerberghe, à Tristan Klingsor, à Moréas : et vingt autres noms d'auteurs plus jeunes mériteraient d'être rappelés. Mais on s'est obstiné à ne pas accorder droit de cité à un instrument neuf, riche en beaux effets, adjacent au vers traditionnel, et d'origine aussi classiquement française que lui si l'on se réfère à la liberté prosodique de notre exquis folk-lore. On n'a pas compris, on n'a pas voulu, et peu à peu les poètes du vers libre se sont découragés, raréfiés. Si M. Henri de Régnier a persisté jusque dans ses plus récents recueils, Moréas avait renoncé, Vielé-Griffin

s'est tu, d'autres ont disparu. Il y a eu là une erreur et une injustice. Il convient pourtant de dire que le discrédit a été dû aussi à la maladresse de bien des vers-libristes. Ils ont cru qu'il suffisait de ne plus tenir compte d'aucune règle et d'aller à l'aventure. Ils ont improvisé, et ont abouti à la malfaçon et au galimatias, ne justifiant que trop les plaisanteries d'échotiers sur les « mille-pattes », et soumettant au public d'insipides rapsodies. En réalité, le vers polymorphe est d'une technique beaucoup plus difficile que le vers régulier. Il exige avant tout une oreille très sensible aux rythmes et aux timbres, et exercée à la musicalité. Ses licences apparentes rendent fort complexe le jeu caché de ses sonorités très nuancées. Tel faiseur honorable d'alexandrins ne saurait s'en servir. Il n'y a point, pour un vers-libriste, de milieu entre l'excellence et la nullité. L'agencement des polyrythmies et des assonances autour de l'alexandrin pour le sertir, le mettre en valeur (et non, comme on le prétendait, l'étouffer), nécessite une virtuosité spéciale. Trop d'apprentis sorciers embrouillèrent et bousculèrent tout pour qu'on ne se lassât point, trop prématurément. Ainsi avorta, bien qu'elle compte encore quelques fidèles, une conception qui eût doté la poésie française d'un élément neuf et efficace, interdit par la routine comme par le gaspillage.

On doit d'autant plus la regretter qu'en songeant à réformer et à enrichir l'instrument poétique les symbolistes vers-libristes pensaient accessoirement à une transformation complète du livret d'opéra. C'était une des conséquences directes de cette révélation wagnérienne qui les avait si vivement impressionnés. Les poèmes dramatiques de Wagner ne les intéressaient point seulement par la profondeur et la majesté de leurs thèmes et de leurs péripéties, mais encore par leur forme, bien qu'elle ne leur parvînt qu'alourdie par des traductions pénibles. Wagner, apportant une esthétique complète et indivisible, avait créé une déclamation lyrique polymorphe, modelée sur les inflexions de sa musique, et autorisant des effets inattendus. Les symbolistes considéraient avec pitié l'état ridicule et lamentable des livrets fabriqués chez nous par les fournisseurs habituels de l'opéra. A la place du « parolier » dont nul n'écoutait les strophes cacographiques, on voyait

surgir un dramaturge lyrique écrivant lui-même son poème et lui donnant une importance égale à celle du chant et de l'orchestration. Il était inévitable de voir là le fondement d'une réforme logique excluant les rimailleurs, restituant à la poésie sa dignité scénique, et combattant la mauvaise mais excusable habitude du public indifférent à ce que les chanteurs pouvaient bien dire sur la scène. Il y avait un préjugé centenaire à refréner. Avec une musique polyrythmique, d'autre part, la versification de coupes et de rimes « régulières » s'avérait essoufflée, impuissante à se courber selon la ligne mélodique : on la torturait sans y parvenir. Comment méconnaître les avantages d'une prosodie libre et assonancée, apte à suivre le dessin musical?

Et enfin, il s'agissait des poèmes eux-mêmes dans leurs relations avec la musique, et d'un renouvellement de ces relations, jusqu'alors limitées à la « romance » de salon, avec ses ritournelles d'accompagnement et son dessin de strophe répété sans variantes, la romance sans liaison véritable avec la poésie qui la prétextait et dont le sens et le verbe ne préoccupaient guère les chanteurs. On sentait que ce genre était caduc, on avait le désir d'autre chose. On en avait aussi l'exemple, venu d'Allemagne. Schubert, et encore plus Schumann, avaient, par de courts chefs-d'œuvre, montré qu'au delà de la fade et monotone romance on pouvait établir une corrélation étroite entre la parole et le chant, leur attribuer une importance égale, une pareille intensité de sentiment et d'effet, et faire ainsi du « lied » d'origine populaire un petit drame lyrique complet. Schumann avait d'abord créé une musique de piano polyrythmique en marge des formes classiques, tout en protestant de son respect pour celles-ci, ne voulant pas plus les offenser et les supplanter que les verslibristes ne le voulurent plus tard pour le vers régulier : puis il avait trouvé pour un certain nombre de poètes germaniques, et spécialement pour plus de trente lieder de Henri Heine, une forme musicale d'une variété, d'un charme, d'une émotion, d'une puissance uniques. Il y avait bien des années que ces œuvres merveilleuses étaient sur tous les pianos allemands, alors que le public français les soupçonnait à peine; encore aujourd'hui chante-t-on dans nos concerts et récitals une

quarantaine de mélodies de Schumann sur deux cent cinquante, dont les moins connues valent souvent les plus célèbres. Malgré les initiatives de Lamoureux, de Pasdeloup, de Colonne, de la Société Nationale, le public français d'il y a un demi-siècle était très médiocrement mélomane, fidèle à l'opéra meyerbeerien, à l'opérette, à la romance, rétif au wagnérisme et à la musique allemande. L'esthétique du lied lui restait étrangère. Les symbolistes, parfois fervents schumanniens, la comprenaient, et rêvaient de l'introduire chez nous, de nous doter de ce drame poético-musical bref et saisissant qu'est le lied. Les diverses tendances que j'ai dû rappeler ne pouvaient que les conduire logiquement à un tel désir. Mais il leur fallait des collaborateurs musiciens. Des amitiés étaient nées à Bayreuth et aux petites places des concerts. Dans les ateliers de peintres, si la mode des armures et des turqueries avait cessé, le piano avait fait son apparition et conquis droit de cité. Après les séances, à la fin du jour, on se réunissait autour de ce meuble dédaigné par les peintres romantiques et naturalistes. On causait, on fusionnait, on recherchait les similitudes, les « correspondances » selon Baudelaire, non encore compris pleinement mais déjà demi-dieu pour une élite, vingt ans après sa mort. La défiance réciproque entre assembleurs de notes et de rimes disparaissait.

Les musiciens nouveaux, las de la romance et enivrés de polyphonie wagnérienne, firent alors un pas décisif vers les poètes mélomanes. Ils comprirent très bien la valeur et l'intérêt du vers libre, qui s'accordait à leur désir d'une communion plus étroite des mots et du chant. Et, faute de grands livrets de drames lyriques, ainsi naquit du moins, dans la réconciliation et l'entente, le lied français, tragédie condensée apportant dans une forme neuve, moderne, le ressouvenir des délicieuses et poignantes chansons populaires de notre folk-lore, négligées ou même oubliées par la mode musicale au profit de l'italianisme et de la mélodie de salon. On vit jaillir une soudaine floraison de lieder. Elle fut aussitôt goûtée, aimée. Les symbolistes et les musiciens s'entr'aidèrent efficacement. Et l'on vit aussi se former une école d'interprètes rompant intelligemment avec la routine et renouvelant l'art de la diction dans le poème chanté.

***

Il serait compliqué et peut-être fastidieux, de classer ici par ordre chronologique cette très abondante production qui a certainement contribué autant, sinon plus, que nos opéras et notre musique symphonique, à assurer en tous pays le prestige de notre art et à affiner la sensibilité du public de nos concerts. Je me bornerai à rappeler les collaborations les plus réputées, en omettant un assez bon nombre de musiciens secondaires ayant pourtant écrit de jolies choses.

Précurseur et initiateur du symbolisme qui sauvegarda et propagea sa gloire, Baudelaire a été d'abord honoré. Henri Duparc lui a consacré deux chefs-d'œuvre, *l'Invitation au voyage* et *la Vie antérieure*, dans son unique et admirable recueil de mélodies. Prix de Rome à peine émancipé, Claude Debussy a voué un cahier non moins admirable au *Balcon*, au *Jet d'eau*, au *Recueillement*, à l'*Harmonie du soir*, à *la Mort des amants*. Raoul Laparra a trouvé dans plusieurs poèmes baudelairiens, notamment dans les tragiques *Aveugles* et le nostalgique *Bien loin d'ici*, ses motifs de puissante et tendre inspiration. Gabriel Fauré a interprété le *Chant d'automne* et les *Correspondances* ont tenté Jean Cras, grand musicien prématurément disparu. Cependant la forme strictement classique des vers de Baudelaire, leur laconisme, leur musique verbale aux résonances de bronze, se prêtaient assez malaisément aux recherches harmoniques nouvelles, et la qualité des morceaux a primé la quantité.

Par contre, il était inévitable que Verlaine tentât une abondante série de compositeurs par la variété et l'audace savante de ses innovations prosodiques autant que par la tendresse, l'humour, la dolence ingénue, la saveur populaire et raffinée de son inspiration. On ne pouvait imaginer meilleur trait d'union entre poètes et musiciens que l'homme ayant souhaité « de la musique avant toute chose », et déclaré que « tout le reste est littérature ». Nombreux furent ceux qui firent pour lui ce que Schumann avait fait pour Heine (sans en être remercié d'ailleurs). Le piano et les cantatrices n'ont pas peu contribué à la divulgation et à la gloire du « pauvre Lélian ». Gabriel Fauré consacra quelques-unes de ses plus belles pages à *la Bonne*

Chanson. A vingt ans, Reynaldo Hahn, sortant à peine du Conservatoire, se faisait connaître par l'album des *Chansons grises* qu'il chantait lui-même délicieusement : l'*Offrande*, *En sourdine*, *l'Heure exquise*, faisaient oublier son martyre à Alphonse Daudet près de s'éteindre, et charmaient tous les salons. Comme Hahn et Fauré, Debussy commentait *Mandoline* : il y ajoutait l'admirable *Colloque sentimental*, *Fantoches*, et ces frénétiques *Chevaux de bois* qui tentaient aussi le berliozien Gustave Charpentier, épris d'anarchisme sentimental et s'attachant à *la Veillée rouge* et à la *Ronde des compagnons* pour soli, chœur et orchestre. Raoul Laparra, que son hispanisme fervent n'empêche point d'être un zélé serviteur des poètes français, a trouvé dans les *Fêtes galantes* plusieurs prétextes mélodiques, ainsi que Jean Cras et même Charles Bordes, bien que sa création de la Schola Cantorum lui ait laissé trop peu de temps pour composer. Ce sont là les principaux, mais parmi les « minores » il n'est guère de musiciens contemporains qui n'aient songé à Verlaine, jusqu'au risque de le banaliser.

Albert Samain, qui a connu une faveur puis une défaveur excessives, a tenté avec son *Soir* Gabriel Fauré, et surtout, dans une suite de mélodies, l'ardent compositeur de *Lorenzaccio*, Ernest Moret, dont les beaux dons sont presque méconnus. Fauré a tenu aussi à interpréter quelques strophes extraites du *Conte d'amour* de Villiers de l'Isle-Adam, qui débuta par des poésies avant de devenir le dramaturge d'*Axel* et le prodigieux anticipateur de l'*Ève future*. Henri de Régnier qui, tout en conservant la forme classique, a écrit de si beaux vers libres, a été très peu commenté : mais il a inspiré deux compositeurs de grande classe, Albert Roussel et Reynaldo Hahn, dont *le Pays musulman* est une des plus parfaites trouvailles. Jean Moréas se prêtait assez peu à la musique : cependant c'est encore à Reynaldo Hahn qu'il faut demander l'admirable suite des *Feuilles blessées*, choisies parmi les *Stances*.

On sait avec quel bonheur Debussy a secondé la prose raffinée de Pierre Louÿs dans *la Flûte de Pan*, *le Tombeau des Naïades* et *la Chevelure*, fragments des *Chansons de Bilitis*, qui précédèrent la fameuse *Aphrodite*. Par contre, la poésie de Mallarmé, comme celle de Valéry, était d'une appropriation

musicale très malaisée : pourtant Maurice Ravel a choisi *Sainte* et *Placet futile*, et si le *Prélude à l'Après-midi d'un Faune* est un hommage indirect à l'art mallarméen, il est magique. Maurice Maeterlinck n'a écrit que quelques brèves chansons. Elles ont inspiré avec un rare bonheur un musicien oublié, Gabriel Fabre, qui commenta aussi les *Poèmes de jade* de Judith Gautier, quelques pièces de Moréas et de Le Cardonnel. Henry Février a exprimé éloquemment la légende de l'*Intruse*. Et en composant *Pelléas et Mélisande*, Debussy a rendu à Maeterlinck un hommage aussi dangereux que splendide, puisque le drame lyrique a presque fait oublier le drame littéraire dans le monde entier. La même destinée a échu à *Ariane et Barbe-Bleue* prétextant un chef-d'œuvre de Paul Dukas. *Ariane* et *Pelléas* sont deux parfaits exemples de dramaturgie symboliste, et d'adaptation musicale de la prose.

Je suis redevable d'un certain nombre de lieder à Ernest Chausson (*les Heures, les Couronnes, Ballade*) à Gustave Charpentier, Gustave Samazeuilh, Florent Schmitt, Antoine Mariotte, Gabriel Fabre, Joseph Jongen, Charles Bordes, Louis de Serres. Le ravissant poète, peintre et musicien, qu'est Tristan Klingsor, a été ingénieusement harmonisé par Ernest Moret, Georges Hue, et surtout Maurice Ravel avec *Sheherazade*. Paul Claudel a trouvé son compositeur en Darius Milhaud. On regrette de n'avoir personne à citer en collaboration avec Verhaeren, Mockel, Stuart Merrill ou Max Elskamp. Mais Fauré a aimé *la Chanson d'Ève* de Charles van Lerberghe : et enfin les proses rythmées, l'allégresse, la savante ingénuité, la fraîche et capricieuse inspiration de Paul Fort devaient faire de lui un favori des musiciens. Philippe Gaubert, Raoul Laparra, Gabriel Pierné, avant tous autres, se sont réjouis de l'interpréter.

J'arrête ici cette liste d'œuvres, dont on peut dire que, depuis une quarantaine d'années, elles furent ou sont « sur tous les pianos » et ont été chantées des milliers de fois. Elles ont apporté le témoignage incontestable et le plus souvent admirable de la naissance et de l'épanouissement du lied français. Elles ont attesté l'union si longtemps différée des poètes et des musiciens. Elles offrent les modèles d'une fusion du poème et du chant obtenue par une sorte d'endosmose,

d'interpénétration des rythmes et des timbres, et un assouplissement verbal se prêtant à toutes les inflexions mélodiques et harmoniques. Elles ont discrédité le faux genre de la romance et rendu inacceptable la mise en musique de poèmes insignifiants, en exigeant une saine réforme de la diction. Elles ont enrichi nos lettres et notre musique d'une forme d'art mixte et neuve, que la foule a acceptée et aimée, et qui durera. Ce n'est point certes un apport négligeable. Or, sans les symbolistes, leur résistance aux railleries, leurs tenaces recherches prosodiques, leur heureuse mélomanie, on peut affirmer que le lied français n'existerait point encore. Son acceptation publique a été leur œuvre, et leur revanche partielle. On étudiera d'autres points de vue. J'ai insisté préférablement sur celui-ci. On ne peut juger lucidement le mouvement symboliste si l'on méconnaît que son « climat » fut avant tout musical et que, plus ou moins consciemment, il a tendu ardemment, tout en la retenant un peu, la Poésie « pure » vers la Musique. Chacune a fait la moitié du chemin — et alors est né, de leur conjonction, le lied de France.

CAMILLE MAUCLAIR

LE « CRÉDIT »

ET

LA « REPRISE DES AFFAIRES »

La faible humanité s'est-elle jamais trouvée aux prises avec des circonstances difficiles sans que les projets les plus divers, les plus extravagants aussi, aient vu le jour?

Ainsi, la crise économique dont le monde souffre depuis cinq années a provoqué un épanouissement de théories neuves ou rajeunies et une floraison de « Plans » à prétentions pragmatiques, qui interdiront, à tout le moins, aux générations futures de reprocher à notre époque une carence d'activité et d'audace cérébrales.

L'un des phénomènes les moins marquants de l'après-guerre n'aura certes pas été, en effet, l'extraordinaire révolution des idées, opérée sur la surface entière du globe.

Et c'est bien d'une révolution des idées, non pas d'une révision ordonnée des dogmes reçus, d'un procès calme et réfléchi des principes jusqu'ici admis, que le monde entier est témoin.

Qu'il s'agisse des nations ou des individus, des édifices économiques ou des régimes politiques, des « positions » intellectuelles et morales ou simplement des problèmes matériels de l'existence de chaque jour, tous les critères sont remis en cause; toutes les bases sont sapées; la plus extrême confusion règne dans les esprits.

Mais, autre trait non moins caractéristique de notre époque, cette révolution n'est pas restée l'œuvre de quelques-

uns; ce ne sont pas seulement les théoriciens et les « spécialistes » qui ont laissé courir leur imagination. Intéressé, de façon trop pénible, trop pressante, aux grandes questions réservées jadis à une élite cultivée, l'homme de la rue lui-même a aujourd'hui « son plan ».

Le charlatanisme de l'esprit n'est plus le privilège d'un petit nombre d'initiés. Les stratèges en chambre, si sympathiques dans leur bonne foi... et leur innocuité, ne limitent plus leur ambition à la conquête passagère et platonique des joueurs qui font leur partie de cartes quotidienne; ils tiennent désormais *à imposer* leurs vues aux gouvernements et *à les voir mettre en pratique.*

I

LE SQUELETTE AU FOND DE L'ARMOIRE

De quelles assertions aventurées cinq années de crise n'auront-elles pas provoqué l'éclosion? Les solutions les plus extrêmes auront été à tour de rôle envisagées. Pour « remettre en route la machine économique », les uns préconisent l'exécution de grands travaux publics par l'État; d'autres prétendent instaurer une « dictature officielle des prix »; certains proposent la réglementation de la production par les organismes administratifs : ou la dévaluation monétaire, ou le recours à l'inflation; il en est même qui ne craignent pas d'expliquer à l'opinion publique que, pour préserver « le pouvoir d'achat des masses », le prix d'un produit doit hausser à mesure que sa qualité baisse.

Mais derrière la profusion, la diversité, l'étrangeté même des idées venues ainsi des pays, des partis politiques, des « couches sociales » les plus dissemblables et jetées en pâture aux foules, on peut discerner une curieuse unité de procédé, sinon de doctrine.

Qu'il s'agisse, en effet, de grands travaux publics ou de manipulations de devises (dévaluation, inflation), c'est presque toujours au *crédit* que les planificateurs ont recours pour provoquer la reprise des affaires, au *crédit* qui doit permettre à l'État d'enrayer de nouvelles dépenses, qui suppléera aux

insuffisances de l'impôt et reconstituera, pour le plus grand bien de tous, le pouvoir d'achat des « masses », au crédit qu'on découvre ainsi derrière tant de généreuses thèses, dans le rôle fâcheux du « squelette au fond de l'armoire », comme disent nos voisins anglais.

II

LA PUISSANCE DU FEU

(Ce qu'il ne faut pas demander au crédit.)

Il semble ainsi que nous soyons revenus à la fin du siècle précédent, quand un économiste anglais, Mac Leod, prétendait assimiler le crédit, la richesse et le capital.

« Le crédit est richesse, écrivait-il, puisqu'il est échangeable : il est aussi capital, puisqu'il donne un revenu. »

On lui a répondu que si toute créance constituait une richesse, il suffirait que chaque Français prêtât sa fortune à son voisin pour doubler du coup la fortune de la France!

Mais si le crédit n'est pas richesse, il ne la crée pas davantage.

Il est parfois *nécessaire* à sa constitution, il n'y *suffit* jamais.

On n'est que trop souvent tenté de comparer le rôle du crédit dans les affaires au rôle de l'eau qui fait tourner les roues à aubes d'un moulin.

Quand le courant faiblit, la roue tourne au ralenti; quand il s'enfle, la rotation s'accélère...

Assimilation fâcheuse au possible et bien faite pour troubler les esprits.

A l'image inexacte de « l'eau au moulin », il faut substituer dans les esprits l'image, seule conforme à la réalité économique et au bon sens, de l'appel d'air qui refroidit un moteur, ou de l'huile qui en facilite la rotation.

« Quelque grande que soit la puissance du feu, a écrit M. Paul Valéry, elle ne devient utile et motrice que par les machines où l'art l'engage. »

Le crédit ne possède pas la puissance du feu; il n'a jamais suffi à faire tourner des machines. Il ne leur donne pas

l' « impetus ». Il joue tout au plus le rôle de l'huile qui atténue les frottements et facilite le jeu des rouages.

Au surplus, il faut reconnaître, semble-t-il, dans l'erreur des apologistes du crédit un cas particulier d'une tendance trop commune, mais explicable en un siècle où les progrès de la science, l'extension du machinisme et le développement d'organismes économiques chaque jour plus étendus et plus compliqués, ont donné à la « Technique » un prestige presque souverain.

L'expérience de ces dernières années ne permet pourtant plus de penser que la « Technique » soit un « deus ex machina » tout-puissant...

Le crédit et la technique monétaire ont, certes, un rôle à jouer dans l'œuvre de régénération économique. Mais il importe de ne pas perdre de vue que ce rôle ne peut être décisif et que d'autres éléments, beaucoup plus importants, sont en jeu.

Une crise de surproduction ne saurait trouver ses remèdes dans une débauche d'avances à la production, dans une hypothèque supplémentaire sur un avenir que le passé a déjà trop lourdement grevé.

Il n'a jamais suffi de mettre de l'huile dans les rouages pour faire tourner une machine. Il est inutile d'avoir du crédit si l'on n'a pas d'acheteur...

Comment le nier, alors que beaucoup d'industriels, aujourd'hui, ont fermé leurs usines ou ralenti leur fabrication, tout en maintenant en caisse ou en banque des disponibilités considérables de trésorerie?

Le crédit est un lubrifiant utile, quand la machine marche. Il est *zéro*, quand elle est arrêtée, *à moins que l'arrêt ne provienne d'un grippage des engrenages dû précisément au défaut d'huile.*

III

CONTENIR LA MER

(*Le rôle d'un Institut d'émission.*)

Avant d'étudier dans quelle mesure l'extension des facilités de crédit pourrait servir en France la reprise des affaires, il

convient de remarquer que, dans leurs revendications d'une politique plus libérale d'avances à l'économie nationale, les « planificateurs » de notre temps songent presque tous, en fait, au recours classique à l'Institut d'émission.

Il n'est donc pas inutile de rappeler — une fois de plus! — les grands principes qui doivent régir l'activité d'un organisme détenteur de cette manne providentielle, qu'on appelle le billet de banque.

Il ne s'agit aucunement ici de faire la glose des statuts de la Banque de France, mais d'examiner, en toute objectivité, ce que l'on peut attendre de cette Maison.

On peut ainsi résumer ses principales missions :

Elle est d'abord *la gardienne naturelle de la stabilité de la monnaie.*

Elle doit s'attacher *à régulariser et à modérer dans tout le pays, les taux de l'intérêt de l'argent.*

Elle constitue enfin, dans certains cas de panique, de « run » des déposants aux guichets des banques, une précieuse *caisse de réserve,* par le moyen du réescompte des effets de commerce.

Gardienne du franc, elle doit conserver en tout temps dans ses caisses une quantité d'or suffisante pour parer aux demandes de remboursement des billets. On sait de reste, en effet, que la dépréciation de notre devise suivrait immédiatement la suspension de la « *convertibilité* ». L'exemple belge, récemment encore, a consacré cette règle inéluctable, que certains ont été, en France, trop enclins à oublier.

Les billets, il est vrai, ne sont plus remboursables en or aujourd'hui par quantités inférieures au prix d'un lingot, c'est-à-dire pour des montants de moins de 215 000 francs environ, et l'on ne peut que souhaiter la reprise des échanges pour des sommes plus accessibles à la majorité des porteurs de billets.

La mise en circulation des pièces d'or de 100 francs, prévue d'ailleurs par la loi de stabilisation du 25 juin 1928, viendrait à point à cet égard, pour concrétiser dans l'esprit du public, l'intérêt du principe de convertibilité.

Mais si la Banque se contentait d'être un organisme d'échange de billets contre or et d'or contre billets, elle ne ferait aucun crédit.

Or, de même qu'il n'est pas nécessaire qu'un établissement privé de crédit conserve la totalité de l'argent de ses déposants dans ses caisses, ou disponible à vue dans une autre banque, pour parer aux demandes éventuelles de retrait, l'expérience des ans a prouvé qu'un Institut d'émission pouvait sans inconvénient mobiliser, par le moyen d'opérations d'escompte et d'avances, une notable partie de son encaisse. Mais, comme ses responsabilités sont beaucoup plus considérables que celles des banques privées, comme il est le pivot de tout le système bancaire, il doit garder un pourcentage de disponibilités spécialement important.

En fait, tandis que les établissements de crédit jugent suffisant le maintien d'un rapport de 10 à 20 p. 100 entre leurs disponibilités immédiates et leurs dépôts à vue, la Banque de France doit toujours conserver une encaisse-or égale au moins à 35 p. 100 du total de ses engagements à vue (billets émis, comptes courants et dépôts).

La Banque agit, en outre, comme organisme *modérateur* et *régulateur* des taux de l'intérêt.

Par ses nombreux comptoirs, elle établit, en effet, entre les régions où le crédit est abondant et celles où il est rare, une sorte de système de vases communicants et elle met à la disposition des établissements de crédit des procédés de virements de fonds, par écritures, rapides et presque gratuits. L'un des premiers résultats de l'installation de succursales en province a même été de faire disparaître le coûteux « change de place à place » qui sévissait dans l'ancienne France.

Elle maintient, d'autre part, un taux d'escompte unique à travers tout le pays : les effets réunissant les conditions requises par les statuts sont assurés de bénéficier de traitements aussi favorables, qu'ils soient présentés à ses guichets de Lille, du Havre ou de Marseille.

La Banque ne *nivelle pas seulement les taux dans l'espace : elles les aplanit aussi dans le temps.*

La souplesse du mode d'émission français souvent opposé à juste titre à l'extrême rigidité du système britannique, lui permet, en effet, de neutraliser les influences saisonnières.

Jusqu'à ces dernières années, où des circonstances exceptionnelles l'ont contrainte, à plusieurs reprises, à prendre des

mesures de défense rigoureuses contre les spéculateurs à la baisse du franc, son taux est resté l'un des plus stables d'Europe, en même temps que l'un des plus bas.

Le rapport présenté le 12 mars 1918 à la Chambre des députés, au nom de la Commission du Commerce et de l'Industrie et de la Commission du Budget, à l'occasion du renouvellement du privilège, fait ressortir cette fixité du taux d'escompte de la Banque, par rapport à ceux de deux des plus importantes Banques centrales d'Europe, dans le tableau reproduit ci-dessous :

PÉRIODE 1898-1913	TAUX D'ESCOMPTE MAXIMUM	TAUX D'ESCOMPTE MOYEN	NOMBRE DE VARIATIONS
—	—	—	—
	p. 100	p. 100	p. 100
Banque de France	4,50	3,09	14
Banque d'Angleterre. . . .	7	3,69	79
Banque d'Allemagne. . . .	7	4,59	62

La Banque exerce aussi une influence *modératrice* sur les taux de l'intérêt.

Le tableau précédent a déjà permis de juger de la modicité habituelle de ses conditions. Au surplus, jusqu'en mai 1935, le taux d'escompte, le plus souvent fixé à 2 1/2 p. 100 depuis 1932, n'a pas excédé 3 p. 100. Il était encore à ce niveau très bas en septembre et en octobre derniers et, seule, la nécessité de freiner le récent mouvement d'exportations de capitaux a amené la Banque à renchérir ses conditions en novembre, comme le cas s'en était déjà produit en mai, juin et juillet.

Le bon marché du crédit offert par l'Institut d'émission réagit d'autre part sur les conditions de prêt des banques privées qui, assurées de pouvoir mobiliser près de lui une portion importante de leur portefeuille à court terme, peuvent elles-mêmes abaisser leurs tarifs, ne plus conserver que des encaisses réduites et augmenter la « vitesse de roulement » des fonds dont elles ont la gestion.

Enfin, « en ménageant », selon les termes d'une lettre adressée au gouverneur de la Banque par un ministre des Finances, « en ménageant au commerce la possibilité d'accé-

der sans intermédiaire à ses escomptes, la Banque possède le moyen d'agir directement sur le taux du crédit à court terme[1]. »

De tous temps, du reste, la Banque a accueilli à ses guichets, sans passer par aucun intermédiaire, les effets de commerce présentant les garanties exigées par ses statuts.

La Banque joue encore, dans un autre domaine, un rôle très important. Elle ne sert pas seulement à l'État, en contrepartie du privilège d'émission, des redevances considérables : elle lui consent aussi des prêts.

Ce sont ces prêts que de nombreux « planificateurs » en mal de dépenses démagogiques voudraient doubler, tripler et même quintupler.

Devant tant d'appétits déchaînés, auxquels trop d'intellectuels non spécialisés apportent si fâcheusement aujourd'hui leur appui, on est reporté à quelque cent années en arrière, quand Richard Cobden écrivait :

« Il est plus facile de contenir la mer et dominer les vents, que d'imposer une réglementation efficace à la circulation des billets de banque! »

Il n'échappe à aucun observateur sérieux qu'un tel usage du billet de banque ne pourrait manquer d'aggraver la crise de confiance dont chacun s'accorde à déplorer les effets. A n'en pas douter, la reprise et l'intensification des récentes sorties d'or s'ensuivraient aussitôt; aidés par la panique des capitaux français et rassurés par l'immobilisation croissante des disponibilités de l'Institut d'émission, les spéculateurs auraient beau jeu; l'effondrement de la devise française ne tarderait pas à être un fait accompli.

En bref, et bien que tout résumé reste, il va de soi, incomplet et trop peu nuancé, on peut, semble-t-il, tracer ainsi les limites de l'activité de l'Institut d'émission :

Si sa politique de crédit est trop libérale, si, notamment, il amoindrit par d'importantes avances à l'État, le gage de son billet, l'inflation, la dépréciation monétaire, le bouleversement du régime intérieur des prix ne manquent pas de suivre

S'il se tient sur une trop grande réserve, il perd le contact

1. Cf. Rapport Landry, présenté à la Chambre des députés le 12 mars 1918.

avec le marché et ne remplit plus son rôle de modérateur et régulateur des taux de l'intérêt.

La mesure n'est pas facile à garder, entre ces dangers extrêmes.

Mais le péril principal réside surtout, on l'imagine bien, du côté des pressantes sollicitations dont la Banque est trop souvent l'objet.

Ce péril est plus actuel que jamais en un temps où chacun requiert de l'État un soulagement à ses maux et où les « programmes de grands travaux publics », les demandes de « subventions » et de « primes », les appels de toutes sortes au Budget naissent d'eux-mêmes sous la plume des faiseurs de plans.

IV

UNE POLITIQUE LIBÉRALE DE CRÉDIT EN FRANCE

La Banque de France ne saurait donc s'abandonner à une politique inconsidérée de prêts à l'État, sans immobiliser dangereusement son actif, sans ruiner la confiance — nationale et internationale — dans le franc, et sans provoquer la dépréciation de la devise dont la garde lui est confiée.

Mais, dira-t-on, ne pourrait-elle accroître son aide au commerce et à l'industrie? Ne pourrait-elle développer ses escomptes d'effets de commerce? Il s'agirait là, non plus d'une créance de valeur hypothétique, et en tout cas « gelée », sur un débiteur manifestement incapable de rembourser sa dette, mais de « papier » sain, d'un papier créé à l'occasion d'opérations sûres et qui, suivant l'expression anglaise, « se paye lui-même à échéance », dans des délais très brefs.

Il faut tout de suite observer que la Banque y serait autorisée, *en droit*, car le « rapport de couverture » dépassait encore, au dernier bilan, 70 p. 100 alors que la loi de stabilisation de 1928 ne l'oblige à maintenir qu'un rapport de 35 p. 100 entre son encaisse-or et ses engagements à vue.

Mais, *en fait*, est-il *souhaitable* qu'elle augmente ses avances commerciales, est-il surtout *possible* qu'elle le fasse?

On doit d'abord le remarquer, ce n'est pas au moment où

le franc est l'objet de controverses passionnées, quelques semaines à peine après qu'il a dû faire front à des attaques dont la gravité ne doit pas être sous-estimée, que l'Institut d'émission peut se permettre de multiplier les francs, c'est-à-dire de donner à la spéculation des moyens de jouer plus commodément la baisse de la monnaie.

Mais la Banque consentirait-elle à se montrer plus libérale, qu'elle se heurterait, très probablement, à une impossibilité matérielle trop ignorée par l'opinion.

Malgré les taux extrêmement faibles qu'elle a pratiqués au cours des dernières années, de janvier 1928 à mai 1935, (le taux de l'escompte n'a jamais dépassé 3 1/2 p. 100; il s'est même tenu à 2 1/2 et 2 p. 100 pendant la plus grande partie de cette période de sept années et demie), la Banque de France n'a jamais pu conserver qu'un portefeuille d'escompte réduit, d'importance nettement moindre qu'avant-guerre, compte tenu de la dévalorisation de 1928.

La baisse des taux officiels, loin de provoquer le développement des opérations d'escompte et d'avances, s'est même souvent accompagnée d'une diminution des portefeuilles de la Banque.

En 1934, par exemple, le portefeuille d'effets escomptés ou achetés en France,qui s'établissait à 5 243 millions le 25 mai, ne s'est plus élevé, après que le taux eut été ramené, le 31 mai, de 3 à 2 1/2 p. 100, qu'à :

4 266	millions	le 1er juin
4 515	—	le 8 juin
4 032	—	le 15 juin
4 522	—	le 22 juin
4 607	—	le 29 juin

et est resté constamment au-dessous de ce dernier chiffre pendant tout le reste de l'année.

Le phénomène s'est reproduit plusieurs fois à l'occasion des réductions de taux effectuées en 1935.

On ne trouve, au cours des deux dernières années, qu'une exception à cette sorte de règle de coïncidence, entre la baisse des taux et la diminution du portefeuille de la Banque. La réduction du taux de l'escompte de 4 p. 100 à 3 1/2 p. 100, le

18 juillet 1935, a été, en effet, suivie d'une augmentation de 265 millions du portefeuille, augmentation à vrai dire peu importante et résorbée entièrement le mois suivant.

Jusqu'à l'année 1934, les établissements de crédit avaient, d'ailleurs, très peu besoin de l'Institut d'émission. Certains d'entre eux se passaient presque complètement de son aide, et se contentaient d'utiliser ses services pour le *recouvrement* de leurs effets. Ils regorgeaient de disponibilités et préféraient « nourrir leur papier » jusqu'à l'échéance, puisque les dépôts abondants qu'ils recevaient de leur clientèle leur en fournissaient les moyens.

A cet égard, la situation, aujourd'hui, ne s'est que peu modifiée. Les banques françaises, dans leur ensemble, possèdent encore, fort heureusement, des trésoreries à l'aise.

A eux seuls, les quatre plus importants établissements de crédit de Paris présentent des disponibilités à vue qui s'élèvent à 5 milliards 1/2 environ et qui couvrent, à concurrence de plus de 19 p. 100, le total de leurs dépôts et comptes courants créditeurs. On conçoit, dans ces conditions, qu'ils n'aient pas besoin de la Banque. Leurs marges de crédit utilisable sont plus que suffisantes.

Par ailleurs, la « matière escomptable » elle-même se fait rare. Le ralentissement des transactions et la baisse des prix ont normalement provoqué une diminution du nombre et du montant des effets de commerce. Les banques s'arrachent le « papier » de bonne qualité et se plaignent même de la concurrence, pourtant limitée, que leur fait l'Institut d'émission, en ouvrant ses escomptes directement au commerce et à l'industrie, sans passer par leur intermédiaire.

Enfin, d'un point de vue plus général et abstraction faite des garanties statutaires qui s'imposent à la Banque de France et limitent son action, existe-t-il tant de *débouchés* au crédit, actuellement, de débouchés sérieux et sains, les autres, qui seraient de nature à nuire à la qualité du gage de la monnaie, devant être, bien entendu, soigneusement écartés.

Ces « débouchés » sont beaucoup moins nombreux qu'on a coutume de le penser.

Dans un esprit de prudence qui est bien conforme au tempérament de la race et dont le pays a souvent, au cours de son

histoire, recueilli les bienfaits, les maisons françaises, solides et sérieuses, ont, en maints endroits, adopté, devant la crise et le ralentissement de leurs ventes, une attitude d'expectative. Elles ont d'elles-mêmes et sans attendre le moment où l'épuisement de leurs fonds de roulement le leur imposerait, modéré le rythme de leurs fabrications, et celles qui conservent, dans l'attente de la reprise, des trésoreries importantes, parfois considérables, sont bien loin d'être rares.

Un tel état d'esprit n'est aucunement exceptionnel en France. On estime à 25 milliards de francs environ le montant des billets de banque thésaurisés et à plus de 10 milliards l'or (pièces ou lingots) détenu par des particuliers en France...

Au surplus, s'il était possible d'investir, avec profit et *sécurité*, des fonds dans tant d'affaires, croit-on que les économies continueraient à affluer dans les caisses d'épargne?

Le total des dépôts dans les caisses d'épargne (Caisse nationale et caisses privées), loin de diminuer, a passé de 57 815 millions en octobre 1933, à 58 583 millions en octobre 1934 et à 61 405 millions en octobre 1935!

Voudrait-on que l'Institut d'émission fît crédit à des entreprises branlantes? Qu'il se risquât dans des opérations où l'épargne privée, pourtant si souvent imprudente, répugne elle-même à s'engager?

Il serait plus sage, peut-être, plus équitable aussi, de se tenir à la parole de J.-B. Say :

« Le principe de toute amélioration est dans le sacrifice des tentations du moment au bien-être de l'avenir. C'est le premier fondement de toute vertu et de toute richesse. »

Il faut le reconnaître, il n'existe pas tant de débouchés sérieux pour le crédit, aujourd'hui — et comment s'en étonner? Aux moteurs qui tournent au ralenti, il n'est besoin que de peu d'huile.

Aussi bien les projets grandioses par lesquels on prétend, dans certaines sphères, ranimer l'activité économique, conduisent beaucoup plus certainement à une modification permanente de la répartition actuelle des richesses qu'à une mobilisation temporaire du « pouvoir d'achat ».

V

LA BANQUE D'ANGLETERRE ET LA REPRISE ÉCONOMIQUE OUTRE-MANCHE

Bien avant Montesquieu et les *Lettres persanes*, on a connu le Français aussi prodigue d'éloges envers les étrangers que de critiques à l'égard de ses concitoyens.

Travers platonique, jadis... Péril trop précis aujourd'hui, puisque les faiseurs de plans s'attachent, presque tous, à étayer leurs théories d'exemples choisis au dehors.

Que de fois, notamment, les politiques de crédit suivies aux États-Unis et en Angleterre ont-elles été proposées à l'admiration française!

L'expérience américaine, qu'il s'agisse des excès du libéralisme économique de 1925-1930 ou de l'interventionnisme généralisé qui a suivi et à laquelle la Cour Suprême vient, tout récemment encore, de porter une atteinte peut-être fatale, est pourtant loin de se révéler concluante.

Les Banques de Réserve Fédérale ne réussissent pas davantage aujourd'hui à « placer » les dollars émis en contre-partie des rentrées d'or récentes, qu'elles n'ont pu, au temps de la prospérité, détourner les capitaux de s'investir en opérations spéculatives sur le marché de Wall Street.

Malgré les élévations successives de leurs taux d'escompte de 3 1/2 p. 100 à 5 p. 100 et des ventes de titres sur le marché libre qui réduisirent pratiquement à néant leur portefeuille, les Banques de Réserve Fédérale ne sont pas parvenues à empêcher les prêts aux brokers de croître sans arrêt, de 3 139 millions de dollars en janvier 1927 à 8 549 millions de dollars en septembre 1929.

De fin janvier 1934 au 16 octobre 1935, sous l'influence de l'afflux d'or aux États-Unis et des achats d'argent auxquels a procédé le Trésor américain, les bases du crédit se sont considérablement élargies et le taux de l'argent est resté très bas. Cependant les dollars créés ont été en grande partie « stérilisés ». Les avoirs des « banques adhérentes » dans les

douze Banques fédérales croissent, en effet, de 1 871 millions de dollars, au 31 janvier 1934, à 4 285 millions de dollars, au 16 octobre 1935, tandis que les escomptes et avances commerciales diminuent de 149 millions et les prêts sur titres de 689 millions.

L'excédent des avoirs des banques adhérentes près des Banques fédérales, sur le montant des réserves que leur impose la loi, est passé de 900 millions à 2 910 millions de dollars!

L'existence d'un tel excédent de disponibilités n'est pas sans inquiéter les milieux bancaires américains qui craignent de le voir utiliser en prêts à la spéculation boursière et savent, par expérience, combien il est malaisé de *diriger* les capitaux.

En tout état de cause, l'assimilation du « cas » français au « cas » américain reste bien périlleuse.

Comment comparer à la France un pays aussi étendu que l'Europe, peuplé de 120 millions d'habitants et doté de ressources naturelles exceptionnelles?

Comment comparer la France à une nation où il n'y a pas de dette publique consolidée et où la dette flottante reste, en dépit des dépenses énormes des dernières années, *relativement* faible encore?

Aussi, les prophètes des temps nouveaux invoquent-ils, de préférence, l'expérience britannique, plus proche de nous.

Si certains lient, en effet, non sans un paradoxe dont l'examen n'a pas ici sa place, la reprise économique observée outre-Manche à la dépréciation de la livre sterling, d'autres croient devoir attribuer le phénomène du renouveau à la politique plus libérale de crédit adoptée par la Banque d'Angleterre au cours de ces dernières années.

Une certaine expansion de la circulation monétaire s'est, en effet, produite en Angleterre, depuis trois ans. La moyenne des billets en circulation pendant les huit premiers mois de l'année dernière s'est élevée à 391 millions de livres sterling, contre 379 millions, 371 millions et 360 millions pour les périodes correspondantes de 1934, 1933 et 1932.

On a fait observer que, dans le même temps, les prix et les salaires étaient restés à peu près stables, ainsi qu'il ressort des chiffres suivants :

ANNÉES	INDICE DU COÛT DE LA VIE	INDICE DES SALAIRES
1932 (moyenne annuelle)	144	95
1933 —	140	94
1934 —	141	94 1/2
1935 (huit premiers mois)	143	95

On a donc été amené à rechercher ailleurs les effets de l'augmentation de la circulation. On a cru avoir trouvé, en remarquant qu'il existait un parallélisme étroit entre les évolutions de l'indice de la circulation et de celui de l'emploi de la main-d'œuvre :

ANNÉES	INDICE DE L'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE	INDICE DE LA CIRCULATION
1932 (moyenne annuelle) . .	100	100
1933 — . .	102,8	103,2
1934 — . .	106,8	105,3
1935 (huit premiers mois). .	109,1	108,8

D'aussi nettes similitudes ont conduit certains à considérer l'augmentation de la circulation comme la raison de la reprise des affaires.

Mais n'est-ce pas là singulièrement confondre l'effet et la cause — et la reprise des affaires n'a-t-elle pas plutôt provoqué l'expansion monétaire?

Comment, d'abord, s'est effectuée l'augmentation de la circulation? L'examen des bilans de la Banque d'Angleterre permet de le déterminer.

L'Institut d'émission anglais se subdivise, on le sait, en deux départements distincts :

Le département de l'émission (Currency Department).

Le département bancaire (Banking Department).

Le département bancaire fonctionne comme une banque de dépôts ordinaire, avec cette seule différence qu'il maintient, entre ses disponibilités (billets) et ses engagements à vue (comptes courants et dépôts) un rapport de couverture beaucoup plus élevé que les établissements de crédits privés. En d'autres termes, ce « département » ne « travaille » qu'avec ses dépôts.

Le département de l'émission ne peut, de son côté, émettre de billets que jusqu'à concurrence de son encaisse-or, d'une part, et, d'autre part, de ses titres d'État en portefeuille dont le montant est fixé à 260 millions de livres sterling.

Le tableau suivant donne, d'après les bilans combinés des deux départements, l'évolution de la circulation de l'encaisse-or et du portefeuille de la Banque d'Angleterre, de 1931 à 1934.

ANNÉES	CIRCULATION	ENCAISSE OR	PORTEFEUILLE
	(en millions de livres)		
1931 (moyenne du 4e trimestre).	357,7	125,6	376,2
1932 — .	363,3	136,1	378
1933 — .	375,6	190,5	357,5
1934 — .	384,5	192,1	359,9

Depuis septembre 1931, époque où la livre a commencé de se déprécier, l'encaisse or n'a pas cessé de croître. Au dernier trimestre de 1934 son augmentation atteignait 66,5 millions. Or la circulation ne s'enfle, pendant la même période, que de 26,8 millions. Si la Banque d'Angleterre avait poursuivi, comme on l'a prétendu, une politique *systématique* de crédit abondant, elle n'aurait certainement pas *stérilisé* une partie de l'or qui lui était apporté et la circulation n'aurait pas augmenté de 26,8 millions, mais de 66,5 millions.

En fait, la Banque a neutralisé en partie l'effet des afflux d'or en réduisant notamment son portefeuille de 16,3 millions.

Elle n'a pas davantage exercé sur la baisse du loyer de l'argent l'influence décisive qu'on lui prête. Mais, soucieuse évidemment de faciliter et de consolider l'aisance du marché monétaire, elle n'a jamais manqué d'abaisser les taux de ses prêts dès que les circonstances lui ont paru s'y prêter.

Il est essentiel, pourtant, de noter qu'elle n'a jamais donné le signal de la baisse des taux, et qu'elle s'est bornée à suivre l'amélioration de la tendance sur le marché.

Son taux officiel était de 6 p. 100 le 21 septembre 1931, tandis que le taux du marché libre s'établissait à 4 3/8 p. 100. Le tableau ci-dessous permet de constater que toutes les modifications ultérieures de taux décidées par la Banque d'Angle-

terre ont, chaque fois, *suivi* la baisse du loyer de l'argent sur le marché libre.

DATES DES CHANGEMENTS DE TAUX DE LA BANQUE D'ANGLETERRE	TAUX NOUVEAUX DE LA BANQUE D'ANGLETERRE	TAUX DU MARCHÉ LIBRE LA VEILLE DU JOUR OÙ LA BANQUE A ABAISSÉ SON TAUX
—	—	—
19 février 1932.	5 p. 100	4 7/16 p. 100
10 mars —	4 p. 100	2 5/8 —
17 mars —	3 1/2 p. 100	2 9/16 —
21 avril —	3 p. 100	2 3/16 —
12 mai —	2 1/2 p. 100	1 11/16 —
30 juin —	2 p. 100	1 p. 100

Mais la baisse des taux sur le marché libre, bien que confirmée par la Banque d'Angleterre, ne pouvait donner son plein effet et profiter complètement à l'économie anglaise, tant que l'État maintenait en circulation des emprunts considérables qui portaient intérêt à 5 p. 100.

On ne saurait trop attirer l'attention, à cet égard, sur la « remarquable série de conversions des fonds d'État réalisée, à partir de juin 1932, en commençant par l'énorme War Loan 5 p. 100 qui représentait plus de 2 milliards de livres ».

Par leur masse, par l'approche même de la date de leur remboursement (1947), ces titres pesaient lourdement sur le marché financier.

Toutes ces opérations de conversion n'ont été possibles, il faut le souligner, que grâce au rétablissement de confiance *que les énergiques efforts de compression des dépenses publiques ont provoqué.*

Mais s'il n'est pas niable que la modicité des taux de l'intérêt ait bien servi la cause de l'industrie et du commerce britanniques en réduisant leurs prix de revient, il convient de remarquer, avec certaines grandes banques du Commonwealth que la politique de l'argent à bon marché a été jusqu'ici impuissante à faire reprendre aux capitaux l'habitude des placements privés.

Bien qu'en Grande-Bretagne, le marché financier ait été moins monopolisé que dans la plupart des autres nations par le Gouvernement et la Trésorerie, les émissions de titres industriels (y compris ceux des entreprises de transport par

terre et par eau) n'ont guère dépassé 39 millions de livres par an, pour la période 1932-34, — c'est-à-dire moins du tiers de la moyenne annuelle de 1926 à 1929.

Il n'est donc pas surprenant qu'un des apôtres les plus notoires de la « monnaie dirigée » et de l'argent à bon marché, M. J. M. Keynes, ait exprimé récemment sa déception de constater l'impuissance des artifices monétaires à ranimer les économies anémiées.

Le même désappointement guette sans doute tous ceux qui voient dans la Technique une panacée infaillible et pensent qu'elle suffirait tout à coup à convaincre les hommes d'affaires de braver les dangers qui menacent leur capital, dans le vaste chaos d'expériences monétaires, d'incertitudes politiques, d'interventionnismes arbitraires et de batailles douanières qu'est devenu le monde aujourd'hui.

VI

UN « MOT » D'AUGUSTE COMTE

Sans peut-être réussir toujours à démonter le mécanisme des sophismes qu'on lui dispense avec tant de prodigalité, « l'homme de la rue », instinctivement, y suspecte le tour de passe-passe et la fraude.

Il s'accroche aux idées claires et honnêtes qu'il tient de ses parents. Pour lui, « qui paye ses dettes, s'enrichit », aujourd'hui comme jadis, et il lui paraît que les fameux « miracles du crédit » sentent dangereusement le fagot.

Quand les affaires reprendront, l'argent sortira de lui-même de ses cachettes — et il sortira d'autant plus vite que l'épargne se sentira mieux à l'abri de toute dépréciation du franc.

Il importe qu'au moment, sans doute proche, où la grève des acheteurs prendra fin, les entreprises favorisées des commandes nouvelles, ne soient pas contraintes de refuser du travail par la faute d'un péril monétaire qui confinerait les capitaux dans leur attitude de réserve et donnerait des excuses à la thésaurisation.

Il ne faut pas que, sur le plan financier comme dans l'ordre

politique, on donne à l'opinion des raisons de craindre la monnaie française.

Dotée d'un « complexe » économique équilibré, la France a résisté à la crise plus longtemps et mieux que les autres pays. Elle a été atteinte après eux; elle n'a pas connu les « krachs » boursiers sensationnels d'un Wall Street ni le chômage effroyable d'une Grande-Bretagne où près du dixième de la « population active » reste encore actuellement sans travail.

Ses traditions d'épargne et de mesure ne l'ont pas si mal servie dans le passé qu'elle puisse être sérieusement tentée, aujourd'hui, de les renier en bloc. Faire « table rase » de l'expérience des siècles n'a jamais été, au surplus, dans la nature du tempérament français.

Doit-on rappeler aux « faiseurs de plans » le « mot » d'Auguste Comte?

« La prétention de construire d'un seul jet, en quelques mois, ou même quelques années, toute l'économie d'un système social, dans son développement intégral et définitif, est une chimère extravagante, absolument incompatible avec la faiblesse de l'esprit humain ».

★ ★ ★

AVANT-HIER[1]

XXIII

« Vous pouvez faire les bagages à présent, dit Martin, — car on nous met royalement à la porte. » Il rejeta ses couvertures et un brusque éclair de gaieté jaillit de ses yeux. Il sortit du lit, semblant solide sur ses jambes bien qu'il n'eût encore rien mangé. « Eh bien, filons, — dit-il en éclatant de rire comme un enfant. S'ils se sont tous rassemblés pour me voir sortir sur une civière, ils en seront pour leurs frais. »

Ils aperçurent par la fenêtre un petit groupe de gens du pays rassemblés autour de la voiture d'ambulance et Duke, Phyllis et le docteur anglais s'entretenant avec le patron auprès de leur luxueuse voiture.

« Demain, la vie sera belle, dit Martin, — et il leur fit un pied de nez à travers la fenêtre. — Demain, la vie sera belle car le soleil s'élèvera au-dessus des eaux.

Il mit un bras autour de sa taille, se penchant avec elle pendant qu'elle entassait les pyjamas, les écharpes et les chaussettes au fond de la valise.

— Vous êtes ma propre moelle, — lui murmura-t-il à l'oreille.

Il se rasa, se nettoya les ongles tranquillement assis sur une chaise et reprenant des forces auprès de la fenêtre. Il se prépara avec soin pendant qu'Hannah emballait les livres et les pipes dans leur petit coffret.

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 janvier, 1er et 15 février et 1er mars.

— Nous allons filer aussi loin que nous pourrons et nous nous offrirons un bon dîner. Les brutes, — dit-il, en entendant les voix monter de la place. — Quand ils vont me voir, ils auront la plus belle frousse de leur vie. Ils me croiront réveillé d'entre les morts.

— Espèce de brute, — dit-il au patron en le réglant avec le reste de l'argent de Duke.

Quand ils sortirent sur la place chaude et blanche, il n'y avait plus personne. Tout était immobile comme la mort, mais il y avait des chuchotements et des mouvements derrière chaque fenêtre, comme si tout le village se tenait là aux aguets.

Martin et Hannah se dirigèrent sur le chemin poussiéreux vers leur vieille voiture défraîchie et les chiens les suivirent docilement. Quand ils passèrent auprès de la fontaine, Martin s'arrêta un instant pour regarder les grenouilles accroupies sur les bords vaseux avec leurs gorges crémeuses qui papillotaient sur l'eau sombre et trouble. Alors les chuchotements des femmes se firent entendre comme un murmure menaçant à travers les persiennes closes, comme si sa présence allait souiller la fontaine. « Si je crachais dans l'eau? » — dit tranquillement Martin, — puis il s'éloigna.

Les chiens bondirent dans l'auto avec empressement et s'installèrent dans les coins. Ils en avaient par-dessus la tête de cet endroit de malheur. Les mouches les poursuivaient encore et volaient harcelantes autour de leurs têtes hérissées. Leurs mâchoires s'entr'ouvraient et happaient les maudites bestioles et leurs langues pendaient dans la chaleur. Martin leur caressa la tête en s'installant au volant et mit l'auto en marche. L'homme qui avait apporté les valises ne voulut pas prendre l'argent que Martin lui tendait. Martin le lui jeta à la tête et se retourna pour faire un pied de nez vers le village déserté.

— *Amen*, la Moure, — dit-il.

Ils étaient sortis d'une difficulté, mais il leur fallait en affronter une autre. Ils s'arrêtèrent dans un restaurant, au bout de Nice, au bord de la mer et commandèrent un repas sur de grandes cartes blanches. « Et n'allez pas oublier les

tuniques, pensait Hannah en choisissant des huîtres. Votre chambre sera prête pour vendredi avec un tapis sur le parquet. N'oubliez pas les tuniques chinoises ni tous les jolis tableaux. Une femme qui a des rentes vaut mieux qu'une putain. »

Hannah leva tout à coup sa serviette pour essuyer le rouge de ses lèvres. A travers la pièce elle se voyait dans la glace, une jeune femme mince, dans sa petite jaquette noire, avec les cheveux rejetés derrière les oreilles.

« Tu ferais aussi bien de renoncer à cette figure et d'en prendre une autre, pensait-elle. Laisse venir tes cheveux gris, laisse tomber les coins de ta bouche. J'ai mis tout ce qui t'appartenait, jeune femme, dans ta valise et tout ce qui était à lui dans les autres. Serre bien les poings, ma belle. Après demain, çe ne sera pas si drôle que ça, car tu seras partie. »

Aucune allusion entre eux, mais Martin penchait la tête sur ses coquilles d'huîtres sans la regarder. Il lui laissait le soin de parler.

— Eh bien, alors, parlez-moi un peu du prochain numéro de votre revue, — dit-elle. Elle pressa la moitié d'un citron en regardant se crisper le bord délicat des huîtres.

— Je vais vous donner un poème pour la circonstance, — dit-elle. — N'oubliez pas les tuniques chinoises et n'oubliez pas les Derain. Une femme qui a de la fortune ne sera jamais une putain.

— Comment pouvez-vous en parler avec tant de légèreté? — dit Martin en levant la tête avec irritation.

— Vous voulez dire, parler de la revue? — dit Hannah.

— Hannah, — dit brusquement Martin, — vous savez que c'est pour très peu de temps seulement et qu'ensuite nous nous retrouverons.

— Oui, je sais, — dit Hannah en lui souriant, — mais l'angoisse lui serrait le cœur à un tel point qu'elle avait l'impression de ne plus pouvoir respirer. Elle pensait à Ève installée dans quelque jolie chambre au milieu d'un beau désordre de manuscrits, lisant, puis oubliant ce qu'elle avait lu et prenant des notes pour s'en souvenir sur des bouts de papier qui tombaient par terre et qui se trouvaient balayés ou jetés, ou brûlés dès qu'ils lui étaient sortis de l'esprit. Et elle était absolument séduite par les écrits de lady Vanta, écrits d'une

compatriote venue elle aussi sur le continent et capable de dépeindre les jeunes gens avec une rude sentimentalité anglaise. La revue débuterait par la plus longue nouvelle de lady Vanta, avait dit Martin, car Ève y retrouvait une partie d'elle-même. Toute la rancune grondant au fond du cœur d'Ève se reflétait dans la prose dorée et caressante de lady Vanta.

Hannah s'imaginait voir Ève assise au soleil avec son pâle et étrange sourire, laissant glisser de ses genoux les feuilles volantes du manuscrit, dont quelques-unes se trouveraient perdues ou balayées et qu'est-ce que ça pouvait faire? car Ève était en train de se demander l'impression que lady Vanta faisait aux hommes et comment elle portait la toilette? et lady Vanta avait-elle vraiment quarante ans et avait-elle encore autant de jeunes gens qu'elle voulait pour l'accompagner à travers les rues en lui portant ostensiblement ses livres et son ombrelle? Ève en parcourrait peut-être une page puis elle rejeterait le paquet sur la table ou sur le lit, absorbée dans la pensée de la petite figure blanche et sincère sous laquelle se peignait lady Vanta et de ses petites boucles rousses qui lui voilaient la nuque, et là-dessus Ève partirait, les orteils redressés dans ses souliers anglais, afin de s'acheter une ombrelle à volants de dentelle et tout en revenant elle se figurerait incarner lady Vanta se rendant au rendez-vous de l'un de ses admirateurs qui l'attendait dans un café en vogue.

Martin étendit la main pour prendre celle d'Hannah.

— Vous n'avez pas besoin d'aller jusqu'à Paris, — dit-il.

— Oh si, — dit Hannah. — J'irai à Paris.

— Est-ce que vous verrez Dilly? — dit-il en attendant anxieusement sa réponse.

— Non, — dit Hannah, — je ne crois pas que je verrai Dilly.

Ils burent de grandes rasades de vin blanc.

— Il faut que vous ayez confiance en moi. Je sais de quoi je suis capable en manière de persuasion. Quand Ève aura compris une fois pour toutes ce qui est entre nous, nous nous retrouverons tous les trois. Mais pour le moment, il n'y a rien d'autre à faire.

— Oui, — dit Hannah.

— Vous me croyez, n'est-ce pas? — dit-il. Sa voix était insistante comme s'il avait besoin d'être rassuré.

— Oui, — dit-elle, — mais elle savait bien qu'ils ne pourraient jamais vivre tous les trois sous le même toit. — Oui, — répéta-t-elle, — mais elle savait bien que cela ne se réaliserait jamais.

Sous la chaleur de son regard, Martin lui semblait plus beau que jamais : ses pommettes étaient empourprées et son épaisse toison noire et bouclée, rejetée en arrière, brillait dans la lumière. Ses yeux vibraient, profonds et joyeux comme s'il possédait quelque certitude secrète de ce que deviendrait leur amour. Mais c'était surtout la courbe jeune et pleine de ses lèvres qui la bouleversait.

— Hannah, je vous ai vue en colère, — dit-il, — et comme c'est une chose très rare, cela devient encore plus beau. Je veux finir mes jours avec vous. Je veux vieillir et blanchir en regardant votre visage. J'ai été un mauvais fils, un mauvais neveu et un mauvais amant, mais je serais peut-être un bon père, dit-il.

— Je veux finir mes jours avec vous, — répéta Martin, — et, dans le trouble de son acceptation, Hannah ne savait pas s'il avait vraiment dit cela ou si c'étaient des mots qu'il lui avait dits autrefois.

XXIV

C'était de bon matin et la crête de gelée blanche qui bordait les vagues méditerranéennes se dissolvait au toucher du soleil. Ils étaient bien loin du froid ici et pourtant on eût dit qu'il gelait et l'on voyait se dresser au loin, derrière la ville, les grandes épaules neigeuses des cimes. En dépit du soleil qui s'ébattait librement sur la Promenade des Anglais, elle semblait glaciale et désolée aux yeux d'Hannah et là-bas, les vagues s'avançaient sans crêtes et presque sans bruit.

La promenade suivait la courbe de la mer, mais sans grâce, sans bouffées de parfums et comme avec un air d'hostilité. On ne pouvait guère parler de la mer, car elle était engourdie et méfiante. Pas une vague qui eût le courage de s'élever et de retomber transparente jusqu'au pied des collines. Si seule-

ment une vague s'était dressée, les autres l'auraient peut-être suivie comme un troupeau de moutons, entraînant peut-être le flot musclé à se répandre sur la levée jusqu'aux troncs fantasques des oliviers qui sortaient du gazon. Les toits chavireraient, les fenêtres et les rues seraient submergées et la forme de la ville entière ne serait plus qu'un couloir étroit aspirant la trombe d'eau. Les poissons seuls, s'arrêteraient quand le premier paquet de mer les aurait rejetés, éperdus, dans un gouffre de remous bouillonnants. Sous leurs nageoires, les maisons s'écarteraient, tombant lentement brique par brique, comme des pétales rouges s'enfonçant à travers des tonnes d'eau en furie.

— A quoi pensez-vous? — dit Martin, en mettant son chapeau gris.

— A un raz de marée, — répondit Hannah.

« Elle monta en auto, pour la dernière fois », pensait-elle, mais elle ne voulut pas s'appesantir. Les chiens qui la suivaient montèrent et s'assirent par derrière sur les bagages.

— Je voudrais voir la marée battre la digue, — dit Hannah.

— Oui, — dit Martin.

Il attendait, incertain, de l'autre côté.

— Venez, Martin, — dit Hannah. — Il n'y a plus que vingt minutes.

Martin monta, mais resta immobile au volant. Le concierge de l'hôtel ferma la portière derrière lui.

— Pourquoi diable êtes-vous si pressée? — dit Martin en se tournant pour la regarder.

— Le train, — dit Hannah.

Mais Martin resta sans bouger, son chapeau sur la tête, les yeux fixés au loin, à travers le pare-brise.

— J'ai une idée, — dit-il. — Venez jusqu'à Monaco avec moi. Ève ne m'attend pas à heure fixe. Nous pourrons déjeuner à cet endroit qui est auprès de la gare et vous prendriez le train après. Il y en a un qui part à deux heures ou deux heures un quart.

— Mais cela reviendra au même — dit Hannah. — Martin, nous ferions mieux d'aller tout de suite à la gare.

— Allons-y, bon sang! — dit Martin mettant rageusement l'auto en marche. — Vous ne voudriez pas vous déranger

pour qui que ce soit, n'est-ce pas? — continua-t-il? — Je suppose que c'est trop vous demander? C'est trop compliqué pour vous que de prendre un supplément de billet à la gare de Monaco? Probablement avez-vous prévenu Dilly de l'heure de votre arrivée à Paris! Bon Dieu, quand vous en avez assez de quelqu'un, vous ne lui envoyez pas dire! Vous avez tellement hâte d'être débarrassée de ma vue que je me demande parfois si vous avez la moindre intention de revenir. Je comprends votre point de vue, Ce n'est pas difficile d'ailleurs, comme homme, je ne vaux pas grand'chose, je m'en rends bien compte. Vous n'aviez jamais réellement cru que j'étais encore malade, n'est-ce pas? — continua-t-il tout en conduisant. — Oh! oui, vous saviez que j'avais eu des hémorragies autrefois, longtemps avant de me connaître, à une époque où ça ne vous concernait pas. Mais voir la chose de vos yeux, je suppose que c'est cela qui vous a dégoûtée de moi! Mon Dieu, de quoi êtes-vous faite pour avoir tellement hâte d'en avoir fini avec moi?

Il filait à travers les rues, montait la moyenne Corniche. Le long des pentes couvertes d'oliviers, les maisons s'enfonçaient, fuyaient et disparaissaient derrière eux. Quand, au sommet, ils prirent le virage, la ville de Nice disparut en un déclic et les falaises rocheuses se dressèrent de tous côtés.

— Et si j'allais retomber malade? — dit-il. Les collines d'ici à Monaco sont pour ainsi dire désertes. Vous me laisseriez malade tout seul sur le bord de la route, je suppose, pendant que vous vous en iriez tout tranquillement dans votre petit train à Paris?

Il n'avait plus conscience de ce qui les environnait sauf de sa propre colère qui la reliait à lui. Pendant un long moment, ils marchèrent en silence, puis quand les maisons de la Turbie se dressèrent au-dessus d'eux, contre le ciel, il dit : « Écoutez-moi. » Sa voix était calme à présent et il laissait l'auto rouler à lente allure à travers les collines.

— J'ai une jambe de plomb et une jambe de plume, — dit-il, — et j'ai même une perruque bouclée dans certaines circonstances. J'ai deux yeux de verre pour la pitié et parfois je les fais rouler dans ma tête au comble du désespoir. J'ai peur des Anglais, et j'adopte à leur égard une attitude de

tapageuse ignorance. J'écarte soigneusement de ma conversation tous les mots, toutes les formules qui pourraient leur donner barre sur moi. Et contre vous, j'ai en moi une armée d'hommes furibonds qui ne vous céderont pas un pouce de terrain. Quand l'un d'entre eux s'apaise, l'autre se dresse pour vous secouer son poing sous le nez.

— Je suis habituée maintenant à toute la famille, — dit Hannah.

Martin éclata de rire et l'entoura de son bras.

— Est-ce que ça vous fera quelque chose, — dit-il, — quand on les mettra tous au cimetière?

— Ça n'arrivera pas, d'ici bien longtemps, — répondit Hannah. — Je serai à la maison en train de tricoter des chaussettes pendant que mes cheveux blanchiront à vue d'œil en attendant que vous reveniez du caboulot.

— Le caboulot, — dit Martin. — Vive l'Angleterre! Où habiterons-nous tous les deux, Hannah, quand nous serons vieux?

— J'aimerais aller en Irlande pour avoir un accent bien à moi, — dit Hannah.

— Et un enfant bien à nous, — dit Martin. — Pour faire fondre de tendresse le cœur d'Ève.

Son nom leur était revenu aux lèvres. Ils ne pouvaient pas s'en libérer.

— Il faut maintenant que tout soit limpide et bien entendu entre nous avant de nous séparer, — dit Martin. — L'image que vous vous faites d'Ève doit être précise et claire. Si vous la voyez comme une femme aigrie qui ne m'attend que pour m'irriter et me vexer, c'est exagéré en un sens et il vous faut rectifier votre jugement. Voyez-la aussi avec ses frères qu'elle aimait, morts à la guerre ou figés dans l'administration anglaise, et ne recevant jamais aucun hommage de qui que ce soit. Voyez-la en train de s'acheter des chaussures avec un tel dégoût pour la forme de ses pieds qu'elle malmène bruyamment la vendeuse qui les lui essaye pour obtenir une diminution. Et voyez-la aussi buvant du champagne et riant jusqu'à ce que les larmes ruissellent sur sa figure et salissent le corsage de sa robe de soie. Et lorsqu'elle vitupère contre l'esprit britannique sous le nez de tout ce que

la petite île fait de mieux dans le genre. Ou bien en train de chanter des berceuses aux petits bébés italiens. Voyez-la créant partout son atmosphère autour d'elle.

— Elle berçait souvent les chiens dans ses bras, — dit Hannah, — et elle m'injuriait régulièrement lorsqu'il m'arrivait de les corriger un peu.

— Elle en avait six en Écosse, et elle vivait toute seule, portant lourdement le poids de la mort des siens. Elle a connu des tas de choses, comme la mort et la séparation que nous n'avons jamais connues ni vous, ni moi.

Hannah écoutait le son de cette voix caressante : « C'est ainsi qu'il enjôlera Ève en parlant de moi quand je serai partie », pensait-elle. De toutes façons, il déformera la vérité pour les amadouer et les séduire et que pouvaient-elles faire, l'une ou l'autre, sinon l'écouter en se demandant par quel miracle ses mensonges avaient tellement l'air de vérités.

— Ce fut Ève, — dit-il, — qui poussa Mc Sweeney à se laisser mourir de faim dans sa prison. Ce fut Ève, ou l'une de ses semblables qui resta près de la porte en lui disant lorsque son courage faiblissait : « Vous n'avez pas le droit de céder. » Et ce fut Ève encore qui, lorsqu'on lui offrit un titre à la Cour, le leur rejeta à la figure en disant : — J'accepterai votre titre lorsque vous m'accorderez le droit de voter contre les hommes, à moi et à toutes les femmes.

— Quand une femme a mené une vie ferme et solitaire, — continua-t-il, — cela doit lui sembler étrange de voir des gens agir avec tant de précipitation et de spontanéité que vous et moi l'avons fait.

— Oui, — répondit Hannah, — c'est vrai. Mais il y a une chose que je ne pourrais pas supporter, Martin. Je ne veux pas que vous racontiez de fariboles à Ève à mon sujet et que vous arrangiez la vérité jusqu'à ce qu'elle se montre condescendante. Si vous devez expliquer et préciser, vous ne pourriez que causer ma ruine. Ne prononcez pas mon nom devant elle et laissez les choses arriver comme elles pourront.

Mais, pendant le déjeuner, la conversation prit un autre tour et ils sortirent du restaurant en se tenant étroitement par la main. Ils marchèrent jusqu'à la gare enlacés. « Et voici la fin,

pensait Hannah. C'est toujours comme ça que ça arrive, une fin... »

— La chose qu'Ève ne pourrait pas comprendre même si vous la disiez, dit Hannah — c'est que tout ceci ne me serait jamais arrivé si je ne vous avais pas rencontré. L'idée d'être infidèle ne m'avait jamais effleuré l'esprit, — dit-elle, avec le désespoir que le vin faisait monter en elle. Elle se sentait vieille pour toujours, maintenant définitivement mûre. Elle avait presque vingt-quatre ans, c'était la fin de l'amour pour elle. Mais Martin tourna brusquement la tête et éclata de rire.

— Regardez l'heure, — dit-il. — Il est trois heures et le train est parti depuis une heure.

XXV

Des enfants allaient et venaient en courant, jetant des cris d'appel et tombant un instant sur le gravier des allées. Des lavandes violacées s'épanouissaient au milieu d'une somptuosité de fleurs rutilantes dans les jardins soignés. Tout le terrain allant de l'avenue jusqu'à la terrasse arrondie devant le Casino, avait été redressé et nivelé pour le golf miniature.

Martin arrêta l'auto et ils descendirent auprès des parterres de fleurs éclatants.

— Je vous rejoindrai à la gare à six heures, — dit-il en enlevant son chapeau et en la prenant dans ses bras. — Ça nous donnera encore une demi-heure ensemble, — ajouta-t-il. Et il l'embrassa sur les lèvres. Il la tint serrée un instant contre lui sans tenir compte des gens. Puis il l'embrassa de nouveau et brusquement ses mains retombèrent.

— Nom de Dieu! — dit-il en changeant de visage. — Voilà Ève assise sur le banc qui est là en train de nous dévisager.

» Partez tout naturellement comme si... balbutia-t-il.

Il remit son chapeau en ébauchant un vague sourire.

— Partez tout naturellement, ma chérie, je vous retrouverai à la gare à six heures.

Il faisait chaud, on était en avril, et c'était ici le début de l'été. Hannah descendit les vastes jardins, suivie de ses trois chiens. Elle tenait sa valise à la main et la balançait négligemment. « Pourquoi ne suis-je pas restée à Monaco? mur-

mura-t-elle, je n'ai aucun bon sens. » En l'entendant parler les chiens redressèrent la tête. « Que je suis faible, dit-elle avec dépit, et maladroite. J'ai bien envie de partir avant qu'il n'arrive à la gare. » Elle regarda les autobus en direction de Marseille et de Toulon, tout en sachant bien qu'elle était d'une ignoble faiblesse et qu'elle allait rester là, sans fierté, dans les environs, en attendant que Martin revînt l'embrasser et lui dire au revoir.

« Qu'est-ce que je suis devenue? s'écriait-elle en elle-même. Où est ce bel orgueil qui m'a fait quitter la maison paternelle et traverser l'océan? qu'est devenu mon courage? Est-ce la négligence et la fausseté qui ont causé cela? Quelle belle chose que l'amour, si cela fait de moi une loque? Je n'aurais jamais dû m'en mêler. J'aurais dû laisser Martin se contenter de la vie qu'il avait. »

Elle avait à ce moment tellement conscience de ce qu'elle était qu'elle avait envie de faire demi-tour afin d'aller dire à Martin et à Ève les mots qu'ils n'auraient peut-être pas trouvés pour la définir. Ève, la femme forte qui savait ce qu'elle voulait et qui l'obtenait, assise là, parmi les parterres de fleurs et les ébats des enfants et prenant ce que bon lui semblait : le soleil, le bien-être et maintenant le retour de Martin dans sa vie, mais non pas son caprice passager. « Qu'était-elle pour eux, pensait Hannah, que pouvait-elle représenter sinon une femme hésitante, sans caractère, qui avait quitté son mari un beau soir, et qui restait là maintenant à l'arrière-plan, attendant lâchement qu'on lui dît de partir ou de rester. »

Elle était pourtant sûre d'une chose, c'est que quand elle aurait débarrassé le plancher, ils n'entendraient jamais plus parler d'elle. Ils étaient liés par l'esprit et par le sang et elle ne serait jamais qu'une étrangère à leurs yeux. Ils avaient cette perversité, cette méchanceté du caractère irlandais, à laquelle elle ne pourrait jamais s'adapter. Ils étaient capables de s'injurier grossièrement, d'une façon qui eût été inacceptable pour un sentiment moins fort que le leur, et de se réconcilier pourtant, sans la moindre rancune. Ils pouvaient se traiter brutalement de démon, de vieille toquée, de gibier de potence ou de mégère et se remettre à parler tranquillement de pein-

ture ou de poésie comme de bons bougres irlandais qui passent l'éponge après une scène de ménage.

« Je suis de trop là-dedans », pensait Hannah en descendant les marches qui menaient à la mer.

Partout, dans les jardins, des gens étaient assis; de vieilles dames sous leurs ombrelles avec des robes de dentelle, le visage fardé, des vieillards vacillants sur leurs cannes, et Hannah était passée près d'eux comme s'ils avaient été des fresques qui s'écaillaient sur un mur. Elle descendit jusqu'au bord de l'eau où de beaux yachts étaient à l'ancre et où la mer venait battre les quais. Elle aurait aussi bien pu être au Havre ou à Rouen, étant donné le peu de lumière et de soleil qui pénétrait jusqu'à son esprit.

Elle avait ôté la laisse des chiens qui couraient comme des fous, en se mordillant et en clamant leur joie. Hannah s'assit sur sa valise, tout au bord, alluma une cigarette et se mit à fumer tranquillement. Les chiens couraient tout le long de la jetée promenade; elle voyait, au moment où ils virevoltaient, le mouvement de panache de leurs queues. Elle pensait à ses premiers jours avec Martin et au soir où ils étaient venus jouer au Casino. Au-dessus d'elle, la terrasse couverte de palmiers où ils s'étaient promenés dans le clair de lune de janvier. Mais elle n'arrivait pas à se rappeler quelle expression avait son visage libéré de toute duplicité, ni les mots sincères qu'il avait dû prononcer.

Elle se rappelait la façon dont Dilly et Ève avaient été soustraits de leur vie comme des cadavres sur lesquels on jette de la terre. Ils avaient été comme les noms des morts qu'on prononce de temps à autre avec une légère affectation de tristesse et de regret. Mais rien ne les avait divisés, rien n'aurait pu les diviser, sauf la colère de Martin lorsqu'il s'imaginait qu'elle regardait au passage un homme plus grand et plus fort que lui. « J'étais jeune, pensait-elle, et me voici mûre maintenant. Je peux refuser de vieillir. Je peux me teindre les cheveux, me farder et me comporter comme toutes les autres femmes. »

Mais brusquement elle lança sa cigarette au loin dans l'eau, leva la tête et regarda tout autour d'elle. Ici le troupeau de yachts luxueux broutant les vertes prairies de l'onde et là les champs tondus du tir aux pigeons. De l'autre côté de la

baie se dressaient les dômes du Palais princier et les pentes des bois, tachetés d'escaliers et de pierre. Toutes ces choses lui étaient étrangères, comme Martin lui était devenu étranger et il n'y avait plus que la pensée d'Ève qui lui fût familière, comme si Ève et elle fussent mues de la même façon et comme par une étrange parenté.

Elle pensait à la jeunesse d'Ève en Écosse au milieu de ses frères, des hommes braves de sa famille dont la conversation animée l'avait fait vibrer, elle pensait aux chiens d'Ève avec leurs nez humides d'un beau noir dans leur pelage d'Aberdeen. Et maintenant la vie d'Ève était solitaire, car elle n'avait plus rien de tout cela. Il ne lui restait plus que les jardins et les tables de jeu du Casino, mais Hannah n'en éprouvait aucune pitié, c'est d'elle-même qu'elle avait pitié, une âpre pitié, mêlée de mépris parce qu'elle n'avait pas, comme Ève, la fierté de se tenir à l'écart. Ève avait marché jadis, suivie de ses chiens à travers les champs couverts de brumes et de bruyères et Hannah avait fait la même chose et éprouvé le même recul sauvage, le même mépris des inconnus; Hannah s'était agenouillée longuement par tous les temps pour surveiller de près l'éclosion des plantes, et Ève dans son pays s'était agenouillée de même et voilà qu'elles étaient maintenant dressées l'une contre l'autre comme deux ennemies.

Hannah était assise devant la mer, elle pensait aux façons d'être d'Ève, elle pensait à ses propres façons d'être et elle se disait qu'elles auraient pu être de bonnes amies si Martin n'avait pas été entre elles. Elle savait qu'il existait entre elles un lien que rien ne pouvait définir. « J'aurais appris d'elle la fierté et le courage, si Martin n'avait pas tout embrouillé entre nous. »

Au-dessus de l'eau, la flèche de Monaco sonna la demie. Il était cinq heures et demie, et Hannah se retourna pour prendre la direction de la gare. Les chiens qui étaient étendus se levèrent et elle les mit en laisse. Martin serait-il ou ne serait-il pas à la gare? Elle n'en savait rien, mais elle se disait dans l'angoisse sourde qui l'étreignait, que s'il arrivait trop tard, s'il oubliait l'heure, si elle ne devait plus jamais le revoir, elle le supporterait très bien. S'il n'était pas là, elle pourrait partir avec tout son chagrin.

Mais quand elle arriva sur le quai, Martin surgit en courant de la foule. Ses joues étaient rougies par le vin ou par la crainte et ses yeux étaient doux et sauvages. Il vint à elle en courant, la prit par le bras et se mit à lui parler avec précipitation.

— Venez, — dit-il, — voici la sortie. Venez vite. Vous ne partez pas.

Il l'entraînait de force, emportant sa valise, mais à la porte de sortie Hannah l'arrêta et lui dit :

— Croyez-moi, Martin, croyez-moi, nous ne pouvons pas recommencer ça tous les jours de la vie. C'est la meilleure solution. Je m'en vais maintenant. Pour une fois j'en ferai à ma guise. Et c'est ainsi que ce doit être.

— Mais vous ne comprenez pas, — dit Martin, — je vous cherche depuis deux heures.

Hannah vit son visage fatigué, un visage d'enfant effrayé.

— Ève ne veut pas de moi, — dit-il. — Elle en a assez. Elle ne m'a même pas laissé ouvrir la bouche pour m'expliquer. Après m'avoir vu vous embrasser de cette façon, elle n'a pas voulu croire que je voulais rompre avec vous. Elle m'a fait une scène terrible dans le jardin. Rien que de vous voir a mis le feu aux poudres.

— Allons boire quelque chose, — dites?

Il la regardait interrogativement, craintivement.

— Est-ce que vous me détestez, vous aussi? — ajouta-t-il avec douceur.

Elle ne l'avait jamais vu ainsi, si anxieux, si brisé.

— Est-ce que je vous ai perdue vous aussi, à travers toutes les choses que j'ai dites et que je lui ai laissé dire? Elle m'a traité de tous les noms. Elle a fait un raffut du diable dans le jardin.

Il parlait, parlait comme s'il n'avait pu s'arrêter, lui racontant ce qu'ils avaient dit et lui serrant timidement les doigts comme s'il avait peur de ce qu'elle allait dire si elle prenait la parole.

XXVI

Là-bas, derrière eux, les montagnes semblaient leur reprocher d'être restés si longtemps dans les régions surpeuplées.

C'était la montagne absolue et tranquille, se dressant sans effort et proclamant sans effort qu'elle pouvait modeler l'homme à son image. Si vous déposiez les armes, tout un arsenal de pins et de sapins se dresserait vigoureusement à portée de vos mains. Martin se tournait vers eux, les mains avides, dévorant des yeux leur ligne fière, sauvage comme ces sentiers de montagne raboteux, défoncés, qui conduisent jusqu'aux cimes neigeuses. Il voulait posséder tout cela, l'absorber en lui, s'y identifier. Il voulait avoir en lui les montagnes, les volcans et leurs sursauts comme une fête prodigieuse, puis il se déciderait à agir. Tout se calmait en lui, pendant un jour, pas davantage, puis il se remettait à gravir les montagnes, comme si leur rythme avait été son propre rythme, à monter aussi haut qu'il lui plaisait et à s'y fixer. Ou bien un autre jour, le seul mot *se fixer* lui semblait une menace, et il continuait à monter encore et encore à la découverte, et à se retourner sur le chemin parcouru comme s'il avait été celui de sa vie passée.

Mais comme un roi en exil, sa suite l'accompagnait : des livres à faire écrouler l'auto et des papiers empilés jusqu'à la capote. Il voulait garder ses vassaux et sa revue comme un orgueilleux défi à ceux qui oseraient en douter. Au bout du compte, il aurait vendu l'auto, s'il l'avait fallu, plutôt que d'y renoncer. Avant de se mettre en route, il avait écrit à M. Alaric et au poète d'Italie que le prochain numéro sortirait en automne.

Ils arrivèrent un soir à un endroit situé à mi-côte des Alpes-Maritimes et le matin suivant, ils louèrent la chambre d'un homme qui partait. La nuit, la fenêtre restait ouverte au-dessus d'eux, et couchés l'un près de l'autre, ils regardaient les étoiles. Le nom de M. Alaric et celui du poète leur venaient toujours aux lèvres et parce que Martin était loin d'eux, et loin de toute relation humaine, l'admiration qu'il avait pour eux s'affirmait. Tranquillement étendu, tenant Hannah dans ses bras, il l'écoutait paisiblement lorsqu'elle chantait, ou bien, ils parlaient des deux écrivains qui occupaient son esprit, jusqu'à ce qu'Hannah fût convaincue qu'elle les avait choisis entre mille.

La nuit, la fenêtre était ouverte entre les poutres, et de leur

lit ils regardaient les étoiles, ou le voile de lumière laiteux qui se répandait sur le ciel lorsque la lune était levée. Ils parlaient des deux jeunes écrivains et des livres qu'ils avaient lus à haute voix, ou de la Révolution française, ou de la Russie, ou de Poë. « J'aime penser à ces arbres de la liberté qu'on arrachait de terre avec leurs racines », dit Martin dans l'obscurité. Il en avait fait un poème qui disait : « Voici venir un jour de joie avec une procession couronnée de feuillage, des bêches et des cognées et un grand arbre porté en triomphe sur les épaules d'une foule. Où sont partis les jours, où s'est enfui le temps où de jeunes hommes se battaient, versaient le sang, mouraient pour une pièce de théâtre ou pour ce qu'elle signifiait, pour un mot ou pour ce qu'il exprimait? Où est parti le sens de ce ferme regard croisant celui de nonnes sous leur couronne blanche et disant ardemment : Je suis aussi pur que vous, mes sœurs, qui séchez dehors sur une corde comme le linge de ma femme, car je saurais me battre pour une pièce de théâtre, pour une ligne de poésie. »

Telle était leur vie vers le déclin de l'été. Les chiens couraient dans les champs toute la journée ou condescendaient à suivre Hannah au marché en bas de la colline, et Martin assis à sa table tapait à la machine, toutes les fenêtres grandes ouvertes.

Les jours passaient sans autres changements que ceux du vent. Les nuages traversaient le ciel comme une grande musique, ou le soleil resplendissait, ou bien la pluie se déversait sur le carreau à travers les chaumes et inondait les champs détrempés. Telle était leur vie; ils n'avaient pas d'occasions de gaspiller leur argent dès qu'il arrivait et Martin parlait de continuer de vivre toujours aussi simplement et de faire paraître la revue avec ce qu'ils économisaient. Chaque jour il arrivait des manuscrits par la poste, et chaque jour Hannah tapait à la machine les lettres qu'il adressait à des gens bizarres, ébauchait des annonces, dressait une liste d'abonnements. Maintenant, il possédait une certitude, il savait qu'il ne faiblirait pas. Chaque lettre qu'il ouvrait affermissait ses pas sur l'étrange sentier de la montagne.

Il en reçut une d'un écrivain américain qui disait : « Vous êtes mieux là où vous êtes, loin de toute littérature à tous

points de vue, sauf de la pratique de la littérature. Si nous sommes des poètes, alors c'est une question de sentiment qui vise uniquement la forme et le contenu. Savez-vous qu'ici, la littérature est le domaine des salonnards? Il ne s'agit pas de savoir ce que vous écrivez, ni comment vous écrivez, mais où vous êtes édité. Car une étrange superstition persiste pour la plupart des gens, c'est que les éditeurs sont des critiques infaillibles, ce qui est une absurdité. Ils transportent leur marchandise ici et là dans une valise comme des camelots vendant des remèdes de chevaux, ou des gouttes contre la toux, ou pire. Non pas de ces camelots authentiques, braillards et turbulents qui ont un jargon bien à eux, mais comme de mièvres caricatures singeant les salons de Londres. Restez à l'écart, — disait la lettre adressée à Martin. — Restez à l'écart et je suis sûr que vous ferez pour nous quelque chose que personne d'autre n'a fait. »

— J'accepte ça sans l'ombre d'ironie, — dit Martin en souriant. J'aime l'accent de ces mots. C'est de la musique à mes oreilles. Être la seule île visible au milieu des flots, le seul rivage où peuvent accoster les hommes de génie. Avoir en retour beaucoup de palmiers qui ondulent dans la brise et des noix de coco bien mûres et pleines de lait. Se dépouiller jusqu'à l'essentiel, — dit Martin qui souriait tout en dansant, — à une époque où le besoin d'assurer sa croûte pourrait faire des traîtres de nous tous.

Quand il faisait beau le soir, Martin allait avec Hannah jusqu'aux arbres qui se trouvaient au bout du verger et ils regardaient les aiguilles et les forêts de pins qui assombrissaient les pentes au-dessous d'eux. Un âcre et brûlant souffle de vigueur montait, épais comme une fumée, des sombres frondaisons de pins et de la résine qui en coulait, et Martin marchait, un bras autour de la taille d'Hannah, comme un jeune paysan. Une fois il lui dit :

— J'ai en moi du sang catholique qui serait libéré par le repentir.

Et par ces mots, elle sut que la blessure de son âme le rongeait et que son cœur lui pesait. Et une autre fois il dit :

— Elle s'est tenue tranquille depuis trois mois. Elle ferait aussi bien de ne pas montrer son nez pour le moment.

Mais un matin, parmi les autres lettres, il y en avait une d'Ève. Elle était renvoyée de la Banque de Cannes car Ève ignorait l'adresse de Martin. Elle était, là au milieu des autres, et Martin la prit, la mit de côté. Il lut la lettre qui venait d'Italie et celle de M. Alaric, de Paris, puis celle de lady Vanta qui commençait abruptement ainsi : « Mes chéris, où en sont mes nouvelles? Tant de jours se sont écoulés, tant de jours ont sombré dans l'irrémédiable néant. Parlez-moi de vous, mes deux agneaux. Dites-moi où doit être éditée la revue. Dites-moi ce que vous faites. Je suis dans un endroit admirable appelé *Saint-Jean-les-Pins*. Les falaises, les pins, ont un air de grandeur que vous devriez venir voir tous deux. » Puis Martin reprit la lettre d'Ève et décacheta résolument l'enveloppe. Il se détourna légèrement pour qu'Hannah ne vît pas son visage et sortit la feuille de vélin. Puis il s'éclaircit la gorge et lut tout bas ce qu'Ève lui écrivait, pendant qu'Hannah ramassait à plein bras le linge qu'elle voulait laver dans le ruisseau et se dirigeait vers la porte. Mais avant qu'elle l'eût refermée, Martin s'écria : « Grand Dieux! Grand Dieux! » Il lui tendit la lettre en disant : « Lisez donc ce qu'elle dit. »

Hannah lui prit la lettre des mains et s'assit où elle était pour lire. De l'autre bras, elle tenait le tas de linge qu'elle se préparait à emporter.

Cela commençait sans commencement, voici : « J'ai pensé à tout ce que vous m'avez dit à Saint-Raphaël, et à tout ce que vous m'avez écrit et à toutes sortes de choses. Je comprends l'erreur que j'ai commise en voulant collaborer avec des gens qui me sont inférieurs, aussi bien du point de vue du goût que socialement. Que je vous aie élevé, vous, un misérable, à la situation d'éditeur sera toujours pour moi un sujet de regret. »

La plupart des mots étaient tracés de sa belle anglaise et d'autres se détachaient gros et fermes pour qu'on ne puisse pas s'y tromper.

« J'aurais dû connaître, d'après les autres femmes avec lesquelles vous avez été collé, la qualité de votre choix dans ce domaine, mais je m'étais stupidement imaginé que les bonnes influences pouvaient changer les choses. Vous croyant sur parole, j'ai été assez poire pour m'imaginer que chaque avan-

ture serait la dernière. Mais maintenant que vous et votre grue vous exhibez aussi publiquement que vous l'avez fait par ces manifestations d'ivrognes dans les jardins de Monte-Carle, je ne vois pas la raison qui pourrait m'obliger à rester à vos côtés comme éditeur. Je continuerai probablement à faire paraître la revue en mon nom et je publierai un démenti public de votre collaboration possible; je démentirai même que vous y ayez jamais collaboré autrement que par le nom flatteur d'éditeur que j'ai eu la bonté de vous accorder.

« Vous êtes tous les deux si vils, écrivait-elle, que vous feriez n'importe quoi pour les quelques sous que je possède. Grâce à Dieu, mes yeux se sont ouverts à temps au piège que votre harengère et vous, avez essayé de me tendre. J'ai entendu dire par des gens de Paris que vous la faites maintenant passer pour votre femme légitime, mais je ne vois aucune raison pour ne pas renseigner les gens et leur dire exactement ce qui en est. J'en ai plein le dos de vos plaisanteries grotesques et de vos compagnes qui ne sont bonnes qu'à vous couvrir de ridicule. Si la littérature peut naître de la débauche et de l'orgie, alors je ne doute pas que vous ne deveniez un jour un grand écrivain. »

Cela finissait là-dessus, et quand elle eut terminé, Hannah replia la lettre.

— Je vous ai causé bien des ennuis, — dit-elle.

— Nous n'avons qu'à prendre ça à la blague, — répondit-il en souriant évasivement.

Mais brusquement, il saisit ses poèmes sur la table et les déchira et redéchira en mille miettes. Hannah poussa un cri. Martin était pâle de rage. « Que le diable emporte cette femme! » dit-il.

XXVII

Au bout d'une quinzaine, ils décidèrent de quitter la chaleur de la vallée pour des régions plus fraîches, et Saint-Jean, où se trouvait lady Vanta, était vers le nord, mais ils se gardèrent bien de prendre cette direction. La fureur d'Ève les avait obsédés jusqu'à changer l'aspect du pays, mais ils

pensaient qu'en évitant le contact des gens, ils retrouveraient le calme de leur vie habituelle.

Mais les flancs de la vallée qu'ils gravissaient étaient comme la gorge de l'enfer : rien n'avait échappé au feu et à la lave sinon quelques troupeaux de moutons jaunis, et une ou deux chèvres maigres qui clopinaient sur les hauteurs. Sur le côté de la route, il y avait une plaque métallique sur laquelle était inscrit le record de la crue des eaux. Devant eux la route était blanche et traversée de tourbillons de poussière.

L'auto contournait les lacets d'une route escarpée, comme une mouche sur les bords crevassés d'un cratère; ils grimpaient avec le soleil qui les poursuivait comme du feu même à l'ombre. Martin s'essuyait le front et levait les yeux avec lassitude vers l'impitoyable flagellation du soleil sur les rochers. Dans la matinée, il avait dit : « Nous allons faire une grande randonnée », comme s'il voulait prendre de l'avance sur quelque redoutable poursuite. Et dans l'après-midi il dit : « Nous nous arrêterons au premier endroit venu. »

Le premier endroit venu fut Saint-André, s'ouvrant sournoisement sur un plateau rébarbatif et décevant, dont une longue et fraîche avenue d'eucalyptus marquait l'approche. Martin s'appuya avec soulagement contre le dossier et sourit lorsqu'ils pénétrèrent dans la sombre et odorante allée d'ombre qui menait au village.

— Nous allons boire quelque chose sur la terrasse, voulez-vous? et de toutes façons nous allons passer la nuit ici, — dit-il.

Il faisait frais et réconfortant, comme dans un port qui les eût abrités de la chaleur. Dans l'étroit passage d'ombre que donnaient les arbres, on ne voyait que ce friselis ondoyant des feuilles vertes au-dessus d'eux, les troncs blancs et lisses dépouillés de leur écorce et les sombres branches pleureuses qui dérobaient le ciel immobile d'attente.

« Une fillette aux babouches d'un vert printanier, chanta. Martin, avec des bas de soie vive, comme l'herbe au temps des lilas. »

Mais il était las, il était fatigué; on le voyait dans ses yeux comme un mauvais présage. Dans l'hôtel il s'étendit sur le lit propre qu'on venait de faire, car il avait conduit longtemps.

La chambre était petite, mais fraîchement repeinte avec de l'eau qui jaillissait du robinet nickelé et des murs propres peints en gris. Hannah s'approcha du lit et lui baigna le visage. Quand elle écarta les sombres boucles de son front rafraîchi, il la regarda et lui sourit.

— Une fillette aux babouches d'un vert printanier, — dit-il. — Croyez-vous qu'Ève pense parfois au moment où on nous renvoyait des hôtels en Italie parce que je toussais?

Quand la bonne frappa à la porte et entra en apportant des serviettes, Martin s'assit sur le lit et alluma une cigarette. Il se mit à lui parler en souriant et en faisant des gestes, la fixant des yeux comme pour la forcer à comprendre. Il voulait pour son dîner des pieds de porc farcis grillés et roulés dans la chapelure. Il insistait, avec force gestes, pour la persuader de la légitime vigueur de son appétit. Un malade n'aurait jamais commandé de pieds de porc grillés, mais elle répondit en secouant la tête que ce n'était pas la saison, comme s'il s'était agi de plantes potagères.

— Faites-la sortir, — dit Martin brusquement. — Je vais tousser. Prenez ma cigarette, — ajouta-t-il, — et quand je me mettrai à tousser, marchez de long en large, chantez, faites n'importe quoi pour qu'on ne m'entende pas.

Les Alpes étaient toutes proches comme des poings menaçants et l'herbe roussie jusqu'à la hauteur de la fenêtre.

— Croyez-vous qu'Ève, — dit Martin lorsqu'il eut cessé de tousser, — se souvient de quelque chose? Vous savez, — ajouta-t-il, — je pense parfois que les femmes peuvent retrancher des années de leur vie et les oublier d'une façon dont les hommes sont incapables.

— Comme je l'ai fait pour Dilly, — dit doucement Hannah. Elle sortait les affaires des valises et les rangeait ici et là dans les tiroirs et dans l'armoire.

— Ce n'est pas la même chose, — dit Martin.

Brusquement, il sortit ses jambes du lit, se dirigea vers la glace et passa un peigne mouillé dans ses cheveux.

— Il faudra que nous ayons un chez-nous, — dit-il d'un ton décidé. — J'en ai plein le dos des hôtels.

Il se regardait dans la glace.

— Hannah, — dit-il, vous pourriez peut-être répondre d'une

façon ou d'une autre à la lettre d'Ève. Si je m'en chargeais, je lui en dirais de toutes les couleurs et à quoi cela avancerait-il?

Hannah se représentait très bien Ève tranquillement assise sur un banc au soleil, attendant une lettre de Martin et regardant jouer les enfants. Elle imaginait les grandes salles sombres du Casino presque vides de joueurs au début de la journée et Ève vêtue de blanc, penchée sur le tapis et jetant étourdiment sa mise, longtemps après tout le monde. Elle regardait tourner la roulette, car Ève n'avait pas d'autres occupations au cours de ses journées que de la regarder tourner. C'était comme si toute sa vie avait dépendu de la façon dont la roulette s'arrêterait.

Ou bien, elle imaginait Ève assise à la table auprès du croupier, toute rougissante lorsqu'il allongeait le bras devant elle pour rassembler la monnaie. Car la manche de sa veste l'avait peut-être frôlée et ses yeux noirs, ou le mouvement de ses cheveux, lui avaient peut-être rappelé Martin. Hannah croyait voir le sourire de satisfaction qui illuminait son visage lorsque le jeune homme ramassait ce qu'elle venait de miser ou lorsqu'il jetait des petits jetons ronds dans ses mains ouvertes en échange des billets qu'elle lui avait donnés. Mais si une femme s'était permis de lui marcher sur le pied ou de la pousser par mégarde, Ève se serait retournée comme une furie pour la cingler d'une parole avec toute son insolence britannique.

Elle se rappellerait toute sa vie Ève assise sur le banc. Ève attendant là et regardant jouer les enfants. Ou encore Ève rentrant dans son luxueux hôtel, seule dans toute cette somptuosité, jetant un coup d'œil vers le casier vide de la lettre attendue. Vers qui se tournerait maintenant son cœur désemparé, pensait Hannah, sinon vers M. Alaric ou vers le poète malade en Italie?

Le lendemain matin, la bonne entra pour annoncer que la blanchisseuse avait tellement de travail qu'elle ne pourrait pas se charger de leur lessive cet été.

— Quoi? — dit Martin, en robe de chambre, — quoi?

— Il doit y avoir une erreur, — dit Hannah.

— C'est une invitation à décamper, — dit Martin. — Bon sang, quel trou!

— Ne faites pas l'idiot, — dit Hannah.

La lettre pour Ève était en train de se former dans son esprit et elle se torturait le cerveau pour essayer de traduire la tendresse des sentiments de Martin pour Ève en des mots qu'il aurait pu employer lui-même. Elle s'assit devant la machine à écrire pendant qu'il se rasait auprès d'elle. Lentement, elle forma des mots qu'il dédaignait de regarder, effaça une phrase avec des X, comme Martin le faisait lorsqu'il tapait, et ajouta d'autres phrases dessus, comme le faisait Martin. A ce moment, la bonne revint, tenant les souliers de Martin à la main et disant que le cordonnier avait tellement de travail cette année qu'il ne pouvait pas entreprendre de ressemeler leurs chaussures. Elle restait au bord de la chambre comme si elle avait peur et elle jeta les souliers sur le parquet.

— Que diable dit-elle? — demanda Martin avec un côté de figure orné de mousse de savon.

— Elle dit que vous êtes un beau garçon, — répondit Hannah.

Mais maintenant elle était certaine qu'on allait les mettre dehors, qu'il allait falloir partir. Sa langue était immobile et sèche et quand elle se mit à taper, sa main tremblait.

Chère Ève, écrivit-elle. *Chère Ève, je voudrais que les choses redeviennent ce qu'elles étaient entre nous, vous faisant de la peinture pendant que j'écris des poèmes. Comment pouvez-vous effacer tout le passé? Parfois il me semble évident que les femmes peuvent retrancher des années de leur vie et les oublier totalement et que les hommes sont incapables d'en faire autant. Je souffre de votre solitude. Je ne peux pas supporter de vous sentir si seule.*

Elle était là tapant à la machine et, au bout d'un instant, la bonne revint pour dire que la propriétaire, la dame vêtue de noir des pieds à la tête, aurait un mot à leur dire de loin. Hannah plia la lettre destinée à Ève et sortit en passant la langue sur le timbre qu'elle allait coller sur l'enveloppe. Elle était si absorbée dans la pensée d'Ève attendant assise dans les jardins du Casino, que même à ce moment elle n'imagina pas ce que la dame de l'hôtel pouvait bien avoir à dire. La Française était debout dans la cage de l'escalier, fixant Hannah de ses yeux froids et perçants. Elle entendit la voix de la femme qui commençait à parler, mais ses pensées l'empê-

chaient de comprendre. « Si je n'ai pas trouvé les mots justes, pensait-elle, eh bien, tant pis! »

— Entrez donc, — dit la Française, — entrez ici.

Mais Hannah avait bien autre chose en tête lorsqu'elle entra dans la chambre de la femme et qu'elle se trouva en face de la douce tristesse du crucifix. Au-dessus de leurs têtes, le Christ en croix perdait son sang avec art. Un chapelet sculpté pendait comme un collier de fausses dents à la tête du lit de fer.

— Madame, — dit la propriétaire, — il faut vous en aller.

— Nous ne sommes pas installés, — continua-t-elle, sans hésitation. — Ici nous n'avons rien de prévu en cas de décès.

Hannah, tenant la lettre d'Ève à la main, regardait la femme avec stupeur.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, — dit-elle.

« C'est parce que nous avons l'air miteux, pensait-elle, qu'on se méfie de nous. C'est parce que mes souliers sont éculés et que j'ai une robe courte quand je devrais en porter une longue. Parce que les coussins de l'auto sont effilochés et les pare-chocs affaissés par les secousses. C'est peut-être à cause du ruban défraichi du chapeau gris de Martin ou encore à cause des chiens qu'on veut nous renvoyer. »

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, — répéta-t-elle.

— Votre mari est très malade, — dit la Française, — il faut vous en aller.

— Il a un rhume, — dit Hannah, — il a un peu de grippe en ce moment.

La femme haussa les épaules.

— Je ferai descendre vos valises dès qu'elles seront prêtes, — dit-elle.

Un flot de paroles monta aux lèvres d'Hannah, mais elle les mordit furieusement et s'élança dans le vestibule. Elle s'échappa pour ne plus voir cette femme, se hâtant à tâtons dans l'obscurité du corridor. Quand Martin l'entendit venir, il ouvrit la porte.

— Où étiez-vous, Hannah? Pourquoi m'avez-vous quitté? — dit-il.

— J'ai été au cabinet, — dit Hannah. — Je déteste la femme qui dirige cet hôtel. Allons-nous-en d'ici.

— Mais ce n'est pas si mal ici, — dit Martin.

Il se dirigea vers la glace, enlevant la poudre de son visage fraîchement rasé.

— Martin, — dit Hannah, — notre genre ne lui plaît pas.

Martin se retourna brusquement et la regarda.

— Quoi? — dit-il, — quoi? une invitation?

— Une invitation, une, deux, trois, à la valse, — répondit Hannah.

— La garce, la brute, — dit Martin.

Il alluma rageusement une cigarette et se mit à marcher de long en large. « Bon Dieu, quel trou, Saint-André! » Il s'approcha de la fenêtre laissant éclater son animosité. « C'est bon, nous allons débarrasser le plancher, mais je reviendrai te hanter, vieille peau! Je te rongerai le cœur, je t'empoisonnerai, jusqu'à ce que tu pourrisses sur place! »

Les trains de montagne hurlaient comme des chats en passant devant la fenêtre et d'un seul coup, la colère s'effaça du visage de Martin.

— Après tout, — dit-il, — pensez à la fumée et à la suie qu'il aurait fallu encaisser ici tout l'été. Après tout ce aurait été comme si on habitait sur une voie ferrée.

XXVIII

En haut de la vallée, la route s'avançait à travers de vastes champs de blés mûrs. Les pentes houleuses et dorées, montaient lisses comme du miel, jusqu'au bord du ciel d'un bleu sombre où l'orage couvait parmi les nuages. De nouveau, ils avaient repris la route et une grande exaltation les soulevait. Là-bas ils apercevaient les cimes rocheuses qui semblaient dressées comme des cornes avec l'intention de transpercer et de déchirer les rouleaux lourds de pluie et de vent.

De plus en plus haut, ils grimpaient, chantant l'un pour l'autre à tue-tête cependant que la sombre menace de l'orage pénétrait à travers les portières en courants d'air rafraîchi. Tout ce qui arrivait leur semblait de bon augure et le merveil-

leux orage qui s'amoncelait dans les montagnes leur faisait pousser des cris de joie.

— Mon Dieu, quand je pense que nous aurions pu rester fourrés dans ce trou et manquer tout cela! — s'écriait Martin.

Elle le voyait près d'elle, au volant, et se demandait avec étonnement comment les gens pouvaient lui trouver l'air malade. Il était pâle, mais sa voix était forte, et ses épaules larges et droites se balançaient sur la colonne vertébrale.

Sûrement cela arrive à d'autres que lui de tousser de temps à autre et bien des hommes se raclent la gorge à table. Ou était-ce l'éclat de ses yeux, et le son clair de son rire qui le rendaient suspect au milieu de tant de visages amers et mornes! Elle ne voyait en lui aucun signe de faiblesse, et lorsqu'il parlait de la mort, c'était par une de ses boutades fantaisistes qui n'avaient rien de commun avec la réalité.

Ils montaient toujours, et hors de la terre émergeaient d'éblouissantes couches géologiques jaunes et rousses, ou violettes et grises qui tournoyaient comme des toupies et faisaient d'étranges dessins sur le roc. Toutes les choses, courbées, attendaient la pluie qui allait déchirer le jour en deux. Et soudain, à un détour du rocher, la pluie fonça sur eux sans crier gare. Cela éclata comme un pétard sur la vitre de devant et la route fut inondée. Au-dessus d'eux, la pluie accrochait des houppettes aux saillies des rebords schisteux. Elle tombait à torrents des hauteurs et déferlait en bouillonnant sur les pentes. La foudre s'était rapprochée, et le bruit du tonnerre éclata au moment même où l'éclair jaillissait à travers les ondes cinglantes de la pluie. Après chaque coup l'écho grondait, roulait plus sourdement, puis retentissait à nouveau, rebondissait à travers les gorges et mêlait un grondement sourd au bruit de la pluie.

Plus loin, en poursuivant leur route, les trombes d'eau semblaient projetées dans quatre directions. D'abord contre eux comme pour les rejeter dans l'étroite gorge, cependant qu'un violent courant opposé les poussait en avant, et balayait leurs traces, puis d'un côté à l'autre de la gorge vers les sommets opposés, de blanches nappes plus violentes qui s'entrechoquaient et se mêlaient pour se précipiter dans les profondeurs insondables de rochers déchiquetés.

Ils avançaient sous la pluie torrentielle, et le vent leur arrivait en souffles glacés sur le visage. Des deux côtés, l'orage se débattait en hurlant, s'accrochant aux bords étincelants de la gorge, percé de lumière bleue et incapable de se libérer. Puis, brusquement, un petit coin de clarté apparut dans l'air et sur les sommets environnants, un rais de soleil, tel un tronc qui s'abat venait de descendre et d'arrêter les eaux lisses comme un miroir. Ils avançaient vers ce rayon en toute hâte comme s'il allait se briser et disparaître avant qu'ils l'eussent atteint. Ils se rendaient compte en avançant qu'ils laissaient derrière eux la sombre frénésie de l'orage. Il était refoulé au fond de la gorge escarpée et murmurait là en remous plaintifs.

Maintenant qu'ils avaient traversé l'orage, le coin de bleu qui s'élargissait leur semblait encore plus désirable. Hannah écoutait les dernières rumeurs assourdies du tonnerre avec une sensation d'apaisement. Les terres qu'ils traversaient étaient détrempées par l'orage, le sol était d'un noir de poix, et la mousse d'un vert épinard sur le schiste étincelant. Ils avançaient à travers la campagne lavée de pluie, les cailloux et les feuilles étincelaient maintenant comme des diamants tout autour d'eux et les rochers et les arbres désaltérés, se détachaient dans sa lumière.

Ils se sentaient loin de tout, des visages et des maisons et Martin parlait avec ardeur des endroits où ils pouvaient aller, plus haut ou plus bas selon leur gré, car il n'avait pas de rancune. Tous les lieux lui semblaient bons pour ce qu'il avait à faire; pour lui, l'est valait aussi bien que l'ouest. Au bout d'un instant, des toits commencèrent à apparaître dans ce désert, et Martin arrêta l'auto pour regarder la plaine qui se déployait en bas. Ils virent de pauvres masures, et les tourelles des demeures plus riches et les champs découpés par la culture ou les terrains bien peignés des riches propriétés. Et cette vue remplit Martin d'ardeur et d'inquiétude comme s'il avait eu le désir de se retrouver parmi les hommes et bien que pourtant il le redoutât.

— Voilà sans doute les faubourgs de Barcelonnette. Nous pourrions y prendre le thé pour réfléchir. Si les gens sont gentils, — dit-il; — vous savez ce que je veux dire, si les gens ont l'air gai.

Les rues de l'endroit avaient des noms espagnols et les

vieilles figures aux portes et aux balcons différaient de ce qu'ils avaient vu jusqu'alors. Les vieilles femmes portaient ici des anneaux dans les oreilles et de vieilles dentelles épinglées à leur corsage. On voyait poindre comme la survivance d'une autre race dans les larges chapeaux, le caractère des maisons : quelque chose de rouge, d'éclatant, venant peut-être du sang des Maures et quelque chose de fastueux et d'âpre qui rappelait les colons enrichis au Mexique. Ils avaient choisi une place forte tout en pierrailles au milieu d'une plantureuse vallée d'où la famine et la sécheresse étaient bannies, tout le long de beaux pâturages verdoyants qui ne connaissaient point l'aridité du sud. L'Ubaye, alourdie de cresson, coulait à travers ces prairies exotiques.

Le mouvement et l'affluence qui régnaient à cet endroit plurent à Martin qui manifesta le désir d'y rester. Il y avait trois hôtels sur la place animée; des chaises et des tables de fer peintes en rouge étaient disposées sous les arbres. C'était jour de marché, et leurs affaires terminées, les gros fermiers dans leurs longues vestes noires impeccables, buvaient ensemble, ayant posé leurs fouets debout contre les troncs des platanes. Leurs chapeaux de feutre noir à larges bords étaient rejetés en arrière ou soigneusement posés sur leurs genoux.

On voyait partout de belles autos venues des environs et leur élégance se mêlait aux charrettes fraîchement peintes, chargées de gros moutons blancs. Les chevaux, entre leurs brancards étaient des bêtes soignées, de magnifiques bêtes, avec un poil aussi lustré qu'une belle châtaigne brillante. Tout cela semblait beau à Martin et à Hannah; rempli d'humanité, et comme le siège même de la santé et du bonheur.

Pour faire des économies, ils choisirent l'hôtel le plus simple et bien qu'il n'en soufflât pas mot, Martin en ressentit une blessure d'amour-propre. Il buvait sa consommation sur la place verdoyante et ombragée, en lorgnant du côté des hôtels plus chics. Par-dessus le bord de son journal, il épiait les belles autos qui s'apprêtaient à démarrer dans toute leur splendeur pour Grenoble ou pour Cannes. Car c'était ici le grand passage entre les deux villes, le circuit qui reliait les montagnes avoisinantes. Martin regardait les fermiers boire, se lever et sortir leurs sous de leurs bourses brodées.

— Connais-tu le pays du cyprès et du myrte, — dit-il. — Demain nous demanderons des chambres donnant sur les collines. Nous serions très bien ici pour travailler. Le soir, nous descendrions pour regarder tous ces gens. Demain la neige surgira comme un sorbet! s'écria-t-il.

Au bout d'un instant il sortit de sa poche la lettre de l'écrivain américain. Il la posa entre eux, sur la table et la relut dans la lumière du soir. Il relut tout haut les meilleurs passages, savourant lentement les mots qui se mêlaient dans sa bouche au goût persistant de l'alcool : « Si nous étions des poètes, eh bien! l'important serait la forme et le contenu et non les gens. Et restez à l'écart, — disait la lettre, — restez à l'écart, et vous ferez pour nous quelque chose que personne d'autre n'a fait. »

Martin releva le menton, redressa les épaules et boutonna soigneusement son pardessus.

— Le tort que j'ai eu, — dit-il, — c'est de m'étendre sur le lit comme un malade quand je suis arrivé à Saint-André.

Avant d'entrer dans la salle à manger de l'hôtel, il s'arrêta sur le seuil auprès d'Hannah, réajusta son veston et entra d'un air décidé sous les lumières.

— Connais-tu le pays, — dit-il gaiement. Il faut avoir l'air d'un homme bien portant et riche, et le combat est à moitié gagné. Il traversa la pièce de son grand pas insouciant et tira la chaise à la place d'Hannah. Les tables étaient presque toutes occupées, et Martin s'assit en fredonnant d'un air détaché et regardant tout autour de lui avec assurance.

— L'erreur que j'ai commise à Saint-André, — dit-il — c'était de me prendre le front dans la main quand je me sentais fatigué, je me rappelle avoir fait ça à table le premier soir, à un moment où cette femme m'observait par la porte.

Mais au moment même où il disait ces mots, il eut un chat dans la gorge et fut pris d'une quinte de toux. Il mit sa main devant sa bouche, mais il suffoquait, et son corps était secoué d'avant en arrière. Hannah lui donna un verre d'eau en pensant : « C'est la poussière de la route et de la place, ça ne vient pas d'autre chose. La poussière sur la place », pensait-elle, mais elle enfonçait profondément ses ongles dans ses paumes et lui n'arrivait pas à arrêter cette toux. Au bout d'un instant

il se leva et Hannah le suivit rapidement dans le frais crépuscule. Il s'assit devant la table de fer, où leurs verres étaient restés, et s'enveloppa dans son pardessus.

— Avez-vous remarqué la tête des gens quand j'ai toussé, Hannah? — dit-il. — Tous dans la salle à manger, se tournaient vers moi tout prêts à m'écorcher. Je ne peux pas y retourner; je ne peux pas rester ici. Faites descendre les valises et rassemblez les affaires. Réglez la note, moi je vous attendrai ici. Il y avait pourtant quelque chose qui me plaisait dans cet endroit, — lui dit-il quand elle fut revenue auprès de lui, — mais il vaut mieux que nous partions, cela ne me va pas d'être le plus pauvre et le plus miteux dans une ville aussi florissante. J'aurais besoin d'une nouvelle auto, et aussi de remonter ma santé d'un cran ou deux avant de me sentir à la hauteur de tout cela. Avec un chapeau comme celui des fermiers, j'aurais l'air d'un épouvantail.

— Nous trouverons un endroit plus simple, — dit-il, — plus approprié à la fureur du vautour, à l'amour de la tourterelle.

Il la fit monter en auto et ils démarrèrent dans le clair de lune.

— Où je puisse répondre à mon courrier et réfléchir en paix à ce qui m'intéresse, — dit-il.

Ils avançaient dans le blanc sillon lumineux, qui inondait la route de sa froide clarté.

De nouveau l'auto s'élançait vers l'âpre et sauvage région rocheuse et desséchée, et, des deux côtés, se dressaient les montagnes apaisées, d'un bleu neigeux dans la lumière. Derrière eux s'enfuyait la vallée heureuse, blanche comme le lin, et les collines se fondaient dans l'ombre, aussi sombres, aussi impénétrables qu'elle avec le long ruban brillant de la rivière qui serpentait par endroits.

Au-dessus, les sommets semblaient formés de glace, clairs, nets et unis. Et tout autour, la présence de la blanche nuit immatérielle étendait comme un manteau sur le sol raboteux. Les pointes des plus hautes cimes se dressaient comme des défenses d'ivoire contre le ciel et, malgré toute cette prodigieuse clarté, on voyait briller quelques étoiles, étrangement dorées dans le ciel bleuté.

La promesse qu'offrait et refusait chaque petite vallée était si faible qu'ils s'abstinrent de parler d'un lieu de destination quelconque. Martin conduisit longtemps à travers le blanc paysage enchanté, puis il se rangea sur le côté de la route à l'abri d'un mur de rochers. Les branchages des pins jetaient une ombre immobile sur le sol blanc de la route. Ils restèrent là, silencieux, écoutant le bruit de l'eau qui coulait en contrebas à travers les rochers, et l'écho mélodieux qui remontait la blanche muraille escarpée.

Au bout d'un instant Martin dit : « Voici où nous allons rester. Nous sommes tranquilles ici. » Sa voix était paisible, calme et un doux soupir s'échappa de ses lèvres. « Nous sommes tranquilles ici », répéta-t-il en l'entourant de ses bras. L'un près de l'autre ils s'allongèrent dans une chaude tendresse sur le plancher de l'auto. Il était fatigué et il répéta : « Nous sommes tranquilles ici, ma chérie », pendant que les chiens se pelotonnaient douillettement contre eux. Il était fatigué et Hannah était encore éveillée, faisant le guet, quand il s'endormit dans ses bras.

XXIX

Au bout d'une semaine ils se dirigèrent vers Saint-Jean-les-Pins et la première chose qu'ils virent en arrivant ce fut lady Vanta, vêtue d'un chandail jaune citron, de l'autre côté de la place. Elle était nu-tête et ses cheveux roux brillaient dans le soleil. Elle lisait assise à la terrasse de l'hôtel, les jambes croisées dans sa jupe blanche. En entendant l'auto, elle leva les yeux, les aperçut, décroisa ses jambes nues et ses sandales à hauts talons qui dansaient à ses pieds et traversa la place en courant comme une folle.

« Mes agneaux, mes agneaux, leur criait-elle. Mes amours, mes chéris. »

Ils lui serrèrent les mains, ils l'embrassèrent, car cela leur parut étrange et réconfortant d'être accueillis ainsi par un être humain quel qu'il fût.

— Oh! vous avez amené vos beaux chiens, — s'écria-t-elle. — Quels amours vous êtes d'être enfin venus, pour de vrai!

Elle serrait affectueusement leurs mains dans ses larges

paumes blanches et les entraînait à travers la place vers la terrasse de l'hôtel.

— Il faut que je vous présente mon vieil ami le propriétaire, — dit lady Vanta. — C'est un amour, je lui ai tout raconté sur vous — que vous êtes un *homme de lettres distingué*[1] Martin chéri, et je lui ai parlé d'Hannah aussi, la charmante, qui est encore assez jeune pour croquer des sucettes à la menthe et jouer au cerceau. Il sera ravi de vous savoir arrivés.

Ils furent gagnés tous deux par la joie bruyante de lady Vanta. Elle leur serrait étroitement les bras et leur caressait les mains de ses doigts. Plus elle parlait, plus ils se sentaient redevenir jeunes et pleins de vie. Il n'y eut que la pensée du propriétaire qui les remplit un instant de doute et d'effroi.

Il s'appelait Fleury, sa peau était d'un rouge florissant, ses yeux d'un bleu myosotis et ses cheveux d'un blanc laiteux. Quand lady Vanta l'appela, il apparut à la porte avec un sourire d'aubépine en fleurs. Il leur serra la main et les invita à boire quelque chose d'abord parce qu'ils étaient les amis de lady Vanta et parce qu'ils étaient enfin arrivés.

— Lady Vanta n'a pas été aussi gaie, — dit-il, — depuis que ses autres amis écrivains sont repartis pour Paris il y a environ une semaine.

— Pourquoi n'étiez-vous pas ici, mes chéris? — dit lady Vanta en soupirant. — Trois amis adorables. Ils ont voulu rentrer pour les répétitions de la pièce de Cocteau. Je porte leur deuil depuis leur départ.

Le propriétaire versa les consommations lui-même : du brandy, du porto et deux doigts de vodka pour la gorge immaculée de lady Vanta. Il aimait la compagnie des peintres et des écrivains, leur dit-il, et leur dédain de ce temps de la nuit qui incite les autres à se coucher.

— Parfois, dit-il, les amis de lady Vanta restaient à boire ici jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Cela donne de la vie, cela maintient les choses en mouvement. L'été dernier, après le départ de lady Vanta et de ses amis, l'hôtel était plongé dans l'obscurité dès dix heures tous les soirs.

Le goût prononcé des littérateurs pour la boisson lui plaisait beaucoup. Un Français moyen prendrait peut-être un pernod

1. En français dans le texte. (N. du T.)

ou deux ou une bouteille de vin ordinaire. Mais les bons crus et le champagne sec, un artiste a ça dans le sang comme le goût des jolies femmes. En disant cela, il poussait Martin du coude et son visage s'épanouissait comme une fleur. Il lissa ses longues moustaches blanches et son ventre s'agita de joie sous sa veste.

Ils étaient là en train de rire et de parler, et tout ce qui leur était arrivé auparavant leur semblait fini, dissipé à jamais.

— Nous aurions dû venir ici depuis longtemps, — dit Martin en posant sur Hannah son regard ferme et joyeux.

— Et puis les écrivains sont gais, — reprit le propriétaire pendant que son œil reflétait l'étincelle jaillie des yeux de Martin. — Savez-vous danser et chanter? — lui dit-il.

— Bien sûr! — répondit Martin et il bondit sur la terrasse. — Hannah, dites-lui que je sais aussi faire des tours de passe-passe.

Martin releva ses manches et commença à escamoter des morceaux de sucre et des pièces de monnaie sous leurs yeux. Ses doigts magiques faisaient passer le sucre dans une oreille et le faisaient ressortir par l'autre. Il rendit invisible l'anneau d'agate de lady Vanta et le retrouva dans le fouillis des poils rudes de Mirette.

Mirette battit la queue dans le soleil, leva la tête vers eux, souriante. C'était l'été, la poussière était épaisse et les platanes au-dessus d'eux étaient lourds de feuilles. Et pendant qu'Hannah riait ainsi avec les autres, son cœur s'arrêta brusquement comme si chaque ligne, chaque trait de cette scène devait se fixer en elle à jamais. Les lèvres de Martin étaient disjointes : il riait. Il avait son souple complet gris et sa cape chamois sur les épaules, une mèche de cheveux avait glissé sur sa tempe. Entre le pouce et l'index, il faisait sortir deux morceaux de sucre de la poche du gilet du propriétaire et ce dernier riait lui-même bruyamment. Il se tordait littéralement de rire.

Mais au bout d'un instant les pulsations de la vie reprirent, Martin posa la main sur celle d'Hannah et dit : « Nous aurions dû venir ici avant, Hannah. Nous allons rester quelque temps et nous faire envoyer notre courrier. »

XXX

L'hôtel était séparé de la grand'route, comme c'était l'habitude dans ces pays de montagnes, par une place entièrement bordée de grands platanes. Et ces arbres, ou d'autres analogues et même parfois de grands eucalyptus aux blancs troncs nus et odorants suivaient la route et formaient une claire avenue d'ombre pendant un kilomètre environ de chaque côté de la ville. L'hôtel était fermé l'hiver à cause des amas de neige qui envahissaient la route et rendaient toute circulation impossible, mais pour le moment c'était un lieu de passage pour le tourisme et les troupeaux de moutons qui passaient à grands tintements de sonnailles fixées à leurs cous.

Derrière l'hôtel, coulait la rivière remplie de truites et traversée d'un pont qui menait aux pinèdes là-bas, sur la colline. Quand Martin et Hannah descendirent un matin de l'hôtel (leur chambre donnait sur la rivière) ils virent la place envahie de moutons et de bétail, des barrières dressées, et des roulottes de bohémiens arrêtées. Une forte et répugnante odeur montait de toutes ces bêtes qu'on avait amenées pour la foire d'été. De longues files de troupeaux venus de loin, dans la montagne, pendant la nuit pour le marché du mois d'août étaient parquées, entassées, mourant de soif dans les enclos provisoires de la place. Les gros bestiaux avaient replié sous eux leurs pattes raidies en mugissant et en grognant de fatigue et des troupeaux de cochons avec des touffes de poil blond filasse aux jarrets et à la croupe, trop gras pour marcher, avaient été transportés sur des charrettes et essayaient de s'enfuir en grognant ou en poussant des cris perçants quand on les tirait par la queue ou qu'on leur donnait un coup de bâton sur la croupe.

Les trois chiens, fous de joie, couraient en reniflant avec délices la lourde puanteur de ces odeurs animales. De jeunes mulets, la bouche encore sucrée de lait, fonçaient sur les grands chiens bizarres, puis, effrayés, détalaient comme des lapins pour retrouver leur mère. Il y avait des veaux aux museaux courts et têtus, aux pattes enfantines. Il y avait des chiens de berger qui bondissaient en grondant à l'approche des étrangers.

Martin et Hannah s'installèrent devant une table à l'extrémité de la terrasse et une bonne leur apporta un petit déjeuner de café et de pain. Ils la virent venir de l'autre bout tenant à la main un plateau et des lettres.

« Le courrier, le courrier », s'écria Martin. C'était le premier qui arrivait ici. Le courrier, le courrier. Il y avait des lettres de M. Alaric, de Dilly, du poète d'Italie. Une douzaine de longues enveloppes contenant des manuscrits et des chèques que Martin embrassa. Enfin tout à fait en dessous apparut une lettre d'Ève.

Martin la prit et dit :

— Ça doit être la réponse à la lettre que vous avez écrite, Hannah.

Il avala rapidement une gorgée de café comme pour se donner du courage, puis il passa le couteau à beurre dans l'enveloppe. Il la lut lentement d'un bout à l'autre, la première page, puis la seconde du papier toile couvert de son écriture, et Hannah ne vit pas le moindre changement sur ses traits. Quand il eut achevé, il la tendit à Hannah.

— Tenez, qu'est-ce que vous pensez de cela? — dit-il.

Il alluma une cigarette en l'observant pendant qu'elle lisait. Il s'éclaircissait la gorge et tambourinait nerveusement sur la nappe.

Cher Martin, disait Ève. *Je suis navrée que vous soyez aussi découragé de tout. Je crains que vous n'ayez trop bu, sinon vous ne seriez pas si déprimé. Cela ne vous est pas naturel. Je ne me rappelle pas vous avoir jamais vu déprimé quand vous étiez près de moi. Peut-être n'êtes-vous pas à l'altitude qui vous convient. Faites-moi savoir où vous êtes exactement et je me renseignerai à ce sujet. Je suis moi-même sur le point de partir pour une randonnée en auto. Monte-Carlo est devenu trop chaud pour y rester et j'ai eu de la déveine au jeu.*

Je vais m'acheter une petite voiture, juste assez grande pour deux personnes et le chauffeur et me diriger vers le nord pour visiter quelques églises fraîches afin de changer un peu. A propos, je viens de rencontrer votre amie lady Vanta qui est ici en ce moment. Nous avons beaucoup de sympathie l'une pour l'autre. Il y a longtemps que je n'ai été aussi attirée par une femme. Nous avons un grand point commun : c'est le dégoût de l'insta-

bilité du Nouveau Monde et du point de vue américain. La remarque que vous faites à propos des femmes qui oublient le passé plus facilement que les hommes est fausse et vous le saviez pertinemment au moment où vous l'avez écrite. C'est l'homme qui s'en va d'un cœur léger sans l'ombre de remords, ou qui le regrette lorsqu'il est TROP TARD et c'est une tragédie qu'il doit affronter seul, car personne n'y peut rien.

J'ai toujours l'intention de faire paraître la revue en automne, disait-elle pour finir. *Faites-moi parvenir vos œuvres récentes si votre entourage vous a laissé toutefois la possibilité d'y travailler. J'aimerais à y jeter un coup d'œil pour mon prochain numéro.*

— Eh bien! qu'est-ce que vous pensez de ça? — dit Martin, quand elle lui rendit la lettre.

« Comment deux sentiments aussi contradictoires peuvent-ils se concilier dans la même femme, pensait Hannah. Comment la rage mauvaise, insinuante, pouvait-elle se concilier avec la tristesse, l'abandon désolé, qui en arrivait à inventer de toutes pièces la présence d'une amie pour s'épargner la pitié d'autrui. Elle avait bien combiné son affaire : un chauffeur, une nouvelle voiture et le prochain numéro de la revue pour le tenter. S'il s'y prenait habilement, tout cela lui reviendrait. S'il savait mentir, discuter, s'il lui racontait une histoire conforme à ce qu'elle souhaitait; il posséderait toutes ces choses qui lui manquaient si douloureusement. »

— Je vais lui écrire une lettre qui l'écrasera, -- dit Martin.

Il replia la lettre et la mit de côté.

— Elle n'a pas rencontré lady Vanta et toutes les autres choses qu'elle dit ne sont là que pour me faire enrager. Si elle s'avise de faire sortir la revue, elle aura de mes nouvelles. Je lui ferai un procès revendiquant le nom et l'idée comme m'appartenant. Elle se figure qu'elle aura le dernier mot avec sa galette et avec son mépris. Je vais lui écrire que la revue est à moi et que j'aimerais mieux l'envoyer elle-même au diable que de la lui céder.

Hannah restait immobile, les mains jointes. De temps à autre Martin s'éclaircissait la gorge et frappait des doigts sur la table. Derrière eux, les bêtes criaient à la soif, et le soleil commençait à chauffer dur sur les branches. Le bruit des voix, l'odeur infecte, les bêlements, le piétinement des animaux

montaient bruyamment dans la poussière, mais l'image d'Ève se détachait lointaine et distincte dans l'esprit d'Hannah.

— Martin, vous êtes tellement comblé de tout, — lui dit-elle. — Vous avez plus que votre compte de tous les dons de la terre... D'amour, de beauté, de génie, de foi. Vous en avez assez pour en céder une partie.

Il resta un instant immobile, puis il dit :

— Vous voulez dire : à Ève?

Hannah posa les yeux sur le reste du courrier empilé auprès de son assiette : les lettres du poète italien, celles de M. Alaric et les manuscrits qui rempliraient ses rêves la nuit. Ces gens n'étaient pas ses amis, elle le savait, quand bien même elle l'eût beaucoup désiré. Ils étaient mêlés à ce temps où Ève et Martin étaient ensemble et dont elle ne faisait pas partie. Elle pouvait bien lire leurs poèmes ou leurs nouvelles, mais, quoi qu'elle fît, elle resterait pour eux l'étrangère, qui achète un livre et l'ouvre à n'importe quelle page. Ils ne s'adresseraient jamais à elle, car ils n'avaient rien à lui dire. Elle était venue entre Ève et Martin pour les brouiller et lady Vanta elle-même devait savoir cela.

Les amis de Martin savaient bien, même lorsqu'ils ne le montraient pas, que la revue ne paraîtrait que lorsque Ève et Martin seraient réconciliés.

— Si vous êtes à bout de patience, laissez-moi écrire à Ève, — lui dit Hannah.

— Alors, ne soyez pas trop douce avec elle, — répondit Martin, — car elle s'en apercevrait. Elle connaît toute la fureur dont je suis capable à son égard.

XXXI

Lady Vanta ne pouvait pas supporter la solitude, ni le silence. Quand on parlait de se mettre au travail c'en était fait de sa bonne humeur. Sa bouche s'incurvait en un pâle sourire, comme une barque faisant voile pour s'élancer dans la conversation. Quand elle restait toute seule sur la terrasse, plutôt que de la voir vide, elle la remplissait de bâillements qu'elle dissimulait du bout de ses doigts.

— Si j'étais écrivain, je suis sûre que j'écrirais, — disait-

elle à Martin. — Elle s'était confectionné un collier et des bracelets avec de petites feuilles de buis. — Mais je suis désarmée, je suis nue, chaque point de la pièce où je suis est comme un obstacle pour moi. Le coin de cette table, là, est comme une dague entre mes seins.

Elle eut un rire insolent et regarda Martin en secouant les feuilles raides de ses bracelets.

— Peut-être sur la mousse, peut-être avec une plume d'oie, peut-être si j'étais soulevée par quelque chose, je serais très courageuse pour creuser des trous, — fit-elle avec lassitude, — si je croyais trouver quelque part un appât où les mots viendraient mordre comme du poisson. Que j'aie usé de douceur ou de violence, je n'ai jamais vu d'eux que le bout de leurs nageoires filant du côté opposé. Quand parfois, j'arrive à écrire quelques lignes, — continua-t-elle, — ce n'est que le reflet des écailles qu'ils m'ont laissées quand j'ai voulu les saisir. Mais écrire ici, dans cette chaleur, j'en oublie où j'en suis. Tous les matins je sors une belle grappe de mots avec mon raisin, mais quand j'ai craché les pépins, le velouté a disparu. Je m'aperçois qu'ils ont magiquement glissé au fond de mon gosier avec le grain. Du bout des doigts elle poussait la pile des beaux feuillets vides, vers la main de Martin. J'avais une si jolie idée sur l'accouplement des parcelles de givre, du mâle avec le mâle, du daim avec le daim, de la chevrette avec la chevrette. Mais rendez-vous compte, — ajouta-t-elle, — avec cet édredon de chaleur sur moi. Au lieu de cela, j'ai fait une couronne de lauriers pour poser sur la tête d'Hannah.

Elle mit la guirlande sur la tête d'Hannah en repoussant les mèches en désordre.

— Je suis inutile comme la saison, — dit-elle. — Seulement la saison a sa récolte et met le vin sur nos tables. Je ne suis même pas capable de changer un ruban de machine à écrire, — dit-elle. — La vue d'une rondelle me fait tourner la tête, et la pointe d'un crayon est comme une flèche qui vole. Si parfois je m'assieds pour écrire, mon esprit s'interpose entre mon travail et moi.

Si jamais elle montait toute seule dans sa chambre, le seul bruit de la porte refermée était suffisant. L'autre person-

nalité, quelle qu'elle fût, se dressait en étirant sa peau soyeuse et s'avançait en riant sur le parquet. La chaise-bascule continuait à se balancer et le livre restait ouvert et retourné pour garder la page, afin que lady Vanta ne puisse pas s'y tromper.

— Quand je m'assieds pour écrire, elle pose la main sur la page et efface tout, — continua lady Vanta. — Elle est toujours là me dictant deux choses en même temps quand je devrais en dire une. Quand je me regarde dans la glace à n'importe quel moment de la journée, elle est là qui regarde aussi derrière mon épaule. Elle n'est ni chair ni poisson et son teint est d'un rien plus fané que le mien. C'est quand elle me fait m'embrouiller dans mes verbes latins, — dit-elle, — que j'accours à votre porte. C'est moi qui m'élance sur la pointe des pieds et qui m'arrête au trou de votre serrure, grattant de l'ongle. C'est moi qui dis : « Chéris, c'est la pauvre petite lady Vanta, c'est Van en bigoudis qui voudrait entrer. »

Lady Vanta demanda sa vodka, car il était midi, c'était le moment de s'y mettre. Si vous restiez sans boire, le silence blotti derrière chaque arbre se tenait prêt à surgir. Les mots se retranchaient, se refusaient à l'appel sans la claire fanfare de l'alcool retentissant au fond des verres. Si vous restiez tranquillement à vous regarder les uns les autres la journée était gâchée.

— La vodka, — dit lady Vanta, — c'est une belle corde où enfiler les mots. Des truites qu'on enfile par les ouïes.

Elle vida son verre d'un trait, puis les regarda dans les yeux.

— Hannah, Martin, il se pourrait que je vous demande un jour de porter une croix pour moi, et qu'est-ce que vous diriez de ça, — dit-elle doucement. — Il se pourrait que je vous dise un jour, Martin, il y a eu la Grèce, il y a eu Troie et personne ne s'en souvient plus. Et que me répondrez-vous Martin? Il y a eu au cours des siècles des hommes vaillants et forts. Il y a eu Tola et Puah et Jashub et Shimrom.

Elle rejeta la tête en arrière sur son cou blanc et doux et les fixa de ses yeux jaunes.

— Et si je vous demandais, Martin, d'être le plus grand homme de votre époque?

— Vous oubliez que je suis mort depuis longtemps d'une mort cruelle, — dit Martin.

— Justement, — dit lady Vanta avec un doux et profond soupir. — Elle se prépara à avaler son second verre copieusement rempli.

— C'est justement pour cela que vous êtes désigné, mon chéri. Le champ de l'effort est devant nous tous, comme une verte bannière déployée. Et vous avez déjà orné cette bannière, de la harpe d'or de l'Irlande prête à retentir au son des danses et des fêtes de l'universelle harmonie.

Lady Vanta saisit son mouchoir de soie verte. Sa peau se tendit sur les jointures de ses doigts et elle déchira le mouchoir en deux.

— Tenez, prenez cette moitié, — dit lady Vanta, — et gardez-la toujours sur vous. Si jamais vous vous trouvez en quelque difficulté envoyez-la-moi sans un mot et j'accourrai. Et si jamais j'ai besoin d'aide, — ajouta-t-elle, — je vous enverrai la mienne.

Il était midi, et la chaleur pesait lourdement sur eux. Le gong du déjeuner retentit sur la terrasse et les Françaises rangèrent leur tricot et se levèrent. Lady Vanta tendit ses belles mains à Hannah et à Martin.

— Venez mes chéris, — dit-elle. — En route pour l'orgie! comme les Romains!

Elle descendit la terrasse en les tenant par le bras et en titubant un peu parmi les chaises d'osier.

KAY BOYLE

(Traduction de MARIE-LOUISE SOUPAULT.)

(*La fin dans le prochain numéro.*)

SUR LE NIGER

J'avais gardé du fleuve Niger un souvenir enchanté. Voici bientôt cinq années, j'en avais vécu la vie multiple, pendant dix-huit jours, bercé de l'aube au crépuscule par les chants des piroguiers, que relevaient, musicaux mais odieux, sitôt la nuit tombée, moustiques et crapauds-buffles. Pendant dix-huit jours, j'avais erré sur les vastes étangs herbeux qui bordent le chenal d'eau libre. Mon équipage, choisi à Gao entre cent pêcheurs au torse en triangle, avait pourtant un but, mais si lointain : Tombouctou, la ville dont ils avaient tous entendu parler, mais dont ils imaginaient mal quelle distance les en séparait. Peu leur importait d'ailleurs. Il y avait au centre de la pirogue, faite de morceaux de bois cousus, un blanc à qui, ordre du commandant, ils devaient obéir. Pour entendre ses volontés, ils usaient du truchement de Bakary Sabaké, qui fut tirailleur dans la Somme. Il y avait laissé deux doigts. Ce qui ne l'empêchait pas de faire une cuisine excellente.

Nous partions chaque matin à l'aube, après toutefois que mes hommes eussent fait leur prière car ils se piquaient d'être bons musulmans.

A la perche, ils poussaient l'esquif par mille chenaux, invisibles, au sein des hautes cannes à sucre sauvages. Nous glissions sur des miroirs fleuris de nénuphars roses dont le cœur abritait un oiseau vert et noir. Quand j'étais las de cette navigation au ralenti, Bakary prenait le fusil, nous gagnions la rive de sable où, à l'ombre des gommiers et des mimosas, somnolent antilopes et panthères. Nous avons rencontré des

campements de nomades, Touaregs indolents dont les tuniques sales et les voiles entretiennent la légende. Mais ils ont des bœufs magnifiques, dont les cornes puissantes dessinent une harmonieuse lyre. Toute leur fortune tient dans ces troupeaux pour lesquels ils méprisent la terre qu'ils ne savent pas cultiver, les maisons de pisé et de chaume auxquelles ils préfèrent la tente.

Nous avons aussi traversé les villages de pêcheurs, pleins de chants, cadencés par le battement des pilons à mil.

Je désespérais d'atteindre Tombouctou. Quand j'interrogeais le chef des piroguiers, il disait : « Demain », pour me faire plaisir, mais il n'était jamais allé à Tombouctou.

Enfin, un matin, à grands cris, on m'éveilla pour me montrer, minces aiguilles luisantes contre le ciel pur, les mâts de T. S. F. Nous avions atteint Kabara, port de Tombouctou, qui est à une dizaine de kilomètres de la ville.

Depuis ce voyage, le Niger et les pays soudanais qu'il arrose, ont pris pour moi l'aspect d'une manière de paradis terrestre, un paradis où la végétation n'est pas abondante, agressive, mais discrète, grêle et odorante. Vaste parc où flânent les nonchalantes biches, et tant d'oiseaux multicolores, riverains qui goûtent également l'eau et la terre. Je me souviens d'un baobab qu'éclairait le premier soleil. Chacune de ses branches à moignons portait comme des fruits inconnus, des aigrettes blanches, encore endormies. Et sur un étang couleur d'argent, un soir, des pélicans roses pêchaient sans bruit.

***

Toute cette beauté, cette impression de terre neuve, où, émerveillé, on a peine à croire que d'autres vous ont précédé, cette splendeur des eaux mobiles ou mortes, une seule promenade au large de Gao me l'a, d'un coup, rendue.

Des années avaient passé, dont Gao avait profité pour croître, muer de village en bourgade. Sur la place du Marché, les marques d'essence se disputaient une clientèle, à force d'affiches.

Le vol des escadrilles avait chassé du ciel les aigles blancs. Des automobilistes venaient du sud le plus lointain pour gagner le nord méditerranéen. Ils couchaient à Gao dans un hôtel

dont le confort les étonnait, longue maison ventilée dont toutes les baies s'ouvrent sur un paysage fluvial bien composé. Je suis trop sensible à toutes les manifestations de l'activité des blancs, outre-mer, pour regretter ici la paix de jadis. D'ailleurs, le fleuve n'a pas changé, aussi vaste, aussi vert, et en apparence d'une si somptueuse inutilité. Il n'est là, semble-t-il, que pour la beauté des lieux. Sur la rive, j'ai retrouvé les cases coniques, les canards en quête, les pourceaux et les négrillons nus qui barbotent aux côtés des lavandières.

Devant le port aux pirogues, qui n'est qu'une anse sous un beau manguier, les minces bateaux dorment, serrés comme des oiseaux au nid. Leurs maîtres palabrent, attendant le chaland. L'un d'eux se lève : « Tu ne me reconnais pas? J'ai fait le voyage avec toi. Je repars avec toi? » Il est bien étonné quand je lui réponds que je préfère une voiture. Ce qui n'est pas la vérité. Je voudrais disposer de beaucoup de temps et reprendre la route mobile avec cette pirogue coiffée de paille et ces hommes sereins et patients.

Avec deux d'entre eux, je n'irai, ce soir, que vers les îles du large qui flottent entre un ciel et une onde de même ton. Les hérons et les grues couronnées en ont fait leur refuge pour la nuit.

Lancée à grands coups de perche, la pirogue glisse comme un patin sur la glace. Contre le bordage, les herbes résistent et je reconnais bien là ce bruit feutré de mes heures de demi-sommeil. Alors, un des noirs se penchait, m'observait et je l'entendais dire : « Le blanc dort. » Aussitôt l'effort cessait. Pourquoi ne pas profiter du sommeil de ce blanc pressé d'aller à Tombouctou comme s'il devait y recueillir un héritage? Mais mon oreille, consciente elle, n'entendait plus le frottement des herbes et je m'éveillais en sursaut. Alerte. Déjà, les perches attaquaient le fond, la pirogue bondissait. Beau feu qui ne durera que quelques minutes. Après quoi, l'allure faiblit et Bakary me déclare : « Les piroguiers disent que tu es un grand blanc et qu'ils sont très fatigués. Il faut que tu leur achètes un mouton bien gras pour leur rendre le courage. » Un mouton tous les soirs, égorgé, dépecé, dévoré, puis l'autre antienne : « Nos ventres sont trop pleins pour que nous puissions faire marcher nos bras aussi vite que tu le désires. »

Quand j'ai licencié l'équipage, avec force salams et cadeaux, je suis bien sûr que, pour ces noirs, je n'étais pas un grand blanc. Sans cesse, je les ai crus, j'ai cédé. Ils m'ont imposé leur cadence, le rythme de leur vie. Plus jeune, j'étais assez dépité. Je croyais encore à la nécessité d'imposer sans cesse et sur tous une volonté. Mais ce soir, que je leur sais gré de m'avoir conduit sans hâte pendant des jours dont je rêve encore!

L'île où les oiseaux vont dormir est là, vivante et silencieuse. Pas un chant, pas un cri, mais le froissement soyeux des ailes, ce bruit d'étoffes dépliées que font les larges plumes des grands voiliers.

***

De Gao à Tombouctou, par la route, il y a quatre cents kilomètres à travers la savane herbeuse. Paysage connu : celui qui nous est offert depuis Tabankort. Route convenable, qu'il faut juger en pensant aux moyens de ceux qui l'ont faite.

Le fleuve est sur la gauche, tantôt découvert, étincelant, tantôt masqué par les buissons. Quand un poteau nous indique les avancées de Tombouctou, la nuit est proche. Le soleil, qui est une lanterne chinoise, sans éclat ni reflet, disparaît en quelques minutes. La ville est signalée par une rumeur. Mais ni halo, ni lumière pour nous guider. La route tourne, longe un marigot, atteint une place cernée par des bâtiments administratifs. Tombouctou. La nuit s'est éclaircie, tandis que la lune montait à l'horizon. Une vie nouvelle rayonne de la métropole morte. Les appels se multiplient éveillant les chiens. Sous le toit de la véranda, les chauves-souris crient comme des rats. Le sable est si blanc, si lumineux sous cet éclairage bleu qu'on est tenté de le toucher pour éprouver le froid de la neige.

***

De Tombouctou, je n'attendais guère. Je savais que le mystère dont on pare la ville ne résiste pas à une promenade dans ses rues désertes. Je voulais cependant revoir un homme

et deux maisons qui, à mon premier voyage, avaient résumé pour moi toute la poésie, tout le pathétique de la cité déchue.

L'homme, je le rencontrai, dès le matin, sur cette place Joffre qui est le cœur de notre installation. Il allait assister à une revue de troupes, donnée en l'honneur de quelques anciens Soudanais, généraux chenus, qui servirent sur le haut fleuve, dans ces temps héroïques de Bonnier, Joffre, Mizon, comme lieutenants ou capitaines.

Il avait quitté l'ample chemise de toile ouverte sur la poitrine, que je lui connaissais, pour la veste d'administrateur des colonies sur laquelle s'élargissait, en nappe, la magnifique barbe blanche. Mais il avait conservé le sarouel, ce vaste pantalon arabe aux plis nombreux, serré à la cheville. Et les pieds nus dans les sandales en peau de bœuf, une canne à la main, et aussi, retenu par un cordonnet tressé, une blague à tabac travaillée à la manière haoussa, qui pendait le long de la cuisse.

Yacouba voulut bien me reconnaître, se souvenir de nos conversations dans la chambre haute de sa maison de terre. Il avait un peu vieilli, non pas tant dans l'aspect physique qui restait dru, mais peut-être les mots obéissaient-ils plus paresseusement à la pensée. A moins que ce ne fût que pure nonchalance, détachement. Ce patriarche est Français. Il naquit, voici plus de cinquante ans, à Château-Thierry. Il crut avoir la vocation, devint Père blanc, évangélisa sur le Niger jusqu'au jour où il se rendit compte que sa vocation n'était qu'une apparence. Loyalement, il a quitté son ordre, il s'est marié avec une puissante Songhaï, dont il a eu beaucoup d'enfants. La tribu Dupuis-Yacouba est déjà nombreuse et estimée. Ses membres sont les uns noirs, les autres clairs, du bronze au blanc pur. Comme Yacouba avait conquis les cœurs des gens de Tombouctou, il entreprit de servir la France à sa manière, qui fut celle d'un agent politique, intelligent, adroit, et charitable.

Je me souviens de ce que me disait Bakary Sabaké : « A Tombouctou, il y a un blanc comme toi, mais il est aussi noir comme moi par la tête et le cœur. Il s'appelle Yacouba, et nous l'aimons comme un père. »

Blanc par la peau, noir par la tête et le cœur. Voire. Tandis

que le patriarche tirait lentement sur sa pipe, accroché à la terre par ses larges bases, immobile, silencieux, je songeais qu'il fut prêtre, qu'il l'est encore, marqué par l'éternité. Cette paix qui a anobli trente ans de sa vie, la conservera-t-il jusqu'à l'instant de clore ses yeux? Qui entendra sa dernière confession? Saura-t-il, s'il est seul, retrouver les mots de la dernière prière?

***

Entourés du commandant du cercle de Tombouctou, de quelques Français et des Syriens commerçants qui forment, un peu à l'écart, un groupe de minces jeunes hommes au regard trop mobile dans des visages aigus, deux anciens regardent le défilé. L'un massif, mais étonnamment vert, c'est le gouverneur général Binger, le grand Binger, explorateur au Soudan et en Côte d'Ivoire, l'autre à tête de grognard héroïque, le général Quiquandon qui fut le compagnon d'Archinard en dix combats.

Conduit par un capitaine barbu comme un jeune chef maugrabin, monté sur un chameau blanc, le goum passe, précédant la cohorte bruyante des partisans où se mêlent Maures, Noirs et Arabes. Le sable vole en colonnes de poussière grise. La fusillade désordonnée excite ces guerriers. Des mehari s'emballent, un homme tombe, se relève aussitôt sous les quolibets.

Pour moi, le spectacle n'est pas sur l'avenue tumultueuse, mais bien dans l'enclos où nous sommes rassemblés. Je vois sur les visages des anciens l'émotion passer en longues ondes qui agitent un muscle, font frémir la vieille peau tannée des joues, et si les yeux brillent, c'est qu'une larme va glisser lentement entre les paupières rougies. Toute la jeunesse violente, toute la passion de deux hommes d'action qui les étrangle à cet âge où ils ne sont plus que des héros comblés d'honneur. Et l'un d'eux, qui se penche vers l'autre, murmure : « Notre jeunesse! Avoir trente ans, hein? »

Laissant la place, maintenant pleine d'une brume jaune, issue du piétinement des foules, aux chanteurs, aux danseurs, aux musiciens de tam-tams, par une étroite ruelle, au tracé angulaire, j'allais vers les maisons du souvenir.

J'atteignis d'abord celle de notre René Caillé. C'est une case de boue sèche, grise et fendillée comme un cuir d'éléphant. Les fenêtres qui l'éclairent sont étroites et grillées, la porte basse est de bois rehaussé de clous d'acier. Si je la pousse, je retrouve l'ombre, avec cette odeur chaude de vies humaines et animales, resserrées sous le même abri.

Cet espace nu, c'est peut-être la chambre où le jeune Français vécut de longues semaines, soignant sa jambe ulcérée, avec tout ce qu'il faut de loisir, de solitude, pour remâcher une amère déception. Il était parti vers une capitale mystérieuse qu'il parait de tous les prestiges de Babylone, et ce n'est qu'un amas de terre séchée, de maisons basses accolées, juxtaposées au hasard. Les mosquées, dont lui parlaient, au Sénégal, les musulmans qu'il interrogeait, ce sont ces pyramides de pisé dressées de guingois, hérissées de branches qui font charpente. Pauvre ville, pauvre race bâtarde qui se souvient mal de la splendeur marocaine, livrée aux attaques des Touaregs et qui fait son bonheur une fois l'an, quand le retour de la caravane du sel enrichit, en quelques soirs, filles et proxénètes.

René Caillé avait vingt-neuf ans quand, en avril 1828, il franchit ce seuil, sur lequel, pendant plus de dix, il avait vécu, porté par son rêve : Tombouctou. Ce rêve lui a donné le courage et le courage la chance, pour aboutir à cette sordide masure. Mais le garçon a du ressort. Qu'il guérisse bientôt. Satisfait ce premier désir, un autre déjà l'appelle, pressant : le désert. Il refera, du sud au nord, la route que Djouder, le rénégat espagnol, suivit de Marrakech vers Tombouctou, à la tête de ses Marocains. Il ira d'étape en étape sur les traces de celui qui installa l'Islam au cœur de l'empire Askia. Quels périls l'attendent? Les Touaregs, puis la soif, le vent de sable qui brouille les pistes, et encore, vers Taoudenit, les grands nomades qui, de leurs captifs chrétiens, font des esclaves aux yeux brûlés.

Sa foi l'a porté à travers les dangers. Il a retrouvé Marrakech, la France. Et ce ne fut pas trop d'une longue vieillesse solitaire pour apaiser, dans un cœur embrasé, ce feu que l'Afrique alluma.

Pour évoquer les orgies et les fastes des khalifes maugra-

bins, la barbare splendeur des empereurs Askias, je dois faire un effort, me contraindre; et que tout cela, ce bloc d'histoire écrasant cinq siècles, pèse peu auprès du seul souvenir de ce Français, de ce chrétien dont j'imagine comme si je l'avais là, assis à mon côté, la souffrance et l'allégresse mêlées, avec ce battement plus rapide du sang dans les veines, chaque fois que le goût de la grandeur fait, pour quelques instants, oublier la fièvre, la douleur physique, l'insécurité dont tremble une carcasse qui a, la première, trahi une âme exigeante.

A quelques pas de la maison de Caillé, j'ai trouvé celle de l'Anglais. Le major Laing, du régiment West-India, eut lui aussi la hantise de Tombouctou. Il vécut dans la ville, et quand il voulut en sortir, les Touaregs l'attendaient, qui le tuèrent lâchement, à la manière des coupeurs de routes, dans le faux-jour d'une aube d'hiver, lente à naître.

Caillé, Lang et Barth, l'Allemand, trois noms sur trois cases sœurs. Peu de chose en apparence, assez pour nourrir l'orgueil d'être ce que nous sommes et d'abord : blancs.

***

La route encore, parallèle aux lacs. Elle nous conduit à Goundam où gouverne M. Mourgue, l'homme des Touaregs. Cet homme aime son métier, ce qui est fréquent en Afrique, mais le sachant et le jugeant aux résultats, ses chefs l'ont installé, à demeure, semble-t-il, sur ce fief qui monte très loin vers le Sahara, où vivent les Touaregs et leurs bœufs, des nomades un peu pillards, et des noirs paisibles.

Sa résidence est construite sur une éminence qui domine le fleuve, et selon des lois qui donnent à cette demeure du blanc une singulière majesté.

Dans la cour du poste, des administrés attendent, accroupis, armés d'une patience inlassable. Ce sont les éternelles palabres qui ont trait aussi bien à la vie matérielle qu'à la vie familiale. L'Administrateur, pour ses gens, doit tout savoir, tout comprendre, pour pouvoir tout dénouer, tout trancher.

Il est le blanc, le chef, et pour cela même, l'omniscient et le juste. Hâtons-nous de dire qu'en Afrique noire, nos fonctionnaires d'autorité ont tous au plus haut point le sentiment

de cette dignité et la conscience des devoirs qu'elle implique.

Ce matin-là, à Goundam, de braves sédentaires, laboureurs noirs se plaignent des Touaregs qui laissent errer leurs troupeaux au mépris des cultures. Si nous n'étions pas les maîtres, on sait comment les choses finiraient : l'égorgement des laboureurs par les nomades. Les mandataires touaregs se disculpent, volubiles et menteurs. Il y a là un grand diable, dont on ne voit que le méchant regard, c'est Cheyoun, qui tua — on en est presque sûr — de sa main, le colonel Bonnier, quelques jours avant la prise de Tombouctou par la petite avant-garde que commandait cet officier. Depuis des années, il est rallié, soumis et l'on ne saurait trop lui tenir rigueur de menus délits. Il sait d'ailleurs fort bien jusqu'où il peut aller dans la fantaisie, craignant justement la poigne de M. Mourgue et sa prison.

Laissons-les à leur cour de justice sans apparat. Pour sommaire que soit l'installation du prétoire, la pompe du tribunal, nous savons bien que cette justice est la seule efficace, parce qu'elle juge selon la coutume, selon le cœur et la raison, détachée de toutes les règles abstraites d'un code desséché.

***

Entre la savane et les marécages, Diré est un îlot d'expérience où nous retrouvons tous les aspects de l'activité blanche. Les maisons ont de la ligne et du confort. Une usine abrite les moteurs et les pompes qui alimentent en eau un vaste réseau d'irrigation. Sur des espaces bien délimités par des barrières de fil de fer, des moutons paissent, suivis de près par les techniciens, sélectionnés, baignés, vaccinés. Des tracteurs actionnent les charrues multisocs qui retournent en un jour plus le terrain que n'en possède un gros paysan de Beauce.

A Diré, station d'État, il ne s'agit pas de production en vue du gain, mais bien de sociologie et de technique.

Sur le domaine, des familles noires ont été réunies, à qui l'on a donné une terre préparée par nos instruments. Des praticiens ont enseigné à ces cultivateurs, amoureux du sol, nos méthodes, tandis que les agronomes étudiaient, en les voyant vivre, la capacité de rendement, les besoins d'une famille de

colons noirs, la dimension des lots de terre nécessaires à sa vie, et aussi, au laboratoire, la valeur du sol, les réactions du climat et de la terre sur les semences et les graines.

Les chefs de famille ne sont pas venus, le cœur léger, s'installer à Diré. Ils se méfiaient. On les a fatigués de tant d'essais vains. Mais quand ils ont compris notre dessein, saisi qu'il s'agissait pour eux de bien manger tout d'abord, ils ont travaillé avec passion puisqu'il s'agissait de leur seul bénéfice.

Maintenant, ils sont gras et vêtus, leurs enfants ne souffrent pas du froid des nuits, leurs femmes ont des pagnes somptueux.

C'est le résultat de cinq années de tâtonnements, de recherches. L'expérience de Diré a réussi et parce qu'elle a réussi, nous sommes assurés de l'avenir du Delta nigérien. Entre Ségou et Bamako, sur le Niger inférieur, les gigantesques travaux d'irrigation que la France a entrepris ont déjà trouvé leur justification. Creuser un canal, fonder un barrage, la tâche est aisée. Elle dépend de la science de l'ingénieur. Elle ne comporte que peu d'aléas. Mais amener des hommes simples à accepter nos pratiques agricoles, à modifier le rythme de leur vie, c'est un autre effort dont les données ne peuvent s'inscrire en chiffres et formules.

Nous sommes maintenant garantis contre l'insuccès sur le plan humain.

***

On a pu faire aux Français le reproche de ne rien entreprendre outre-mer qui tînt compte d'un lointain avenir, de ne rien prévoir au delà des cinq ou dix prochaines années. Le plan d'aménagement du delta nigérien échappe à cette critique, et l'on peut soutenir que cette œuvre, sous son double aspect social et économique, porte témoignage devant le monde pour le génie civilisateur de la France.

On souhaiterait d'avoir le loisir et l'espace pour en conter les débuts, cette période difficile où, avant même de créer, il faut défendre une idée qui sort du commun. La France coloniale ignore l'irrigation. Nulle part, nous n'avons entrepris la lutte pour l'eau sur une vaste échelle. La politique des barrages en Algérie est à peine née.

Les Américains ont rendu la vie au Wyoming. Les Anglais, eux, ont domestiqué l'Indus et le Nil. C'est à l'école des Anglais que se met un ingérieur français, E. Bélime, en service dans nos possessions des Indes. Il sera pendant des années le seul spécialiste français de la grande irrigation. Ayant étudié les travaux de l'Indus et ceux du Nil, connaissant notre Niger et son régime, c'est au delta de ce fleuve qu'il va appliquer sa science. On l'aide un peu, à la manière officielle qui est réticente ou parcimonieuse. Sa première enquête, entre Bamako et Tombouctou, confirme ses prévisions, dont il a trouvé la source dans la carte que dressa au XIIe siècle le voyageur arabe Idrissi. J'ai ce document sous les yeux. Les montagnes y ont la forme de longs insectes annelés, le Niger, qu'Idrissi nomme Nil al Sudan, issu d'un lac en forme de cœur descend vers la côte atlantique, tandis que son jumeau, le Nil d'Égypte, gagne la Méditerranée.

Les découvertes de la fin du XIXe siècle ont rétabli le cours réel des deux fleuves. Mais ce que nous donne de précieux le document arabe, c'est ce chaînon de cités, de villages, parallèle au Niger, dont les défluents élargissent le cour vers le Sahara. Une vie intense semble animer ce légendaire empire de Gana. La tradition orale précise les indications des cartes. Enfin, nous avons une expérience contemporaine : depuis cinquante ans que nous occupons ces pays, deux cent cinquante villages ont disparu, abandonnés par leurs habitants, lorsque les eaux n'atteignent pas les terres cultivables, la mort s'installait dans le pays. En un demi-siècle, le Sahara a sensiblement gagné vers le sud, comme il menace de gagner vers le nord, si nous ne nous attachons pas, par une politique de l'eau généralisée, à en arrêter les avances.

Chaque année, à l'époque des crues, le Niger remonte moins haut vers le nord. Les alluvions barrent les seuils des défluents. Les lacs de la région de Tombouctou, qui jouaient un rôle de compensation entre les deux sections du fleuve, n'ont plus cette action d'équilibre. Les noirs ne sauraient réagir. Ils abandonnent leurs villages, suivent le déplacement des eaux. Il ne peut être question d'engager des actions localisées, dans les cercles ou circonscriptions. Seul un vaste pro-

gramme d'ensemble, couvrant la totalité du delta peut rendre la vie au pays.

Ayant diagnostiqué le mal, notre ingénieur en étudie les remèdes : régulariser le cours du fleuve, ses crues, dégager les entrées des bras encombrés d'alluvions, enfin par des barrages élever le niveau du Niger afin que le trop-plein s'écoule vers le nord par les défluents débouchés. Programme d'action qui s'étend sur des milliers de kilomètres carrés, qui veut la garantie du temps, et aussi celle d'un régime libéré des contraintes administratives.

Il convient de citer les noms de ceux qui ont pris à leur charge une réalisation dont le financement engageait lourdement l'avenir. Tour à tour, les gouverneurs généraux Roume, Merlin, Carde, Brévié, ont accordé au programme du Niger un appui total, tandis que dans la Métropole, les sénateurs Messimy, et Jourdain, les ministres des colonies A. Sarraut et Maginot défendaient, contre des attaques venant des bords les plus divers, une entreprise d'État dont ils concevaient qu'elle allait sauver le Soudan.

Le projet accepté, les crédits accordés, les travaux commencent. Ils sont de deux ordres : d'une part, poursuite des recherches topographiques, achèvement de l'étude du tracé des futurs canaux, d'autre part, création à Bamako même, capitale du Soudan, d'une station d'essai qui mènera, parallèlement à Diré, son expérience humaine et agricole. Pour irriguer la plaine de Baguineda, un barrage est dressé au sommet des rapides de l'Aigrette. Il rejette les eaux dans un canal qui les conduit vingt kilomètres plus loin, à l'orée de la plaine où cinq mille hectares de terre utile attendent l'eau pour être fécondés.

De toutes pièces, le village de Niénébalé est créé pour douze familles venues de la brousse. Ce sont les éléments témoins. Pour accoutumer ces paysans soudanais à nos pratiques, on les confie à des paysans français, praticiens savants et modestes qui sauront se faire entendre. Enfin, pour les loger, des maisons spacieuses, avec une cour, un grenier. Nous fournissons les vivres, également les attelages, les charrues. Adroits et dociles, les noirs labourent selon la volonté de l'instructeur. L'aventure les intéresse, sans les passionner. Que va-t-il

sortir de cette nouvelle fantaisie du blanc? Au moment de la récolte, ils ne cachent pas leur émerveillement devant un rendement décuple de celui qu'ils obtiennent sur leurs champs.

Alors, on leur pose la question : « Tu as travaillé avec nous, tu as reçu ton gain, tu es content, n'est-ce pas? Veux-tu recommencer la prochaine année avec nous? Tu n'y es pas contraint. Reste si tu le veux ou regagne ton village. » Et la réponse : « Nous préférons retourner chez nous. — Mais pourquoi? — Parce que cette terre n'est point notre terre, mais la tienne. — Et si nous te la donnions? — Nous resterions ».

Voilà l'imprévu, le mouvement psychologique qui, si on l'eût ignoré ou négligé, pouvait fausser l'expérience, la rendre vaine. Nous avions traité ces gens en métayers, ils veulent être propriétaires. Qu'à cela ne tienne. La terre leur sera donnée. Et c'est la joie sans ombre, les chants et les danses, l'utilisation rapide des gains en achats aux factoreries. Il n'est plus question de regagner le village natal. Au terme de la deuxième année, en délégation, des hommes sont partis vers les lieux d'où ils vinrent. Ils en ont ramené les vieillards, et aussi les poutres faîtières des cases, signe d'abandon sans retour de leur ancien village.

Déjà Niénébalé, Baguineda rayonnent. La rumeur de la brousse nourrit, colporte la légende des heureux à qui les blancs ont donné la richesse. Les administrateurs doivent refuser les candidats, prodiguer les conseils de patience à tous ceux qui viennent les voir pour leur dire : « Donne-nous des charrues, des bœufs et des maisons comme en ont ceux de Niénébalé. »

Pour parvenir à ce degré d'évolution que les riverains du Nil mirent des siècles à atteindre, les Soudanais du Niger, sous notre conduite, n'ont eu besoin que d'un peu plus d'un an. Et c'est là le fait important, capital. Le paysan noir est éducable dans un temps très bref. Il comprend vite et se plie à nos exigences raisonnables. Il a accepté le dépaysement, pourvu qu'on reconstitue, dans son nouveau domaine, les caractéristiques de son habitat, qu'on y transplante avec lui ses mœurs et ses coutumes. Partant de cet acquit, confirmation des résultats de l'essai de Diré, on peut hardiment aller de l'avant, envisager l'extension des zones de repeuplement, corollaire de

l'avancement des travaux d'irrigation. Le côté humain, social du plan Bélime a donc sa solution. Pour ce qui concerne le côté technique, il appartient aux agronomes de déterminer, par les expériences des stations d'essais et du laboratoire, les variétés de productions les mieux adaptées au sol, au climat. De ce côté, l'inconnu est limité. Il n'offre plus cet imprévisible, cet irrémédiable qui s'attache à l'homme simple lui-même, quand on agit sur ses habitudes.

Les recherches et les délimitations laissent prévoir que près d'un million d'hectares, présentement terre morte ou agonisante, seront progressivement rendus à la culture.

Quatre grandes catégories de travaux ont été prévus. Les uns, en voie d'exécution, ont pour objet la protection contre les inondations de la plaine du Macina, en amont de Ségou, par de hautes digues, le curage et la régularisation des thalwegs naturels qui draineront les eaux de pluie, la réouverture des défluents qui permettra à l'eau de remonter vers les régions desséchées.

Les autres, qui font partie des tranches prochaines, comprennent la construction, à Sansanding, d'un grand barrage, long de 1 227 mètres, équipé en pertuis et vannes mobiles pour garantir l'alimentation en eau du bras mort de Sansanding, future artère d'irrigation du riz, et celle du bras du Sahel, dont dépend la vie des plaines du Néma et du Farimaké.

Nous n'aurons garde d'escompter l'avenir quant à la production possible de l'ensemble des terres récupérées. Contentons-nous de l'état des ressources prochaines : une centaine de milliers de tonnes de textile, coton et laine, soit le cinquième de nos achats, assez de bétail pour nous libérer des importations américaines, et avant tout, assez de graines alimentaires pour écarter de l'A. O. F. le danger de famine.

Mais nous voudrions nous attacher à ce qui nous paraît l'essentiel du programme dressé par M. Bélime, parce qu'il ne s'agit pas que d'une amélioration économique locale, mais bien d'un ensemble de projets dont peut dépendre l'avenir de l'Afrique noire.

Du Haut-Sénégal au Tchad, vingt millions de noirs vivent, médiocrement pour la plupart. Ils sont dispersés sur des espaces immenses, à l'écart du contrôle médical qui ne saurait

parvenir à joindre cette poussière de population. Hormis ceux qui habitent dans le voisinage des centres ou sur les grands axes routiers, ces indigènes ont une existence à peine différente de ce qu'elle était avant notre présence. Ils n'ont aucun pouvoir d'achat, parce que leur production, presque toujours justiciable des cours mondiaux, ne saurait supporter le prix d'un fret onéreux, sur des distances considérables.

Pour les introduire dans un circuit d'échanges où, devenus vendeurs, ils pourraient être pour nos produits manufacturés des acheteurs, M. Bélime conçoit la multiplication, en Afrique noire, d'îlots de prospérité, sur des zones fertiles, aisément accessibles, peuplées par des indigènes rassemblés là par nos soins tout d'abord, puis par l'attraction invincible du bien-être. Ces régions, ayant acquis la vitalité des îlots naturels que sont déjà le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, reliées les unes aux autres par des lignes de communication à grand rendement, gagneront en étendue, se souderont en archipel. On finira bien par comprendre, en France, qu'il est vain de songer à mettre en valeur toute l'Afrique noire. Tout d'abord, parce qu'elle n'a que peu de population et que, sans population, il ne faut pas tenter de bonifier une terre neuve. Contentons-nous de ces zones bien choisies où nous aurons fait un regroupement judicieux, mais là, ne marchandons pas notre effort, assurés que nous sommes de le voir récompenser. Plus tard, lorsqu'un rail transsaharien aura branché l'Afrique noire, reprise à la mort lente, à une Afrique du Nord débordante, alors on pourra envisager des formules nouvelles de peuplement, concevoir des immigrations blanches dans certaines contrées dont l'altitude, le climat sont favorables à la vie de notre race.

On ne court plus maintenant le risque d'être traité de visionnaire quand on parle d'un colonat blanc installé au nord du Niger, plantant des arbres fruitiers comme en Californie ou élevant du bétail à la manière d'Argentine. Tant de lieux aux noms desquels, pendant vingt ou trente ans, fut accolée la sinistre épithète *Tombeau des Blancs*, sont devenus des villes, des bourgades où des enfants de notre race naissent, croissent, à peine moins drus que s'ils étaient nés en France. L'usage de la quinine préventive, en diminuant la fréquence

des accès pernicieux et le nombre des affections spécifiquement africaines, a eu une conséquence immédiate : les femmes ont accompagné leurs maris à la colonie, et le foyer s'est reconstitué, gage d'une vie plus normale. 1906, date de cette découverte de l'efficacité de la quinine préventive, c'est aussi la fin d'une époque rude. Lentement, le souci d'un confort réel va s'emparer de ceux qui servent là-bas. Lentement, parce que beaucoup ne sacrifieront qu'avec répugnance aux exigences du confort. Ils sont accoutumés aux soins sommaires de l'époque héroïque. Ils acceptent mal cette normalisation de l'existence. J'ai rencontré quelques-uns de ces anciens. Ils étaient émouvants quand ils parlaient de leur action. Mais ils concevaient mal une Afrique prochaine totalement différente de leur Afrique. Leur jeunesse les tenait encore.

Leurs cadets, gens d'affaires ou fonctionnaires, venus plus tard, ont apporté avec eux des habitudes d'aisance qui ne font que croître. On ne saurait trop s'en féliciter. Boire glacé, grâce au frigidaire, c'est un agrément dont on imagine mal le prix en Europe où la chose est commune. Habiter des maisons moins rustiques, mieux défendues contre le climat, reformer enfin, outre-mer, le cercle français, le village ou la ville, disposer de routes où, grâce à l'auto, on puisse, au crépuscule, refaire provision d'un air plus frais, autant de soucis qu'eussent méprisés les anciens. Mais il est excellent que leurs successeurs les aient, parce qu'ils épargnent ainsi leur vie, parce qu'ils les attachent mieux à ces pays. On voudrait aussi que l'Administration facilitât cet effort d'adaptation en garantissant, dans la mesure où le service le permet, aux fonctionnaires, une manière de durée dans leur poste. On ne saurait exiger d'un Français qu'il fasse les dépenses considérables d'une installation convenable s'il doit craindre que le jeu des affectations, au terme de son séjour, ne le rejette à cent lieues de l'endroit où il a fait sa maison. Qu'au début d'une carrière, le débutant, souvent célibataire, fasse en quelques années le tour des diverses colonies d'une fédération, la chose est souhaitable. Ses yeux s'ouvrent à des spectacles divers, son esprit se nourrit d'expériences variées. Mais quand il aura atteint l'âge et le grade où ses chefs peuvent le tenir pour formé, qu'on le fixe. Il s'éprendra de sa colonie, de son coin de brousse, en

fera son domaine, sa chose. Pour le préserver des écarts où a solitude, l'exercice d'un commandement presque absolu risquent de le conduire, on créera des contrôles réguliers et fréquents.

L'avion d'ailleurs, la T. S. F., le jour où l'industrie sortira des petits postes émetteurs et récepteurs simples et robustes, permettront de lutter efficacement contre l'isolement.

Sans doute, les coloniaux — fonctionnaires ou gens d'affaires — maugréeront au début contre ces inspections qu'ils jugeront intempestives. J'ai entendu maint chef de comptoir, agent général, prétendre : « Si l'avion nous met à cinq jours de Paris, nous aurons constamment sur le dos des envoyés de la Métropole, directeurs ou administrateurs, qui, en de brefs voyages, voudront tout voir et comprendre et juger. Et ils se targueront d'une expérience si sommaire pour diriger, de Paris, des affaires qui demandent avant tout la présence, la patience et la connaissance des lieux. » L'objection n'est qu'à demi valable. Je crois, au contraire, qu'il est excellent que les sièges de Paris reprennent contact avec l'Afrique. Nos entreprises sont, pour la plupart, administrées par des hommes dont l'expérience remonte à dix ou quinze ans, et qui ne l'ont rafraîchie que par de rares voyages, tous les trois ou quatre ans. Or, l'Afrique évolue si rapidement, qu'en trois ans, choses et gens se sont modifiés, et de ces modifications, les rapports, les statistiques ne donnent qu'une image sèche, abstraite, tandis que la vision directe, pour sommaire qu'elle soit, la conversation avec ceux qui travaillent là-bas, rendent un aspect concret, vivant, sur lequel on peut baser de saines décisions.

***

Le voyage touche à son terme. J'ai visité, plein d'admiration, le village de Ségou, qui, en quatre ans, est sorti du sol, avec ses alignements de maisons au style sobre, ses quartiers bien séparés, celui des indigènes largement dessiné et tenu dans un état de propreté rigoureuse, celui des blancs coquet, fleuri et orienté sur le fleuve qui donne au paysage un fond somptueux.

L'Office du Niger groupe sur un vaste espace des construc-

tions de même ton, de même ligne où l'on retrouve épurés les ornements de Djenné. On a vu grand et confortable. Dans ces bureaux ombreux et ventilés, le travail n'est plus l'insupportable corvée. Tout ce qui touche aux travaux du Niger porte d'ailleurs cette marque de grandeur mesurée, due à la collaboration de l'animateur de l'œuvre et de son adjoint, le colonel Doizelet, de l'infanterie coloniale.

Hier, sur les chantiers et à Markala, la cité-usine, j'admirais qu'on ait pu donner à de jeunes capitaines sortant de l'X, la passion d'un travail dont ils eussent pensé, quelques années plus tôt, qu'il était d'un terrassier. Cette mystique du rendement, que les voyageurs retour de Russie nous dépeignent avec enthousiasme, elle régit la vie de quelques jeunes chefs français sur le Niger, qui apportent le même cœur à creuser un canal, à mener des équipes de noirs, que leurs aînés en mettaient à pacifier la brousse sauvage.

Il faut qu'on sache cela en France, qu'on sache que notre armée coloniale, et notre Légion étrangère aussi, sont de merveilleux réservoirs de travailleurs, et de conducteurs de travaux qu'on n'emploie pas assez outre-mer. Personne mieux qu'un sergent, qu'un lieutenant ne sait nourrir des travailleurs noirs, surveiller leur santé, doser leur effort. On s'en est bien rendu compte sur les chantiers du Congo-Océan où la mortalité a fléchi et le rendement augmenté, dès qu'au service médical fut adjoint un encadrement de l'armée coloniale, qui ne jugeait pas indigne de lui de veiller à ce que les noirs ne vendissent point leur ration ou ne perdissent au jeu leur couverture ou leur pantalon.

***

Bamako, capitale du Soudan, une de nos réussites urbaines outre-mer. On y respire et l'œil goûte l'agrément de rues bien dessinées, de belles maisons ornées, de tout un ensemble cossu où se marient murs et verdure.

J'ai visité encore l'École professionnelle qu'on voudrait donner en modèle à toutes nos colonies. Elle est dirigée par un apôtre, M. Assomption, qui, venu sans doute à la colonie avec les préventions de l'école laïque, s'est transformé en un

magnifique esprit impérial, agissant, fécond. Dans cette école, il ne fait pas de semi-intellectuels voués à une prompte révolte, mais des artisans experts. On souhaiterait que, dans toutes nos colonies, on comprit enfin que, si l'indigène a droit à la culture, nous avons, nous, le devoir de ne lui donner que celle qu'il peut digérer, et aussi celle qui assure au diplômé, au breveté, un emploi, parce que — et nous n'y changerons rien — diplôme, brevet signifie pour l'indigène — berbère, arabe, jaune ou noir — le droit à l'emploi.

***

Mille deux cents kilomètres de voie ferrée, dont une partie, celle qui relie Bamako à Kayes, devrait être rapidement améliorée, un train confortable qui roule à travers de beaux pays, touche des centres agricoles cossus, dont l'apparence — qui date des années prospères — ne correspond plus toujours à la dure réalité de la crise, et c'est Dakar, port impérial.

Là aussi, nous avons beaucoup travaillé depuis quelques années. On a remodelé une ville où l'élément blanc et l'élément indigène cohabitaient, pour la plus rapide propagation de la fièvre jaune.

Chacun maintenant est chez soi, et cela vaut mieux à tous points de vue. A Dakar, gouverne M. Brévié, dont dépendent toutes les colonies de la fédération d'A. O. F. Sa tâche est plus lourde que partout ailleurs. Le Sénégal, riche naguère de ces cinq cent mille tonnes annuelles d'arachides, reprend, grâce au contingentement, et aussi à un effort d'adaptation à la crise dont on ne trouve meilleur exemple en Afrique.

Dans chaque colonie, se pose le terrible problème de la vente des produits dont nul acheteur ne veut. Et comme l'A. O. F. avait atteint un degré de civilisation relativement avancé, l'épreuve la touche plus durement. Elle pouvait diminuer la confiance du noir dans ce blanc qu'il croyait infaillible.

Une action politique patiente a écarté ce péril.

Le mot d'ordre de M. Brévié, c'est baser toute notre économie sur le noir, faire de l'Afrique une vaste paysannerie, à la mode française, c'est-à-dire qui nourrit d'abord l'homme de la terre, quelles que soient les circonstances extérieures.

Après, on peut envisager l'exportation, la vente des produits grâce à un abaissement du coût des transports. Mais d'abord que les noirs mangent, qu'ils procréent et que leurs enfants vivent nombreux.

Et encore, restaurer les chefferies indigènes, redonner une ossature à ces régions invertébrées, consolider la puissance de certaines familles choisies pour correspondre au sentiment intime de l'indigène. Puis, conduire une évolution qui serve les intérêts communs, la baser sur le concret, la faire partir de la terre et de la famille, et ainsi parer au danger du déracinement. L'œuvre est en cours d'exécution. Elle n'attend rien de la Métropole, mais tout de nos agents là-bas. Pour l'économique, pour l'équipement, la décision ne dépend plus entièrement de Dakar, la Métropole en tient la clef.

Est-ce trop espérer que d'attendre du malaise européen ce départ nouveau de l'Afrique, cet élan de la Métropole vers l'Empire qui, seul, peut garantir sa grandeur?

GEORGES-R. MANUE

LES ÉLECTIONS DE 1848[1]

(D'APRÈS LES CORRESPONDANCES INÉDITES DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON ET DE M. DE PERSIGNY)

DÉMISSION DE LOUIS-NAPOLÉON. APAISEMENT MOMENTANÉ. INSURRECTION. LIBÉRATION DE M. DE PERSIGNY

Pendant que ces incidents se produisaient, que faisait à Londres M. Aristide Ferrère? Parti de Paris dans la soirée du 14, arrivé le 15 au matin à Londres, il expose au Prince la situation : Persigny arrêté, le parti sans direction, les émeutes compromettant la cause napoléonienne qui doit être celle de l'ordre, le nom de Louis-Napoléon brandi comme une menace de guerre contre l'Assemblée, celle-ci amenée un jour ou l'autre à se défendre; un seul moyen de détourner les coups : une lettre de démission formelle. Si quelques exaltés se découragent, tant pis, ce sera la part du feu.

Louis-Napoléon, soucieux, pèse un instant les arguments « dans ses balances », et rédige la lettre demandée.

M. Ferrère se sentant subitement souffrant, c'est M. Frédéric Briffault, secrétaire du Prince, qui prend la missive (scellée d'un cachet où se lit la devise « je crois et j'espère »). Il monte à Londres dans le train de 8 h. 1/2 du soir, puis dans le bateau à Douvres vers 11 heures, arrive à Boulogne vers une heure du matin, repart à 3 h. 50 pour arriver à Paris à 10 h. 3/4; et à

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er mars.

midi et demi la lettre était par lui remise au président de l'Assemblée avant l'ouverture de la séance du 16 juin[1].

Lettre connue, commençant ainsi : « J'étais fier d'avoir été élu représentant du peuple à Paris et dans trois autres départements... » Louis-Napoléon disait ensuite que, puisque involontairement il favorisait le désordre, il donnait non sans regret sa démission. « Bientôt, je l'espère, le calme renaîtra, ajoutait-il, et me permettra de retourner en France comme le plus simple des citoyens. »

Cette démission apaisa l'Assemblée et mit fin en même temps aux troubles de la rue, les électeurs bonapartistes n'ayant plus aucune raison de manifester contre l'hostilité du Palais-Bourbon[2].

Le calme était revenu, mais le gouvernement ne songeait pas à mettre M. de Persigny en liberté; il fit au contraire ouvrir une instruction contre lui.

Le pauvre prisonnier écrit à son cousin d'Espagny le 20 juin.

Je suis depuis trois jours transféré à la Conciergerie; j'ignore quand finira ma captivité; mais je ne puis croire qu'elle soit longue, car on n'a aucune charge réelle contre moi; et aujourd'hui que le Prince a donné sa démission, toute cause d'irritation ayant disparu, on ne peut pas vouloir me retenir prisonnier. Écris, je te prie, à ta mère pour la rassurer sur mon compte.

Si tu as un moment à toi, tâche d'obtenir de M. Broussais, le juge d'instruction chargé de mon affaire, de venir me voir.

1. Itinéraire donné par le président de l'Assemblée. Il est donc mathématiquement impossible que M. Ferrère soit parti le 15 après l'orage parlementaire comme ses *Révélations* pourraient le faire supposer.

2. Proclamé élu en Corse le 18 juin, Louis-Napoléon envoya une nouvelle lettre de démission, relative à cette nouvelle élection, et dans laquelle il parlait habilement de son désir d'avoir un jour l'honneur d'être représentant du peuple, quand sa présence en France ne pourrait plus servir de prétexte aux ennemis de la République.

Quel est le troisième département auquel le Prince fait allusion? Je n'ai pas pu le savoir. Il ne pouvait faire allusion à la Corse puisqu'il ne fut élu que le 18 en remplacement de Jacques-Pierre Abbatucci, démissionnaire le 2 juin seulement, et qu'il donna une seconde lettre de démission, spéciale à cette élection postérieure.

A ce moment M. de Falloux, l'ami de M. de Persigny, contribuait bien involontairement à le faire maintenir sous les verrous, car, en proposant la suppression des ateliers nationaux, il fut de ceux qui occasionnèrent les terribles journées de juin. Dès le 22 les ouvriers licenciés, devenus des chômeurs, sont en insurrection; beaucoup d'entre eux avaient voté pour le Prince, de sorte que sur les barricades on entendit à plusieurs reprises le cri de Vive Louis-Napoléon! Rien ne pouvait être plus dangereux pour la cause bonapartiste, rien ne pouvait motiver plus sûrement le maintien de l'incarcération de Persigny. Le voyant inculpé d'avoir fomenté les mouvements séditieux des 9, 10, 11, 12 et 13 juin, le juge, chargé de l'instruction, ne pouvait moins faire que de vérifier si après quelques jours de calme ses affidés n'avaient pas soulevé les masses ouvrières.

Il est vrai qu'une pareille entreprise aurait été une faute politique grossière, car le Prince, en favorisant des insurgés, aurait donné maladroitement au général Cavaignac le rôle de champion de l'ordre qu'il ambitionnait pour lui-même.

Louis-Napoléon, Persigny, Laity, le général Piat et leurs agents étaient bien loin d'entrer dans une pareille aventure, comme on peut le voir d'après la présente correspondance.

Après la dernière des journées de juin, M. de Persigny écrit à son parent.

Conciergerie, ce mardi 27 juin 1848.

Après les terribles événements qui viennent de s'accomplir, le premier besoin qu'on éprouve, c'est de s'inquiéter des siens. Comme je sais que dans toutes les émeutes, tu es toujours des premiers à ton poste de la garde nationale, donne-moi vite de tes nouvelles. Pour moi je suis toujours au secret, renfermé dans ma cellule, sans exercice et commençant à me ressentir de ce triste état hygiénique.

Je serais bien tenté de me plaindre de l'injustice odieuse dont je suis l'objet, mais quand je songe aux malheurs affreux qui pèsent sur notre malheureux pays je rougirais de penser à moi.

A peine Louis-Napoléon eut-il signé sa démission qu'il poussa un ouf! de satisfaction.

Ses amis l'avaient traîné malgré lui jusqu'à ce siège de député dont il ne voulait pas. Il leur avait cependant assez dit et répété que sa situation serait périlleuse.

Lui qui désirait l'amitié du Gouvernement provisoire et de l'Assemblée, le voilà en butte à leur hostilité; lui qui désirait représenter l'ordre, l'apaisement, la stabilité, le voilà soupçonné d'avoir volontairement fomenté d'abord des troubles séditieux et ensuite une sanglante insurrection. Pour comble d'infortune Persigny et Laity étant emprisonnés, ses partisans sont exposés à compromettre l'avenir par des maladresses, des imprudences, des coups de tête.

Tel serait son bilan s'il n'avait, d'autre part, tiré de son élection un avantage dont il se rend parfaitement compte : il a acquis à sa cause la partie saine des masses ouvrières et paysannes, celle qui ne demande qu'à vivre tranquillement de son travail journalier et qui est désespérée de l'incroyable marasme économique produit par trois mois d'une révolution sans cesse renaissante.

Son plan est de se recueillir et d'attendre l'occasion de mettre à profit sa force, sa force désormais irrésistible et dont il a enfin pris conscience.

Les Souvenirs du comte Fleury nous apprennent qu'à ce moment le Prince reçut à Londres la visite d'un journaliste démocrate qui vint lui proposer d'entamer en sa faveur une campagne de presse.

« Dans la position qu'on m'a faite, répondit-il, je ne dois fournir aucun nouvel aliment à la haine et à l'injuste défiance de mes adversaires. Le silence, l'oubli même, voilà ce qu'il me faut maintenant. Je vais faire le mort et mes amis feront bien de m'imiter.

» Nous nous montrerons plus tard. Mais aujourd'hui pas de bruit, pas d'articles de journaux, pas de lutte; la discussion serait contre nous. Laissons dire, laissons passer; c'est ici le cas où trop de zèle compromettrait tout. »

Au bout d'un mois de détention, le 16 juillet, Persigny et Laity furent remis en liberté : le même jour on libéra Émile de Girardin que le général Cavaignac avait fait arrêter le 25 juin comme ennemi de sa dictature.

RÉÉLECTION DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON LE 17 SEPTEMBRE

Dès qu'il est hors de prison, M. de Persigny écrit au Prince pour lui annoncer sa libération; il l'invite à remuer de nouveau l'opinion publique en se faisant réélire dans les mêmes circonscriptions : effrayés par la récente convulsion sociale, les électeurs lui renouvelleront avec enthousiasme son mandat.

Le Prince répond le 19 juillet en faisant des réserves : il faut refléchir. Nous avons indiqué quel était alors son état d'esprit et nous en trouvons la confirmation ici.

Mon cher Persigny,

J'ai été bien heureux d'apprendre que vous et Laity avez été mis en liberté, car il m'était bien pénible de penser que deux de mes meilleurs amis étaient retenus innocemment en prison et j'étais désolé de ne pas pouvoir vous être utile.

La question importante actuellement pour moi est de savoir s'il faut ou non activer ma réélection.

Car, si comme on me l'écrit, il y a aujourd'hui une grande apathie causée par la dernière insurrection, il vaudrait peut-être mieux que mes amis, comme le général Piat, fissent une déclaration pour expliquer pourquoi dans le moment présent il ne faut pas m'élire.

Pensez à cela et parlez-en à Napoléon. A ce propos, comme il faut ménager tous les amours-propres, ayez l'air toujours de lui demander son avis et de lui faire croire qu'il est réellement mon représentant à Paris. L'union fait la force. Quant à moi, vous savez très bien que je rends dans mon cœur justice à tous et que je ne me méprends pas sur les services que vous m'avez rendus et sur les peines que vous avez souffertes; mais plus vous êtes gravé dans mon cœur plus il faut vous effacer vis-à-vis des autres.

La grande chose aujourd'hui, c'est d'avoir pour soi des hommes de gouvernement et des hommes intelligents comme Thiers.

Je m'occupe de faire un extrait de tous mes ouvrages pour le faire publier à bon marché.

M. Aristide Ferrère est ici : il m'est très utile et vous dit mille choses.

Recevez l'assurance de ma sincère amitié.

L. N.

M. de Persigny venait de renouveler connaissance avec le prince Napoléon qu'il n'avait pas revu depuis douze ans, c'est-à-dire depuis l'époque où fugitif à travers l'Allemagne, après Strasbourg, il avait été recueilli à Stuttgart pendant quelques jours par le cousin de son héros. Ils ne s'aimaient guère. Le prince Napoléon était jaloux de la confiance que le Prince accordait à Persigny. Il fallait éviter la zizanie; d'autant plus que le prince Napoléon venait de défendre son cousin avec beaucoup de crânerie, de talent, d'affection, à la tribune de l'Assemblée le 12 juin. De là cette recommandation de déférence apparente.

La résolution du Prince de ne pas intervenir dans la vie politique active, de se contenter d'une propagande par les tracts, les portraits, les entrevues avec les hommes influents, cette résolution exaspérait Persigny toujours prêt à accuser son maître d'inertie. Il lui écrit, l'accable de reproches et lui réclame en outre des fonds pour une propagande de grand style.

Le Prince répond du tac au tac.

Londres, le 25 juillet 1848.

Mon cher Persigny,

Je n'entrerai pas avec vous dans des discussions inutiles. Je vous dirai seulement que je me félicite tous les jours davantage d'avoir donné ma démission. Écrivez-moi sur-le-champ quand vous croyez qu'auront lieu les élections à Paris et dans les départements. Il faut en Corse faire élire le général M(ontholon) : j'ai écrit à ce sujet aux électeurs.

Je vous enverrai ce que je pourrai, mais je suis toujours gêné.

J'ai emprunté par hasard ce que j'ai donné à M. Mar..., mais c'était pour activer les élections.

N'oubliez pas qu'on lit toutes les lettres. Dites à Laity que je lui envoie un portrait qu'on vient de graver et que la planche sera déposée chez M. Goupil, marchand de gravures, boulevard des

Italiens, qui se charge de la publication. Il ne faut donc pas m'envoyer de peintre.

Croyez à mon amitié,

L. N.

Persigny ayant écrit une lettre qui mettait le Prince en garde contre le général M(ontholon)[1] et lui ayant en même temps soumis une brochure destinée à répandre, en la commentant, l'*Extinction du paupérisme*, il reçut cette réponse :

Londres, le 28 juillet.

Depuis le 26 février mon opinion n'a pas varié et tous les hommes distingués et sensés que je vois sont tous d'accord avec moi : ma place n'est pas à l'Assemblée.

Néanmoins faut-il être réélu ou non? Voilà la question que je laisse à résoudre à mes amis, car pour savoir ce qu'il y a à faire pour l'opinion publique du moment, il faut être sur les lieux.

Quant à moi, une fois élu, je chercherai par tous les moyens, même en acceptant, à ne pas aller prendre ma place. Je vous dis cela pour que vous sachiez ma pensée mais non pour en faire part.

J'ai reçu la notice de M. Teullain : je la trouve bien; vous pouvez lui payer les cent quatre-vingts francs qu'il a déboursés. Je vous enverrai pour le faire imprimer par M. Tremblaire le nouvel extrait que je prépare.

*Je n'adopte pas votre préface à l'*Extinction du paupérisme. *Je veux que tout soit rédigé sans commentaire.*

Mon opinion sur le général M(ontholon) n'est point changée, mais les circonstances le sont. S'il s'agissait de conspirer je le

1. Depuis Boulogne, Persigny et Montholon étaient en mauvais termes. On avait fait à Persigny l'atroce injure de l'accuser de trahison, et Persigny soupçonnait Montholon de n'avoir pas découragé les calomniateurs. Remarquons que le Prince s'était évadé de Ham sans prévenir Montholon qui était son compagnon de captivité : il semble qu'il s'en soit méfié. Montholon qui avait avant Boulogne promis à Louis-Philippe son concours le plus dévoué, avait ensuite après l'évasion de Ham écrit au roi la lettre la plus obséquieuse pour obtenir sa libération qui lui fut du reste accordée sur-le-champ.

On ne trouve dans les Archives départementales de la Corse aucune trace d'une candidature M*** ou d'une candidature Montholon en 1848. Peut-être quelque famille d'Ajaccio a-t-elle conservé l'une des douze lettres de recommandation dont parle le Prince, un peu plus loin?

Du reste Louis-Napoléon se présenta à la place de ce général et fut réélu le 17 septembre.

mettrais à l'écart, mais il s'agit d'organiser un mouvement électoral parfaitement légal : j'adopte tout le monde et ne crains personne. J'ai recommandé le général en Corse par douze lettres aux principaux habitants, c'est une chose faite : il n'y a qu'à l'aider et voilà tout.

Dites bien des choses flatteuses à M. Teullain, cela m'évitera une réponse.

Je vous envoie deux mille francs. Tâchez de vous faire rendre compte de l'argent donné à M. Mar.... Hélas! cet argent que j'ai donné dans un moment critique où vous étiez emprisonné me coûte assez cher!

Recevez l'assurance de ma sincère amitié.

L. N.

P.-S. — *Reccionacki vous portera ce journal où j'explique l'aigle de Russie, quant à celle de Constance il ne faut pas en parler*[1].

Quelques jours plus tard, nouvelle lettre sur des sujets très divers. Le candidat se préoccupe de faire liquider l'irritante question des lois de 1816 et de 1832 sur le bannissement des Bonaparte, soulevée en juin après son élection.

Londres, le 7 août 1848.

Mon cher Persigny,

Vous avez dû recevoir un rouleau qui contient l'extrait de mes ouvrages. Il n'y a qu'à revoir le tout, intercaler quelques phrases et mettre à chaque paragraphe la citation d'où il est tiré. Vous chargerez M. Teullain à qui je l'ai promis de faire de cela une édition populaire. Puisque le Paupérisme *y est intercalé sauf la table, je crois inutile de l'éditer à part.*

J'envoie deux mille francs à Bure pour vous les remettre. Je suis charmé que vous ayez retiré des mains de M. Mar... les deux billets. Renvoyez-les moi le plus tôt possible, cela m'empêchera de perdre mille francs pour rien.

1. Ne pas parler de l'aigle de Constance parce qu'Arenenberg en était voisin et qu'aucun but impérial ne devait être envisagé devant le public. M. de Persigny observait mal cette consigne; le Prince la lui remémorait ici une première fois.

Dites à mon cousin que je crois qu'il est essentiel que la question de bannissement soit vidée et je crois que sous le coup de ma dernière lettre[1] *le moment est favorable. Je n'ai pas d'autres lettres que celles dont je vous ai envoyé autrefois les copies : M. Marie*[2] *m'a dit ce que vous me répétez, mais il ne l'a pas écrit.*

Il est très bon d'être en relation avec la personne de Bordeaux dont vous me parlez[3] *et je lui écrirai une lettre avec plaisir.*

J'ai écrit à Don Louis hier pour l'engager à se désister!

J'ai vu M. Chauvin-Belliard qui me proposait de faire un journal : je lui ai dit que je vous écrirais; il ira vous trouver; il faut l'éconduire sans le fâcher, car c'est un homme de talent.

J'ai oublié l'adresse où vous m'écriviez il y a huit jours[4].

Dites à M. Bésuchet (de Saunois) que je ne puis pas le recommander aux électeurs de la Seine en ce moment, que nous verrons plus tard.

Ce que vous me dites du général (Montholon) est bien vrai : c'est une calamité.

Adieu. Croyez à mon amitié. L. N.

Persigny a tant supplié le Prince de se présenter dans les treize départements soumis à des réélections[5] que finalement il accepte. De toutes les régions de la France il avait reçu des lettres qui lui avaient fait comprendre qu'il fallait aller de l'avant. Il écrit donc à Persigny.

Londres, le 10 août 1848.

Mon cher Persigny,

Vous pouvez faire ajouter l'impériale à mon portrait; mais n'y rien retrancher. C'est malgré ses défauts le meilleur qui existe. En France il n'y a que de vraies caricatures.

1. Lettre du 20 juin après son élection en Corse.
2. M. Marie, son avocat devant la Cour des Pairs, après Boulogne, avait dû examiner avec son client la loi de bannissement.
3. Il s'agit de M. Conti, qui dans son enfance en Corse avait été le compagnon de jeux de Napoléon Ier; ce vieillard était l'oncle de M. Étienne Conti, alors député de la Corse, plus tard sénateur sous le Second Empire et secrétaire particulier de l'Empereur après la mort de M. Mocquard.
4. En conspirateurs avisés le Prince et Persigny ne s'adressaient jamais directement leurs lettres et changeaient fort souvent de stratagème.
5. Seine, Yonne, Charente-Inférieure, Corse, Finistère, Gironde, Haute-Loire, Moselle, Nord, Orne, Rhône, Vaucluse et Mayenne.

J'ai arrangé toutes mes affaires et rien ne peut plus me retenir en Angleterre si les événements exigent mon départ.

Cependant je suis toujours de la même opinion et je n'irai en France que sous de bonnes enseignes.

Je veux accepter la candidature, et si mes amis me proposent partout, j'écrirai au général Dufour[1] *pour Lyon. Je vous envoie quelques lettres pour que vous les remettiez ou les envoyiez. Vous jugerez d'après les réponses la valeur des individus. Je vous envoie une liste des personnes qui m'ont paru dévouées. Je m'occupe d'une brochure qui fera beaucoup d'effet : elle n'est pas politique mais d'économie politique.*

Lisez la brochure que je vous envoie et renvoyez-la au général M(ontholon) qui me la demande tout de suite. Quel malheur que cet homme soit si peu sûr! Je n'ai pas encore vu M. Teullain.

Adieu. Croyez à mon amitié.

L. N.

Il se préoccupe à cette date de parer à deux dangers qui le menacent. Premier danger qu'il avait prévu en donnant sa démission, ses ennemis entreprennent une campagne afin de persuader aux électeurs qu'il est inutile de voter pour lui. C'est, disent-ils, un homme qui ne sait pas ce qu'il veut, un rêveur dont les idées sont incohérentes et chimériques, un incapable auquel on a donné de l'importance en le prenant au sérieux, un intrigant qui se fait de la réclame en recourant à l'extraordinaire et à l'inattendu; d'ailleurs, s'il est élu, il ne sera pas validé; il est même probable qu'il sera expulsé s'il tente de rentrer en France.

Louis-Napoléon, désireux de lutter contre le découragement éventuel de ses partisans, envoie deux lettres, l'une au général Piat, l'autre au roi Jérôme, son oncle, en leur recommandant de les publier en guise de manifestes.

Le second danger lui vient de l'imprudence de M. de Persigny dont le zèle républicain est épuisé : il ne peut plus réprimer son impatience de lancer bientôt le Prince à l'assaut du pouvoir. Ses propos à Paris sur le nouvel Octave sont de nature à tout compromettre.

1. Je n'ai pu savoir quel rôle devait avoir en cette affaire le général suisse qui avait été le maître du Prince dans son éducation militaire.

Déjà il avait écrit à ce sujet à Louis-Napoléon cette lettre recueillie par M. Paul Lacroix[1].

Prince,

Le moment est venu. On veut vous voir. On vous appelle. Nous vous attendons.

Aux heures de crise les amis timides laissent échapper l'occasion propice. Ils sont plus dangereux que les adversaires déclarés : ne les écoutez pas, je vous en conjure, et arrivez!

Les partisans du jeune Octave lui conseillaient aussi de ne pas paraître à Rome. Il ne tint pas compte du conseil, car il vint se montrer au peuple. C'est ainsi qu'il triompha des différents partis qui lui disputaient le pouvoir, et il put se dire, comme le premier César, son oncle : veni, vidi, vici.

M. Lacroix assure que le Prince montra cette lettre, en souriant, à un visiteur et lui dit : « Vous le voyez, on m'invite à passer la Manche. Puisque c'est mon Rubicon, *alea jacta est.* »

Comme l'historien n'a pu avoir que par ce visiteur connaissance de cette lettre qui est bien dans la manière impétueuse de Persigny, on ne doit pas mettre en doute cette anecdote. Elle est cependant très étonnante. D'abord le sourire et la satisfaction de Louis-Napoléon ne cadrent guère avec la lettre qu'on va lire. Ensuite il était tout à fait contraire aux habitudes du Prince de dévoiler ses buts lointains. Il déclarait qu'un chef ne doit instruire ses subordonnés que de ses intentions actuelles, et qu'en révélant au public son but final, il donne à ses ennemis le loisir de préparer la parade et la contre-attaque. Lorsqu'on lui reprochait dans son enfance de ne jamais dire « tout ce qu'il pensait », il répondait : « C'est ma force. » Et ce précepte qu'il avait professé enfant, il le professera encore homme fait, à la tribune de l'Assemblée, en disant : « Je ne répondrai à aucune interpellation, à aucune espèce d'attaque de ceux qui voudraient me faire parler quand je veux me taire. »

Il faut donc supposer que le visiteur en question était un confident dont la discrétion était particulièrement sûre.

1. *Histoire de Napoléon III.*

Pour en revenir aux deux dangers auxquels nous avons fait allusion, M. de Persigny va recevoir des instructions et une semonce.

Londres, le 24 août 1848.

Mon cher Persigny,

Je vous envoie une lettre pour le général Piat qu'il sera bon de faire publier[1].

Le général M(ontholon) m'avait depuis longtemps fait part de ce qu'il vous a dit. Il m'avait même annoncé la visite du neveu, mais que faut-il croire? Je voudrais que la brochure en question parût. Mais même pour le général, il ne faut pas qu'il sache que l'argent vient de moi : dites-lui que vous faites une collecte pour arriver au chiffre de deux mille francs et alors vous ne les donnerez que lorsque la brochure aura paru.

Le général M(ontholon) m'écrit une lettre où il me répète votre conversation et votre comparaison d'Octave. Comment se peut-il qu'avec tout votre esprit vous vous laissiez toujours entraîner à dire ce que vous ne devez jamais laisser entrevoir? Aucun de vos discours, ni en privé, ni en public, ne doit faire croire à une ambition autre, de ma part, que celle de servir mon pays suivant l'ordre de choses établi.

Pensez à cela. C'est sérieux. Et répétez-le-vous tous les jours.

Je vous l'ai déjà dit lorsque j'étais à Paris.

Je vous enverrai donc les deux mille francs bientôt. En attendant, voyez si vous pouvez escompter le billet ci-joint. Si vous ne le pouvez pas, renvoyez-le-moi courrier par courrier.

Je vais aller passer un jour à Ostende pour voir mon oncle et mon cousin[2].

Répondez d'une part à l'ordinaire qui m'écrit et profitez de mon courrier[3].

Adieu. Croyez à mon amitié. L. N.

1. Dans cette lettre, qui est connue, le Prince dit au général Piat que si dans des circonstances qui ne sont plus, il n'a pas hésité à prolonger son exil plutôt que de laisser son nom servir de prétexte à des agitations funestes, il croit qu'actuellement son devoir est d'accepter le mandat de ses concitoyens, s'ils lui font l'honneur de lui accorder leurs suffrages. Il veut travailler comme représentant du peuple à l'affermissement, au bonheur et à la gloire de la République.

2. Le roi Jérôme et le prince Napoléon son fils.

3. Cette missive est un simple billet, cacheté mais sans aucune adresse, remis de la main à la main par un courrier ou exprès chargé de rapporter la réponse.

Peine perdue, mercuriale inutile : Persigny continua et la querelle dura jusqu'au 2 décembre 1852; l'un voulant n'être qu'un chef républicain auquel beaucoup plus tard on offrirait l'Empire s'il avait su le mériter par les services rendus, l'autre voulant tout de suite que le faux nez républicain fût jugé tel par le corps électoral.

Aussitôt après son retour d'Ostende le Prince écrit à Persigny.

Londres, le 2 septembre.

Mon cher Persigny,

Je suis revenu hier soir d'Ostende. J'ai été très content de mon entrevue avec mon oncle et mon cousin. Je leur ai écrit une lettre dans le genre de celle au général Piat, mais cela n'empêche pas de faire publier celle au général Piat à laquelle je ne veux rien changer[1].

Vous ne deviez pas, sans ma permission, aller demander avis à Bésuchet sur la rédaction de mes lettres...

C'est Lille, Metz et Lyon qu'il faut soigner et non Bordeaux.

Voyez mon oncle, qui est bon pour moi. Il peut être très utile en le faisant agir sans qu'il s'en doute. Brûlez toutes mes lettres.

Adieu. Croyez à ma sincère amitié.

L. N.

Nouvelle lettre. Par prudence le nom de Persigny n'y figure pas. Elle est adressée (en anglais) à la banque Laffitte, Blunt et Pambrocke, comme s'il s'agissait de la lettre d'un client étranger.

C'est que le Prince songe à la Présidence de la République et que personne ne doit en avoir la preuve par quelque malheur de la poste.

Londres, le 4 septembre 1848.

Mon cher Victor[2],

Il y a deux choses importantes à considérer. Premièrement : dans ma lettre au général Piat j'ai dit : « Vous me demandez si

1. La lettre au roi Jérôme fut publiée dans les journaux; datée de Londres 7 septembre, elle débutait par cette phrase : « Vos sages conseils au sujet des élections qui se préparent n'ont fait que prévenir la lettre que j'allais vous écrire dans le même sens. » Le reste était pareil au texte de la lettre au général Piat.

2. Prénom usuel de M. de Persigny.

j'accepterais la candidature de Paris, etc. » Comme cela pourrait empêcher qu'on me nommât dans d'autres départements, il faut changer la phrase ainsi : « Vous me demandez si j'accepterais le mandat de Représentant du Peuple, etc. ». Secondement : l'article de la Constitution qui déclare que le candidat à la Présidence ne doit jamais avoir perdu ses droits de citoyen français est fait contre moi : on croit que j'ai été naturalisé Suisse. Or, si dans la brochure que publie M. Teullain on prouve que le fait est faux, on inventera quelque nouvelle exclusion contre moi. Il est donc important, je crois, que la rectification ne paraisse que lorsque l'article de la Constitution aura été voté.

J'envoie l'ordre à Bure aujourd'hui de vous remettre quatre mille francs.

Songez à Metz, Lille et Lyon.

Pour l'Yonne j'ai reçu une charmante lettre du fils de M. de Cormenin[1]*, Louis de Cormenin, qui me propose d'activer mon élection. Il est à Joigny...*

Voici deux lettres auxquelles vous répondrez. J'ai vu M. Saint-Amand.

Si Goupil n'a pas besoin de la planche de mon portrait, renvoyez-la moi; je la vendrai au moins soixante livres sterling; ce sera toujours cela de gagné. Mais il faudrait savoir combien d'exemplaires il en a tiré à Paris.

Je vous remercie de ce que vous avez fait pour M. B.; je conçois qu'il y a de rudes épreuves à subir, mais je vous en tiendrai compte.

Croyez à ma sincère amitié.

L. N.

Voici maintenant un billet impératif. Le chef veut être obéi promptement et veille dans tous les détails à l'exécution de son entreprise.

Londres, 7 septembre.

Mon cher Victor,

Je suis fâché que vous ayez donné le billet au lieu de me le renvoyer. Il faut que la lettre que j'ai écrite au général Piat

1. M. de Cormenin, le célèbre *Timon*, élu représentant du peuple par quatre départements, était l'un des vice-présidents de l'Assemblée et président de la commission de la Constitution.

paraisse sur-le-champ : allez le trouver à ce sujet, pour ménager sa susceptibilité.

Recevez l'assurance de ma sincère amitié.

L. N.

Dans le département du Nord il paraît que M. de Persigny a envoyé un agent électoral très fâcheux. Du reste la candidature du Prince échoua à Lille.

On va voir que le terrain y avait été mal préparé.

Londres, le 11 septembre 1848.

Mon cher Persigny,

J'envoie l'ordre à Bure de vous remettre encore deux mille francs. M. Teullain m'a envoyé la note ci-jointe en me demandant de l'argent : vous lui enverrez ce que vous jugerez convenable.

J'ai vu hier M. Lestre qui est arrivé dare-dare de Lille pour rien, faisant un bruit d'enfer. C'est un fou et l'homme le plus bête, le plus sot, le plus ennuyeux que j'aie jamais vu. Comment avez-vous pu l'envoyer à Lille? Toutes les bêtises qu'il a faites en deux heures ici sont incroyables. Louis Blanc[1] *qu'il a été réveiller pour ne rien lui dire lui a ri au nez. C'est pitoyable!*

1. Louis Blanc accusé d'avoir fomenté des troubles révolutionnaires s'était réfugié en Angleterre le 26 août.

Il a raconté cette entrevue grotesque dans ses *Révélations historiques*.

M. Lestre avait remis le soir au domicile de Louis Blanc ce billet mystérieux : « A quelque heure de la nuit que vous rentriez, de grâce rendez-vous sans perdre un moment à l'hôtel du Prince de Galles, Leicester square. L'affaire est grave et n'admet pas de délai. » Il avait ensuite laissé le même billet au Prince. Puis il les attendit l'un et l'autre à l'hôtel indiqué.

Louis Blanc arrive, trouve sur le seuil de l'hôtel un groupe d'hommes parlant bas en vrais conspirateurs, et gesticulant avec animation; il est introduit ensuite dans un cabinet où il trouve le Prince en tête à tête avec un jeune homme qui était Lestre lui-même.

« Sans me donner le temps de me remettre de ma surprise, dit Louis Blanc, et avec une extrême volubilité, l'étranger m'explique qu'il venait de Lille, qu'il avait eu avec les membres les plus influents de la démocratie de l'endroit une entrevue d'une nature décisive, que les chefs du parti démocratique et les adhérents du Prince marchaient d'accord, en un mot que tout était prêt en France pour le triomphe du peuple dans la personne du neveu de l'Empereur. Ce que j'éprouvai, on le devine!... Le caractère d'une communication semblable faite à un républicain assez connu comme tel, Dieu merci, tout cela était si étrange que je ne voulus pas en entendre davantage, et je me retirai aussitôt, partagé entre l'étonnement et l'indignation. Le lendemain je reçus la visite de Louis-

Brûlez ma lettre, car enfin cela peut être un brave homme et je ne voudrais pas qu'il sût l'opinion que j'ai de lui, mais en vérité c'est un homme fait pour compromettre tout ce qu'il entreprendra. J'ai reçu le billet.

Si je suis nommé à Paris, vous ferez immédiatement insérer dans les journaux que je ne compte arriver à Paris que lorsque mon élection aura été validée par la Chambre.

Croyez à ma sincère amitié,

L. N.

Enfin dernière lettre avant les élections fixées au 17 septembre :

Londres, le 12 septembre 1848.

Mon cher Persigny,

Je regrette vivement ce que vous me dites au sujet du général M(ontholon). C'est désolant. J'avais d'ailleurs bien deviné le but qu'il se proposait avec cette brochure : c'est pour cela que je ne lui avais rien envoyé.

Écrivez-moi sur-le-champ ce qu'il vous faut d'argent pour ce qu'il y a à faire pour les élections d'ici au 17, en taxant le tout à un minimum et à un maximum. Je verrai ce que je pourrai faire. Ce que je demande, c'est une espèce de compte fait d'avance en y comprenant les deux mille francs que vous avez reçus.

Croyez à mon amitié.

L. N.

Les subsides, les modestes subsides sollicités par M. de Persigny furent utilisés pour l'impression de lettres-circulaires envoyées dans les treize départements soumis à la réélection, et pour l'impression de grandes affiches savamment rédigées. On disait aux électeurs : « Partager la société en deux classes

Bonaparte. Il venait me dire qu'il regrettait extrêmement ce qui s'était passé, qu'il n'y était pour rien et qu'il avait été attiré de son côté à l'hôtel du Prince de Galles absolument de la même manière. Mais j'en avais entendu assez. »

Louis-Napoléon profita de cette mésaventure pour reprendre contact avec Louis Blanc. Celui-ci dira plus tard : « Le langage que Louis-Napoléon me tint à Londres conduisait si peu à l'idée d'Empire que lorsque je recueille à cet égard mes souvenirs l'impression produite sur mon esprit est celle d'un rêve ». (Voir André Lebey, ouvrage déjà cité.)

hostiles peut causer de nouvelles catastrophes; fixez vos choix sur ceux des candidats qui peuvent servir à la réconciliation publique. Il est un nom qui est un symbole d'ordre, de gloire, de patriotisme; celui qui le porte aujourd'hui a gagné la confiance et l'affection du peuple. Que l'élu du peuple soit aussi l'élu du commerce, de l'industrie, de la propriété! Que son nom soit un premier gage de réconciliation! Il obtiendra l'amnistie pour les malheureux condamnés de juin, et la connaissance qu'il a des questions politiques et des questions sociales l'aidera à vous sauver du chômage, de la misère et de l'anarchie. »

On sait que l'appel fut entendu et que le Prince fut élu dans cinq départements y compris la Seine.

VERS LA PRÉSIDENCE

Arrivé à Paris le 24 septembre, le Prince est accueilli par M. de Persigny avec la joie la plus vive. Le 26 il entre à l'Assemblée. Plébiscité par trois cent mille suffrages, il se réserve, il attend pour agir selon les circonstances, il se sent maître de la situation.

Qu'il puisse ou non poser sa candidature à la Présidence, il a en main un levier irrésistible qu'il est sûr de manœuvrer avec succès. Le 9 octobre, on décide qu'il y aura un Président de la République élu au suffrage universel. Le même jour l'Assemblée renonce à exclure de la Présidence les membres des familles ayant régné sur la France. Le 11 l'Assemblée vote sans discussion l'abrogation de la loi de 1832 qui bannissait la famille Bonaparte.

Aucune exclusion ne s'opposait dès lors à la candidature de Louis-Napoléon. On a beaucoup dit que ces mesures témoignaient de l'aveuglement incompréhensible de ses adversaires qui avaient de la sorte favorisé son élection. Mais voici la réponse de M. Émile Ollivier, préfet de la Seconde République et fils d'un représentant du peuple qui siégeait sur les bancs de la Montagne.

« Ceux qui n'ont pas vécu en ces jours peuvent blâmer, comme des fautes impardonnables, ces décisions de l'Assemblée constituante qui permirent l'élection d'un Napoléon.

S'ils avaient senti, comme les contemporains, l'impulsion violente, à chaque heure accrue, du courant général, ils sauraient qu'aucun acte de violence n'eût dominé alors la passion populaire. La nomination[1] eût-elle été attribuée à l'Assemblée, dès le lendemain aux élections législatives le nom de l'exclu placé en tête de toutes les listes, en dépit de toutes les déclarations d'inéligibilité eût obtenu la majorité presque partout. Quelle force serait-il resté au pouvoir du général Cavaignac[2]? »

Aussitôt après le 11 octobre le comité central bonapartiste de la rue Montmartre se met en campagne pour faire élire Louis-Napoléon. Cette fois le Prince seconde activement son comité et emploie constamment M. de Persigny qui se montre infatigable. Devenu méfiant depuis son arrestation, ce dernier mène une vie des plus étranges, ne couchant jamais deux nuits de suite dans la même maison. Il est présent partout et insaisissable. Il joue le rôle principal dans l'organisation de la propagande départementale. Nous avons vu qu'il s'était mis en relation avec M. Conti, ancien ami d'enfance de Napoléon Ier, et demeurant à Bordeaux[3]. Voici la lettre qu'il lui écrit à cette époque et qui donne une idée de l'organisation imaginée par M. de Persigny.

Paris, le 18 octobre 1848.

Monsieur Conti, 19, quai Sainte-Croix, Bordeaux,
Monsieur,

Je vous demande pardon de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 9. Nous avons besoin de nous organiser et d'arrêter toutes les bases de nos opérations.

Le Prince auquel j'ai communiqué toutes vos lettres vous remercie vivement et compte sur vous comme sur un ami dévoué et vous pouvez compter sur lui.

Nous recevons des nouvelles excellentes de tous les points de la France. Aujourd'hui il n'y a plus de doute sur le succès, car le parti modéré ne nous fera pas défaut. Vous vous en apercevrez bientôt par l'attitude des principaux journaux de Paris. Plu-

1. Du Président de la République.
2. *L'Empire libéral.* Ier vol.
3. Voir p. 389.

sieurs comités se sont formés. Celui qui est plus particulièrement autorisé par le Prince, et dont je suis le secrétaire, correspondra désormais avec vous...

Il faut que les derniers villages, tous les hameaux du département connaissent la candidature du neveu de l'Empereur. Là est toute la question. Le sentiment public fera le reste.

Quant à l'esprit de la bourgeoisie, à mesure que la question sera traitée par les journaux, elle comprendra, je crois, son intérêt. Le grand avantage du neveu de l'Empereur, c'est qu'avec un nom qui vibre au cœur de tous les Français il n'est d'aucun parti, que son arrivée à la tête des affaires n'exclut pas, mais au contraire appelle les hommes éminents de tous les partis.

Qu'il ait du talent ou qu'il n'en ait pas, — l'avenir le démontrera, — sa situation est magnifique, car elle mettra un terme aux désordres et à l'anarchie morale. Le pays n'aura plus qu'à lui désigner les hommes éminents en lesquels il a confiance.

Quant à MM. Thiers, Cavaignac, de Lamartine, Ledru-Rollin, etc., l'élection de l'un de ces chefs plus ou moins capables serait l'avènement d'un parti au pouvoir et ce parti opprimerait la France jusqu'à ce qu'il fût renversé par un autre. Il n'en sera pas ainsi de Louis-Napoléon... Son nom est sympathique aux classes inférieures; aux yeux des classes élevées il deviendra de plus en plus un symbole d'ordre et de stabilité. Aujourd'hui presque toute la banque, tout le commerce, toute la bourgeoisie de Paris l'acceptent. La province sera un peu en retard de ce mouvement, mais elle le comprendra bientôt, dès qu'elle verra le langage des grands journaux et l'attitude de la bourgeoisie de Paris. Elle verra qu'elle n'a rien à craindre, mais tout à espérer...

Quand il sera temps, nous vous enverrons tous les bulletins nécessaires. Dites-nous combien vous en voulez pour le département. Mais surtout assurez-vous des moyens de circulation afin de vous éviter l'ennui, après avoir reçu les bulletins, de les envoyer aux chefs-lieux d'arrondissements; vous pourrez nous dire à qui et en quel nombre nous devrons les envoyer.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

F. DE PERSIGNY

P.-S. — *Répondez-moi à l'adresse de M. Mérand, 164, rue Montmartre.*

Jusqu'au 26 octobre la candidature du Prince n'est pas encore officielle, mais les députés connaissent les menées de ses amis et les redoutent; la gauche et une partie du centre éclatent à chaque instant en coléreuses invectives. Le Prince se décide enfin à poser ce jour-là sa candidature devant le pays en disant d'une façon solennelle à la tribune de la Chambre : « De quoi m'accuse-t-on? D'accepter du sentiment populaire une candidature que je n'ai pas recherchée et qui m'honore? Eh bien! oui, je l'accepte, cette candidature. »

Persigny vient de gagner à sa cause un journaliste dont l'influence est immense et qu'il connaît depuis longtemps, Émile de Girardin, directeur de *la Presse*, qui, furieux d'avoir été incarcéré par ordre du général Cavaignac pendant les journées de juin, se jette avec ardeur dans la lutte pour « le triomphe de M. Louis Bonaparte[1] ». La fin de la lettre suivante y fait allusion.

Persigny écrit à M. Conti le 28 octobre.

Vous avez raison, Monsieur, d'entreprendre de rallier la bourgeoisie. C'est le grand intérêt que vous devez avoir en vue. Ici à Paris les classes éclairées, le commerce, l'industrie, la bourgeoisie en un mot se rattache de plus en plus à cette combinaison et bientôt ce sera l'unanimité.

En province ce mouvement est nécessairement en retard comme vous le faites observer. Je crois cependant qu'il ne tardera pas à se manifester, surtout après la situation prise récemment par le neveu de l'Empereur en posant sa candidature devant l'Assemblée.

Vous me demandez une notice justificative sur les affaires de Strasbourg et de Boulogne. C'est, je le comprends, pour les classes éclairées, deux faits inexplicables et qui, mal compris, pèsent encore sur la réputation de Louis-Napoléon. Pour ces classes le temps n'est pas encore venu de leur expliquer ces deux faits. C'est quand on aura vu toute une nation enthousiasmée par le prestige d'un nom qu'on pourra comprendre ce qu'eussent été les entreprises de Strasbourg et de Boulogne avec vingt-quatre heures de succès.

1. Persigny avait obtenu antérieurement l'appui du journal *la Liberté* qui tirait à cent mille exemplaires.

Aujourd'hui il est impossible de faire comprendre au public la moralité politique de ces deux faits. Acceptons-les donc, comme deux imprudences, deux fautes d'une jeunesse ardente et téméraire, fatiguée de l'exil, et après ce sacrifice — ou cet aveu! — montrons que pour les masses populaires le nom n'est pas moins prestigieux[1]*; or une fois que nous avons montré aux classes bourgeoises que le nom est une force aux yeux des masses, il n'est pas difficile de faire comprendre que cette force sera et doit être employée au profit de l'ordre, de la famille et de la propriété. Le nom de Napoléon est le seul qui puisse enlever des*

1. La bourgeoisie faisait au Prince deux sortes de reproches au sujet des affaires de Strasbourg et de Boulogne. D'abord elle voyait en lui un ancien émeutier récidiviste, difficilement acceptable comme champion de l'ordre. Ensuite ces deux entreprises passaient pour l'œuvre d'un esprit mal avisé parce qu'elles n'avaient jamais eu aucune chance de succès.

La réponse de Louis-Napoléon était directe et frappante : on peut la résumer ainsi :

« Il y a quatre Bonaparte en ce moment sur le sol français, moi seul occupe l'opinion et rallie les suffrages. Pourquoi? Parce que j'ai osé Strasbourg et Boulogne. Mon oncle Jérôme, propre frère de l'Empereur, mon cousin Napoléon Bonaparte qui possède à la fois le nom et le visage du grand homme, mon cousin Pierre, plein d'audace et d'activité, ne causent aucune inquiétude au gouvernement libéral; quant à moi au contraire, je n'ai pu revenir d'exil sans être chassé par ce même gouvernement, effrayé des rumeurs qu'avait soulevées en vingt-quatre heures mon arrivée inopinée; le 23 avril, le 4 juin, le 17 septembre, les suffrages et les vivats m'ont désigné pour être le chef du peuple français. Pourquoi? Parce que j'ai fait Strasbourg et Boulogne. Ce sont des fautes? Heureuses fautes pour ma cause. »

Lorsque le Prince était au fort de Ham, M. Vieillard lui ayant demandé pourquoi il avait eu recours à des procédés inconsidérés et puérils, il avait expliqué sa conduite avec une grande clarté. Comparant sa situation à Arenenberg à celle d'un naufragé, jeté par la tempête sur une île déserte, il disait qu'au lieu d'attendre un navire providentiel il avait construit peu à peu, patiemment, un esquif avec les troncs d'arbres et les écorces qu'il avait sous la main. *J'ai construit mes voiles*, écrivait-il, *j'ai élevé mes rames et je ne demande plus aux dieux qu'un vent qui me conduise.* Énumérant chacun de ses actes il en donnait la raison. *Que reste-t-il de tout cet enchaînement de petits faits?... Une chose immense pour moi. En 1833 l'Empereur et son fils étaient morts; il n'y avait plus d'héritiers de la cause impériale; la France n'en connaissait plus aucun; quelques Bonaparte paraissaient, il est vrai, çà et là, sur l'arrière-scène du monde, comme des corps sans vie, momies pétrifiées ou fantômes impondérables; mais pour le peuple la lignée était rompue, tous les Bonaparte étaient morts. J'ai rattaché le fil. Je me suis ressuscité avec mes propres forces.*

Il ajoutait encore cette remarque essentielle que M. de Persigny renouvellera dans sa dernière lettre à M. Conti : *La cause napoléonienne va à l'âme, elle émeut, elle réveille des souvenirs palpitants, et c'est toujours par le cœur qu'on remue les masses, jamais par la froide raison.*

soldats aux partis anarchistes; là est le salut de notre France.

Quant à la personne du Prince sa conduite ne montre-t-elle pas ses sentiments et surtout son habileté?

On se répand dans certains journaux en grossières invectives. On peut imprimer toutes les sottises imaginables, mais en fait, depuis février Louis-Napoléon a admirablement conduit et dirigé ses intérêts.

Il n'a pas fait une faute. Il s'est conduit en homme d'État consommé. Il excite l'étonnement de tous les hommes politiques de l'Europe, qui, sur la foi des journaux et sur des antécédents mal connus, le croyaient un fou.

Il faut donc que la bourgeoisie à son tour se rende à l'évidence.

Vous avez raison d'attendre que le mouvement vienne de Paris pour former à Bordeaux des comités électoraux. Cela ne tardera pas. Voici déjà la Presse *qui commence le branle, d'autres journaux : et de plus importants suivront bientôt...*

Votre tout dévoué,

F. DE PERSIGNY

Parmi les journaux très importants qui suivirent l'exemple de *la Presse,* il faut signaler *le Constitutionnel,* dirigé par le docteur Véron, mais soumis à l'influence politique de M. Thiers.

Thiers venait donc de se rallier définitivement à la candidature du Prince et son journal avec lui. Le docteur Véron, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris,* nous renseigne à cet égard.

« J'ai toujours eu, nous dit-il, de vives sympathies pour les hommes ardents, convaincus, au cœur chaud et dévoué. M. de Persigny m'avait déjà fait l'honneur de me rendre plusieurs visites et avait cherché à me pressentir sur la ligne de conduite qu'adopterait *le Constitutionnel.* Je fus heureux de lui apprendre que tout allait bien et que de concert avec M. Thiers *le Constitutionnel* prenait décidément le prince Louis-Napoléon pour candidat. M. de Persigny m'intéressa par les intuitions, par les aperçus nouveaux qu'il développait avec chaleur dans un langage élevé. »

On verra plus loin comment M. Thiers s'était décidé à se rallier, après beaucoup d'hésitations, à la candidature du Prince.

Le 15 novembre Persigny écrit une nouvelle lettre à M. Conti.

Monsieur,

Je ne m'étonne point que vos lectures du soir n'aient pas réussi : en général il faut éviter tout ce qui est club. Chez nous les hommes de bien évitent de se mettre en évidence et quand ils veulent se produire en faveur d'une idée sage et généreuse la lie surnage bientôt.

Particulièrement en ce qui concerne notre foi politique il faut toujours éviter ces sortes d'exhibitions.

Le nom de Napoléon est une force politique qui repose bien plus sur un sentiment que sur des idées. Or on ne discute pas un sentiment, on l'éprouve, on en ressent l'influence, mais le raisonnement qui n'a pour domaine que le terrain des idées n'est pas propre à en apprécier le caractère.

Discuter le nom de Napoléon dans un club c'est vouloir le faire battre sûrement... Exposer comment un grand sentiment populaire peut être une force de gouvernement, un principe d'autorité salutaire, cela appartient à un ordre de politique de beaucoup au-dessus de l'intelligence du vulgaire.

Nous vous enverrons des manifestes quand ils seront faits; mais cela ne sera pas fait avant douze ou quinze jours.

Votre tout dévoué,

F. DE PERSIGNY

A cette date de la mi-novembre Louis-Napoléon s'employait à obtenir l'adhésion des cadres de l'armée[1], en majorité favorables au général Cavaignac; il désirait surtout se concilier le maréchal Bugeaud, ce qu'il obtint par le brillant commandant Fleury, amené lui-même un beau jour par M. de Persigny.

Le comte Fleury dans ses *Souvenirs* a raconté comment il s'affilia au parti bonapartiste.

Longtemps auparavant, dans sa jeunesse, se trouvant à Londres pour raisons de famille en 1837, il avait tenu à faire la connaissance de Persigny; intéressé et intrigué par l'affaire de Strasbourg, il avait eu la curiosité d'interroger celui qui en

1. Les simples soldats lui étaient acquis et se livraient à des manifestations où les cris de « Vive l'Empereur! » n'étaient pas rares.

avait été l'organisateur par ordre et qui échappé des mailles policières se trouvait en Angleterre auprès du prince Napoléon-Louis revenu d'Amérique. La conversation originale et vivante de Persigny l'ayant charmé, il se laissa présenter au Prince avant d'aller s'engager dans l'armée. En le quittant Persigny lui avait dit : « Vous avez raison, monsieur, suivez la carrière des armes! Un jour viendra où vous serez l'aide de camp de l'Empereur et colonel de sa garde. »

Depuis ce temps lointain, Fleury devenu chef d'escadron s'était acquis dans l'armée une enviable réputation. Il était en congé à Paris pendant ce mois de novembre où les préparatifs de l'élection du Prince enfiévraient la capitale. Ayant flairé le vent, l'élection lui parut assurée. Sans tarder il brûle ses vaisseaux et cherche à se mettre au service de Louis-Napoléon. Une seule façon lui semble possible : retrouver Persigny. Ce n'était pas facile, car ce dernier s'était si bien arrangé contre les arrestations qu'on ne savait où le rencontrer. Enfin le comte de Nieuwerkerke, très lié avec Persigny, servit d'intermédiaire et Fleury obtint un rendez-vous au Comité de la rue Montmartre. M. de Persigny le reçut à bras ouverts : « Vous rappelez-vous, lui dit-il, ce que je vous prédisais il y a douze ans? Eh bien! l'heure de la réalisation de ces promesses est venue. Le Prince va devenir Président de la République. Vous serez son bras droit jusqu'à ce que vous soyez l'aide de camp de l'Empereur et colonel de sa garde! Il faut voir le Prince. Ce soir venez à l'hôtel du Rhin, place Vendôme, et vous pouvez compter que vous serez le bienvenu. J'ai annoncé votre visite hier au soir et l'on vous attend avec un vif empressement. »

Fleury fut reçu comme une vieille connaissance que l'on n'a pas oubliée : il était enrôlé et rendit grand service, car son exemple fut suivi par Bugeaud, Bedeau, Oudinot, Baraguey d'Hilliers et plusieurs autres généraux estimés.

Un grand nombre de personnalités politiques de tous les partis subirent l'entraînement général, entre autres Thiers, Molé, Victor Hugo, Ferdinand et Odilon Barrot, Jules Favre.

M. Émile Ollivier nous instruit de la manière assez imprévue dont se fit la conversion de M. Thiers à la candidature de Louis-Napoléon.

« Thiers m'a raconté, dit-il, le petit fait par lequel lui fut rendue sensible la puissance électorale de ce nom. En ce temps dans chaque maison un porteur venait chaque jour avec ses seaux d'eau.

» Thiers descendant par hasard dans son jardin par l'escalier de service se heurte au sien. Il l'arrêta : « Ah! vous voilà! Causons un peu. Eh bien! il va y avoir des élections pour nommer un Président. Que pensez-vous du maréchal Bugeaud? »

» — Connais pas.

» — Du prince de Joinville?

» — Ah! le fils à Philippe!

» — De Cavaignac?

» — J'en ai entendu parler.

» — Et du prince Napoléon?

» — Ah! celui-là, fit le bonhomme d'un ton décidé, celui-là! Je le connais!

» Thiers se résigna à l'inévitable. « Après tout, fit-il, quatre » ans sont bientôt passés; mon tour viendra à l'élection pro- » chaine. Jusque-là nous lui donnerons des femmes et nous le » conduirons. »

Son parti une fois pris, Thiers eut de fréquents entretiens avec le Prince qui le tenait en haute estime pour son intelligence et son expérience des affaires.

Au cours de l'une de ces conversations Thiers lui dit en présence de Persigny : « Vous allez être nommé Président de la République. Quelle tenue comptez-vous adopter?

» Une tenue de général, probablement.

» Non. Choisissez le frac. Dans quatre ans si votre successeur était par hasard un homme de petite taille et d'allure bourgeoise, l'uniforme serait désobligeant. »

Pendant plus de quinze jours le Prince et Persigny ne pouvaient se rencontrer sans avoir un fou rire en pensant à cette recommandation. En ce qui concerne Jules Favre son adhésion a été souvent expliquée par des motifs bien divers. Or il se trouve qu'ayant été consulté par l'un de ses électeurs de la Loire sur le choix qu'il fallait faire entre les candidats à la présidence, il lui répondit par une lettre que j'ai eue entre les mains et dans laquelle il lui dit de ne pas voter pour Ledru-Rollin « avec qui cependant il est dans les liens de l'ami-

tié, parce que dans les circonstances présentes Ledru-Rollin se perdrait lui-même », de ne pas voter pour le général Cavaignac « qui n'est qu'un sabre qui tuerait la République », mais que tout compte fait le mieux est de voter pour Louis-Napoléon Bonaparte.

On prétend que du fond de leurs exils conjugués, Louis-Philippe et le comte de Chambord engagèrent leurs fidèles à voter pour Louis-Napoléon. Montalembert en tout cas se montra favorable.

« Ces adhésions, dit M. Émile Ollivier, n'eurent du reste aucune influence décisive sur l'élection. Elles ne furent utiles qu'à ceux qui les donnèrent. Le Prince eût été nommé malgré l'opposition de Thiers et de Montalembert aussi bien qu'il le fut avec leur concours.

» La passion populaire était de celles qu'il n'est ni nécessaire de stimuler ni possible de retenir.

» J'en eus la révélation imprévue. J'étais préfet à Chaumont. Aucune passion ne m'aveuglait... Mon ministre Dufaure demandait des informations sur les chances probables de l'élection. Je consultai les maires, les conseillers généraux, les magistrats, les notables. La grande majorité me répondait :

« Nous ignorons ce qui se passe ailleurs, mais dans notre département paisible, ami de l'ordre, d'une sage liberté, le succès de Cavaignac nous paraît très probable. » Et je transmettais consciencieusement à Dufaure ces pronostics.

» Mais voilà que quelques jours avant l'élection je vais faire une tournée dans une commune limitrophe du département de l'Aube. Une tournée impliquait une revue de la Garde nationale. Après la revue, je montais sur une table et j'adressais à la foule une allocution. Cela amusait beaucoup ces calmes Champenois peu habitués à de telles façons électorales.

» Aussi lorsqu'on m'annonçait quelque part ils accouraient en grand nombre et ceux qui étaient dépourvus de fusil mettaient leur parapluie au port d'armes afin d'être aussi passés en revue.

» Ce jour-là la foule était plus considérable, car on était venu par curiosité du département voisin. Mon allocution finie, s'élève d'abord un cri de Vive le Préfet! aussitôt cou-

vert par le cri bien autrement formidable et prolongé de Vive Napoléon! Vive l'Empereur!

» Quelques jours après, Louis-Napoléon réunissait presque l'unanimité des voix et j'eus grand'peine à empêcher de brûler les maisons de ceux qui s'étaient prononcés contre lui. »

L'amitié de M. de Falloux donnait à M. de Persigny l'occasion de pratiquer discrètement son apostolat auprès des légitimistes.

Toutefois ils s'étaient promis l'un à l'autre de ne jamais s'entretenir de politique pour ne pas troubler les rapports d'une intimité remontant à l'automne 1835, un an avant Strasbourg.

Une rencontre fortuite dans un hôtel de Londres avait fait naître cette amitié qui ne s'est jamais démentie. Au cours de cette première rencontre une discussion politique entre les deux jeunes gens s'était terminée par cette déclaration de Persigny : « Je respecte votre sincérité, mais je connais aussi votre patriotisme. Vos yeux s'ouvriront. Le prince Napoléon régnera et vous ferez partie de son premier ministère. »

M. de Falloux avait répliqué sur le ton de la plaisanterie : « Promettez-moi, monsieur, que vous me donnerez mon portefeuille. »

A quoi Persigny avait répondu solennellement : « Eh bien! monsieur, je vous le promets! » Depuis, chacun avait suivi sa voie. Et au mois de novembre dont nous parlons, M. de Falloux, contrairement à ce que faisaient beaucoup de légitimistes, restait neutre dans le débat.

Les manifestes que Persigny devait envoyer à M. Conti, selon la promesse contenue dans sa dernière lettre, étaient les copies de la proclamation que le Prince élaborait lentement, comme à son habitude, chez le roi Jérôme où il prenait conseil de ses amis.

Lorsqu'elle fut achevée il en donna lecture au Comité de la rue Montmartre où avaient été convoqués Thiers, Molé, Berryer et Émile de Girardin.

Ces manifestes eurent un immense succès et l'élection du Prince, véritable triomphe, fut appelée pendant longtemps « l'acclamation du 10 décembre ». Acclamation formidable

en effet à laquelle les révolutionnaires répondaient par la voix injurieuse de Proudhon : « La France est en folie, elle veut un homme ! »

LE PRINCE-PRÉSIDENT. CONSEIL DE M. DE PERSIGNY, PREMIER MINISTÈRE

Le résultat de l'élection ne fut proclamé que le 20 décembre. Dans l'intervalle du 10 au 20, le Prince avait composé secrètement son message. Lorsque le commandant Fleury vint chercher le Président de la République, chez le comte Clary, pour le conduire à la Chambre où il devait prendre possession de la Présidence et prêter serment, M. Mocquart, secrétaire du Prince, lut le message à haute voix : il y avait là Persigny, Laity et M. Étienne Conti. Persigny se lève et prend la parole : « Prince, dit-il, n'allez pas à la Chambre, prendre possession de la Présidence. Envoyez de suite à l'Assemblée un Message, faisant connaître votre résolution de ne prêter serment à la Constitution que si elle est préalablement soumise à la ratification du peuple. »

Sa pensée était évidente : le peuple réclamerait l'Empire. Le Prince refusa. Il entendait exercer les fonctions de Président de la République telles que les avait déterminées l'Assemblée constituante, persuadé qu'on lui offrirait l'Empire quand ses services l'auraient mérité.

Dans ses Mémoires, M. de Persigny a exposé les regrets que lui avait inspirés le refus de Louis-Napoléon, qui en acceptant se serait épargné les reproches que lui a valus le coup d'État de 1851.

« Dans un pareil moment, dit-il, quand le peuple et l'armée, triomphant de l'élection, faisaient retentir la capitale des cris de Vive Napoléon ! quand toute la population, exaltée par le succès du 10 décembre, se montrait si impatiente de voir le chef qu'elle venait de se donner, il n'était pas admissible un instant que l'Assemblée pût résister à la pression populaire.

« Comme il ne s'agissait que de consacrer le principe de la souveraineté nationale, — en soumettant la Constitution à la ratification du suffrage universel, — l'élu du 10 décembre était dans son rôle.

« Sa résolution eût frappé l'Assemblée d'impuissance, et en *conquérant* le droit de soumettre la Constitution à la ratification du peuple et par conséquent de la faire modifier, il eût délivré le pays des obstacles que la Constitution allait opposer pendant plusieurs années au rétablissement de l'ordre, et se fût affranchi personnellement de la nécessité de la violer lui-même pour la réformer. Malheureusement le Prince était déjà entre les mains d'*une fraction de ses ennemis*[1] ».

M. Émile Ollivier qui a eu connaissance de ce conseil de M. de Persigny et des raisons qu'il en a données dans ses Mémoires trouve que le conseil était insensé.

Et cependant la page où l'on peut lire ce jugement sommaire est voisine de celle où l'auteur nous rappelle que le vicomte de Puységur, député légitimiste du Tarn, « proposa conformément aux règles démocratiques, de soumettre l'acte constitutionnel à la sanction nationale » et que cette motion, rejetée par la majorité de l'Assemblée, fut néanmoins votée par son père, M. Démosthène Ollivier, représentant du peuple, par Victor Hugo, Montalembert et autres.

Sans doute le Prince-Président n'aurait pas soumis son projet aux votes de l'Assemblée, il se serait même sans sa permission et contre son gré adressé illégalement au corps électoral, mais le succès était certain.

Il était dans la nature de Louis-Napoléon de se contenter d'un premier succès et de ne pas pousser jusqu'au bout une entreprise; il évitait d'affronter longtemps le hasard.

Persigny était profondément déçu; déçu de voir Louis-Napoléon accepter le simple rôle de Prince-Président, après avoir été porté sur le pavois par la population française enthousiasmée. Quand au mois de juillet 1835 il était allé, sans être annoncé, frapper audacieusement à la porte de la reine Hortense, à Arenenberg, c'était dans l'intention bien arrêtée de prendre par la main le jeune héritier de l'Empereur, de le pousser au besoin par les épaules, non pas certes pour en faire un Président, mais pour le mettre en route vers la restauration de l'Empire.

Sa déception était d'autant plus grande que le Prince-

1. *Mémoires du duc de Persigny*, publiés par le comte d'Espagny. Plon, 1896.

Président prenait comme ministres des libéraux, avec pour chef de file Odilon Barrot, et qu'il se mettait par conséquent en captivité entre les mains de ses ennemis.

Dans ses déboires M. de Persigny n'a qu'une consolation, celle de pouvoir, selon sa prédiction, faire entrer son ami, M. de Falloux, dans ce premier ministère.

« Le jour où Falloux prit possession, au Ministère de l'Instruction publique, du fauteuil où s'asseyaient, depuis Fontanes, les grands maîtres de l'Université, — dit M. Georges Goyau — il trouva sur son bureau un portefeuille de maroquin rouge sur l'enveloppe duquel était écrit : « De la part de M. de Persigny. Souvenir de Londres, 1835. »

Quant à Émile de Girardin, se souvenant des propos que lui avait tenus M. de Persigny en 1847, il disait à qui voulait l'entendre : « Mes amis, vous savez, Persigny, c'est un prophète. »

PAUL DUCHON

MOULINS A PAROLES

Après la guerre, il semblait que l'art de la conférence, tout comme les tournées Baret, fût réservé à la province : ces deux formes de distraction en commun se ressemblaient d'ailleurs, exigeaient la même habileté à combiner des horaires et des adresses de restaurants, et les trains de nuit voyaient bondir, le visage un peu rouge, une valise fauve à la main, des ombres à peu près pareilles, conférenciers ou comédiens, qui allaient goûter un peu de repos dans leur wagon, entre Poitiers et Angoulême. On se murmurait, d'une ville à l'autre, comme des mots de passe mystérieux, les noms de ces commis voyageurs en savoir, tout remplis, comme ceux de l'épicerie et des aspirateurs électriques, de bons mots et d'anecdotes, voire de calembours. Deux ou trois de nos écrivains, plus habiles à se partager la France qu'un spécialiste de la représentation proportionnelle, promenaient dans nos provinces une barbe fleurie, un estomac à toute épreuve, et quelque trente feuillets dactylographiés, qui servaient un nombre considérable de fois. Ils retrouvaient, d'année en année, leurs fidèles, et ils leur racontaient leurs voyages d'autrefois et leurs lectures de jeunesse. Dans la vie moderne, la conférence était un asile. Ou plutôt une sorte de création totale, aussi inactuelle que la tragédie française, soumise à des règles aussi impérieuses et aux deux unités de la carafe et du verre d'eau. De la petite table verte où s'asseyait le conférencier, après une présentation toujours un peu embarrassée faite par un président qui se trompait deux fois dans la liste des œuvres et trois dans

le prénom de l'orateur, s'élevaient, par une opération magique, des nuées, un monde artificiel, poétique et instructif. La vie moderne ne pénétrait dans les salles consacrées au culte de l'éternel que par ses bouffées les moins pernicieuses : on ignorait les bouleversements de la politique économique de Lénine, mais on s'instruisait des chansons populaires lithuaniennes; on délaissait Gandhi, mais on ne tarissait point sur les fakirs. Et doucement bercés par des voix habiles, les spectateurs confondaient les conférences et leurs propres rêves.

Les temps sont bien changés. Sans doute, Paris avait toujours eu des conférenciers, et deux au moins des plus anciennes organisations, la Société des Conférences et l'Université des Annales, avaient connu des succès fameux avant la guerre. Mais, quelle que fût la faveur qui les accompagnât encore dans un public d'habitués, il ne semblait point que le plaisir de la conférence pût lutter à armes égales avec les autres plaisirs du spectacle, cinéma, théâtre ou music-hall. Depuis deux ans environ — laissons les précisions à quelque grave et futur historien de la conférence à travers les âges — depuis deux ans environ, Paris est devenu la ville des conférences. Jalouse de Lyon, de Marseille, voire de Bourges, de Tours ou de Rouen, elle a repris son titre de capitale. Non que les autres villes soient réduites aux conférenciers locaux, professeurs du lycée ou poètes du cru, qui mériteraient, dans cette faune, une étude zoologique spéciale, et valent beaucoup mieux, assez souvent, que tel grand spécialiste qui promène à travers la France, sans compter la Belgique et la Suisse, son étude sur la dévaluation du sesterce ou sur les femmes de Henry VIII. Mais, de même qu'un grand film est d'abord présenté dans une salle d'exclusivité, puis dans les cinémas de Paris, et enfin dans les provinces, de même une conférence est d'abord prononcée sous les auspices d'une organisation de premier ordre, apparaît parfois en des lieux plus obscurs, et commence ensuite une tournée triomphante dans les grandes villes. Telle est du moins la carrière la plus honorable à laquelle puisse désirer atteindre un conférencier, le circuit idéal auquel vont tous ses espoirs.

Sans doute ne retrouvera-t-il pas partout le même public. Pourtant, certaines permanences demeurent. Une dame qui

organisait des conférences (et qui n'était plus jeune) répondait un jour avec brusquerie à quelqu'un qui lui demandait le genre des auditeurs qui remplissait la salle :

— Peuh ! comme à toutes les conférences, des vieilles dames...

Ce mot m'avait paru peut-être un peu rapide, mais assurément comportait sa part de justesse. La soif d'instruction qui possède tout Français ne s'éteint pas avec l'âge, quoi que l'on puisse croire, et lorsqu'on songe que l'Union pour la Vérité par exemple, organise des réunions une fois par semaine, on n'est pas sans admiration pour les personnes âgées qui cherchent encore le sens de la vie, vers soixante-quinze ou quatre-vingts ans. Que désirait cette dame, à côté de qui j'étais assise, un jour, dans une petite salle de la rive droite, et qui, au cours d'un exposé sur la Révolution, prenait en note, d'une plume fiévreuse, absolument tous les noms propres, y compris ceux de Louis XVI, de Danton ou de Robespierre? Que désirent ces bourgeois parisiens que je connais et qui hantent, le dimanche, les conférences gratuites, s'intéressent aux Arts et Métiers, à la fabrication de la faïence, ailleurs à l'exploitation du charbon, et rentrent chez eux persuadés qu'ils ont appris quelque chose, et enrichi leur personnalité? Je ne sais pas très bien ce qu'ils sont, mais je vois qu'ils composent le fonds et la vieille garde du public des conférences. Affichez demain un exposé sur les poètes carolingiens, sur les poteries chinoises, sur la monnaie de Philippe V d'Espagne, sur le règne de Louis X le Hutin, je ne dis pas que vous réunirez un public aussi vaste que le chancelier Hitler, mais les auditeurs qui garniront votre salle appartiendront à cette race d'affamés, à ces monomanes de la culture, à qui tout aliment paraît bon : aucune conférence ne s'est jamais prononcée devant une salle entièrement vide.

Pour le reste, les variations qu'imposent les circonstances, l'orateur, le sujet, on les devine. Mais le fonds demeure le même : le bourgeois français, en famille ou sans enfants, aux alentours de la cinquantaine, — les jeunes filles, — et les dames âgées qui cherchent le sens de leur destinée. Pour tout dire, et même à Paris, le public des conférences demeure d'abord provincial, de cette province mal connue, qui a des rites si charmants, qu'on appelle la province de Paris.

***

Telles étaient, du moins, les choses, il y a peu de temps, et nos plus anciennes organisations de conférences s'adressent encore, en majorité, à ce public avide de s'instruire, et qui prolonge au delà de l'âge raisonnable les plaisirs non point du journal, mais de la classe. C'est un cours, un cours pareil à ceux de la Sorbonne ou des autres Facultés, que font certains conférenciers éminents. Le même d'ailleurs qu'aux cours publics de l'Université, le public qui les suit le sait bien. Et on n'y voit tant de jeunes filles que parce qu'on désire aussi instruire les jeunes filles, et que Labiche n'est pas lettre morte pour toute une part de la bourgeoisie française. On va aux conférences comme on apprenait l'italien et le chant, et qui sait si, dans le cœur de bien des provinciales de Paris, le conférencier, presque toujours homme d'âge, ne lutte point parfois secrètement avec l'ombre juvénile, le fantôme gris d'un séducteur de l'écran?

La Société des Conférences, qui tient ses assises boulevard Saint-Germain, dans la salle de la Société de Géographie, a été fondée, voilà bien longtemps, pour donner à Brunetière écarté de l'École Normale Supérieure, un abri où continuer ses cours. Elle a toujours conservé un certain caractère universitaire, qui ne manque point de charme, et, bien que les auteurs qui y parlent soient parfois de bien frivoles romanciers, on y retrouve toujours l'ombre de Brunetière. C'est là qu'avant la guerre Jules Lemaître fit ses leçons fameuses sur Racine, sur Rousseau ou sur Chateaubriand. Tous les ans, la Société donne une suite de conférences sur le même sujet, généralement dix. Ainsi s'accentue la parenté universitaire, ainsi compose-t-on parfois de bons livres. On parle à la Société des Conférences lorsqu'on est déjà pourvu de titres, de décorations, et même de gloire. C'est une consécration, et la gravité des lieux le fait bien voir. Je crois que beaucoup de nos meilleurs écrivains y ont paru : le dernier livre d'André Maurois, *Magiciens et Logiciens*, est né d'une série de conférences boulevard Saint-Germain, où l'on retrouve son art discret et son intelligence de l'Angleterre. Mais je crois bien que le maître reconnu de ces lieux, le *genius loci*, c'est André Bellessort.

Aux époques bienheureuses où l'Exposition des Arts Décoratifs venait de fermer les portes, on pouvait encore entendre André Bellessort, dans certaine petite salle en gradins qui donnait sur la ravissante cour d'honneur du lycée Louis-le-Grand. C'est là que de jeunes garçons de seize à vingt ans écoutaient improviser et parler un professeur connu, qui n'en faisait qu'à sa tête, et bouleversait les programmes. C'est à cette salle et à ce professeur que je pense, lorsque j'entends le conférencier, et peut-être ne se rend-on pas compte exactement de ce qu'il peut être si l'on n'impose pas à la salle de la Société de Géographie, à l'Institut d'Action Française, aux Annales, cette image d'un assez proche passé.

On ne prenait pas de notes au cours d'André Bellessort. Aujourd'hui, ses élèves le regrettent un peu, mais comment faire avec ce diable d'homme, qui semblait ne rien entendre de ce que vous lui disiez, qui laissait s'écouler deux heures à traduire tristement (avec une traduction sur les genoux) Catulle ou Tacite, et qui, soudain, descendait de sa table, se mettait à marcher de long en large, et improvisait. Que disait-il? Il disait beaucoup de choses, parlait du programme et hors du programme, remuait sa grosse tête en fronçant ses sourcils sous une profonde ride en V, balayait d'un geste les opinions reçues, et s'amusait à troubler nos honnêtes consciences. Nous venions de lire *Nicomède*, et il nous expliquait Corneille à sa façon, qui était vivante, et à cause de cela, nous n'avons pas oublié Nicomède : « Attale, nous disait-il, est un jeune prince hindou qu'on a envoyé faire ses études à Londres. Il en revient chez son rajah de père, persuadé que rien n'est plus beau que l'Angleterre, que l'armée anglaise, que la politique anglaise, et le plum-pudding anglais. » Mais si un malheureux inspecteur général prétendait expliquer à grand renfort de subtilités, un passage un peu obscur de l'*Illusion comique*, André Bellessort, à notre grande joie, jetait un regard de côté, le sourcil levé, à M. Parodi, et nous affirmait avec la tranquillité du blasphémateur : « Oui, si l'on veut. Mais je crois que les choses sont plus simples : Corneille bafouille. »

On se doute que de telles saillies nous tenaient éveillés, comme elles tiennent éveillé le public qui l'écoute, cette année, parler de la société française ou de l'amour dans les

féeries de Shakespeare. Je me rappelle encore cette classe où il évoqua Hermione. Il nous expliqua que, sans que Racine l'ait dit, quelque chose de trouble unit la princesse grecque à Pyrrhus : « Qu'y a-t-il dans le passé de cette jeune fille de bonne famille? Qu'est-ce qui la fait si inquiète, décidée à tout pour se marier? N'en doutez pas, il faut qu'avant ces vingt-quatre heures dans lesquelles se passe la tragédie, son sort soit décidé. Il faut qu'elle épouse Pyrrhus, ou elle est déshonorée. Comprenez-moi bien : elle est perdue ». Et nous étions saisis devant cette image d'une fatalité bourgeoise, si vivante, l'histoire d'une fille qui a fauté, qui se substituait pour nous au livre scolaire. Après quoi, pour nous distraire, et avec un art prodigieux des transitions inattendues, André Bellessort nous lisait le premier acte de *la Tour de Nesle*, comme aucun acteur de l'Odéon ou de la Porte-Saint-Martin n'a encore su le faire. On ne sait pas ce que c'est que la tirade des *Grandes dames*, que les appels du veilleur de nuit (*Il est deux heures. Tout est tranquille. Parisiens, dormez*), ou les apostrophes célèbres (*Holà, tavernier du diable... En 1293, la Bourgogne était heureuse*) si on ne les a pas entendus de la bouche d'André Bellessort.

Peut-être tous ces souvenirs, et d'autres, qui ne sont pas très vieux, arriveraient-ils même à rendre ses anciens élèves un peu injustes, mais il faut s'y résigner : pour eux, on ne connaîtra pas tout à fait André Bellessort sans ces évocations. Seulement, nous le retrouvons parfois, lorsqu'il apparaît, sur ce radeau isolé qu'est une scène, amarré d'un coup à la table verte, et lisant les mémoires d'Alexandre Dumas père comme il nous lisait *la Tour de Nesle*. Alors ressuscite la classe en gradins, où nous nous mettions tous debout lorsque, en retard de trois minutes ponctuellement (comme tous les vrais professeurs), André Bellessort entrait et posait d'un geste décidé son chapeau et sa serviette sur la table. Sa serviette redoutable et mystérieuse, dont il extrairait tout à l'heure deux ou trois copies qu'il nous forcerait à lire à haute voix (épreuve redoutable), ou l'*Anthologie du pastiche*, ou des vers de Hugo, ou (mais c'était dans les jours tristes) seulement son Tacite latin, flanqué de deux bastions, la traduction Burnouf et la traduction Goelzer, dont il nous invitait à comparer les mérites.

C'est lui qui est un des conférenciers français les plus appréciés dans nos provinces et qui maintient le mieux cette tradition de la Société des Conférences née avec Brunetière et avec Lemaître. Qu'il parle de Balzac, de Sainte-Beuve ou du théâtre antique, il a beau lire (avec un art de grand comédien) au lieu d'improviser, il continue d'enseigner, de la même façon claire et bourrue, et à rendre vivantes et malicieuses les évocations du passé.

***

Mais je crois bien que la plus célèbre des sociétés de conférences, celle dont rêvent les jeunes filles de province, celles où courent les étrangères à leur premier voyage à Paris, celle dont parle toute l'Europe, c'est, malgré tout, l'Université des Annales. L'avant-guerre, la guerre, l'après-guerre, ont pu apporter à la vie des contemporains des variations infinies, l'Université des Annales, aussi variée que la vie elle-même, s'est perpétuée, toujours sous l'active direction de madame Brisson, et continue de moudre, plusieurs fois la semaine, les farines les plus diverses dans le plus illustre moulin à paroles du monde. Elle ne peut disparaître qu'avec la civilisation bourgeoise, elle ne fait qu'un avec elle, et je ne crois pas qu'on puisse sérieusement écrire l'histoire des mœurs sous la Troisième République sans la citer.

C'est un public de jeunes filles qui compose le plus généralement l'auditoire, public qu'il a été longtemps de mode de moquer. Et, bien entendu, il s'agit toujours de ces jeunes personnes bien élevées pour qui s'instruire est un art d'agrément, comme dans les comédies de Labiche. Mais, comme depuis la guerre, le nombre des jeunes filles qui préparent leur licence en de plus réelles Universités a considérablement augmenté, le caractère de ces conférences a peut-être un peu changé. Il s'agit moins d'instruire fallacieusement et superficiellement que de renseigner, comme renseigne un hebdomadaire ou un journal. L'évolution s'est faite avec prudence, mais peu à peu, les écrivains modernes en sont arrivés à parler presque tous aux Annales, et on y a même vu apparaître d'assez jeunes visages. Aussi, toujours encadrées de leurs mères

et de leurs tantes, dans cette salle Pleyel si hideuse, à l'éclairage blafard, et où l'acoustique est si bonne qu'on ne perd pas un grincement de fauteuil ou une toux, les jeunes filles ont-elles commencé à amener leurs cousins, leurs frères et leurs amis. Et lorsque parle Jean Giraudoux, c'est à peu près devant le public de ses pièces qu'il le fait.

Miroir de notre temps, l'Université des Annales procède avec une prudence charmante et provinciale : n'éloignons point le public éternel, qui désire de l'histoire, de la musique, des poètes faciles. Mais tentons d'attirer celui qui aime les choses neuves. Et c'est pourquoi, plusieurs fois par semaine, un agréable panachage réunit les diseuses à voix, les académiciens, les auteurs nouveaux, les journalistes et les acteurs. Jacques Copeau vient y révéler Claudel, et tel autre y parle encore d'Edmond Rostand, et demain le surréalisme entrera aux Annales, et sans doute ce soir le cinéma. Parfois, le succès est si grand que l'auteur prononce sa conférence deux fois de suite : il surgit, près du grand piano, un peu fatigué, et recommence de tourner son film permanent, sous des applaudissements infatigables. Miséricordieuse, madame Brisson lui offre alors un intermède. Je crois bien que c'est elle qui a imaginé d'accompagner presque toutes ses conférences d'une récitation, d'un peu de musique, de théâtre ou de danse. Grâce à cette idée charmante, une conférence n'est plus quelque chose de mort : elle participe à un spectacle, à un ballet, elle devient un opéra parfois naïf, qui enchante nos fins d'après-midi. Nous avons entendu madame Yvette Guilbert chanter son répertoire pour commenter une grave conférence historique : un jour viendra peut-être où Serge Lifar dansera pour un exposé du plan quinquennal. Après tout, pourquoi pas? Eisenstein ne veut-il pas mettre *le Capital* en film? Et ne devons-nous pas être persuadés que la conférence n'a d'autre logique que sa logique interne, n'a point de rapport avec la vie, et a ses lois particulières, que les créateurs modifient?

Cette année, je crois bien que le grand succès est allé aux cinq conférences où Jean Giraudoux a ressuscité La Fontaine. Ceux qui voyaient aborder sur cette scène ce jeune homme grave et spirituel, avaient besoin d'un peu de réflexion pour se rappeler qu'il avait publié son premier livre voici près de trente

ans. Il déposait ses papiers sur la table, agitait un peu sa petite lampe, et revenait souvent, inquiet, à cette lumière jamais satisfaisante. Il lisait, d'une façon un peu monotone, d'une voix douce, levait la tête de temps en temps pour s'assurer de son public, et ne riait jamais, ne souriait jamais aux évocations ravissantes qu'il nous faisait. Personne qui soit plus loin de l'effet, plus discret. Et devant nous se composait la vie la plus étrange qui fût, une vie soumise à l'inconscience, à la gaffe, et à la poésie. A travers toutes les « tentations » du monde (Jean Giraudoux compte cinq tentations de La Fontaine), comment ce coureur, ce courtisan a-t-il pu sauvegarder sa féerie personnelle? Peut-être parce qu'il ne se rendait compte de rien. Peut-être surtout parce que Dieu, qui l'avait choisi, lui venait en aide grâce aux moyens les plus insolites. La Fontaine, nous a appris Giraudoux, fut sauvé de la tentation du foyer par la légèreté, de celle de la débauche par le respect qu'il avait du sommeil des femmes et par l'envie de dormir, de celle de la Cour et des grands par l'inconscience. Dans cette extraordinaire conférence qui termina la série, où l'écrivain le plus exquis de notre temps aborda, en se jouant, un problème inconnu, celui des rapports de La Fontaine et de Dieu, il nous a montré son poète sauvé du jansénisme, sauvé du protestantisme, et sauvé de l'Angleterre où il voulait aller finir ses jours, à chaque fois par une femme nouvelle, qui le précipitait au libertinage et l'éloignait ainsi de l'hérésie. Les voies de Dieu sont impénétrables. Il n'y a pas en Angleterre, entourée d'écureuils et de gazons, une tombe verte où nous pourrions lire « La Fontaine, born in France, dead in England », simplement parce que cet enfant, puis ce vieillard, eut toujours le génie de la distraction. Mais les derniers vers qu'il écrivit, ce *Dies Iræ* si proche de Verlaine et que Jean Giraudoux nous lut avec tant de simplicité, nous prouvent surabondamment combien il était près de Dieu.

De tant de fleurs, de tant de diamants raisonnables, sans doute tout le monde ne connaît pas le prix. C'est au sortir d'une de ces conférences qu'une dame admirative disait à sa voisine :

— Comme c'est curieux de pouvoir être intéressant en parlant une heure et quart de La Fontaine...

Mais il suffisait de regarder certains auditeurs pour être sûr qu'ils étaient assez dignes de tant de grâce et de tant d'intelligence. A côté de Jean Giraudoux, Roger Karl, Berthe Bovy, Marguerite Moreno vinrent réciter des fables. Et, le dernier jour, on nous joua une scène de *Psyché*. Non point de la *Psyché* de La Fontaine, qui est un roman, mais d'une pièce qu'il ne put point voir, et qui était sans doute inspirée de ce roman, la *Psyché* de Corneille et de Molière. La scène d'amour la plus exquise de notre langue, sous les feux pâles de la salle Pleyel, elle se déroula devant nous en reprenant tout son sens de féerie et de lumière. C'est qu'une jeune fille, presque une petite fille, dorée de ses cheveux pâles à son visage et à sa robe, venait d'apparaître et non plus de jouer, mais d'être Psyché. Jamais, je crois, nous n'avions mieux goûté le charme fragile, le profil enfantin et pur, la voix pure et sérieuse de Madeleine Ozeray. La Tessa de Margaret Kennedy, l'Hélène de Giraudoux, dans cette longue robe, toute droite, tendant son visage aux feux de la révélation, devenait réellement la princesse imaginaire, la jeune Ame éblouie :

Et je dirais que je vous aime
Seigneur, si je savais ce que c'est que d'aimer...

Ainsi semblait-elle sortir, non point d'une coulisse étroite, ni même d'un livre, mais de certain monde parfait, où Jean Giraudoux a sa place, comme Corneille et comme La Fontaine, de certain jardin merveilleux, pareil à celui que décrivent les mystiques du temps et le *Songe de Vaux*, avec des palais, des bosquets taillés, des ruisseaux, de l'or, de l'argent, et le murmure prochain des ruches d'abeilles...

***

Pourtant, si l'Université des Annales peut nous offrir de telles oasis, elle sait aussi, quelquefois, s'occuper de la vie moderne. C'est ici que le démon de la conférence s'est transformé avec son temps. C'est parce qu'ils devenaient de plus en plus affamés de renseignements sur ce qui les entoure, de plus en plus habitués à lire un nombre croissant de journaux, parce que les directeurs de publications diverses offraient des

voyages lointains aux écrivains et aux reporters, que l'art de la conférence, depuis deux hivers, a fleuri en des lieux inaccoutumés, et ne s'est plus contenté d'évoquer Athènes et *Psyché*. La conférence d'aujourd'hui, c'est une annexe du journalisme d'information.

Un groupe nouveau, qui s'appelle *Rive gauche*, a pour but avoué de nous donner ces images de la vie moderne que nous réclamons, et par là s'écarte dès l'abord des anciennes organisations de conférences. Ici, dans cette salle du Vieux-Colombier où rien n'a fait oublier le nom de Jacques Copeau et où tout porte à prévoir que rien ne le fera jamais oublier, il suffit de regarder le public, de considérer la liste des sujets, pour nous persuader que quelque chose est changé. Sans doute, on voit encore des vieilles dames, et encore des jeunes filles. Mais aussi des étudiants, en assez grand nombre, dans ce quartier des Écoles. Mais aussi des hommes, qui désirent se renseigner. On leur parle de la machine, on leur décrit les dictateurs modernes, on leur évoque des musiques nouvelles. Ce ne sont pas toujours des écrivains qui s'assoient à la petite table : mais des hommes politiques, des professeurs, des économistes, des chefs d'industrie, de grands administrateurs, des médecins. Ce ne sont pas non plus toujours des hommes âgés, mais aussi des jeunes gens. Ce ne sont pas des hommes sages, mais aussi des fous. Je crois que voilà une assez grande nouveauté, pour une organisation jeune, mais enfin sérieuse, et très peu décidée à braver l'opinion inutilement. Aussi l'opinion la suit-elle.

Évidemment, comme toute organisation nouvelle, elle n'est point à l'abri de tout mécompte. Il y a parfois des erreurs dans la distribution des cartes, dans les changements de jour ou de salle. Venu pour écouter un orateur assez grave qui parlait du scoutisme, un monsieur respectable se trouva un jour devant un mince déclamateur à allure espagnole qui, assis devant un écran qui représentait la faucille et le marteau, se lavait les pieds dans du lait en prononçant, d'un ton tranquille, des obscénités assez vigoureuses. Il ne voulut point croire qu'il s'agissait de l'homme honorable qu'il désirait entendre et s'informa : par suite d'une erreur, il se trouvait devant M. Salvador Dali, peintre et écrivain d'avant-garde, qui exposait avec beaucoup de conviction les lois du « cannibalisme surréa-

liste », et coiffait avec délicatesse une figurante d'une omelette aux fines herbes.

Pour moi, une telle aventure m'aurait fait concevoir une grande amitié pour *Rive gauche*. On y a entendu M. Bergery, et on y a entendu aussi M. Charles Maurras. Il y a parlé de l'Empire français, et il y a parlé d'André Chénier et de ses enseignements politiques, point de vue assurément peu connu de ses auditeurs. Une fois qu'on s'est habitué à cette voix sourde, on trouve l'orateur extraordinaire : tant de foi, tant d'enthousiasme, disons le vrai mot, tant de *jeunesse*, nous saisissent. Je crois qu'il faut avoir entendu Charles Maurras lire des vers pour le comprendre pleinement. Il leur restitue, dans cette diction sourde, presque à bouche fermée, leur pouvoir d'incantation, leur ligne magique. On sent vraiment que les mots, lorsqu'il les prononce, ont moins d'importance que ce murmure, même difficile à saisir, par lequel cet homme qui soudain lève la tête, ferme les yeux, les remplace. Et s'il parle de la France, ou d'un ami mort, c'est la même passion de vérité et de poésie qui bouleverse la phrase, la fait rauque et douce et voilée, dans un extraordinaire élan d'émotion.

C'est dans cette même salle que nous avons vu apparaître en public, pour la dernière fois, Jacques Bainville, qui présidait un exposé sur le fascisme. C'est là que Henri Massis nous a fait le portrait psychologique d'un meneur d'hommes qu'il compare volontiers à un grand chef religieux, de Mussolini. Il nous a expliqué cette séduction impériale qu'exerce le dictateur italien sur la jeunesse de son pays, par cette conviction où il est que la jeunesse n'a pas besoin de bonheur, mais d'exaltation et d'héroïsme. Un public qu'inquiétaient les événements extérieurs écoutait, assez surpris, assez saisi par cette façon ardente de faire surgir d'un fait, d'une conversation, d'un homme, la leçon qu'ils comportent. On ne conçoit guère Henri Massis parlant pour raconter, expliquant seulement ce qu'il a vu : il lui faut, tout de suite, découvrir ce qu'apportent les hommes et les événements, dévoiler les secrets incompris ou perdus. Ainsi la psychologie ou la mémoire se doublent-elles non point d'une morale, car je n'aime guère ce mot, mais d'une recherche, passionnée, inquiète comme toutes les recherches, de ce qu'on pourrait appeler des figures exemplaires. C'est de

figures exemplaires, justement, que notre temps est avide. Ceux qui les lui décrivent sont les bienvenus.

On voit combien, dans de telles conceptions, a pu se transformer l'esprit de l'ancienne conférence. De l'exposé sans danger, sinon sans saveur, elle est passée à la délimitation des humanismes nouveaux et à la description des nouvelles techniques. C'est pourquoi sans doute les auditeurs viennent si nombreux, — et ce ne sont plus seulement des vieilles dames. Naïfs, il leur arrive de le rester, car ils croient toujours, en une heure de temps, s'instruire du monde moderne. Mais ils apportent à la conférence leurs soucis, ils les voient mis en forme, stylisés, et se délectent à ce spectacle comme l'amoureux au théâtre qui met en forme et stylise sa passion. Ne nous étonnons plus si, faisant encore un pas en avant, les conférences d'aujourd'hui qui remportent le plus vif succès s'inspirent de la réunion publique beaucoup plus que de l'art prudent d'autrefois.

***

Au théâtre des Ambassadeurs, depuis peu d'années, se presse assez souvent un public élégant, aussi parisien que le public d'une grande générale, et je crois bien que c'est grâce aux Ambassadeurs que la conférence fait partie désormais de la vie mondaine, tout autant que la pièce ou le film à la mode. Dans ce théâtre charmant et vaste, on parle de toute chose, et l'on ne dédaigne ni le passé ni l'avenir. Mais on sait bien qu'à telle conférence sur un sujet classique, les auditeurs sont assez clairsemés, et si le même conférencier, le mois suivant, s'avise de parler politique, il faut mettre deux cents personnes sur la scène, et louer les marches d'escalier. Aussi bien, ce n'est pas pour entendre parler littérature qu'on va aux Ambassadeurs, c'est pour écouter les « étoiles » de la politique, moins platinées qu'à Hollywood, moins élégantes et moins rayonnantes, mais soumises à la même loi supérieure du magnétisme et du sex-appeal.

Il n'en est guère qui n'aient apparu, à l'occident de cette vaste scène. M. Léon Daudet y a parlé de son ami Jacques Bainville, et y a parlé aussi de l'Angleterre, au moment de la

querelle des sanctions. On sait que si l'on considère l'espace, il y a deux sortes de conférenciers, le conférencier qui marche et le conférencier assis; mais si l'on considère la durée de la parole humaine, il faut encore distinguer deux classes, le conférencier qui lit et celui qui improvise. Cela fait plusieurs variétés, groupes, et sous-groupes. M. Léon Daudet passe avec aisance des uns aux autres. Je l'ai vu marcher le long d'une étroite scène, lancer tout à coup sa tête en avant, lever un bras, et, de sa voix célèbre, qui domine et perce toutes les tempêtes oratoires, jeter un nom, une phrase, et emporter les applaudissements. Je l'ai vu aussi lire sagement, assis devant ce verre de vin généreux qui remplace souvent pour lui l'eau minérale, et soudain relever son front, et laisser tomber presque sèchement deux ou trois phrases rondes et admirables, qui rebondissaient dans la salle, happées par des mains ravies, comme des balles brillantes. Je l'ai vu emporté par la passion de l'amitié, la voix changée, un peu rauque, évoquer des figures chères, sans lire, sans improviser, on ne savait, cueillant sur son papier une idée, un mot, ou plutôt écoutant monter en lui un regret immense et douloureux. Ainsi affirmait-il sur la foule assemblée son pouvoir.

Mais Léon Daudet parle seul. Si l'on a fait aux Ambassadeurs une place particulière dans les distractions parisiennes, c'est pour avoir mis à la mode ces dialogues d'orateurs de deux avis, sinon de deux partis, qui donnent aux spectateurs l'image d'une sorte de réunion publique policée, d'un ballet de la guerre. Je ne crois pas avoir jamais vu autant de monde qu'à une conférence récente qui mettait aux prises Gaston Bergery et Philippe Henriot. On connaît les lois du genre : chaque orateur fait un petit discours d'une demi-heure, puis ils reprennent courtoisement quelques-uns de leurs arguments, et s'en vont sans avoir convaincu personne. C'est un plaisir de l'intelligence pure.

Cette salle élégante n'était pas pour Gaston Bergery, et il était assez beau de voir comment il la forçait à applaudir, de temps en temps, en lui disant des choses habiles et désagréables. C'est un très remarquable orateur. Blond, comme un Aryen pur, le visage assez dur, l'œil clair, et frère de quelque junker allemand, il formait un contraste curieux avec un

Philippe Henriot noir, négligé et sonore, pareil à un courtier girondin. Il parle en marchant de long en large, en jetant des coups d'œil à la salle, devant lui, derrière lui, sans jamais négliger aucune partie de l'assistance. Ses phrases sont courtes, d'une langue singulièrement ferme, et il n'a jamais la moindre hésitation, le moindre repentir. Après lui, Philippe Henriot, habile orateur, dont la belle voix basse rappelle celle de Briand, parut se lancer, d'ailleurs avec adresse, dans des phrases un peu longues, qu'il tirait de sa bouche, par un geste curieux des deux mains, comme des banderoles. C'est l'orateur classique, qui connaît remarquablement son métier, et joue de son violoncelle. On applaudit chacune de ses longues phrases, peut-être par admiration de l'en avoir vu sortir : alors il sourit et repart avec aisance, comme un faiseur de tours, avec de gros arguments électoraux, et cette voix qui semble donner un sens aux mots les plus vagues. On sent bien qu'après la lutte, les copains viendront le réconforter et qu'il répétera ses belles phrases dans le cercle où on l'admire.

Autour de Bergery, il y a aussi un cercle, et des jeunes gens décidés qui évoquent quelque jeune garde hitlérienne. Ce qui frappe dans le contraste de ces deux hommes, c'est que le démocrate un peu débraillé soit l'homme de droite, et que l'aristocrate soit Gaston Bergery. Non pas seulement par son attitude et son allure, mais par ses mots, par ses bravades parfois dangereuses, son goût du péril. On ne dira pas que les constructions qu'il nous propose sont tout à fait satisfaisantes : mais les destructions qu'il envisage, auprès de moi, soulevaient l'enthousiasme de certains, qui me semblaient appartenir à des partis bien opposés. Lorsqu'il s'écria : « Ce dont nous ne voulons plus, nous hommes de gauche, c'est d'un Herriot, et nous, hommes de droite, c'est d'un Doumergue », il y eut de grands applaudissements. Il s'en aperçut, et avec une subtilité et une adresse un peu trop évidentes, il donna des gages à l'impartialité, à l'antiparlementarisme. Il déclara qu'il faisait parti du Front Populaire, mais que le Front Populaire ne savait pas quoi faire, et que la foule cherchait un cri. Il reprocha aux communistes leur « prolétarianisme » excessif. La même semaine où un article de lui soutenait l'alliance russe, il s'amusa à en démonter quelques rouages secrets, expliqua

comment jouait l'intérêt de Moscou. Et l'on voyait bien que les auditeurs étaient un peu désarçonnés, inquiets, devant cette espèce de dilettantisme, cette franchise trop belle joueuse. Mais enfin, que veut-il? semblait-on se demander. Au moment où on croyait le savoir, il racontait une petite histoire qui ramenait le trouble dans les esprits. « J'ai un ami, disait-il, qui a habité longtemps le Brésil, loin des courriers et de la mer. Quand il est revenu en France, il m'a demandé : — Pourquoi es-tu inquiet? Je lui ai répondu : — Parce qu'il y a en ce moment des bandes de droite qui parcourent les rues en criant : A bas la guerre, des bandes de communistes qui crient : Vive la France, et que j'ai peur qu'elles ne se rencontrent. » C'est une jolie image, assez facile à saisir, mais quel remède apporte-t-il, cet homme dur qui veut, lui aussi, unir la justice sociale et le respect de l'ordre et de la nation, et se satisfait parfois de formules étrangement vides? On le sent aussi prêt à toutes les forces de l'avenir que César à la veille du pouvoir. Avouons que cela lui donne un certain charme, même irritant, et que les auditeurs finissaient par être saisis. Sans compter qu'il a sa légende, faite de quelques vérités étranges, et que tout cela n'est pas sans lui composer une figure à la fois inquiétante et curieuse. Ne nous étonnons plus qu'il soit aujourd'hui un des orateurs de Paris le plus certain de réunir n'importe où le public le plus nombreux, et à la fois le plus enthousiaste et le plus rétif.

***

Cette lutte courtoise qui fait le succès des Ambassadeurs, on dira qu'elle n'est point nouvelle : et, en effet, elle ne fait que mettre au point et policer certaines méthodes en usage depuis longtemps dans un autre lieu, assez connu, cent fois décrit, le Club du Faubourg de M. Léo Poldès. Au Faubourg, on appelle les orateurs de différents groupes et de différentes opinions : même si, au lieu des vedettes, on ne voit presque toujours comparaître que des « doublures », la proportion reste juste. On met à l'ordre du jour un sujet, on parle, et les spectateurs peuvent donner leur opinion, pourvu qu'ils n'excèdent point certaine limite de temps, que Léo Poldès mesure d'une

sonnerie rigoureuse, qu'il nomme sa guillotine oratoire. Par un habile panachage, il consacre habituellement sa séance à deux ou trois thèmes à la fois. Et quelle variété! On a parlé de tout au Faubourg, des maladies de la pomme de terre et de l'existence de Dieu, des persécutions hitlériennes, de la *Kermesse héroïque*, du cinéma, du théâtre, du prix Goncourt, du livre qui l'a eu et du livre qui ne l'a pas eu, de l'affaire Dreyfus, de l'Allemagne, de M. Prince, de la Maffia, de l'éducation sexuelle, de la pornographie raisonnée et de la représentation proportionnelle. Parfois, Léo Poldès considère avec gravité sa besogne kaléidoscopique et en vante l'utilité sociale. Disons que c'est assez amusant, qu'il a l'art de diriger des débats, et que ceux-ci sont presque toujours très animés. Naturellement, les orateurs « improvisés » sont souvent des habitués, à opinions incertaines ou fumeuses, chargés de mettre de l'obscurité dans la discussion plutôt que de l'éclairer. Mais ces salles chaudes, toutes remuantes de cris et de mouvements, pleines d'un public bigarré de petits commerçants, qui ressemblent à un public de cirque ou à un congrès radical, sont charmantes à voir, de temps à autre, et se passionnent de bon cœur. On sent bien qu'ils écoutent avec politesse le conférencier, et qu'ils attendent patiemment l'instant où le spectacle enfin se développera de la scène à la salle, et où, de chaque rangée, surgira un compère ou un clown. L'ardeur politique, qui est vive, est seulement épurée de toute préoccupation immédiate, et Léo Poldès a pu faire parler des hommes de tous les partis : ce n'est pas l'atmosphère de la réunion politique proprement dite qui règne, mais quelque chose de plus bonhomme, de plus joyeux, une odeur de tabac et d'orange, une kermesse sans façon.

Le Faubourg, qui a peut-être eu sur la transformation des conférences, même de ton grave, une grande influence, reste assez peu imitable dans la forme même qu'il a choisie. Lui seul d'ailleurs a le candide courage de faire succéder un débat sur les danseuses nues à un débat de politique religieuse, lui seul met autant de fougue à défendre les droits de miss Joan Warner qu'à arbitrer un dialogue sur les tables tournantes. Mais si nous nous promenons dans un Paris idéal, où, à chaque pas, s'ouvre un débat, s'amorce une discussion, nous ne tar-

derons pas à nous apercevoir que cette formule de duel public est celle qui devait plaire le mieux aux auditeurs, et qu'elle est restée inconvenablement secrète pendant longtemps.

Voici quarante ans qu'à l'ombre de Saint-Germain-des-Prés, dans cette rue Visconti qu'illustrèrent Racine, la Clairon, Adrienne Lecouvreur et Balzac, l'Union pour la Vérité tient des séances d'une vénérable gravité, dans une petite salle où l'on doit rester debout, autour d'un poêle, du portrait de Tolstoï et du masque de Beethoven. C'est le Faubourg, si l'on veut, mais un Faubourg intellectuel et même guindé, où tout se passe dans une atmosphère de piété. Nous y avons vu M. Gide présider à sa propre mise en accusation, et s'intéresser passionnément à ce que disaient de lui ses adversaires d'hier et d'aujourd'hui. La courtoisie ne cessait pas de régner. Elle ne céda aux tempêtes du dehors que lorsqu'on mit en discussion certains manifestes d'intellectuels sur l'affaire italo-éthiopienne. M. Albert Sarraut y prononça des paroles pleines d'amabilités pour l'Italie, et qui parurent gêner certains de ses collaborateurs de *la Dépêche de Toulouse*. M. Guéhenno surgit comme un diable d'un coin de la salle en prononçant des paroles confuses. Les mots de guerre, les mots de mort, mots trop réels pour une salle vouée depuis toujours à l'abstraction, faisaient à chaque fois, de grands remous de scandales. C'est tout juste si la séance ne fut pas levée aux chants opposés de l'*Internationale* et de la *Marseillaise*, pendant que M. Julien Benda, qui a le front d'un philosophe et la mâchoire d'un boxeur américain, regardait doucement ces batailles d'idées, de son petit œil cruel et curieux.

Mais tant d'émoi est assez rare, et d'ailleurs la passion n'est jamais éveillée que par la politique. On le voit bien si l'on s'aventure en d'autres lieux de discussion, dans ces clubs de cinéma qui poursuivent une œuvre si intéressante, dans cette récente association qui s'occupe des problèmes du théâtre. On s'y anime sitôt qu'on peut parler de l'U. R. S. S., de la censure, du rôle de l'État. Lorsqu'il s'agit seulement de commenter, après la présentation d'un ancien film silencieux, la seule beauté des images, la conversation reste paisible. Je me souviens d'un jour, où, dans cette petite salle ravissante qui se trouve au-dessus du grand cinéma Mari-

gnan, avenue des Champs-Élysées, on venait de nous montrer deux ouvrages de l'expressionnisme allemand, *le Rail*, et *la Nuit de la Saint-Sylvestre* de Lupu Pick, qui parurent avant 1924. Comme les débats tardaient un peu à s'ouvrir, l'organisatrice, madame Lucie Derain, réclama avec insistance un interpellateur, homme, femme, ou auvergnat. Alors une voix douce s'éleva du troisième rang, où était assise une jeune fille entre son papa et sa maman. : « Il y a bien des Auvergnats dans la salle, disait-elle. Mais il se sont trompés d'étage. — Ils se sont trompés d'étage? — Oui, nous étions venus voir *l'Équipage*, au Marignan, mais nous sommes montés à l'étage au-dessus. » On se mit à rire beaucoup, et, un peu plus tard, on demanda leur opinion à ces gens qui s'étaient trompés d'étage, sur les films d'il y a douze ans. Ils n'avaient pas bougé et suivaient la discussion avec une immense curiosité : « Vous savez, reprit la même voix douce et entêtée, nous aurions voulu voir *l'Équipage*. N'est-ce pas, nous habitons un pays tellement perdu que nous ne voyons jamais que des films très anciens, du genre de ceux de ce soir. Alors, pour une fois que je viens à Paris, j'aurais bien voulu voir un film moderne. » On s'exclama, on s'étonna : quelle était l'Auvergne qui ne connaissait encore que les films muets de 1920? Et, comme la règle des clubs est la familiarité, on demanda : « Où donc habitez-vous, mademoiselle? » Alors, au milieu des rires (on était au mois de novembre), la jeune fille répondit : « Addis-Abeba. »

Elle ne plaisantait point et revenait de l'Éthiopie. Mais on sentait que ce dont ces Auvergnats d'Abyssinie emporteraient un souvenir durable, c'est d'avoir vu des Parisiens, assez heureux pour posséder des films sonores et parlants, être pourtant assez fous pour se réunir un soir afin de contempler des vieilleries. Une immense stupéfaction se peignait sur ces visages honnêtes, et je pensais que cette stupéfaction devrait peut-être être la nôtre devant le public de presque toutes les conférences et presque tous les débats.

Non point que je n'aime pas à fréquenter les clubs, et que je ne préfère pas, aux nouveautés américaines ou françaises, les images anciennes des films suédois, enrichies de tant de liberté et de tant de féerie naturelle. Mais je dois bien me dire que la

pente de la plupart des gens ne les pousse point à de telles distractions, et que le génie des organisateurs de débats est de les intéresser à ce qui, en principe, ne devrait point les toucher.

De la conférence prononcée par un seul à la discussion à laquelle prend part tout un auditoire, il semble y avoir un grand chemin parcouru. Tout se passe pourtant comme s'il s'agissait de la même chose, et je crois que la conférence est une création de la Troisième République, comme la tragédie est une création de la monarchie. Elle est née du même mythe touchant que l'instruction obligatoire et que le vote, et ses aspects divers nous prouvent bien comme elle est l'image d'une sorte de république idéale dont la nostalgie lui sert de propagandiste. Voilà pourquoi, et même dans l'élégant théâtre des Ambassadeurs, c'est un peu de province que tout conférencier ramène avec soi. Il s'adresse à des hommes devenus soudain naïfs et dépouillés de tout, qui écoutent sa parole, comme ils écoutaient, enfants, l'instituteur. S'ils parlent, s'ils donnent leur avis, ils le font presque toujours sous forme de question, et attendent cette manne céleste que leur donnera le conférencier. Et pourtant, ils croient au sérieux de leur besogne, ils croient y prendre part. Même devant une bataille entre plusieurs opinions, il arrive qu'ils applaudissent à des vérités ou à des erreurs de sens contraire, du même cœur et de la même foi. Non point tant par libéralisme, par tolérance, que par foi justement. La vogue de la conférence (encore n'ai-je point parlé des extravagantes sectes religieuses qui couvrent Paris de coûteuses affiches, des théosophes et des sabbatistes) la vogue de la conférence correspond à un désir de foi, à un besoin de révélation.

Il fut un temps où le Paradis suffisait aux provinciaux et où ils méditaient sur quelque image paisible surgie du passé ou d'une Océanie lointaine : c'était le temps des conférenciers voyageurs ou poètes, des causeries littéraires et géographiques. Aujourd'hui ils ont besoin d'une religion moins contemplative, et veulent savoir comment se diriger dans l'univers, et pour cela connaître l'univers. Mais c'est la même inquiétude qui les pousse. Devant ces tables vertes, ils regardent, la bouche à demi-close, ces hommes magiques qui savent ce que sont l'exploitation raisonnée des chemins de fer de l'État, les méthodes de

Stakhanov, qui ont parlé au pape et au grand Lama, qui ont une opinion sûre sur la réconciliation française et sur le pacte franco-russe. Ils regardent, plutôt qu'ils n'écoutent, les mots sortir de ces personnages mythiques, comme des légendes dorées de saints et de bienheureux. Ils ressemblent alors à leurs frères, réunis dans une autre salle autour d'un fakir ou d'un illusionniste. Ce qu'ils guettent, c'est la catalepsie libératrice, c'est l'apparition des ectoplasmes, des fantômes, la voix de bois des tables tournantes, le bruit de chaînes des esprits. Non, le conférencier n'est point un professeur barbu, un homme politique rond et débraillé : c'est un initié, qui connaît les secrets de l'univers, et qui fait lever autour de lui mille bulles de savon, mille globes irisés, qui montent comme des consolations brillantes. Pourquoi n'applaudirait-on pas tour à tour des rivaux de la même religion? Ce qu'ils enseignent, c'est une prestidigitation miraculeuse, et parfois, comme les montreurs de tours, ils font monter un spectateur de bonne volonté sur la table, et lui apprennent le truc le plus facile. Rentrés chez eux, redevenus pareils aux enfants qui rêvent longtemps, les yeux ouverts dans la nuit, à l'écuyère, au clown dans son cercle de sable, à l'étoile, au lapin jailli du haut de forme, les auditeurs des conférences essaient confusément de reproduire les gestes magiques qu'ils viennent de voir, et traversent en songe les cerceaux imaginaires de leurs professeurs d'illusion, au galop d'un cheval invisible. Nous étonnerons-nous de leur faveur, dans une époque qui a besoin, avant toute chose, de croire à elle-même?

ROBERT BRASILLACH

L'ÉTAT CHÂTELAIN

L'évolution de notre état social — ne parlons plus de crise — fournit à l'économiste des sujets d'étude nouveaux et variés : chacun essaie de faire des pronostics sur l'avenir qui nous est réservé. La diversité des opinions émises prouve, tout au moins, que cet avenir n'est pas évident.

Si la société capitaliste doit subir de profondes transformations, quel sera le sort de notre patrimoine artistique représenté par les merveilleux châteaux de France?

Telle est la première question que nous nous proposons d'étudier.

La langue française est routinière dans ses expressions : elle a ses clichés dont l'usage a été spirituellement baptisé *artabanisme*. On dit un *économiste distingué*, un *électeur conscient*, un *riche châtelain*. La génération nouvelle, disposée à abandonner les formules passées, s'habituera très facilement, tout au moins pour les châtelains, à révoquer les expressions antérieurement courantes et à ne parler que de *pauvres châtelains*.

Il serait exagéré de demander au fisc d'être en avance sur son époque. Depuis 1935 seulement, l'administration des contributions nous demande de déclarer nos résidences secondaires et leur valeur locative (c'est-à-dire nos propriétés de campagne réputées d'agrément) pour jeter un regard, par le procédé du recoupement, sur les signes extérieurs de nos dépenses.

Tout le monde sait qu'une propriété d'agrément coûte toujours plus cher d'entretien que sa valeur locative réelle et que la possession d'un château est un signe extérieur de charges, et, par conséquent, d'appauvrissement.

Vouloir imposer les châtelains à raison de l'importance des châteaux qu'ils habitent, surimposer, comme cela a été fait, les terrains d'agrément pour précipiter la transformation des parcs fleuris en champs de pommes de terre, c'est travailler à la ruine des châtelains et des châteaux.

Est-ce une bonne affaire pour l'État?... Telle est la seconde question que nous examinerons.

***

La France est un pays qui est, dit-on, parfaitement équilibré du point de vue économique. L'industrie et l'agriculture y occupent l'ouvrier dans des proportions raisonnables : les producteurs travaillent assez pour entretenir une bureaucratie florissante, dont une très notable partie consacre son activité à entraver celle de ses contribuables nourriciers.

En fait, notre industrie a, sur ses concurrents étrangers, des avantages d'ancienneté qu'elle est fatalement destinée à perdre. Elle ne manifeste, sur aucun article, une supériorité éclatante.

Notre agriculture est, pour la plus grande partie des produits alimentaires, en état d'infériorité par rapport à l'ensemble de ses concurrents. Les fruits, les primeurs, les fleurs, le vin, sont nos cultures de choix. Nous sommes, à l'exception de trois petites régions, très mal placés pour la culture des céréales et très moyennement qualifiés pour l'élevage du bétail.

Les caractéristiques de notre pays, ses qualités maîtresses et inégalées sont l'intérêt et la variété de son patrimoine touristique et son climat tempéré.

Nous ne méconnaissons ni les splendeurs de la Grèce, de l'Italie, de l'Égypte et de l'Espagne, ni les beautés pittoresques de la Suisse. Il serait vain de vouloir faire un classement ou une distribution de prix. Soyons modestes, et disons

seulement que, pour le Brésilien qui n'a, dans son pays plus vaste que l'Europe, que la baie de Rio à faire admirer, que, pour l'Australien qui n'a rien de beau à montrer dans son vaste continent, la France, avec ses richesses artistiques et monumentales rencontrées à chaque pas, apparaît comme le pays idéal pour le voyageur.

Que nous exploitions mal cette richesse, c'est possible. Il faut dire, à notre excuse, qu'au temps de la prospérité, nous n'en sentions peut-être pas la nécessité impérieuse. Peut-être aussi, la masse des civilisés n'était-elle pas autrefois suffisamment instruite ou mobilisable pour en apprécier l'intérêt.

Nous-mêmes sommes-nous, depuis si longtemps, conscients de la valeur de nos monuments?... Depuis la Révolution jusqu'au Second Empire, nous avons passé notre temps à démolir ou laisser saccager les plus beaux vestiges du passé sans écouter les très rares protestataires. On parle souvent des destructions de la période révolutionnaire. On ne raconte pas assez que beaucoup d'abbayes, vendues intactes comme biens nationaux en 1793, ont été systématiquement exploitées comme carrières de pierres par les nouveaux acquéreurs et que les objets d'art qu'elles contenaient ont été fondus ou brisés comme inutiles ou encombrants.

Notre sens esthétique ne s'est réellement réveillé que dans la deuxième moitié du siècle dernier, et si, dans notre pays, le culte du beau a subi une pareille éclipse, comment s'étonner que dans les pays d'outre-mer sans passé, et pour ainsi dire sans histoire, ce culte ne soit pas plus répandu?...

Nous croyons donc que, au cours du présent siècle, les beautés artistiques d'un pays seront un bien qui aura bonne chance de pouvoir espérer une « valorisation », pour employer un mot à la mode. Nous croyons que, dans le désarroi de notre économie dirigée, le point de direction que nous signalons mérite d'être pris en très sérieuse considération.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir rien inventé. On en parle et même on agit : le Touring-Club a obtenu, par ses propres moyens, des résultats remarquables que tout le monde connaît, alors que l'Office du tourisme, qui vient d'être dissous après une carrière fâcheusement retentissante, était obligé, pour faire vivre ses fonctionnaires, de provoquer

l'augmentation des taxes de séjour dans les villes d'eaux, méthode évidemment contestable pour développer le tourisme.

***

Le premier crédit budgétaire pour la conservation d'anciens monuments fut demandé par Guizot en 1831.

Dès 1845, Victor Hugo avait écrit une série d'articles pour réclamer la sauvegarde des admirables monuments du Moyen âge, car la Restauration avait été, comme disait Montalembert, une période de destruction sans limite.

Le Ministère Montalivet créa la Commission des monuments historiques dont le plus célèbre animateur, avec titre d'inspecteur général, fut Mérimée qui occupa l'emploi et garda le poste de 1833 à 1860.

En 1840, la Commission des monuments historiques vit ses attributions s'accroître. Elle fut chargée de désigner les édifices qui méritaient d'être restaurés et de diriger les travaux. Ce fut l'origine du classement tel qu'on l'entend actuellement.

Le classement était un acte purement administratif sans base légale. Les monuments historiques, déclarait le ministre en 1841, ne peuvent subir aucune modification sans que le projet ait reçu son approbation. Mais, en fait, il n'y avait pas de sanctions aux infractions.

La loi du 30 mars 1887, complétée par le règlement d'administration publique du 3 janvier 1889, conféra à la Commission des monuments historiques une investiture légale. Une organisation régionale fut créée avec des architectes en chef des monuments historiques (ils sont aujourd'hui au nombre de 40) chargés de veiller à la conservation des monuments d'une même région.

La loi de 1887 n'autorisait le classement des propriétés privées qu'avec l'assentiment du propriétaire. En cas de refus, l'administration n'avait d'autre ressource que l'acquisition amiable ou l'expropriation. La loi du 31 décembre 1913 institua le classement d'office, servitude qui peut donner lieu à une indemnité représentative du préjudice causé. En fait, les classements d'office sont rares : les conflits entre l'administration des Beaux-Arts et les particuliers sont insignifiants.

Le classement n'est pas à proprement parler une expropriation partielle, mais plutôt, comme le dit M. Paul Verdier[1] auquel nous empruntons beaucoup de renseignements, une indisponibilité partielle des droits de propriété qui n'en affecte nullement la vente.

Le classement n'implique pas nécessairement la participation de l'État aux travaux de restauration, de réparation ou d'entretien. Il permet seulement de l'espérer dans une proportion qui n'est pas limitée, mais qui dépasse rarement la moitié et sous la condition formelle que les travaux soient effectués non pas seulement sous la surveillance, mais sous la direction effective des services d'architecture des monuments historiques.

Le classement n'oblige le propriétaire à aucune dépense pour la conservation de l'édifice. Contrairement à une opinion très répandue dans le public, il n'implique aucune obligation de laisser visiter et laisse libre le propriétaire de percevoir un droit d'entrée à son seul profit. Il ne paraît cependant pas anormal que, lorsque la collectivité contribue à l'entretien, elle obtienne, en compensation, tout au moins à certains jours et à certaines heures, une faculté de visite.

La loi de 1913, complétée par celle du 31 décembre 1921, a créé deux échelons intermédiaires :

1° l'instance de classement qui rend applicable pendant six mois à un immeuble proposé pour le classement les règles qui protègent l'immeuble classé et qui a pour but de donner aux Beaux-Arts le temps de la réflexion et le délai nécessaire pour engager la procédure;

2° l'inventaire supplémentaire qui est, en quelque sorte, l'antichambre du classement et qui confère à l'État un droit de regard et de surveillance sur les édifices qu'il serait regrettable, bien que non classés, de voir disparaître ou transformer. L'inscription sur cette liste est notifiée au propriétaire qui ne peut procéder à aucune modification de l'immeuble sans aviser le ministre deux mois d'avance.

Il est évident que l'administration, pour gagner du temps, peut transformer, dans les délais les plus rapides, une inscrip-

1. Paul Verdier, *La Protection des Monuments historiques*. Brochure éditée par le Touring-Club.

tion sur l'inventaire supplémentaire en instance de classement, ce qui lui donne huit mois pour aviser.

A une demande de démolition, dans le seul but de vendre les matériaux en détail, l'administration se réserve cinq ans pour répondre.

La loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'État, fit classer en bloc les 90 cathédrales et les affecta aux Beaux-Arts. La loi du 31 décembre 1913, complétée par le règlement d'administration publique du 18 mars 1924 permit d'étendre la portée du classement à tous les édifices dont la conservation présente un intérêt *public* et non plus seulement *national*.

Actuellement il y a 8 575 immeubles classés monuments historiques. L'inventaire supplémentaire qui n'est pas publié et qui est loin d'être terminé, comporte aujourd'hui environ 12 000 inscriptions.

Dans le nombre, les églises occupent la place la plus importante, mais on trouve de tout : des dolmens, des statues, des grilles, des fontaines, des ponts, des remparts et jusqu'à des champs de bataille. Les châteaux, y compris ceux en ruines, sont environ 700 à la liste des immeubles classés et environ 900 à l'inventaire supplémentaire.

Le nombre exact importe d'autant moins que nous n'avons pas l'intention d'instituer une controverse sur la définition toujours discutable d'un château. Une abbaye comme celle de Fontenay ou de Royaumont n'est pas un château. Un hôtel comme celui de madame de Sévigné (Musée Carnavalet) ne s'appelle pas, à proprement parler, *château* parce qu'il est construit dans une ville. L'hôtel de Jacques Cœur à Bourges est dénommé *palais*.

Jusqu'à la fin du Second Empire et pendant les premières années de la Troisième République, on a encore construit de nombreux et quelquefois immenses châteaux. Ces demeures qui n'ont rien d'historique ne sont pas toutes sans valeur pour l'agrément du paysage, surtout lorsqu'elles sont des reconstructions fidèles dans le genre de la Roche-Pot. Elles sont cependant négligeables en intérêt par rapport à ce qu'il nous reste de châteaux historiques et qui est, sans qu'il soit besoin de le prouver par des statistiques, encore considérable comme nombre et comme beauté.

Que vont devenir, dans la tourmente actuelle, les châteaux appartenant encore à des particuliers?... Pouvons-nous même seulement nous déclarer rassurés sur le sort de ceux qui appartiennent à l'État?...

***

Sur les 700 châteaux relevés sur la liste des monuments classés, il n'y en a guère plus de la moitié qui soient encore propriété privée individuelle.

Les communes en possèdent environ 130, les départements 16, les collectivités diverses 24 et l'État une centaine sans compter les châteaux de la couronne ou palais nationaux que l'on peut définir par le fait qu'ils faisaient partie de la maison de l'Empereur en 1870.

Les Beaux-Arts comptent comme palais nationaux Versailles et les Trianons, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, l'Élysée, le Louvre, le Luxembourg, le Palais-Royal, la Malmaison, le Haut-Kœnigsbourg, Pau, le Vieux Château de Saint-Germain-en-Laye, mais non Pierrefonds qui ne peut être qualifié d'historique que par indulgence.

Sur les 900 châteaux figurant à l'inventaire supplémentaire, l'État en possède 7, les départements 12 et les communes 45.

A l'inventaire supplémentaire, la proportion des châteaux appartenant à des particuliers est donc beaucoup plus considérable. Cela tient à ce que le classement a été, surtout au début, considéré par certains propriétaires comme une brimade administrative. Les communes, les départements et les collectivités en général, n'ayant pas le même préjugé contre le classement, au contraire, leurs biens ont été classés sans opposition.

Le classement dépend beaucoup moins de l'importance du monument que de l'amour-propre du propriétaire. L'administration des Beaux-Arts n'a jamais usé de ses droits pour classer des châteaux comme ceux de Brienne, d'Époisses, de Valençay, de Grosbois ou de Saint-Fargeau qui, malgré leur intérêt de premier ordre, restent inscrits à l'inventaire supplémentaire. Son principe est de s'abstenir de classer les châteaux qui sont entre des mains sûres. C'est ainsi qu'elle n'a jamais classé non plus le château de Vaux-le-Vicomte, per-

sonne ne pouvant supposer que la famille Sommier qui, depuis 1875, a consacré des sommes considérables pour le restaurer et l'entretenir, aurait besoin de surveillance. Survienne une menace de mutation, il est probable que le classement ne tarderait pas.

Les châteaux de l'État sont répartis entre divers ministères qui d'ailleurs se les repassent au besoin. Il est difficile dans ces conditions, de se rendre compte de leur utilisation, et encore plus des frais de leur entretien.

Les Eaux et Forêts (Ministère de l'Agriculture) possèdent, parce qu'elles sont dans les bois et par survivance du régime allemand, toutes les ruines du Bas-Rhin et du Haut-Rhin récupérées depuis la guerre. L'Agriculture possède en outre, les deux pavillons d'entrée du château de l'Ermitage à Condé-sur-l'Escaut (Nord) avec un parc dont elle exploite le bois et aussi le haras du Pin, propriété de 862 hectares classée dans l'ensemble comme site. Elle a encore la porte Citron à Noisy-le-Roi dans la forêt de Marly, le pavillon de la Muette à Saint-Germain-en-Laye qui est loué à un particulier, et le château de Pompadour à Arnac (Corrèze) qui est converti en haras.

Le Ministère des Finances occupe une partie de l'abbaye Saint-Serge à Angers qui est une annexe de la caisse des dépôts et consignations.

Le Ministère des Travaux publics occupe le manoir de Quiqu'en-Grogne à Saint-Brieuc qui est l'ancien palais épiscopal attenant à la préfecture et affecté au service départemental des Ponts et Chaussées.

Le Ministère de la Justice occupe l'ancienne abbaye de Fontevrault qui est une prison et le château des ducs d'Épernon à Cadillac qui est aménagé en maison de rééducation pour les jeunes filles.

Le Ministère de la Guerre possède de très nombreux châteaux forts, donjons et bastions qui se rattachent plus ou moins à sa spécialité : les châteaux d'Angers, de Lunéville, de Commercy, de Bayonne, de Collioure, de Rohan (à Saverne), d'Annecy, d'Entrevaux, de Sedan, de Caen, de Montbéliard, de Vincennes (sauf le donjon et la Sainte-Chapelle) et les citadelles de Saint-Tropez et de Perpignan.

Les Beaux-Arts ont forcément les châteaux qui doivent servir de musées et les propriétés nationales qui n'ont qu'un intérêt esthétique. Ils héritent des monuments désaffectés par les autres ministères comme le château de Salces dans les Pyrénées-Orientales, ou cédés par les départements comme le palais Jacques Cœur à Bourges et le monastère de la Grande-Chartreuse dont ils ont résilié le bail de location passé avec le département de l'Isère.

Les Beaux-Arts — et ils sont là pour cela, — ramassent tout ce qui a un intérêt historique ou artistique et dont les autres ne veulent plus et ils sont quelquefois assez embarrassés de leurs biens.

Ils ont créé un certain nombre de musées payants. En comptant les grottes des Eyzies, la colonne de Juillet et tous les autres monuments à visites payantes — 79 au total — l'État a encaissé en 1935 quatre millions environ. Il faut compter que le Louvre, Versailles et le Mont-Saint-Michel rapportent 500 000 francs par an chacun en moyenne. Viennent ensuite l'Arc de Triomphe de l'Étoile, le Panthéon, le château de Pau, le palais de Fontainebleau et le monastère de la Grande-Chartreuse qui dépassent encore 100 000 francs de recettes. Les autres monuments à visites payantes ne sont pas d'un bien grand rapport. Avec des visiteurs à 2 francs, le château de Talcy a encaissé 4 308 francs en un an, le château de Fougères-sur-Bièvre 829 francs et le château d'Assier 671 francs.

L'expérience prouve qu'il est dangereux, pour les finances publiques, de multiplier les musées de second ordre et qu'il ne faut pas compter sur les oboles des visiteurs pour entretenir les toitures et payer les gardiens.

Les communes, lorsqu'elles sont des villes, arrivent à tirer parti des châteaux situés dans les agglomérations.

Elles en font des musées (Blois, Moulins), des palais de justice (Laval, Beauvais, Argentan), des prisons (Montélimar), des hôtels de ville (Aix-les-Bains), des sous-préfectures (Loches).

Les communes moins importantes ont pu adapter d'anciens châteaux aux besoins d'une mairie ou d'une école : Neuvicq (Charente-Inférieure), Torigni-sur-Vire (Manche), Cassel (Nord), Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), Riquewihr (Haut-

Rhin), Thouars (Deux-Sèvres), Rumilly-les-Vaudes (Aube), Gardes (Vaucluse), Saint-Haon-le-Châtel (Loire), Dolmayrac (Lot-et-Garonne), Plobsheim (Bas-Rhin), Bouloire (Sarthe).

Elles ont pu quelquefois en faire des hospices : Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), Orel (Manche).

Les départements qui n'ont que 28 propriétés historiques en comprenant les deux catégories, n'ont acheté les châteaux que pour une utilisation certaine.

Le château de Chambéry est une préfecture, les châteaux de Petit-Saverne et de Guéret des sous-préfectures, le donjon de la Tour blanche (Dordogne) une gendarmerie, le château de Dunois à Beaugency un dépôt de mendicité, le château de Villers-Cotterets un asile de vieillards, le château des ducs de Bourbon à Moulins et celui de Montfort-sur-Meu des prisons.

Leur utilisation a sans doute donné lieu à quelques massacres, mais par contre, elle assure, jusqu'à un certain point, leur conservation.

L'avenir des châteaux possédés par les collectivités dépend évidemment de la fortune de ces associations.

L'Institut qui offre une certaine apparence de richesse avec son capital de 127 millions devrait pouvoir assurer, pendant longtemps, l'entretien de son palais Mazarin à Paris, de son abbaye de Chaâlis et de ses châteaux de Langeais et de Chantilly.

L'Académie florimontane d'Annecy pourra-t-elle toujours entretenir le château de Lovagny?... La Société polymathique du Morbihan le château Gaillard de Vannes?... La Société lorraine d'archéologie les ruines du château de Frauenberg? La Société historique du Forez le château de Sail-sous-Couzan?

Il est certain que si ces sociétés, qui ne poursuivent pas un but de lucre, ne pouvaient plus suffire à leur tâche, l'État, bon gré mal gré, se substituerait à elles puisque les monuments sont classés.

Pas plus pour l'État que pour les particuliers la possession d'un château n'est un signe de richesse. Acheter un château n'est pas une affaire : le recevoir en don non plus. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les plus récentes acquisitions.

Le 12 janvier 1905, l'État achète le château de Maisons-Laffitte qui n'a plus de parc, pour 200 000 francs et en fait un musée.

Lorsque le marquis de Biencourt, ruiné par le krach d'une banque célèbre, mit son château d'Azay-le-Rideau en vente, en 1896, pour 500 000 francs, aucun acheteur ne se présenta. Après plusieurs baisses de mises à prix successives, cette demeure passa entre les mains des marchands de biens. Finalement l'État l'acheta à l'amiable le 11 août 1905 pour la somme de 200 000 francs par échange avec le château de Vez (Oise) d'une moindre valeur artistique qui lui avait été légué par M. Léon Dru l'année précédente, mais que les héritiers naturels tenaient à conserver. On considéra, à l'époque, que l'État avait eu pour rien le plus beau monument de la Renaissance. Le château d'Azay-le-Rideau qui n'a plus qu'un très petit parc sans dépendances a été converti en musée et a perçu, en 1935, 52 838 francs : cela ne paye probablement pas l'entretien.

Depuis la guerre, l'État s'est appauvri de plusieurs dons et acquisitions à un rythme qui s'accélère et qui commence à devenir inquiétant.

Le 17 septembre 1924, l'État (Beaux-Arts) achète le domaine de Lesdiguières à Vizille (Isère) pour 3 millions et en fait un musée des souvenirs de la Révolution. Le droit d'entrée rapporte 46 000 francs en 1935.

Le 29 novembre 1929, l'État (Beaux-Arts) achète le château de Bussy-Rabutin (Côte-d'Or) pour 1 500 000 francs et en fait un musée. Le droit d'entrée rapporte 4 348 francs en 1935.

Le 26 décembre 1930, l'État (Beaux-Arts) achète les ruines du château de la Hunaudaye à Plédéliac (Côtes-du-Nord) pour 25 000 francs.

En décembre 1931, l'État (Beaux-Arts) achète le château de Fougères-sur-Bièvre (Loir-et-Cher) pour 215 000 francs et le fait visiter. Le droit d'entrée rapporte 829 francs en 1935.

Le 16 février 1933, l'État (Beaux-Arts) achète le château de Talcy (Loir-et-Cher) pour 1 560 000 francs et en fait un musée qui est ouvert au public au cours de 1934 et qui, en 1935, rapporte 4 308 francs.

Le 20 janvier 1934, l'État (Beaux-Arts) achète pour 500 000 francs les ruines du château d'Assier (Lot).

Le 8 avril 1932, l'État reçoit en donation le château de Castelnau-Bretenoux et en fait un musée.

Le 16 mai 1933, l'État reçoit en donation le château de

Montal à Saint-Jean-de-Lespinasse dans le Lot (avec réserve d'usufruit à M. Fenaille) et en fera un musée national.

Le 16 mai 1933, l'État reçoit en donation du baron Gourgaud (avec réserve d'usufruit) la maison de l'Empereur à l'île d'Aix, qui est et restera un musée napoléonien.

Les Beaux-Arts viennent de récupérer le palais de Jacques Cœur à Bourges et le monastère de la Grande-Chartreuse. En 1931 ils ont pris en charge le château de Salces (Pyrénées-Orientales). Ils s'attendent à recevoir, d'un jour à l'autre, le château séquestré de Chambord qui est encore au Domaine. Ils négocient en ce moment l'achat du château de Châteaudun et du château de Chaumont-sur-Loire.

Enfin, en 1935, l'État a reçu en donation de M. Cahen d'Anvers, le magnifique château de Champs que l'on projette, paraît-il, d'affecter à la résidence d'été de nos présidents du conseil.

***

L'État a-t-il une politique des châteaux? Quelles sont les ressources des Beaux-Arts pour soutenir leur train de vie?...

Le budget ouvre des crédits spéciaux pour les monuments historiques nettement distincts des musées nationaux, des bâtiments civils et palais nationaux. Ces crédits sont divisés en deux chapitres et sont, pour 1935, en dehors du personnel, et des indemnités :

CHAPITRE 46. — Entretien des monuments historiques appartenant à l'État. . . . . 7 361 313 francs.

CHAPITRE 47. — Entretien des monuments historiques n'appartenant pas à l'État. . . . . 10 000 000 francs.

Si l'on compare ces crédits à ceux d'avant-guerre, on constate qu'ils sont au coefficient 4. Or l'administration des Beaux-Arts déclare que le coût des travaux qu'elle entreprend est au coefficient 5. De plus, son domaine propre s'est beaucoup augmenté et le nombre des édifices classés a plus que triplé en vingt ans. Les classements, quoique très ralentis, ont été encore de 90 en 1933, de 72 en 1934 et de 48 en 1935.

L'administration alloue tous les ans environ un million et demi aux architectes ordinaires pour les menues réparations

courantes des monuments historiques appartenant à l'État. Il reste donc à peine 6 millions pour l'entretien des 90 cathédrales et des édifices tels que les Invalides, etc.

En 1935, les crédits à répartir sur tous les monuments historiques n'ont permis de faire des travaux importants que dans quatre châteaux proprement dits appartenant à l'État : palais Jacques Cœur à Bourges, château des ducs d'Épernon à Cadillac, château d'Azay-le-Rideau, château de Fougères-sur-Bièvre, pour environ 500 000 francs.

Les réparations effectuées dans les monuments classés n'appartenant pas à l'État ont été encore plus insuffisantes.

Les Beaux-Arts interviennent à l'heure actuelle, dans le strict entretien de 6 000 d'entre eux qui absorbent le quart du crédit, soit environ 1 800 000 francs. Cette dépense de 300 francs en moyenne par immeuble, consiste surtout à repiquer des tuiles et à réparer les petits dégâts causés par les intempéries. Les architectes des Beaux-Arts, qui sont sur place, peuvent ordonner ces travaux sans en référer au ministre. Les Beaux-Arts font chaque année du gros entretien au ralenti dans un millier de monuments qui devraient, presque tous, être l'objet d'une véritable restauration et notamment dans un nombre énorme d'églises de villages appartenant aux municipalités n'ayant aucune obligation légale de voter des crédits à cet usage. Les communes oublient trop facilement qu'elles sont propriétaires des églises et s'en désintéressent souvent.

L'administration centrale obtenait, jusqu'il y a peu de temps, de la part des départements et des communes, des fonds de concours s'élevant à la moitié des dépenses à assumer : actuellement, cette collaboration est réduite au tiers en moyenne.

En 1933, l'État est intervenu pour de grosses réfections dans cinq importants châteaux qui ne lui appartiennent pas. Il a payé pour le château de Loches (propriété communale), pour le Palais des Papes à Avignon (propriété communale), pour le château de Monsoreau (propriété départementale) et pour le château de Langeais (propriété du « pauvre » Institut) des sommes comprises entre 100 et 130 000 francs, pour le château de Chambéry (préfecture) un peu plus de 200 000 francs.

Le rapporteur du budget des Beaux-Arts ne mentionne pas, par discrétion, les sommes dépensées par l'État dans les propriétés réellement privées. Cependant nous savons qu'il a été prévu d'affecter sur les crédits de 1934 environ 570 000 francs au gros entretien de onze châteaux particuliers dont deux appartiennent à des sociétés et deux sont des ruines dont les propriétaires se désintéressent entièrement.

Sur les 5 restant, deux châteaux seront restaurés aux frais de l'État sans aucun concours des propriétaires pour environ 400 000 francs et les autres en compte à demi avec les propriétaires pour 100 000 francs.

Par rapport à l'œuvre à accomplir, ces chiffres sont insignifiants. L'intérêt, mis en avant, du concours financier de l'État pour les châtelains qui accepteraient le classement nous paraît seulement se refléter dans le miroir aux alouettes: il est bon d'être prévenu.

Il faut reconnaître que l'aide de l'État dans la restauration des demeures historiques privées soulève des questions fort délicates.

Rien n'empêche un propriétaire d'en faire une affaire et de vendre son château après restauration subventionnée. L'administration qui n'a en vue que l'amour de l'art n'y verra aucun inconvénient, mais le public accepterait plus difficilement cette situation qu'il serait facile de lui dénoncer comme scandaleuse.

C'est pour éviter des critiques de ce genre que les dirigeants des Beaux-Arts ne subventionnent les particuliers qu'au compte-goutte.

Rien d'étonnant, donc, s'ils accordent à l'Institut (qui a des moyens élégants d'honorer ses mécènes) une subvention de 131 000 francs pour réparer Langeais.

Heureusement, une autre question se pose. Est-ce une affaire d'obtenir de l'État une subvention minime?... Sans aucune critique pour le personnel parfaitement dévoué et compétent de l'administration des Beaux-Arts, mais par expérience personnelle, nous n'hésitons pas à répondre par la négative.

Pour obtenir le concours financier de l'État, il faut non pas seulement que les travaux soient approuvés par lui, mais

effectivement dirigés par ses architectes officiels qui font plans et devis et passent des marchés avec les entrepreneurs. L'État a une réputation solidement établie de mauvais payeur : les entrepreneurs feront des prix en conséquence. De plus, un architecte, obligé de traiter dans les formes réglementaires et étranger à la localité, ne pourra jamais profiter des occasions de main-d'œuvre ou des facilités de transport que connaît le châtelain du pays. Le même travail payé comptant coûtera moitié moins cher au propriétaire, s'il en assume lui-même la direction et la responsabilité vis-à-vis de ses ouvriers ou artisans habituels, que s'il est entrepris administrativement.

Nous considérons une subvention d'entretien de 25 p. 100 de l'État comme onéreuse; une subvention de 50 p. 100 comme, le plus souvent, sans intérêt pour un particulier sachant gérer ses biens; mais nous n'assimilons pas à un particulier les municipalités rurales qui sont incapables de se défendre contre les exigences ou les malfaçons d'un artisan local, s'attribuant des droits sur le travail et sur ses élus qui le commandent.

Reste la question de la décision des travaux pour des restaurations délicates. Là, évidemment, les conseils d'un architecte expérimenté et instruit peuvent être très précieux à un châtelain moins cultivé, mais le rôle de conseilleur n'est pas forcément lié à celui de directeur des travaux.

En fait, la plupart des propriétaires qui tiennent leurs châteaux de leurs aïeux, ont hérité en même temps d'un sens artistique suffisant pour ne pas galvauder leur bien. Et beaucoup de nouveaux acquéreurs ont l'orgueil de ne pas étaler des fautes de goût, quitte à se faire conseiller dans la coulisse.

Lorsque M. Alfred Sommier acheta Vaux-le-Vicomte qui était guetté par les démolisseurs; M. Aynard, l'abbaye de Fontenay en piteux état; M. Louis Cahen d'Anvers, Champs massacré ou, plus exactement, défiguré; M. David Weill, Hautefort en ruines; M. Henri Menier, Chenonceaux, ils ont tous investi pour restaurer ces édifices des sommes considérables. Il a suffi de voir comment ces propriétaires s'y sont pris pour affirmer que jamais l'État ne serait arrivé à un pareil résultat sans dépenser beaucoup plus.

Ces grands rebâtisseurs ont été poussés beaucoup plus

par le sentiment d'avoir accompli une œuvre artistique que par le plaisir orgueilleux de la possession. Survienne une tourmente comme celle que nous subissons, ils manifestent la préoccupation d'assurer l'avenir des trésors qu'ils ont choyés beaucoup plus que le désir d'en tirer argent.

L'histoire de Champs est caractéristique à cet égard. En 1895, un riche banquier, M. Louis Cahen d'Anvers, avait acheté ce délicieux château qui fut pendant un temps celui de la Pompadour. Il dépensa 12 millions-or pour le remettre en état et rétablir les miroirs d'eaux, jardins et charmilles suivant les plans retrouvés de l'époque. Il me souvient qu'après la guerre, M. Louis Cahen d'Anvers me le fit visiter. Il racontait, avec mélancolie, que la charge des 40 jardiniers qu'il jugeait nécessaires devenait lourde pour ses épaules. Cependant il voulait tenir... Après lui, son fils Charles continua pendant un certain temps et y consacra 500 000 francs par an, dont 100 000 francs d'impôts. Des acheteurs étrangers se présentèrent qui auraient payé quelques millions mais qui, du point de vue artistique, ne lui inspiraient pas confiance. Cela ne l'intéressait pas. Le 1er janvier 1935 M. Cahen d'Anvers a fait don à l'État du château situé à Champs-sur-Marne, à vingt kilomètres de Paris et des 80 hectares de terrains d'agrément qui l'entourent.

Quand le duc d'Aumale légua Chantilly à l'Institut, le château faisait partie d'un immense domaine qui rapportait par les ventes de bois et les locations de toutes sortes, quelque 500 000 francs-or par an. Le don n'était pas une charge.

Aujourd'hui les domaines agricoles et forestiers qui entouraient les châteaux historiques sont en grande partie morcelés et vendus. Ces aliénations ont permis, pendant un temps, d'entretenir les bâtiments, mais on ne peut pas vivre indéfiniment sur son capital.

Les propriétaires qui ont lutté trop longtemps et qui, pour cette raison ou pour d'autres, se sont ruinés, essayent de vendre leurs châteaux. Mais où sont les acquéreurs? Alors ils implorent l'État. Si le public connaissait la liste des domaines actuellement offerts, il serait stupéfait.

Les Beaux-Arts sont dans le plus grand embarras. En classant les demeures historiques, ils ont affirmé solennellement

qu'elles ne devaient pas périr. En les achetant pour des prix dérisoires, ils consacrent ce qu'ils voudraient cacher : à savoir qu'elles n'ont plus de valeur marchande. Et à chaque fois se pose la question : comment les utiliser? Les journaux de la Haute-Garonne de mars 1934 signalent que le château de Saint-Élix, bâti par un favori de François Ier sur le modèle des résidences princières des bords de la Loire, mis en vente publique avec son magnifique parc de 60 hectares, a été adjugé 100 000 francs : sans doute la valeur des arbres à couper. La construction, si elle n'est pas utilisable par une collectivité, ne vaut plus rien.

L'État (Domaine) a acheté Chambord pour 11 millions, le 13 avril 1930 après un séquestre qui a duré une douzaine d'années, à raison de questions administratives assez curieuses et, paraît-il, assez difficiles à régler : par une survivance, unique en France, du régime féodal, le village et l'église étaient, hier encore, propriété du châtelain. Le château de Chambord, à l'édification duquel François Ier fit travailler 1 800 ouvriers pendant douze ans et que tous les rois de France, de Henri II à Louis XIII, continuèrent à construire et à transformer, est certainement un de ceux qui sont le plus contestés du point de vue artistique. Avant la crise il ne valait déjà que le prix que l'on aurait pu tirer, à la démolition, des tonnes de zinc et de plomb qui sont accumulées sur les toits. Chambord a été jugé inhabitable par les successeurs du Maréchal de Saxe dont certains, cependant, avaient les moyens de mener grand train.

Le comte de Chambord y passa, en cachette, des journées célèbres en juillet 1871, mais ne remplaça jamais le mobilier vendu en 1793.

Les dix-sept enfants survivants du duc de Parme qui le possédèrent en indivision habitaient un coin des communs lorsqu'ils venaient, avant la guerre, surveiller l'exploitation du domaine qui s'étendait sur 5 500 hectares clos par 32 kilomètres de murs. Les revenus des 4 500 hectares de bois exploitables ne suffisaient pas à couvrir les frais d'entretien du château et de ses abords, quoique le jardinage n'y jouât qu'un rôle effacé.

Les châteaux construits ou remaniés aux XVIIe et XVIIIe siècles

ne peuvent, au contraire, se passer d'un jardinage très soigné sans risquer de perdre leur charme. On ne conçoit pas le Lude sans les magnifiques terrasses fleuries qui bordent le Loir, Vaux-le-Vicomte et Champs sans les parterres à la française, sans les miroirs d'eau entretenus d'une façon impeccable. Que restera-t-il de tout cela après la tourmente?

Il n'y a pas que les Japonais et les Hollandais qui aient le culte des fleurs. La roseraie de l'Hay installée par un ancien directeur du Bon Marché dans un cadre sans intérêt est devenue pour les Parisiens un lieu de pèlerinage. La roseraie de Bagatelle entretenue par la Ville de Paris attire des milliers de visiteurs. Un parc à la française dessiné par Le Nôtre entourant un château Louis XIV peut constituer une valeur touristique inestimable.

L'État a déjà bien du mal à entretenir le parc de Versailles. On ne peut espérer qu'il consacrera des millions à maintenir le jardinage des nouveaux châteaux qu'il va posséder.

Il se déclare débordé par les seuls frais de couverture et envisage — provisoirement bien entendu — de cacher sa misère en bouchant les trous avec la tôle ondulée.

Devant l'impossibilité manifeste d'entretenir les monuments classés, les Beaux-Arts avaient envisagé de faire la part du feu et de déclasser ceux qui ne seraient pas d'un intérêt de tout premier ordre. C'eût été un renversement complet de la politique suivie depuis quarante ans.

Le péril vient d'être écarté, tout au moins provisoirement. Le ministre a réussi à faire incorporer, dans le budget extraordinaire d'armement pour 1936, un crédit de 9 millions pour les monuments appartenant à l'État et un autre de 14 millions pour les monuments n'appartenant pas à l'État. Les Beaux-Arts qui demandaient 200 millions disposeront donc, dans l'ensemble, pour cette année, de 40 millions : ils estiment que, pour éviter des catastrophes et pour un entretien raisonnable des monuments soumis à leur contrôle, il est indispensable de renouveler, pendant cinq ans, cet effort financier.

Il n'y a aucune honte, ni pour un État, ni pour un particulier, à faire machine arrière. Il y a même un certain courage

à avouer que l'on a vu trop grand et à faire pénitence. Ce qui nous choque, c'est l'incohérence : c'est de déclarer que l'on poursuit tel ou tel but, puis de prendre toutes les mesures qui empêcheront de l'atteindre.

***

Nous ne discuterons pas avec ceux — s'il y en a — qui soutiendront que la conservation des châteaux historiques est sans intérêt. Nous avons assez démontré, croyons-nous, au cours de cet article que la France a une grosse valeur touristique et que nous devons tirer parti de cette richesse.

Comment la développer, ou simplement ne pas la laisser perdre? Est-ce par l'inflation indéfinie des crédits affectés aux Beaux-Arts pour leur permettre d'augmenter, par de nouveaux achats, leur patrimoine déjà immense?

On n'attend pas de nous une conclusion dans ce sens. Chaque fois que l'État achète ou reçoit en don une propriété de luxe, il s'appauvrit des frais d'entretien qu'il n'avait pas à payer lorsque ces biens appartenaient à des particuliers.

L'État peut acheter à Paris tous les hôtels anciens ou modernes qui sont à vendre pour y installer ses services indéfiniment prolifiques. Il peut acheter l'Hôtel Matignon pour un premier ministre et d'autres hôtels pour des ministres secondaires, voire des sous-secrétaires d'État. Il peut accepter Champs pour en faire un *Chequers* français, mais tout cela a une limite. Or nous avons dépassé le point de saturation.

Nous admettons, sans en discuter les détails, que tous les monuments historiques classés doivent être conservés dans un intérêt national et public. Nous demandons, en revanche, que l'on admette avec nous que tout ce que les particuliers y dépensent, diminue d'autant les investissements de l'État lorsque, pour son malheur, il en deviendra propriétaire.

On fait miroiter aux yeux des possesseurs la possibilité d'une assistance ou d'un secours. Pauvre thérapeutique qui consiste à saigner le malade à blanc et à lui offrir le ballon d'oxygène quand il est mourant!

A notre avis, la seule politique efficace est celle du dégrèvement. Dans un but uniquement démagogique, on a inventé,

très récemment, cet impôt sur les terrains d'agrément qui rapporte surtout des chicanes.

Le parc qui entoure Grosbois a 587 hectares clos de murs. Le prince de Wagram dépensait autrefois un million-or par an et occupait cent vingt personnes à l'année pour l'entretien de son domaine, dans lequel le jardinage ne jouait pas le premier rôle. L'État sera-t-il bien avancé si l'on abat les 11 kilomètres de murs pour transformer le parc de Grosbois en fermes labourables qui apporteront leur contribution à notre surproduction de céréales? Qu'un tel phénomène se produise par la fatalité, rien à dire, mais que la taquinerie des impôts le précipite, sans utilité pour personne et sans profit pour le fisc, voilà qui est lamentable.

Les propriétaires de châteaux ne payent pas, en général, des impôts mobiliers très élevés. Cet impôt étant réparti entre tous les contribuables de la commune, il est juste que le châtelain en supporte sa part.

En 1925, lors de la revision foncière des propriétés bâties, il a été recommandé, aux agents du fisc, d'être modérés dans les évaluations de la valeur locative des châteaux et de tenir compte des charges.

Un des décrets-lois paru dans le fabuleux numéro du 30 octobre 1935 du *Journal Officiel*, apporte une satisfaction qui nous intéresse, à vrai dire, plus par la nouvelle orientation qu'elle paraît confirmer que par le soulagement matériel qu'elle accorde.

Ce décret-loi ordonne que les revenus afférents aux propriétés classées parmi les monuments historiques seront exonérés de l'impôt général sur le revenu (nous comprenons qu'il s'agit du revenu cadastral de la propriété foncière bâtie). Un règlement d'administration publique fixera les modalités selon lesquelles les propriétaires, bénéficiant de l'exonération prévue, seront tenus d'en employer le montant en vue de l'entretien et de l'amélioration des dits monuments.

Attendons patiemment le règlement annoncé, dont nous serions en peine, avec les conditions imposées par la loi, d'imaginer un usage simple et un effet pratique.

Remercions le législateur de sa bienveillance naissante, mais ne perdons pas de vue que toutes les mesures prises

jusqu'ici, intéressantes certes mais secondaires, ne résoudront pas le problème parce qu'elles laissent de côté la question vitale que l'on n'a pas encore eu le courage d'aborder et qui est celle des droits de mutation.

En cette matière, le fisc élève la mauvaise foi à la hauteur d'un principe et cela lui est d'autant plus facile qu'il n'y a aucune base pour estimer la valeur d'un château. Le fisc ne donne jamais son estimation mais conteste toujours la vôtre sans dire où il veut en venir et vous menace d'une amende pour un écart de 15 p. 100 sur son estimation. Il vous tient par la terreur d'un procès : pour un particulier cela s'appellerait chantage.

La transmission de son château est le cauchemar du père de famille qui a le désir bien naturel de le laisser à ses enfants. Or aucune prévision n'est possible : le fisc refuse toute conversation tant qu'il n'est pas en situation de vous étrangler, c'est-à-dire après que les actes sont signés et dans la semaine qui précède la prescription.

Nous avons vu que Chambord n'a aucune valeur marchande. Rien n'empêche le fisc de l'estimer 100 millions et de dire avec le sourire : « Si vous vouliez le construire aujourd'hui, cela vous coûterait bien plus cher. »

La solution serait donc d'exempter du droit de transmission tous les monuments historiques classés. Avec ce système, le classement serait un avantage au lieu d'être une charge, et serait sollicité au lieu d'être craint.

Les propriétaires actuels délivrés d'une épée de Damoclès pourraient faire les prévisions qu'ils désirent pour assurer à leurs héritiers la possibilité de continuer. Ils mettraient une ardeur nouvelle à entretenir leur bien, au lieu de se livrer au découragement.

Il faut le répéter : tout ce que le particulier dépense est une économie pour l'État châtelain. Quand l'État, les communes ou les départements seront propriétaires de tous les châteaux, ces biens seront devenus de mainmorte et il n'y aura tout de même plus de droits de mutation pour le fisc.

Prenons un exemple concret. Lorsque la princesse de la Tour d'Auvergne a hérité, en 1918, du château de Grosbois qui appartenait à son frère, le prince de Wagram, tué à la

guerre, elle a payé au fisc et en frais la somme de 1 718 000 francs sur une estimation de l'immeuble de 4 925 000 francs : soit 33 p. 100.

L'État est-il disposé à reprendre Grosbois moyennant la seule restitution des droits de mutation payés, c'est-à-dire pour rien?

Une association s'est formée — la Demeure historique — fondée le 7 juillet 1924, qui cherche à intéresser le public à la conservation des châteaux. Elle groupe 500 adhérents dont beaucoup se sont entendus pour accorder aux touristes le droit de visiter en payant, ce qui a permis d'organiser, en diverses régions, les tournées touristiques. Les sommes recueillies doivent servir à l'entretien.

« La Demeure historique » soutient, avec raison, que si les propriétaires des châteaux ne font pas entrer leurs demeures dans le circuit des attraits touristiques, ils sont mal fondés à demander qu'on s'intéresse à leur sort.

Il a fallu un très gros effort pour persuader aux châtelains français d'organiser ces visites payantes, et encore ne demandent-ils que des sommes très minimes qui ne les sauveront pas. En Angleterre, les droits d'entrée sont très anciens et les tarifs beaucoup plus élevés. Le célèbre château de Knowles, dans le Kent, qui a autant de cours intérieures qu'il y a de jours dans la semaine, autant d'escaliers qu'il y a de semaines dans l'année, autant de chambres qu'il y a de jours dans l'année, fait une recette beaucoup plus importante que Grosbois qui, malgré l'attirance primordiale des souvenirs napoléoniens, malgré sa situation privilégiée à 15 kilomètres de Paris sur une route nationale très fréquentée, malgré la publicité de « la Demeure historique », ne reçoit, par an, que 10 000 visiteurs à 4 francs.

Dans nos précédents articles sur l'État assureur, l'État banquier[1], nous avons démontré que les largesses de l'État étaient plus nuisibles qu'utiles, même pour ceux qui s'imaginent en être les bénéficiaires. Pour l'État châtelain, notre conclusion sera la même. Nous demandons que les crédits budgétaires pour subventionner l'entretien des propriétés privées soient purement et simplement supprimés.

Par contre, nous demandons : 1° Que tous les monuments

1. *Revue de Paris*, 1er janvier 1934 et 15 février 1935.

classés historiques soient exempts de droits de mutation, sous réserve d'obligation, si l'on veut, de laisser visiter dans des conditions à déterminer;

2° Que les terrains d'agrément ne soient plus jamais pénalisés et soient imposés au même taux que les terrains non bâtis de la commune.

En acceptant nos propositions, l'État ferait une excellente affaire puisqu'il éviterait ou retarderait tout au moins les dons ruineux dont il est menacé et qu'il développerait le tourisme dont il bénéficie à tous les points de vue, sans bourse délier.

J'entends l'objection. Dégrever les châtelains!... Comment demander cela à un Parlement qui n'a d'autre souci que la surenchère démagogique?...

Nihil admirari, disait Horace.

Nos revendications peuvent parfaitement aboutir, et personne ne serait plus indiqué, pour défendre les châtelains, que ce député socialiste de l'Isère, qui fait une campagne acharnée en faveur du retour des Chartreux et qui, pour cette raison, s'est fâché tout rouge avec le parti S. F. I. O. dont il a été finalement exclu comme hérétique.

***

Les châtelains, nous l'avons vu, s'organisent pour montrer leurs demeures historiques, mais nombreux sont encore les Français qui ignorent ce qu'il y a à voir chez eux et quelquefois à leur porte.

Ce serait un axe de lancement pour la publicité touristique nationale que de caractériser notre pays par cette formule lapidaire :

La France, terre des Châteaux.

DOCTEUR ADOLPHE JAVAL

LES TENDANCES DES ASSOCIATIONS FÉMINISTES EN FRANCE

Il paraît superflu de chercher dans l'actualité quelque prétexte qui justifie la sollicitude avec laquelle on voudrait étudier les groupements féministes de France, leurs thèses, leurs succès et leurs espoirs : une injustice permanente mérite en toute saison qu'on se penche sur elle.

Mais il se trouve que ce problème toujours actuel l'est plus que jamais depuis un mois. Ainsi qu'il arrive tous les quatre ans aux approches des élections, Chambre et Sénat viennent d'entendre l'appel des femmes; et l'on connaît la réponse : plus de promesses que de largesses.

Vers le même temps, l'Union nationale pour le vote des femmes, en son cinquième congrès d'études, a montré, une fois de plus, que ses membres connaissent les grands thèmes sociaux et politiques infiniment mieux que la plupart des parlementaires — sans parler des électeurs. Quelques jours plus tôt l'Union française pour le suffrage des femmes avait rassemblé les porte-parole de ses sections.

L'heure paraît donc bien choisie pour méditer sur les deux formules que proposa naguère, en sa langue magique, M. Paul Valéry :

Au regard de la loi constitutionnelle, la première des femmes [en France] est un être inférieur au dernier des hommes.

Toute Française est un être inférieur à n'importe quelle femme des pays où la femme vote[1].

Ne manquons point de rappeler tout de suite que la loi constitutionnelle paraît à peine plus outrageante pour les Françaises que ne l'est le Code civil. Dans une conférence que présidait Me Odette Simon-Bidaux, avocate à la cour, M. Jacques Debu-Bridel, qui a obtenu le Prix Interallié pour son roman *Jeunes Ménages*, reprochait récemment à Napoléon et à divers philosophes du XIXe siècle d'avoir non seulement essayé de ravaler les femmes françaises à la condition d'esclaves, mais d'être parvenus à éteindre pour quelque temps le génie féminin. Il faut mettre en cause l'inégalité des deux sexes au point de vue des droits juridiques non moins que l'inégalité dans l'ordre politique. C'est donc une double tâche que s'assignent les féministes, au mépris des préjugés et des quolibets.

Très vieille histoire et fort complexe. Pour la bien connaître, on doit lire, par exemple, l'ouvrage de M. Barthélemy, son cours professé à l'École des Hautes Études sociales, et l'étude de madame Suzanne Grinberb sur les Constitutions.

Avec fruit et avec plaisir on ouvrira le tome X de la nouvelle *Encyclopédie Française* de A. de Monzie, au chapitre du vote des femmes; dans ce limpide exposé, la duchesse de la Rochefoucauld nous rappelle d'abord que, chez les Germains, les prêtresses votaient dans les assemblées dirigeantes, que les matrones gauloises (« nos ancêtres les Gaulois! ») furent appelées à délibérer du traité avec Annibal, que, sous l'ancien régime, en France, les pairesses, représentant leurs fiefs, siégeaient aux États provinciaux (madame de Sévigné au Parlement de Bretagne), que les femmes du peuple n'étaient pas exclues des assemblées électorales et, parfois, avec les hommes, désignaient les députés aux États généraux; elles faisaient partie des assemblées communales; à la veille de la Révolution, l'incapacité féminine n'était pas encore un fait; les révolutionnaires l'établirent, Bonaparte la consacra. Et, malgré tant d'efforts entrepris par des hommes qualifiés

1. Voir dans la *Revue de Paris* du 15 février 1931 : *Le suffrage des femmes*, par Paul Valéry.

comme par des femmes éminentes, les citoyennes, au mois d'avril prochain, ne pourront point s'approcher des urnes, sauf pour les astiquer.

Or, tant qu'elles ne pourront pas collaborer à la législation, elles risqueront d'attendre fort longtemps qu'une réforme du fameux article 213 donne à l'épouse la place qu'elle devrait obtenir dans une nation civilisée. On continuera de même à leur défendre d'ester librement en justice et de diriger sans leur mari leurs affaires ou leur fortune personnelles; on exploitera de plus en plus celles qui travaillent; les mères n'obtiendront point la reconnaissance de leurs droits; enfin les sages paysannes qui, souvent, dirigent la ferme, les travailleuses qui, à l'usine, produisent autant que les ouvriers, les lycéennes qui, au concours général, décrochent le premier prix de philosophie, les étudiantes, les industrielles, les avocates, les romancières, les commerçantes, les femmes médecins ou professeurs, les veuves qui se dévouent à leurs enfants et paient des impôts devront se tenir toujours pour inférieures au premier ivrogne venu parce qu'il vote, parce qu'il détient seul l'autorité paternelle et parce que le Code, en somme, l'autorise à dire, en renversant la soupière sur la table familiale : « Je suis l'homme, c'est moi qui commande! »

Pour toutes ces raisons, la popularité des associations féministes ou suffragistes s'accroît d'année en année. On ne peut se défendre d'aimer surtout celles qui répudient les démonstrations voyantes et sont retournées, pourrait-on dire, aux sources de l'esprit classique — la mesure, la logique, la méthode. On se sent, auprès d'elles, au pays de Descartes, mais sans préjudice pour la sensibilité nécessaire.

Telle est, entre toutes, l'Union nationale pour le vote des femmes où règne une discipline intellectuelle que n'eussent répudiée ni la malheureuse Hypatie ni, plus près de nous, Clémence Royer.

Fondée par madame Le Vert Chotard, qui en est devenue la présidente honoraire, cette Union nationale a depuis quelques années accompli, sous la direction de la duchesse de la Rochefoucauld, une tâche qui la signale encore plus peut-être à l'attention masculine qu'à celle de l'autre sexe. Car, sans jamais négliger les problèmes qui intéressent la femme,

l'enfant et la famille, elle étudie à fond les questions d'intérêt général.

Rien de plus naturel. Quand les femmes voteront, ne se trouveront-elles pas appelées, et pour cause, à intervenir dans l'orientation politique, économique, financière et sociale du pays? Mieux vaut, pour nous tous, qu'elles s'y préparent d'avance.

En adoptant cette conception et en y conformant l'essentiel de son activité, l'Union nationale pour le vote des femmes s'est formé une originalité qui la distingue de toutes les associations féministes.

J'en ai, sous les yeux, des témoignages humiliants pour divers partis politiques. Par exemple, une brochure où sont réunis les rapports présentés, à la fin de 1931, au premier congrès d'études de l'Union. Le thème en est la vie municipale. Et voici quelques-uns des titres : l'administration des communes, l'éducation civique et sociale de la femme rurale, l'équipement communal, l'urbanisme, l'électricité dans les campagnes, les fraudes et falsifications, les finances communales, les lois d'assistance obligatoire, le rôle de la visiteuse multivalente, la police municipale, la lutte contre le cancer, l'orientation professionnelle... J'en passe, et de plus sérieux encore.

L'année suivante, les congressistes examinèrent avec la même compétence le fonctionnement des Chambres, leur collaboration avec le gouvernement, les travaux législatifs, le budget général, la trésorerie, les impôts, les emprunts, les conversions, les budgets des différents ministères pour 1933.

En 1934, elles choisirent ce programme : « Problèmes nationaux vus par des Françaises »; la duchesse de la Rochefoucauld exposa les réformes qu'il conviendrait d'apporter au suffrage universel; ses collaboratrices indiquèrent celles qu'on devait souhaiter pour la justice et l'administration; d'autres dressèrent le bilan de la richesse française — la production, l'exportation dans les industries de luxe, l'épargne — ou de la défense de notre pays : politique commerciale, accords commerciaux, traités politiques.

L'année dernière, voulant s'occuper de « l'avenir français » — mais s'occupent-elles jamais d'autre chose? — les futures « députées » de l'Union, car elles entreront, tôt ou tard, à la

Chambre, exposèrent ou critiquèrent l'organisation de l'État, la législation, le système fiscal, l'économie, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, la culture française aux colonies, l'information politique. Et un juriste aujourd'hui fort populaire, M. Edgard Allix, alors doyen de la Faculté de droit de Paris, leur décerna cet hommage :

Je crois que notre école de la place du Panthéon peut revendiquer l'honneur d'avoir été un des berceaux du féminisme actuel, tel que vous le pratiquez, et qui ne veut fonder ses revendications que sur des mérites reconnus et des titres indiscutables[1].

C'est un nouveau sénateur, M. E. Mireaux, directeur du *Temps*, qui, ces jours derniers, au cinquième congrès d'études de l'Union nationale pour le vote des femmes, a occupé le fauteuil présidentiel où s'étaient assis, les années précédentes, M. Henri Chardon, président de la section de législation civile, André Maginot, M. Léon Bérard, Maurice Ordinaire. Par sa bouche s'exprima l'égoïsme masculin, mais un égoïsme bien compris, cette fois, puisqu'il s'avérait favorable à cette « promotion de la femme » saluée naguère par M. Lucien Romier, à cet avènement d'une force jeune en qui Jules Laforgue, aux approches de la mort, vit prétexte non plus à complaintes un peu narquoises, mais, au contraire, à paroles d'espérance.

Et, certes, il eût définitivement changé d'avis sur les femmes, l'auteur de l'*Imitation de Notre-Dame la lune*, s'il avait entendu le mois dernier, au Musée Social, après le discours de la duchesse de la Rochefoucauld sur la jeunesse et la politique, tant de solides rapports sur les conseillères municipales, les codes

1. Il semble juste de citer, auprès de la duchesse de la Rochefoucauld, quelques-unes des remarquables spécialistes qui ont reçu ce bel hommage : mademoiselle Marie-Thérèse Moreau; mademoiselle Aline Chalufour; mesdames Desfeuilles; Thécle René-Lafarge; Suzanne Desternes; Jean-Brunhes Delamarre; Yvane Arthaud; Lamotte; Marguerite Teillard-Chambon; la comtesse de Fels; mesdames Perreau-Chandet; Normand; Bertrand Fontaine; Sommier; de Hurtado; J. Graff; de Kéranflec'h-Kernezne; Marie Gasquet; G. Leygues; Bocsanyi-Bodecher; Paris; Lamy; de Galard; Copin-Lecoq; J. Lorthiois; F. Legueu; Delagrange; Zwiller; Le Bret; Barbier-Hugo; Le Brun; Le Corbeiller; L. Dufour; Labadie; de Robien; Duhamel; Foncin; G. de Wendel; Louis Vieillard; Cheilus; Dromard-Mairot; Leusse; Fockedey; Vasse de Rocheville; Sauvage; Brunet.

nouveaux, les lois et les femmes latines, la crise du contrat, la défense des contribuables, la monnaie, la vie chère, les échanges, le petit commerce et les ententes industrielles, l'orientation nouvelle du travail, la protection du travail féminin, l'économie ménagère, l'évolution du droit international, la défense de la paix, celle aussi du pays, la guerre aérochimique, l'aviation sanitaire, la famille et les lois, l'enfance déficiente, la moralité publique.

Ces congrès annuels, qui réunissent à Paris les déléguées de toute la France, sont loin de constituer les seules manifestations de l'Union nationale pour le vote des femmes. Les quatre-vingt-dix comités, dans les départements, se chargent de faire répéter les conférences préparées par le centre.

On reste confondu de respect devant ces textes où la sûreté de l'information le dispute à la clarté de la forme, à la force persuasive des arguments. Je pense, par exemple, à telle conférence de madame Sauvage où le mécanisme agricole du pays est étudié à fond et où apparaît nettement l'importance de l'activité des paysannes.

Je pense aussi aux conférences sur les réformes sociales nécessaires, sur les remèdes qu'on peut apporter au chômage des jeunes, sur les femmes dans les professions libérales, enfin à ce petit chef-d'œuvre que les hommes feraient bien de lire : *les Partis politiques en France.*

Ainsi, depuis cinq ans, l'Union nationale pour le vote des femmes a constamment tendu à former et à proposer une doctrine. C'est là un phénomène nouveau dans l'histoire du féminisme.

Les bases de cette doctrine? Respect de la propriété, respect de la famille, amour de la patrie, goût de la paix internationale. Dira-t-on que ces principes n'expriment après tout que des tendances innées? Pourtant, sans trop se soucier du mot de Talleyrand : « La politique aura bien du mal à devenir une science », les membres de l'U. N. V. F. ont appuyé leurs conclusions sur des observations effectuées dans un esprit scientifique.

La vigilance qu'elles consacrent à tous les aspects de la vie nationale ne les détourne point des problèmes proprement

féministes. De toutes leurs forces elles plaident, elles agissent en vue d'obtenir que les Françaises, électrices déjà aux chambres d'agriculture, électrices et éligibles aux conseils de prud'hommes et aux tribunaux de commerce, obtiennent la totalité des droits politiques, qui, du reste, a déjà été votée plusieurs fois par la Chambre. Citons encore la *Nouvelle Encyclopédie :*

Il y a dans le monde près de 50 pays où les femmes bénéficient du droit de suffrage et l'on peut estimer le nombre des électrices à 140 millions. Leur action est particulièrement développée dans le domaine de la législation sociale. En plusieurs pays, elle a « amené de meilleures mœurs électorales ».

Dans leur propagande, les collaboratrices de la duchesse de la Rochefoucauld n'oublient pas d'invoquer ces lignes de leur présidente.

Elles n'oublient pas davantage qu'elles veulent obtenir la reconnaissance des droits civils, — droits de l'épouse et droits de la mère. Ces deux revendications connexes forment pourtant l'objet de projets distincts; celui de M. René Renoult (1932), qui intéresse la femme mariée, avait paru près d'aboutir, mais il est menacé d'un sérieux retard. Grâce à une récente proposition du docteur Péchin, une réforme peut intervenir plus vite en ce qui concerne la puissance paternelle.

Que les pères autoritaires pour qui l'épouse n'est qu'une enfant ne froncent pas trop les sourcils : l'Union nationale pour le vote des femmes n'entend pas les dépouiller de leurs pouvoirs. Elle respecte l'autorité du chef de famille, elle ne réclame pas même l'égalité absolue du père et de la mère, car elle ne veut pas choquer le pays dans ses traditions spirituelles. Bien qu'il semble juste et sain d'accorder à la femme les mêmes droits qu'à l'homme sur leurs enfants, l'U. N. V. F. ne demande que le *contrôle* de la puissance paternelle par la mère.

Ne nous étonnons point qu'elle s'efforce de maintenir, envers tout et contre tous (M. Jacquier, par exemple), le droit de la femme au travail. Si elle tient pour souhaitable que la Française demeure, autant qu'elle le peut, à son foyer, elle n'accepte pas que le législateur l'y force. Elle rappelle à ce propos qu'en Esthonie, où l'on a voulu contraindre au repos les femmes

fonctionnaires mariées, 70 p. 100 de ces persécutées ont immédiatement divorcé pour garder à la fois leur poste... et leur mari. Et c'est peut-être pour diminuer le nombre des vieilles filles que l'Angleterre vient de permettre enfin aux institutrices de continuer à enseigner après leur mariage.

Puisque nous venons de nommer l'Angleterre, on peut évoquer ces suffragettes qui, longtemps, se moquèrent des vieux barbons. On les imita quelque temps en France, on les imite encore dans quelques groupes. Mais non pas à l'Union nationale : de la courtoisie avant toute chose, telle est la tactique à l'égard des pouvoirs politiques. On y enseigne aux néophytes que, malgré tant de rancunes légitimes, on ne doit faire aux sénateurs aucune peine. Jamais de campagnes personnelles contre qui que ce soit. Il faut gagner les adversaires par la persuasion d'un féminisme souriant et éclairé.

On a souvent mesuré, à ce propos, l'influence des démarcrches auprès d'hommes politiques, la portée de l'enquête que la duchesse de la Rochefoucauld soumit, en 1929, à l'Académie des sciences morales et politiques et des enquêtes, plus convaincantes encore, qu'elle a entreprises avec son association, auprès de l'Académie française, du Conseil d'État, des dirigeants des corps constitués et des principales associations : partout, la majorité a souhaité que les Françaises devinssent enfin les égales des citoyens.

Autres formes d'activité : la propagande auprès des directeurs de journaux et des journalistes, les relations amicales avec des partis ou des groupements favorables au vote féminin — la Fédération des contribuables, les associations d'anciens combattants.

L'U. N. V. F. n'oublie pas non plus que les élections approchent. Elle n'a point préparé d'affiches, mais elle se met en contact avec les candidats, envoie des représentants à leurs réunions pour leur poser la question féministe.

Ainsi, peu à peu, elle arrive à toucher toutes les catégories sociales, depuis les ouvrières et les paysannes jusqu'à l'élite intellectuelle. Elle apprend à ses adhérentes à tenir des réunions publiques, à préparer des ordres du jour, à intéresser les hommes à leur cause.

Nous avons indiqué sa doctrine générale. A-t-elle à propre-

ment parler une position politique? Non. Elle s'apparente, par ses tendances, aux formations modérées, où elle compte quelques adhérentes dans les comités directeurs. Mais elle évite de donner à son action un caractère politique et sa présidente, entre autres, n'appartient à aucun parti.

Cette même indépendance, nous la retrouvons dans l'importante et nombreuse Union française pour le suffrage des femmes, fondée en 1909. Il est vrai que sa présidente, madame Brunschvicg, milite, par ailleurs, dans le parti radical-socialiste et que son entourage compte des représentantes dans diverses autres formations plus proches, en général, du centre ou de la gauche que de la droite. Les unes et les autres estiment qu'elles rendent ainsi grand service à leur association, parce qu'elle peuvent savoir ce qui se passe dans les assemblées masculines et même y exercer quelque influence. Personne à ce propos ne les chicane, tout au contraire.

L'Union française ne conçoit pas sa tâche de la même façon que l'Union nationale. Elle ne cherche pas, en général, à étudier les grands problèmes. Elle s'en tient aux thèmes féministes ou féminins et pose en principe qu'il faut avant tout obtenir l'extension du droit de vote aux Françaises.

La tâche de ses congrès est généralement bornée aux revendications de cet ordre. Depuis 1918, ces assemblées plénières se sont occupées, par exemple, de l'action parlementaire en faveur des femmes, de la nationalité de la femme mariée, de la répression de l'avortement, du suffrage féminin dans le monde, du rôle des femmes dans les commissions internationales, de leur éducation civique et sociale. Pourtant, au congrès de 1924-1925, avant de discuter sur la composition d'une bonne bibliothèque féministe, les délégués examinèrent le libre échange et la vie chère.

En 1926, leur réunion se confondit avec celle de l'Alliance internationale des femmes, à laquelle leur société est affiliée. En 1928 et 1929, elle fut consacrée à cet ordre du jour : les femmes et les carrières judiciaires; la protection des femmes en couches et des nouveau-nés; l'élection des femmes aux conseils généraux.

Cette année, en février, les congressistes de l'Union fran-

çaise ont examiné avec le plus vif intérêt — comme celles de l'Union nationale — les résultats obtenus sur le plan municipal grâce à l'élection de conseillères adjointes. On sait quel rôle ont joué à l'origine de cette intéressante expérience M. Milliès-Lacroix, sénateur des Landes, maire de Dax et le docteur Goujon, maire de Villeurbanne.

La suite de cet essai n'est pas moins connue : chargées d'aider la municipalité dans les œuvres d'assistance et d'hygiène, ainsi que de protection de l'enfance, les conseillères municipales adjointes ont, en ces derniers mois, accompli leur tâche avec tout le dévouement et toute l'intelligence qu'on attendait d'elles.

Rien de plus significatif que les récentes déclarations des maires intéressés (MM. Milliès-Lacroix, Gadaud, Tasso, Grisoni) ou que les rapports présentés au dernier congrès de l'Union française par les conseillères adjointes en fonction (Lorient, Marseille, Brive, Périgueux, Chambéry, Valenciennes, Rouen, Colombes, Chaville, Courbevoie, etc...) et par madame Vavasseur, qui préside, dans l'Union, la fédération de la région parisienne.

Ne nous étonnons pas trop de la bonne grâce avec laquelle les conseillers municipaux ont accepté, auprès d'eux, des adjointes : ils ont apprécié leur travail méthodique, ils se jugent trop heureux de se décharger sur elles du soin de s'occuper des vieillards, des femmes en couches et des nourrissons.

Aussi quelques groupements féministes considèrent-ils qu'on a vraiment fait trop peu pour les femmes et qu'on les humilie, somme toute, en n'ouvrant pour elles que la petite porte. « Patience, répond l'Union française, nous sommes en train de montrer ce que nous savons faire; c'est une réalisation pratique grâce à laquelle nous obtiendrons plus la prochaine fois. » Mais elle ajoute que la proposition de loi de M. Milliès-Lacroix ne suffit point car, dans son état actuel, elle se borne à indiquer comme possible une augmentation du nombre des conseillères adjointes.

L'Union française s'intéresse particulièrement à la défense des femmes qui travaillent. Là encore elle ne veut pas proposer des innovations profondes; elle se contente de demander l'égalité pour les deux sexes, en reprenant la formule de la

duchesse d'Uzès : « Homme, terme générique qui... embrasse la femme. »

En général, les membres de l'Union française aiment à se dire bonnes républicaines, elles souhaitent une république « propre et démocratique », ne voient pas de plus bel idéal que l'amour de la justice et, très actives, s'occupent d'œuvres vouées à la bienfaisance ou au progrès social.

Elles non plus n'aiment pas les manifestations tapageuses.

Allons-nous dire que la violence, quand elle est féminine, manque de beauté? Les Erynnies ont longtemps frappé l'imagination des poètes et l'ardente Théroigne de Méricourt apparaît à la postérité beaucoup moins ridicule qu'elle n'eût lieu de le redouter au moment où sa triste aventure la priva de la raison.

Il est certain que madame Maria Vérone, la révoltée, apparaîtra aux historiens comme une bien sympathique figure. Les journalistes n'oublient pas qu'elle a été, qu'elle demeure une de leurs « Providences ». Car elle donne de belles interviews et si « vivantes! » Longtemps elle fut à peu près la seule femme à qui l'on pût demander des nouvelles du féminisme.

On ne peut dire, pourtant, que son association soit la plus ancienne; car on vit naître d'abord, en 1848, le Club des femmes, que dirigeait Eugénie Niboyet, puis, en 1870, l'Émancipation féminine; en 1876, la Société pour l'amélioration du sort de la femme, présidée tour à tour par Maria Deraimes, par Louise Michel, enfin par madame Yvonne Netter.

En 1882, naquit, sous l'égide de Léon Richer, la Ligue française pour le suffrage des femmes, qui compta Victor Hugo parmi ses présidents d'honneur. C'est elle que continue à diriger madame Maria Vérone, toujours combattive.

Tous ces groupements, loin de se jalouser entre eux, considèrent qu'ils poursuivent utilement les uns et les autres un but commun : l'obtention des droits féminins. Cet objectif est celui non seulement des organisations que nous avons déjà désignées, mais de toutes celles qu'il faudrait étudier encore : le Féminisme chrétien (mademoiselle Duclos); le Conseil national des femmes françaises (madame Pichon-Lan-

dry); l'Union féminine civique et sociale (mademoiselle Butillard); la Fédération nationale des femmes (mademoiselle Bazy); la Femme Nouvelle (madame Louise Weiss); la très intéressante section féminine de la Fédération républicaine, que préside avec compétence madame Lescouvé; la section féminine de l'Alliance démocratique, où l'on aime à entendre les discours d'une femme maître de forges madame Foinant (qui a fondé par ailleurs un groupement pour la défense du travail féminin) et ceux d'une journaliste, madame Perreau-Chandet; qui, la première, fit partie du Comité directeur de l'Alliance et y exerça une action prépondérante en faveur du féminisme avec la pleine approbation de M. Pierre-Étienne Flandin; enfin les groupements féminins des autres partis politiques.

Il est établi que près de 3 millions de Françaises sont chefs d'établissements ou d'industries : 2 millions s'occupent d'agriculture, possèdent une terre et l'exploitent, 198 000 se sont consacrées à l'industrie et 250 000 au commerce, 15 000 exercent des professions libérales (médecins, avocates, etc.). D'autre part, plus de 2 millions et demi sont employées, fonctionnaires ou ouvrières et plus d'un million sont réparties entre les professions d'infirmières, de professeurs libres, de maîtresses de piano. Bref, si l'on récapitule, on s'aperçoit que 7 837 000 exercent des professions actives.

Voilà une foule qui pourrait commencer à dicter ses volontés; mais si les associations féministes augmentent de plus en plus leur recrutement, le total de leurs effectifs n'atteint encore que quelques centaines de mille.

RAYMOND MILLET

LE THÉÂTRE

Les matinées classiques du Vieux-Colombier : *Le Misanthrope*. — Quinault : *Le Docteur de verre*; Tristan L'Hermitte : *Le Parasite* (Compagnie « les Relais », au Théâtre des Arts). — M. André Birabeau : *Dame Nature* (Théâtre de l'Œuvre). — M. Michel Duran : *Trois, six, neuf* (Théâtre Michel). — — M. H.-R. Lenormand : *La Folle du Ciel*; M. Charles Vildrac : *Poucette* (Mathurins). — M. Jules Supervielle : *Bolivar*, musique de M. Darius Milhaud, danses réglées par M. Serge Lifar (*Comédie Française*).

M. René Rocher, qui tient, depuis cinq mois avec *Élizabeth la femme sans hommes*, de M. André Josset, le succès le plus persistant, le plus constant de la saison théâtrale, ne se laisse pas détourner par cette bonne fortune, d'ailleurs si méritée, de la ligne qu'il s'est tracée. Les spectacles classiques donnés en matinée, les jeudis et samedis, au Vieux Colombier, sont venus illustrer une fois de plus le profond dessein que ce directeur intelligent et obstiné n'a cessé de poursuivre; à savoir rendre au vieux répertoire un hommage digne de lui, appuyer les efforts nouveaux, les tentatives inédites sur une référence continuelle aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique français. Ces représentations du *Malade imaginaire*, avec Pauley, de *Tartufe*, avec Charpin, du *Misanthrope*, avec Henri Rollan et Jeanne Provost, du *Cid*, avec Rollan encore, resteront dans la mémoire de tous les fervents du théâtre comme un des meilleurs souvenirs de cet hiver.

Personnellement, je dois à ces spectacles une consolation. Peut-être se rappelle-t-on que, dans un article consacré au désordre qui règne à *la Comédie Française*, il m'est arrivé d'écrire que l'éclat de l'ancien répertoire constituait pour l'institution déclinante la seule garantie qui lui restât qu'elle ne périrait pas. J'entendais par là, d'une part que la force incluse aux grandes œuvres classiques obligerait un jour l'État à se préoccuper de leur sauvegarde, un tel patrimoine national ne pouvant être indéfiniment laissé à l'abandon que si la France elle-même s'écroulait; et d'autre part, que la vitalité de ce répertoire était telle qu'il retrouverait tout son rayonnement le jour où les spectacles qu'on en donne ne le trahiraient plus. Mais, comme je n'envisageais alors que le relèvement du Théâtre Français, il ne me vint pas à l'esprit que le culte des chefs-d'œuvre pourrait fort bien être restauré en dehors de la Maison de Molière. Or, c'est ce que je pense aujourd'hui. Puisque la décadence artistique de notre première scène nationale continue à ne provoquer de la part des pouvoirs publics aucune réaction, seule la situation budgétaire de la Comédie Française leur ayant paru réclamer des mesures immédiates de sauvegarde, l'exemple offert par M. René Rocher prouve qu'il n'y aurait pas, après tout, d'inconvénient majeur à laisser les spectacles classiques du Théâtre Français à leurs routines, à leurs ronrons, à leurs jeux de fantômes. La flamme peut revivre ailleurs. Les porte-flambeaux, outre Rocher, ne manquent pas : Copeau, qui, le premier, en ce même *Vieux Colombier*, sut rendre à Molière son vrai visage, Dullin, inoubliable dans *l'Avare*, Baty qui, en ce moment même, donne au Théâtre Montparnasse, en série, avec un succès que des semaines de représentations n'ont pas épuisé, *les Caprices de Marianne*.

M. Henri Rollan dans Alceste est magnifique. Quelques personnes, un peu étonnées par l'ardeur sombre de cette interprétation, et comme arrachées brusquement au demi-sommeil de leurs habitudes, ont paru reprocher à l'artiste d'avoir prêté au rôle une couleur romantique. Et, de nouveau, fut évoqué le vieux débat : Alceste est-il tragique ou comique? doit-il émouvoir ou faire rire? — ou plutôt, puisque nous avons affaire ici à l'œuvre d'un auteur comique, l'acteur ne

commettrait-il pas une erreur en inclinant le personnage vers l'émotion, vers le drame? Ce sont là de vaines querelles que les pédants ont suscitées et entretenues, parce qu'il faut bien donner aux élèves de rhétorique des sujets d'exercices. Que l'enseignement du Conservatoire demeure attaché à ces vieilles thèses n'a rien de surprenant, le Conservatoire étant une continuation, une aggravation, souvent burlesque, de l'école; mais que des adultes, voire cultivés, puissent encore discuter sérieusement de ces niaiseries, voilà qui surprend davantage. Au temps de Molière la question ne se posait pas, l'acteur ne songeant qu'à jouer le rôle comme il est écrit, c'est-à-dire en exprimant une fureur sincère, dont l'excès provoque, parfois, le rire. Les gloses ne vinrent qu'ensuite. L'ouvrage contient des scènes franchement comiques. De celles-ci inutile de parler. Mais, dans le rôle même d'Alceste, il y a des effets comiques si nettement marqués, si évidemment prémédités par l'auteur, qu'ils sont inévitables. Ils se déclenchent scéniquement par de brusques détentes. L'acteur, le voulût-il, n'a aucun moyen de les éluder. Et c'est en cela que le personnage du misanthrope reste un personnage comique — il est tel par endroits, comme la vie même, qui n'est pourtant pas gaie. L'interprétation de M. Henri Rollan n'atténue donc en rien cette couleur, qui subsiste, si l'on peut dire, indépendamment de lui. L'acteur qui joue Alceste n'a pas, en effet, à se préoccuper de ce qu'il entre de comique dans sa situation et son comportement. S'il s'en préoccupe, il cesse d'être vrai. Il n'a pas à provoquer volontairement le rire. C'est l'auteur qui veut qu'Alceste, par moments, fasse rire. L'acteur, lui, n'a qu'à vivre intensément Alceste. Il ne manquera pas de faire rire aux instants prévus, mais alors il ressemblera aux êtres que la passion emporte et qui, lorsqu'ils déchaînent l'hilarité par quelque mot intempestif ou quelque geste incongru, regardent autour d'eux avec étonnement. Cet accès de colère continue dans lequel Alceste est enfermé, M. Rollan l'a rendu avec une intensité admirable. Le délire d'Alceste a sa source dans une profonde souffrance : l'homme n'est pas seulement outré de tout ce qu'il voit dans son entourage mais mortellement affligé de retrouver dans Célimène tout ce qui l'irrite chez les autres; et cependant il ne peut s'empêcher d'adorer cette jeune veuve, pétrie de

grâces autant que de défauts. L'unité du caractère réside dans l'absolue sincérité d'une douleur aiguë, insupportable, et non pas simple, mais tressée de plusieurs peines ensemble, qui ont chacune leurs épines : mépris du genre humain, désespoir de n'être pas aimé ou de l'être si peu, et dégoût de soi, si divisé, à la fois si violent et si faible! M. Rollan a exprimé avec un art merveilleux toutes les nuances de ces sentiments divers, tous également haussés jusqu'à l'exaspération. Cependant, en ce rôle fait d'explosions successives, enchaînées dans un temps très court et un mouvement rapide, l'artiste garde une mesure parfaite. La diction est mordante, le regard, de feu, le visage blêmi, ravagé; mais nulle déclamation, nul éclat de voix, nulle concession à la facilité.

Madame Jeanne Provost, dans le rôle de Célimène, mérite les plus grands éloges. Elle aussi a dégagé le personnage de l'artifice. Or, c'est un travail délicat pour l'interprète que de distinguer ici entre le maniérisme qui est l'expression du caractère même et le maniérisme arbitraire, issu de la convention, entre la coquetterie réelle, retrouvée, recréée et la coquetterie mécanique, toute en gestes appris, en grimaces stéréotypées. Le personnage de Célimène est comme enseveli sous un amas de formules. Quelle tâche que de le tirer de là, pour lui rendre fraîcheur et vie! Madame Jeanne Provost y a parfaitement réussi. Elle a très bien mis en valeur ce que Célimène garde encore de fierté secrète, de gentillesse amusée, de juvénilité enfin, au milieu de toutes ses roueries. Peut-être n'est-elle pas si perfide qu'Alceste le croit, seulement légère et goûtant un malin plaisir à se moquer des gens. En outre, étrangement patiente à l'égard de ce soupirant incommode, qui vient tempêter jusque chez elle. Plus patiente que ne le serait, dans une situation analogue, une de nos belles dames d'aujourd'hui!

Qu'on me passe un ridicule : je dirai combien le vieux chef-d'œuvre, une fois de plus, m'a paru jeune et fort. Quel art superbe que le classique! Cette trame serrée, cette intrigue bien liée, ces discours sans bavure, cette plénitude, cette rigueur! Rien d'inutile, rien pour le simple ornement. Tous les personnages qui sont des ressorts du drame, sont en même temps des caractères, et réciproquement. Et ce vers que

d'aucuns disent lourd, comme il est aisé, aéré! Prosaïque, eh oui, sans doute, si différent de la prose pourtant, avec ses articulations puissantes, ses splendides foulées dans la tirade, ses raccourcis dans le trait, sa familiarité souveraine!

***

Deux jeunes comédiens, M. Jacques Dapoigny, qui est aussi l'auteur de gracieuses comédies et M. Julien Bertheau, que nous avons eu l'occasion d'applaudir, cet hiver encore, dans *Noix de Coco* de Marcel Achard, ont fondé une Société théâtrale, qu'ils ont appelée *les Relais*. Ce nom un peu obscur signifie sans doute qu'ils sont prêts à relayer, dans la voie glorieuse et difficile, les courages défaillants. Comme entrée de jeu, ils ont entrepris de redonner vie et couleur à la vieille comédie des masques. Tel est le dessein qu'ils nous ont exposé en un prologue narquois, où nous les avons vus, en habit noir, accrocher à un fil les masques des personnages qu'ils se proposaient de ressusciter sur la scène.

Le spectacle, monté et réglé avec soin, commençait par une farce de Quinault, *le Docteur de verre*. En tirant de l'oubli ce petit acte, les deux compères me semblent avoir joué une farce à Quinault lui-même, car il apparaît que la fantaisie du vieux poète se traîne au ras du sol quand Lulli n'est plus là pour la soutenir. Encore la folie du docteur, qui se croit métamorphosé en « vase brisé », est-elle une idée de Cervantès; et lorsque le docteur s'imagine qu'il est aux Enfers, l'idée est de Corneille. Ces deux génies, au reste, ont des titres plus éclatants à notre admiration. Mais Quinault, dans tout cela, qu'a-t-il fait? Les vers, qui ne sont pas très bons. Passons vite à Tristan L'Hermite.

Celui-ci est un versificateur qui connaît son métier, et même il lui advint, non pas dans *le Parasite*, la comédie en cinq actes qui était le morceau de résistance inscrit au programme des *Relais*, mais dans ses Odes, il lui advint d'être poète. *Le Promenoir des deux amants* contient pour le moins un vers qui pourrait être déjà du Paul Valéry. Lisez cette strophe qui décrit le miroir d'un étang :

L'ombre de cette fleur vermeille
Et celle de ces joncs pendants,
Paraissent être là-dedans
Les songes de l'eau qui sommeille.

Le style du *Parasite* n'a pas ces grâces rêveuses. Mais il ne manque pas de saveur dans la truculence. L'intrigue est bien agencée. On y retrouve le ressort de la piraterie barbaresque dont le théâtre de cette époque a tant usé.

Lisandre aime Lucinde. Il s'introduit chez elle en se faisant passer pour le frère de la jeune fille, que les Turcs autrefois ont enlevé avec son père, Alcidor. La nourrice de Lucinde est complice du stratagème, et la mère en est dupe. Cependant, un bretteur fanfaron, appelé Matamore, qui est aussi amoureux de Lucinde, a éventé la ruse. Il imagine à son tour de faire passer pour Alcidor un vieil homme rencontré dans la rue. Seulement il se trouve que ce gueux est Alcidor lui-même, qui n'a pas de peine à se faire reconnaître de sa femme. Du coup, voici Lisandre démasqué, le véritable frère de Lucinde ayant péri en Afrique. L'imposteur va être traduit en justice. Par bonheur le prévôt chargé de l'arrêter n'est autre que son propre père. La cause du jeune homme sera bientôt gagnée et les amants s'épouseront.

Quant au parasite, c'est un valet, qui sert les projets de Lisandre, dans l'espoir d'attraper quelques bons morceaux : moins un parasite à vrai dire, qu'un goinfre. Dans ce rôle, relevé de quelques tirades assez cocasses, M. Julien Bertheau s'est montré charmant. Louons encore madame Kerjean, qui joua brillamment la nourrice.

***

Dame Nature, de M. André Birabeau, est une comédie boulevardière, dont la fantaisie, un peu trop logiquement déduite de prémisses quelque peu bizarres, a paru dépaysée en ce Théâtre de l'Œuvre, ordinairement voué à des tentatives plus hardies. Une gamine de seize ans, restée seule à la mort d'une tante, a pris la suite d'un petit commerce de papeterie. Elle se lie d'amitié avec un gamin de quatorze ans, élève externe du lycée d'en face. Deux enfants, d'une innocence totale. Si bien

que la fillette est bientôt enceinte. Le berger antique avait eu besoin des leçons de Lycénion avant d'enseigner à son tour sa bergère. Plus ingénu encore que Daphnis, le collégien n'a eu besoin de personne pour apprendre l'amour, car il n'y songeait pas. De même, la papetière est plus candide que Chloé. Deux innocents, vous dis-je. A Paris? Hum!... Enfin, c'est ainsi dans la pièce. Les amants puérils sont stupéfaits d'abord de ce qui leur arrive, puis amusés, puis inquiets. Ils n'avaient pas prévu cela. Le garçon surtout ne semble pas exactement se rendre compte de ce qu'il a fait. Tout le jeu va consister dans l'opposition entre les sentiments, les soucis nouveaux du petit bonhomme, ahuri d'être père, tout fier aussi de l'être, et les sentiments enfantins qui sont ceux de son âge. C'est dans cette antithèse constante que l'auteur a cherché ses effets comiques, au second acte, lorsque le jeune, si jeune papa est retenu dans sa famille par l'obligation d'assister à une fête enfantine au moment même où son amie accouche. Décidément, ce gamin de Paris, qui ne trouve pas moyen de s'échapper dans une circonstance pareille, est un peu trop « gourde » pour être vraisemblable. Un de ses camarades, qui est son confident, établit la liaison entre le domicile des parents et la papeterie où se déroule le drame d'une naissance. Mais que vais-je parler de drame! Rien ici qui rappelle l'*Éveil du printemps*. M. Birabeau ne ressemble point à Wedekind. Au troisième acte, les parents du garçon, informés par une lettre anonyme, arrivent séparément à la papeterie. La femme croit que son mari la trompe avec la petite papetière. L'homme, de son côté, se croit désigné par la lettre, dans une intention de chantage. La découverte du pot-aux-roses abasourdit les époux, et, comme leur ménage est désuni, ils font un retour sur eux-mêmes. Et puis la vue du berceau les attendrit. Le gamin avoue à son père qu'il désertait la maison parce qu'il y était malheureux. On est au bord des larmes. La pièce pourtant s'achève sans crise, sans conclusion non plus. Le vieux couple remet à plus tard d'examiner les suites que comporte une aventure si singulière. Mieux vaut n'y pas penser.

La pièce est joliment jouée par mademoiselle Odette Joyeux (la petite papetière) et par le jeune Jean Paqui (le père précoce),

quoique celui-ci paraisse tout de même un peu trop enfant pour l'emploi.

***

Il y a deux personnalités en M. Michel Duran : un journaliste mordant et un auteur dramatique agréable. Et cela me porte à croire que ce jeune écrivain, qui est fort intelligent, a pensé que le lecteur du journal et le spectateur, quoiqu'ils ne fassent souvent qu'un, composent deux publics différents ou d'humeur différente. Au théâtre, c'est avec le miel qu'on attrape les mouches. Dans le journal, c'est avec le vinaigre. Du moins, M. Michel Duran paraît le croire. Quant à moi, je n'en suis pas sûr. Mais il est une autre explication à cette dualité : peut-être M. Michel Duran s'abandonne-t-il à sa nature dans le journal, alors qu'il la compose à la scène : ici pour nous plaire, et là pour se détendre, se soulager, se venger de la contrainte qu'il s'est infligée en recherchant nos faveurs. Enfin, il est encore possible que M. Michel Duran demeure naturel dans les deux cas, et que ce que nous prenons pour de l'artifice reflète un des côtés de son tempérament. Il se peut qu'il soit acerbe et doux, grincheux et tendre. Qui sait même s'il n'exprime pas sous les masques du théâtre une sentimentalité que, par timidité, par pudeur, il n'oserait jamais montrer à visage découvert? J'ajoute que, entre les deux personnalités de l'auteur, il existe un lien : l'esprit. M. Michel Duran est spirituel : jusqu'à la méchanceté inclusivement, dans le journal; jusqu'à la grâce légère, au théâtre. Cela suppose des ressources variées, un registre très étendu.

Allez voir *Trois... six... neuf* au Théâtre Michel. Vous ne vous ennuierez pas. Le dialogue est vif, ironique, ému, charmant, et la pièce est brillamment jouée par mesdames Suzy Prim et Meg Lemonnier, MM. André Luguet et Jean Wall.

Pierre aime Agnès qui vient de partir pour l'Indochine avec Clément, un ingénieur. Pierre décide de se tuer. Survient Fernand, qui évente ce triste projet et apporte la nouvelle qu'Agnès est rentrée de Marseille. Clément, ayant reçu un contre-ordre de ses patrons, est parti seul pour une autre destination que l'Indochine. Il restera trois mois absent. Fernand confie à sa petite amie Simone le soin de veiller sur

Pierre, et il court chercher Agnès, la ramène. Pour sauver le désespéré, le guérir de sa fatale passion, Agnès consent à être sa maîtresse jusqu'au retour de Clément.

Pierre et Agnès ont loué un chalet dans la montagne. Pierre est gai. Agnès rêveuse. Est-ce qu'elle s'ennuie? Non, mais elle voit avec inquiétude se rapprocher le terme fixé. Peut-être aussi éprouve-t-elle quelque mélancolie à constater que Pierre semble moins anxieux qu'elle-même. Arrivent à l'improviste Fernand et Simone. Agnès est outrée de leur indiscrétion. Pierre est plus indulgent. Serait-ce que le tête-à-tête déjà lui pèse? Agnès et Pierre laisseront le chalet à leurs amis. Ils iront sur la Côte d'azur.

Une chambre d'hôtel à Marseille. Le bateau qui ramène Clément est annoncé pour le jour même. Pierre accepte sans tristesse la séparation. Il est guéri. Mais Agnès, après le départ de Pierre, décide de s'empoisonner. Heureusement, la logique (théâtrale) exige que Fernand revienne avec Simone, et qu'il sauve Agnès à son tour. En effet, tout se passe comme il était écrit. Pierre reparaît. Il restera avec Agnès, Fernand et Simone iront au bateau apprendre à Clément sa disgrâce.

***

La Folle du ciel, aux Mathurins, bonne et profonde soirée... Le spectacle s'intitule « féerie », mot qui éveille l'idée de machines et de trucs. C'est bien mieux que cela : un rêve, un vrai rêve, entendez qui n'a rien d'extérieur, rien de verbal, de plaqué par métaphores et adjectifs, un rêve dans la donnée, dans le fond même de l'œuvre. Donc, pour en goûter l'atmosphère, il faut consentir à y entrer, avoir des poumons capables d'y respirer.

Il y a une respiration de l'esprit. Le poumon rationaliste étouffe dans l'irrationnel. Du moins pourrait-il admettre que d'autres poumons s'y dilatent. Par malheur, il prétend limiter à sa sphère l'univers pensant. C'est le défaut ordinaire du Français. Pourtant, si la littérature française est haute et vaste, c'est parce que, à toutes les époques, il s'est trouvé des Français pour illustrer magnifiquement des idées, des sentiments que d'autres Français considéraient comme étrangers à la France.

Le rationaliste impénitent conçoit encore que deux humains de races différentes puissent éprouver l'un pour l'autre un attrait, dans la mesure même où la nature les sépare, mais que le sentiment amoureux puisse rapprocher l'homme et l'animal cela lui semble insensé. Nous ne parlons pas ici de la simple bestialité, mais d'une aspiration profonde du cœur, qui est comme le regret d'un temps où les formes de la vie étaient encore mêlées. Ce regret confus demeure puissant chez certaines âmes. Rompre la barrière des espèces ne suffit même point à Bouddha; il voudrait renverser par la force de l'amour l'obstacle qui s'est élevé entre les règnes, remonter jusqu'au point où les routes ont divergé, se fondre avec le végétal. M. H.-R. Lenormand, qui est d'Europe, n'est pas allé si loin. Il se contente de nous retracer les amours d'un homme et d'une mouette.

Dans les solitudes glacées du Spitzberg, un chasseur a rencontré une mouette, qu'un Troll a métamorphosée en femme, et ils se sont aimés. Ils ont eu ensemble des enfants. Mais, un jour, poussé par la faim, le chasseur trahit le serment qu'il a fait de ne jamais plus tuer d'oiseau. Sa compagne, à laquelle le Troll a donné le pouvoir de redevenir mouette, s'envole à tire-d'ailes, emportant ses petits. Le chasseur désespéré est revenu en Norvège. Il conte son histoire à sa mère. Celle-ci pense que les années vécues sur la banquise ont dérangé l'esprit de son fils. Mais l'homme retrouve la mouette dans la boutique d'un oiseleur. Elle aussi le reconnaît. Il l'achète, l'emmène dans sa maison. Hélas! tous les deux maintenant souffrent d'être à la fois si proches et si séparés. La mouette s'en va supplier le Troll de lui rendre la forme humaine. Le Troll refuse. Elle revient sous le toit où le chasseur est resté à l'attendre. Puisqu'elle ne peut redevenir femme, ils partiront ensemble vers le pôle. L'homme, en rompant avec les humains, espère que c'est lui qui deviendra peut-être oiseau. Les amants meurent de froid et de faim. Le Troll, sur leurs cadavres, raille et plaint leur folie.

Cette œuvre rend un son admirable. M. Lenormand n'est pas plus nordique parce qu'il a écrit *la Folle du ciel* qu'il n'est saharien pour avoir écrit *le Simoun*. Mais il est vrai que l'auteur a voyagé au Spitzberg, de même qu'il a vécu dans les

sables du Sud. Il a merveilleusement rendu les deux enfers. Peut-être, dans l'opinion de quelques-uns, *la Folle du ciel* n'est-elle pas d'inspiration étroitement « française ». Raison de plus pour se féliciter qu'un des nôtres ait composé ce rêve « exotique » dans un français si pur.

Madame Pitoëff exprime avec une intensité extraordinaire et un art consommé l'aspiration déchirante vers l'impossible. M. Jean Marchat est excellent dans le rôle du chasseur.

La pièce est montée par Georges Pitoëff avec le minimum de moyens matériels : extrême dépouillement, pauvreté exquise, fleur de spiritualité.

Le spectacle débute par *Poucette*, un petit acte de M. Charles Vildrac, au dialogue juste et sensible.

***

On voudrait connaître le nom de l'architecte qui a présidé aux travaux de réfection de la salle, à la *Comédie Francaise*. Ce doit être, nous n'en doutons pas, une personnalité éminente, si éminente qu'elle a jugé indigne d'elle de descendre en certains détails, tels que ceux du luminaire. Lors de la répétition générale de *Bolivar*, j'étais assis au balcon. A chaque entr'acte, des appliques aveuglantes s'allumaient sous mon nez. Dans quelque vingt ans, j'imagine, les architectes futurs de la Comédie Française découvriront l'éclairage indirect, et il y aura des journalistes pour écrire. : « *Le Théâtre Français* se modernise ».

De la place où je me trouvais, je voyais se creuser sous le plateau et sur toute la largeur de la scène, une immense fosse d'orchestre. La présence de cette fosse m'avait déjà inquiété le jour où j'assistai à la répétition générale de *Madame Béliard*. En effet, si la fonction crée l'organe, la réciproque est parfois vraie. Or, ce que je redoutais n'a pas tardé à se produire. Nul doute que la *Comédie Française*, dont c'est le destin de chercher son salut en dehors de ce qui peut l'assurer, ne vise désormais à concurrencer l'Opéra-Comique, ou même le Châtelet. *Madame Quinze*, par l'importance qu'y prenait la mise en scène, constituait un précédent fâcheux. Cependant, le texte était seul à soutenir l'imagerie; la musique n'intervenait encore que discrètement, sous forme de petits airs et de sonneries de

trompettes. Avec *Bolivar*, c'est toute une partition qui fait son entrée aux Français, et, avec la partition, la danse, la chorégraphie en règle.

Le talent des auteurs n'est pas ici en cause. Je tiens M. Jean Sarment pour un excellent écrivain, M. Jules Supervielle pour un vrai poète, M. Darius Milhaud pour un musicien original, M. Serge Lifar pour un maître de ballet plein de science et d'invention. Il se trouve même, dans l'espèce, que la partition de *Bolivar* est d'une rare qualité, et que les danses réglées par M. Serge Lifar sont le meilleur moment de la pièce, le sommet, certainement, du spectacle. Mais je défends ici des principes. Je soutiens que la voie nouvelle où s'aventure, dans sa faiblesse, dans son incapacité à servir les intérêts dont elle a la garde, cette pauvre *Comédie Française*, est une voie déplorable. Si déplorable que, dès aujourd'hui, l'auteur même du texte en pâtit. M. Supervielle est étouffé par M. Milhaud et M. Lifar. A l'Opéra, à l'Opéra-Comique, au Châtelet, à Mogador, cette collaboration entre le librettiste, le musicien et le maître de ballet, est la loi même des spectacles. Reste à savoir si un ouvrage dont le dialogue est entrecoupé ou accompagné de musique au point qu'il mérite le nom de « comédie musicale », est bien à sa place à la *Comédie Française*. Là est toute la question.

Examinons maintenant le cas de M. Jules Supervielle dans la part qui est la sienne, ou qu'on a bien voulu lui laisser. Son *Bolivar* ressortit, comme *Madame Quinze*, au genre « fresque historique ». Il s'apparente aux « biographies romancées ». C'est une succession de tableaux, sans autre lien entre eux que l'identité du personnage principal, représenté à diverses époques de sa vie. C'est un déroulement, c'est une « bande ». Du théâtre? Non. Je ne serais pas autrement surpris si j'apprenais que M. Supervielle avait conçu primitivement son ouvrage pour le cinéma et que les circonstances seules l'ont amené à le présenter au *Théâtre Français*... Dans cette hypothèse, la *Comédie Française* serait dupe. Il lui advint souvent de l'être, d'ailleurs, alors qu'elle engageait d'énormes dépenses et croyait frapper un grand coup pour faire taire les « méchantes langues ». Car chacun sait que la malheureuse (et gaspilleuse) ne peut pas s'ôter de l'esprit que toutes les critiques qu'on lui

adresse sont inspirées par l'envie ou la méchanceté. Mais laissons là cette « psychose ». Revenons à M. Supervielle. Sa qualité littéraire est reconnaissable dans le style, qui est pur, vivant, coloré. Ce qui manque dans *Bolivar*, c'est le ressort dramatique. Même si l'on admet ce système fâcheux du dévidage linéaire, il me semble que l'auteur eût pu tirer un meilleur parti de certains épisodes rencontrés sur son chemin. Vers le milieu du drame, quand paraît le général Bovès, l'adversaire de Bolivar, nous entrevoyons que la rivalité entre les deux hommes eût pu être une source de pathétique. Par la seule apparition de Bovès, le spectacle sort brusquement du cadre simplement pittoresque; un conflit se dessine. C'est pourquoi, lorsque Bovès organise le bal tragique où les veuves et les filles des Indépendants tués à la guerre sont contraintes de danser avec ses soldats, l'effet est impressionnant. Ce bal est une « situation », comme on dit en jargon de théâtre. Malheureusement, l'auteur, en tuant Bovès, se retire à lui-même son meilleur atout. A quoi il me répondra, peut-être, que Bovès mourut réellement à ce moment-là, et que Bolivar et Bovès ne se sont jamais vus face à face. C'est possible, et j'entends bien que M. Supervielle est ici l'esclave de la vérité biographique. Mais ce que je lui reproche, c'est précisément de s'être mis dans ce cas. D'ailleurs, je ne tiens pas à Bovès. M. Supervielle eût pu trouver d'autres personnages. Dans une existence aussi mouvementée que celle de Bolivar, les éléments proprement dramatiques ne doivent pas faire défaut. N'empêche que, Bovès disparu, le drame retombe au déroulement de tableaux, à la juxtaposition arbitraire d'instants successifs. Mais c'est une des fatalités de la pièce à grand spectacle que l'auteur qui s'y engage n'a plus le temps de rien approfondir. A peine a-t-il le loisir d'indiquer. Encore lui faut-il souvent se borner à dire rapidement les choses au lieu de les montrer. Par exemple, il est vrai que Bolivar resta fidèle jusqu'à sa mort à la mémoire de sa femme Maria Teresa, et au serment qu'il avait fait de ne pas se remarier; il est vrai encore que Manuela Saenz, sa maîtresse, tint une grande place dans sa vie. Mais cette longue liaison ne fut pas sans orages. Bolivar était un don Juan. Si M. Supervielle, au dixième et dernier tableau, fait une brève allusion à ces intrigues amoureuses et aux dissentiments qui

en résultèrent entre le *Libertador* et Manuela, il n'en a rien tiré du point de vue dramatique. Il y a plus. Dans le système adopté, toute psychologie est dévorée par l'imagerie. Quand le rideau baisse, à la fin, nous ignorons totalement quel homme était Bolivar. Nous avons vu des silhouettes de l'homme en divers costumes et uniformes. Nous l'avons entendu discourir sur son action publique, proférer, comme en courant, quelques phrases sentimentales. C'est tout. C'est enfantin.

Il faut louer les comédiens. En tête, M. Alexandre, magnifique de cynisme, de cruauté apeurée dans le rôle de Bovès; M. Escande, très « plastique », encore qu'un peu maniéré, en Bolivar; M. Ledoux, excellent comme toujours, en Nicanor l'affranchi (bien qu'il laisse parfois percer au milieu de son accent nègre des notes de sa voix naturelle); M. Dorival (en maire « froussard ») truculent et bouffon, un peu trop agité toutefois; M. Balpêtre (le moine) d'une belle véhémence, que nous aurions souhaité moins uniforme; Madame Berthe Bovy, qui a su, dans le rôle de Précipitation, la petite négresse fidèle, allier la sensibilité plaintive des humbles à la drôlerie puérile des races de couleur; madame Marie Bell (Manuela), pleine de grâce, de coquetterie, de flamme; madame Catherine Fonteney, superbe en Misia Cayetana, la mère de Manuela; d'autres encore... Je l'ai dit cent fois, il y a dans cette troupe des éléments de premier ordre. Il ne lui manque qu'une direction.

Les décors, d'André Boll, d'après les peintures de Bernal, sont beaux, sauf un, celui des Andes, qui rappelle un peu trop le tableau de la halte en montagne dans *Carmen*... Mais c'était peut-être pour souligner le rapprochement qui s'imposait à notre esprit, ce jour-là, entre *la Comédie Française* et *l'Opéra Comique*...

FRANÇOIS PORCHÉ

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

L'INDUSTRIE TEXTILE

Bien que les valeurs de textiles, cotées à la Bourse de Paris, soient peu nombreuses et n'y jouent qu'un rôle effacé, l'industrie textile est, dans son ensemble, très importante et elle a été l'une des premières et l'une des plus lourdement touchées par la crise qui sévit depuis, maintenant, six ans passés.

Les tissages de laine, qui travaillaient jadis dans une proportion de 50 p. 100 pour l'exportation, ont perdu leurs débouchés en Allemagne, en Europe Centrale, en Angleterre, en Amérique du Sud. Bien que moins orientée vers le dehors, l'industrie cotonnière a dû, également, depuis le retour de l'Alsace à la France et surtout depuis la reconstitution d'un outillage à efficience accrue dans les régions dévastées, compléter par ailleurs son débouché métropolitain et colonial. Or, depuis 1928, l'exportation des tissus de coton en pièces vers les pays étrangers a diminué jusqu'à 80 p. 100. C'est que beaucoup de pays, qui étaient autrefois nos clients, ont installé chez eux des filatures et des tissages grâce auxquels ils couvrent aujourd'hui leurs besoins. D'autre part, sur les rares marchés demeurés ouverts, se fait sentir la concurrence de pays neufs, comme le Japon, dont les prix de revient sont très largement inférieurs à ceux des vieilles nations européennes.

Écrasée d'impôts, privée d'une grande partie de ses débouchés extérieurs, notre industrie textile a donc dû s'ingénier à ajuster sa production à la consommation. Mais, dans cette voie, cruellement imposée par les circonstances, on s'est heurté, tout naturellement, à la défense opiniâtre des intérêts privés refusant de se sacrifier tant qu'ils pouvaient envisager le moindre espoir de sauvegarde.

Des efforts louables ont, néanmoins, été tentés dans le double domaine des ventes et de la production. Mais ils ont été vains, aussi bien du fait de la rigidité excessive du Cartel intérieur,

jugulant les libertés commerciales d'une industrie en perpétuelle adaptation aux goûts et aux besoins de la clientèle, que de l'échec des tentatives d'accords internationaux.

L'insuccès de ces initiatives fragmentaires devait, inévitablement, amener les intéressés à se retourner, en dernier recours, vers l'État, cette entité d'une chimérique bienfaisance à laquelle s'adressent, en désespoir de cause, toutes les énergies incapables de réagir par elles-mêmes. Une proposition de loi a donc été déposée tendant à rendre obligatoires les accords professionnels dans la filature du coton. Le but essentiel de ce projet envisageait la réglementation de la production pour l'adapter constamment aux besoins de la consommation. A cet effet, un Conseil d'administration, composé obligatoirement des représentants de toutes les régions de France et de deux délégués de l'État, se réunirait au moins une fois par mois pour fixer la durée du travail, la production étant calculée d'après le matériel existant en état de marche.

Mais, aussitôt, la majorité des Syndicats intéressés formulaient de sérieuses objections et finalement se prononçaient contre ce projet.

Par ailleurs, il est arrivé que le marché du coton a fait preuve d'une certaine fermeté. Il semble le devoir surtout au fléchissement des stocks mondiaux qui, de plus de 17 millions de balles en 1931, seraient tombés l'an dernier à moins de 14 millions. Malheureusement, il semble bien que la production mondiale de la campagne 1935-1936 fera ressortir une augmentation sensible. C'est donc surtout du volume des besoins que dépendra l'orientation prochaine du marché.

La situation paraît ainsi rester encore très incertaine, d'autant que, pour une large part, elle est sous la dépendance de l'attitude des États-Unis qui détiennent la plus grosse partie des stocks.

Dans ces conditions, il apparaît que la plus grande vigilance demeure de rigueur au regard des valeurs de cette catégorie qui se traitent à la Bourse, valeurs parmi lesquelles, du reste, il en est de fort honorables, parfaitement dignes de figurer dans les portefeuilles bien équilibrés.

ANDRÉ PLY,

de la Banque de l'Union industrielle française.

Toute demande de renseignements détaillée concernant cette chronique doit être adressée directement à son Rédacteur, M. André Ply, 4, rue de Vienne, Paris, 8e.